


LIBRARY OF PRINCETON
SEP 21 1914
THEOLOGICAL SEMINARY

PAGANISME ET CHRISTIANISME

I

OUVRAGES

DE L'AUTEUR DES HORIZONS PROCHAINS

Andalousie et Portugal, 2e édition.
Au bord de la mer, 2e édition. Un volume grand in-18.
La Bande du Jura. — Les Prouesses, 2e édition. Un volume grand in-18.
— Premier voyage, 2e édition. Un volume grand in-18.
— Chez les Allemands. — Chez nous, 2e édition. Un volume grand in-18.
— A Florence, 2e édition. Un volume grand in-18
A Constantinople, 4e édition. Un volume grand in-18.
A travers les Espagnes, 5e édition. Un volume grand in-18.
Camille, 3e édition. Un volume grand in-18.
Jésus. Quelques scènes de sa vie terrestre, 2e édition. Un volume in-18.
Les Horizons célestes. 12e édition. Un volume grand in-18.
Les Horizons prochains, 12e édition. Un volume grand in-18.
Les Tristesses humaines, 5e édition. Un volume grand in-18.
Vesper, 7e édition. Un volume grand in-18.
Voyage au Levant, 4e édition. Deux volumes grand in-18.

OUVRAGES

DE M. LE COMTE AGÉNOR DE GASPARIN

L'Amérique devant l'Europe. — Principes et Intérêts. 4e édition. Un volume grand in-18.
La Bible, 2e édition. Deux volumes grand in-18.
Le Bonheur, 9e édition. Un volume grand in-18.
Le Bon Vieux Temps. 6e édition. Un volume grand in-18.
La Conscience, 6e édition. Un volume grand in-18.
Discours politiques, 5e édition. Un volume grand in-18.
Les Droits du Cœur, 4e édition. Un volume grand in-18.
Les Écoles du Doute et l'École de la Foi, 4e édition. Un volume gr. in-18.
L'Égalité, 6e édition. Un volume grand in-18.
L'Église selon l'Évangile, 2e édition. Deux volumes grand in-18.
L'Ennemi de la famille, 6e édition. Un volume grand in-18.
La Famille, ses devoirs, ses joies et ses douleurs, 12e édition. Deux volumes grand in-18.
La France, nos fautes, nos périls, notre avenir, 5e édition. Deux volumes grand in-18.
Un grand peuple qui se relève, 6e édition. Un volume grand in-18.
Innocent III, 5e édition. Un volume grand in-18.
La Liberté morale, 5e édition. Deux volumes grand in-18.
Liberté religieuse, 4e édition. Un volume grand in-18.
Luther et la Réforme au xvie siècle, 7e édition. Un volume grand in-18.
Pensées de liberté, 6e édition. Un volume grand in-18.
Paroles de vérité, 5e édition. Un volume grand in-18.
Les Perspectives du temps présent, 5e édition. Un volume grand in-18
Questions diverses, 4e édition. Un volume grand in-18.
Trois paroles de paix, 4e édition. Un volume in-18.

Appel au patriotisme et au bon sens. Brochure.
La Déclaration de guerre, 2e édition. Brochure.
Les Réclamations des femmes, 3e édition. Brochure.
La République neutre d'Alsace, 2e édition. Brochure.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE. — 2490-7.

PAGANISME

ET

CHRISTIANISME

SÉPARATION

DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

PAR

LE C[TE] AG. DE GASPARIN

I



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1887

INTRODUCTION

Ceci n'est pas un ouvrage de circonstance. Sans doute j'y ai raconté la naissance et les progrès de l'Église libre vaudoise; sans doute j'y ai dit les grandes choses que Dieu a faites dans un petit pays; mais les actes, malgré leur incontestable importance, m'ont moins frappé que les principes. Il m'a paru moins utile de décrire les événements, que d'en rechercher les causes profondes, les conséquences générales, que d'en essayer la philosophie.

Je n'ai pu assister, pendant une année entière, à la crise ecclésiastique la plus grave et la plus instructive des temps modernes, sans éprouver le besoin de me recueillir, de me rendre compte, la plume à la main, des impressions que j'avais reçues. L'histoire de l'Église libre vaudoise offrait un cadre admirable à l'examen des questions trop longtemps oubliées qui s'inscrivent maintenant d'elles-mêmes à l'ordre du jour de la chrétienté ; questions immenses, qu'un avenir ochain posera devant toutes les consciences et devant utes les Églises.

L'attention un moment accordée à la révolution religieuse dont le canton de Vaud est le théâtre, menace de s'épuiser bientôt. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi; la transformation merveilleuse de l'Église vaudoise réclame plus que quelques témoignages de sympathie et quelques articles de journaux; il y a là le plus magnifique sujet d'étude qui ait été présenté depuis longtemps aux hommes de pensée et de foi. J'aurais voulu être moins indigne d'entreprendre un tel travail; la conviction de mon incapacité m'aurait retenu, si je ne m'étais senti comme appelé par les circonstances indépendantes de ma volonté qui m'avaient procuré le privilège de voir, d'entendre, d'agir. Il m'a semblé, qu'uni de cœur à l'Église libre vaudoise et étranger cependant au canton de Vaud, j'étais mieux placé qu'un autre pour exposer le mal sans passion et le bien sans fausse honte.

Quel spectacle, et combien il offre d'enseignements à qui veut les voir! Un gouvernement ennemi qui rend à l'Église de Christ plus de services qu'aucun gouvernement ami ne lui en a jamais rendu; les situations embrouillées qui s'éclaircissent; les vérités obscurcies qui se dégagent; les chrétiens endormis qui se réveillent; l'Église confondue avec le monde qui s'en sépare; un peuple engraissé dans la paisible satisfaction des intérêts matériels, qui s'inquiète et s'agite au contact des intérêts de l'âme; le sarment qui ne portait pas de fruit, émondé par la main du céleste Vigneron; les enfants de Dieu privés brusquement des ressources dont ils jouissaient et heureux de leur nouveau régime, s'écriant à l'exemple de Salomon : « Nourris-moi du pain de mon ordinaire, de peur qu'étant rassasié, je ne te renie, et que je ne dise : « Qui est l'Éternel ? »

Chaque souffrance de l'Église libre renferme une leçon : chaque tentation qu'elle rencontre, chaque objection qu'on lui oppose renferme une leçon aussi. La suivre pas à pas dans ses luttes, dans ses hésitations, dans ses progrès, c'est aller à une sainte école que Dieu a ouverte afin de nous instruire et de nous préparer. La première partie de mon travail

laisse à la question sa forme locale, ce qui ne lui ôte rien de son universalité.

La seconde partie ne se contente plus de rapporter ce que l'Église libre vaudoise a accompli, et de demander le sens intime de ses démarches aux rapprochements que fournissent les annales du christianisme; elle essaye de poser les bases fondamentales de l'organisation ecclésiastique. Les travaux du Synode constituant de Lausanne l'appellent sur le terrain des doctrines; elle y descend, et, comme les doctrines ne sont ni vaudoises, ni françaises, ni allemandes; comme elles appartiennent à l'Église entière, le caractère généralisateur du livre s'y révèle clairement.

Il se révèle surtout dans la troisième partie; celle-là n'intéresse que l'avenir, et autant elle est étroitement liée à l'examen de la question théorique, autant elle est étrangère, quant à présent, à l'exposition pratique de la fondation et du développement de l'Église libre vaudoise.

Mais enfin, quelle est cette question théorique, cette question essentielle, où se trouve l'unité du livre, et que je traite également, soit que je mentionne en simple narrateur les mouvements des deux dernières années, soit que je remonte aux mouvements antérieurs dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nous, soit que j'analyse les principaux articles de la constitution votée par le Synode de l'Église libre, soit que je consulte la Bible et l'histoire sur la soumission aux puissances établies et sur l'emploi de la force matérielle mise au service de la religion?

Cette question, je la formule ainsi : « Serons-nous païens, ou serons-nous chrétiens? » — Le paganisme est la foi territoriale ; le christianisme est la foi personnelle. Le paganisme compromet la souveraineté de Dieu sur le domaine spirituel, et, par compensation, il compromet l'autorité de César sur le domaine temporel; le christianisme sauvegarde aussi complètement les droits de Dieu que ceux de César. Le paga-

nisme subordonne alternativement la loi civile à la loi religieuse, et la loi religieuse à la loi civile; il confond les citoyens et les croyants, l'Église et le monde; il établit une alliance offensive et défensive entre l'État et l'Église nationale; il tire l'épée en faveur des croyances, et autorise les croyances opprimées à tirer, elles aussi, l'épée contre leurs persécuteurs. Le christianisme distingue entre la loi religieuse et la loi civile, entre les croyants et les citoyens, entre l'Église et le monde; il établit l'incompétence réciproque de l'État et des Églises (même des Églises que l'État salarie); il repousse également l'appui, et de l'épée du souverain, et de l'épée des révoltés; il n'emploie que les armes de Dieu : la Parole, la foi, la prière, le martyre.

Pourquoi le seizième siècle, si magnifique à son début, a-t-il été si subitement frappé de stérilité et d'impuissance? Parce qu'il n'a fait qu'à demi l'effort immense qu'il fallait faire pour échapper aux traditions du paganisme catholique, à la religion collective, à la répression violente des dissidences, au protectorat armé des princes. En cela comme en bien des choses, le protestantisme est resté catholique; et c'est là sa faiblesse. Loin de mériter le reproche d'exagération, la réforme a mérité celui de timidité, d'hésitation et d'inconséquence; elle n'a pas osé aller jusqu'au bout de son principe, et ce qu'elle a conservé de papisme a trop souvent annulé depuis trois cents ans ce qu'elle avait en elle d'évangélique; il lui reste, non à se modérer ou à se renier, mais au contraire à se compléter. Quand elle sera entièrement elle-même, elle aura toute sa force. Là sera l'œuvre du temps où nous vivons; évidemment il a une mission essentielle : reprendre la lutte un moment suspendue, remettre en présence les deux vieux antagonistes, le paganisme et le christianisme. Les réformateurs n'ont pas épuisé le sens de leur doctrine fondamentale, la justification par la foi; ils n'y ont pas vu, ils n'ont pas osé y voir une révolution radicale, la plus étonnante révolution dont le monde ait été témoin, l'avènement de l'individu. Ils n'ont pas osé s'élever

jusqu'à la notion du royaume purement spirituel ; ou, s'ils s'y sont élevés, ils ont pris le parti de reléguer au ciel cette spiritualité incommode.

Étrange système, dont on use et abuse encore aujourd'hui ! Je lisais il y a quelque temps la correspondance d'un savant et pieux pasteur anglican, le révérend Elliot, avec un des chefs éminents de l'Église libre d'Écosse, le docteur Candlish. M. Elliot, qui cherche à rassurer sa conscience chrétienne au sujet des infidélités de l'anglicanisme et du rôle immense qu'il réserve à l'État, se réfugie dans l'Église invisible. Grâce à l'Église invisible, on peut se soustraire à l'accomplissement de tous les ordres de Jésus-Christ. Si Jésus est roi, c'est de l'Église invisible ! Si Jésus est la tête d'un corps, ce corps est l'Église invisible ! Si Jésus a des droits, c'est au sein de l'Église invisible ! Si Jésus défend de tirer l'épée, c'est... Ici, la ressource échappe. N'importe, on ne s'inquiète pas pour si peu. L'Église invisible répond à tout ; et quant à l'Église visible, loin d'imaginer qu'elle doive se rapprocher autant que possible de l'idéal qu'elle ne réalisera jamais parfaitement, on lui attribue un caractère diamétralement opposé ; non seulement Christ n'y règne pas, mais l'État et les patrons sont aptes à remplir sa place vide ; non seulement l'Église visible peut être gouvernée par les puissances de la terre, mais elle doit être protégée par elles, protégée contre les persécutions, protégée contre les attaques du dehors ; non-seulement elle renonce à être une société de croyants, mais elle renonce à être une société de professants ; où l'Évangile dit : « Vous serez persécutés, » elle lit : « L'Église visible sera garantie ; » où l'Évangile dit : « Vous serez traînés devant les gouverneurs et devant les rois, » elle lit : « L'Église visible sera gardée par les gouverneurs et par les rois ; » où l'Évangile dit : « Remets ton épée en son lieu. Les armes de votre guerre ne sont pas charnelles, » elle lit : « L'Église visible tirera l'épée du fourreau, et appellera les armes charnelles à son aide. »

Et c'est ainsi que les meilleures esprits, les cœurs les plus

sincères, dominés par d'antiques traditions, parviennent à se soustraire aux déclarations de la Bible ! De telles infidélités se payent cher. La vérité pouvait faire au seizième siècle des conquêtes aussi étendues qu'au temps des Apôtres. Ses premiers combats avaient été spirituels, et ils avaient été heureux ; un pauvre moine mis au banc de l'empire avait converti une partie de l'Allemagne ; de pauvres ouvriers qui montaient en chantant des psaumes sur les bûchers de François Ier et de Henri II, avaient converti une partie de la France ; les progrès étaient rapides, ils se proportionnaient aux souffrances. Vient la révolte, vient le protectorat armé des princes, vient la confusion du domaine de César et de celui de Dieu, et l'invasion évangélique s'arrête brusquement.

Nous ne saurions trop veiller sur nous, afin d'éviter l'écueil contre lequel la réforme est venue se briser. L'idée chrétienne a gagné du terrain ; elle s'est fait sa place dans les esprits et dans les faits. Des philosophes l'ont accueillie et, chrétiens en cela sans le savoir, ils ont opposé à l'action ecclésiastique de l'État une solennelle résusation ; les législations se sont modifiées dans le même sens, et ce n'est pas au moment où la chambre des députés de France incline vers la liberté des cultes et où la chambre des communes d'Angleterre voit un israëlite prêt à s'asseoir sur ses bancs ; ce n'est pas dans un moment pareil qu'on peut désespérer de la cause que l'Église libre vaudoise a prise en main. La spécialité de l'absolue spiritualité de la société religieuse, la souveraineté de Christ sur l'Église, et la soumission aux puissances civiles dans les choses de leur ressort ; voilà ce qu'il s'agit de soutenir et ce que nous ne soutiendrons jamais convenablement, tant que nous ne l'aurons pas parfaitement compris.

Les convictions sont encore mal formées ; nos frères d'Écosse eux-mêmes se défient encore de la vérité à laquelle ils ont tant sacrifié ; ils parlent encore quelquefois *de l'État chrétien*, *des rois nourriciers de l'Église*, et semblent se

tourner en soupirant vers la société idéale, où le magistrat salarie le culte évangélique et défend la vérité.

Ce sont des restes de paganisme dont ils ont peine à se débarrasser; cependant la fidélité de la conduite ne saurait manquer de produire chez eux la pureté de la doctrine ; le principe de l'indépendance du spirituel tient au cœur de la révélation évangélique, et ceux qui l'ont pratiqué finiront par l'aimer. Cela arrive déjà. Tous les chrétiens ne tarderont pas à reconnaître qu'on ne scinde pas impunément le christianisme, et que la voûte entière s'écroule quand on détache la moindre pierre. Je ne veux pas refaire le livre dans la préface et montrer ici la solidarité qui unit à l'indépendance du spirituel les dogmes fondamentaux de la révélation divine, la solidarité qui unit entre elles les diverses faces et les diverses conséquences de l'indépendance du spirituel ; la vérité est une ; l'Évangile est un ; il faut tout prendre ou tout laisser ; ayons patience ; aucun de ceux qui aiment le Seigneur ne nous fera défaut.

Quant aux ennemis du Seigneur, leur clairvoyance les réunira autour du vieux drapeau païen. Ils ont pu s'en écarter un peu pendant la sécurité de leur triomphe ; au premier péril sérieux, ils courront s'y rallier. Ils ont pu proclamer imprudemment la liberté et l'égalité des cultes ; ils trouveront bien moyen de redemander aux plans d'instruction publique, à l'organisation socialiste et aux expéditions politico-religieuses, le rétablissement de leur despotisme compromis.

Les théories de l'antiquité sont restées populaires ; rajeunies par Fénélon, par Jean-Jacques Rousseau, par les anarchistes républicains de 1793 et par les organisateurs monarchiques de 1804, elles ont passé de l'Empire à la Restauration et de la Restauration au gouvernement fondé en 1830, sans rien perdre de leur influence. C'est toujours au fond le grossier adage : *une foi, une loi* ; c'est toujours la prétention de donner aux consciences *une physionomie nationale* ; c'est toujours l'idéal d'une société dont les

membres auraient été jetés au même moule, où l'individualisme aurait été banni des caractères, des éducations, des croyances ; c'est toujours l'opinion qu'exprimait Robespierre quand il écrivait : « Ne voyez-vous pas qu'en livrant les citoyens à l'individualité des cultes, vous élevez le signal de la discorde dans chaque ville et dans chaque village ? Les uns voudront un culte, les autres voudront s'en passer, et tous deviendront les uns pour les autres des objets de haine et de mépris. »

Nos modernes incrédules ne le cèdent pas à Robespierre en dédain pour les diverses religions ; aussi l'égalent-ils en enthousiasme pour la religion dite *nationale*, pour la religion du peuple. Ne faut-il pas que le peuple ait une religion ? N'importe-t-il pas qu'il en ait une seule ? N'importe-t-il pas que l'État ait la main sur cette religion unique, afin de la façonner à sa guise, de la modérer, de traiter avec ses chefs, d'en faire enfin un moyen de gouvernement, *instrumentum regni?* N'est-il pas juste enfin qu'on paye les complaisances du culte ainsi adopté, en lui donnant de la prééminence au dedans et des secours matériels au dehors ?

Les religions d'État ont en leur faveur les tendances naturelles du cœur humain. Il aspire à la fausse unité avec autant d'ardeur qu'il en met à combattre la véritable. Le texte des constitutions, l'intérêt politique, les expériences douloureuses du passé condamnent en vain le prosélytisme armé de l'État ; il y revient incessamment. Ces affaires religieuses, où l'État n'entre jamais sans les gâter et sans se compromettre lui-même, où il laisse toujours une partie de sa liberté, de son influence et de sa considération, sont celles dont il aime le mieux à s'occuper. Nous l'avons vu en France : la révolution de juillet semblait être un avertissement assez sévère et assez clair ; son premier soin avait été d'effacer la religion d'État de la Charte ; eh bien, quinze ans après la révolution de juillet, nous avons entendu proclamer la théorie de la religion d'État ; le gouvernement a déclaré qu'au dehors, le catholicisme c'était la France ! et sa conduite

a été d'accord avec ces discours; à Constantinople, dans le Liban, en Perse, au Mexique, en Chine, dans le monde entier, nous nous sommes posés comme nation exclusivement catholique; nous avons consacré notre marine militaire à l'installation et à la protection des missionnaires catholiques de l'Océanie; nous leur avons ouvert à coups de canon l'entrée de Taïti; nous les avons promenés d'archipel en archipel; nos capitaines de vaisseau ont si bien appris le style dévot, leurs rapports respirent un tel parfum de sainteté, qu'ils sont devenus dignes de figurer dans le journal de la Propagande; enfin il n'a pas fallu moins que le massacre présidé par un de nos évêques sur les côtes de la Cochinchine, pour soulever quelques doutes dans un petit nombre d'esprits au sujet de la convenance ou de la légitimité des missions armées de la France.

Ce n'est pas au moyen de répugnances instinctives et de craintes vagues que l'on triomphera de l'adversaire formidable que je viens de signaler; il y faut de vigoureuses convictions; il y faut surtout un principe simple, bien défini, facile à saisir, et qui se fasse suivre de tous les chrétiens, au milieu de la lutte décisive à laquelle ils vont être appelés. Je vois la théorie païenne se formuler avec une audace avec un succès dont nos sociétés imprévoyantes ne se rendent pas assez compte, et enrôler contre l'individualisme évangélique la foule des socialistes conscients ou inconscients. Je vois d'autre part le réveil de la foi amener le recrutement progressif des soldats de Christ; mais ils cherchent encore leur drapeau; ils hésitent, ils se divisent.

Quelle est la doctrine distinctive que l'Ennemi n'adopta jamais, que l'Ennemi ne saurait adopter? L'Ennemi parle au besoin de Christ, de son sacrifice, du salut par son sang; l'Ennemi professe au besoin nos dogmes et notre morale. Il n'y a qu'un seul dogme qu'il lui soit impossible de nous dérober. Le paganisme antique et moderne a horreur de la foi individuelle, de l'indépendance du spirituel. Là est donc le signe de ralliement que nous avons besoin de connaître

avant que le signal de la rencontre soit donné, rencontre terrible qui fera l'éternel honneur du dix-neuvième siècle, rencontre qui lui assurera une place à côté des siècles illustres de l'histoire ecclésiastique ; à côté du seizième, dont il aura complété l'œuvre ; à côté du premier, vers lequel il aura ramené l'Église.

On sait à présent quel est le sujet de mon livre et la doctrine essentielle que j'ai recueillie au milieu des troubles récents du canton de Vaud. Dans la souveraineté de Christ, c'est-à-dire dans la religion personnelle, dans l'Église autonome et distincte du monde, dans l'Église décidée à ne réclamer ni accepter l'appui des armes charnelles, je contemple le principe chrétien par excellence : celui vers lequel convergent les grandes vérités chrétiennes, celui en dehors duquel elles sont indirectement niées, profondément compromises et menacées de périr.

Admettez à un degré quelconque la foi collective et territoriale, et vous verrez reparaître peu à peu, ou le paganisme philosophique de Platon, ou le paganisme impérial de Théodose, ou le paganisme catholique du moyen âge, ou le paganisme protestant des États officiellement réformés, ou le paganisme sentimental de Rousseau et de la Révolution, ou le paganisme administratif de l'Empire, ou le paganisme socialiste, le plus redoutable de tous, qui se prépare autour de nous, au profit duquel nous travaillons sans nous en douter, et qui aspire à s'installer un jour triomphant sur les ruines des consciences et des familles, sur les ruines du christianisme.

Je n'ignore pas que les principes, bons et mauvais, sont loin de produire immédiatement les résultats dont le germe est en eux. L'inconséquence humaine a de prodigieuses ressources. Elle stérilise, pour un temps du moins, beaucoup de vérités et beaucoup d'erreurs. Voici un homme qui croit au salut par le sang de Christ ; et cependant il a des heures de doute, de trouble ; et cependant il travaille parfois à compléter le rachat de son âme ; et cependant il ne cherche

pas constamment à servir celui qui l'a tant aimé! Voici un homme qui croit aux fables du catholicisme; et cependant il reporte vers le Seigneur les prières offertes à ses idoles; et cependant les milliers d'indulgences plénières qu'il a amassées ne parviennent pas à le rassurer; et cependant l'absolution du prêtre ne donne pas la paix à son âme; et cependant la lumière éclatante de l'Évangile lui apparaît derrière les décrets dédaignés des papes et des conciles infaillibles! Voici un socialiste qui croit à l'excellence de notre nature, qui prétend sanctifier nos passions et rêve un paradis sur la terre; et cependant la conscience parle en lui plus haut que la théorie; le péché, le hideux péché, se manifeste à ses regards; la vie à venir attire invinciblement son attention! Voici un esprit fort qui ne croit à rien; et cependant il croit malgré qu'il en ait; il respecte les convictions sérieuses, il les envie presque, il agit souvent comme s'il les admettait!

Bienheureuses inconséquences, dont je n'aurai garde de limiter l'action, et qui permettent d'espérer que l'œil du Seigneur discerne au fond des âmes plus de foi véritable qu'il n'en apparaît à nos yeux faibles et bornés! Concluronsnous que les principes soient indifférents? A Dieu ne plaise! La logique, un moment en défaut, ne renonce pas complètement à ses droits. Le mauvais arbre peut être quelque temps infécond; mais, quand il portera des fruits, ces fruits seront mauvais. « Cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des chardons? » Le principe païen portera toujours des fruits païens. Ne tentons pas Dieu. Ne cherchons pas à faire le bien en rendant hommage au mal. En poursuivant les effets, sachons vouloir le principe; en défendant le christianisme, attachons-nous sciemment, résolument au principe chrétien.

Parmi ses conséquences, il en est une que je demande la permission de mettre dès à présent en lumière. Elle a une

telle importance absolue, et aussi une telle importance relative ; elle est si impérieusement réclamée par la situation actuelle des chrétiens évangéliques, divisés, dispersés aux quatre vents des cieux, quelquefois opposés les uns aux autres, que je ne peux pas écrire cette courte préface sans en dire un mot.

Le mouvement qui fait naître les Églises libres servira la cause de l'unité protestante.

Qu'on ne se hâte pas de crier au paradoxe. Les faits prouvent déjà, qu'après avoir paru diviser, les Églises libres amèneront des rapprochements qui auraient été impraticables sans elles. Ce qui se passe et ce qui se prépare en Écosse, où les Églises anciennement séparées s'unissent et où une fusion plus complète semble prochaine, ne laisse aucun doute sur ce point.

Mais nous avons ici mieux que des faits : nous avons une nécessité logique qui se révèle aux esprits sérieux. Laissons les espérances ; arrivons au fond des choses. Les Églises que l'État gouverne ont la prétention de maintenir l'unité ; la vérité est qu'elles la brisent, qu'elles ne maintiennent que le morcellement. Elles établissent au sein de l'Église autant de compartiments distincts qu'il y a de nationalités différentes ; elles élèvent des murs de séparation ; elles transportent au royaume spirituel de Jésus-Christ les frontières politiques des royaumes terrestres. Or, ceux qu'on isole ainsi matériellement, finissent par s'isoler spirituellement ; les Églises qui n'étaient d'abord qu'étrangères, risquent de devenir indifférentes ou hostiles. Rien ne parque les Églises au sein de l'Église comme leur subordination au pouvoir civil ; rien n'est propre à réaliser l'unité, la noble et sainte unité, l'unité volontaire, l'unité chrétienne, l'unité qui n'est pas celle du catholicisme ou du conformisme, l'unité du siècle apostolique, comme les Eglises libres, universelles dans leur constitution et soumises à la seule autorité du chef de l'Église, Jésus-Christ. Là, point de nationalisme sectaire, point d'exclusion si ce n'est celle de l'hérésie, point de séparation si ce

n'est celle que l'Écriture prescrit elle-même : la séparation éternelle et nécessaire entre le oui et le non, entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et l'erreur.

J'ai envie de compléter ma pensée, en ajoutant que la vérité, c'est l'inspiration plénière de la Bible; que, le jour où l'abolition des formulaires humains viendra s'ajouter à l'abolition des Églises d'État, ce jour-là nous toucherons à l'unité du siècle apostolique, parce que nous nous serons replacés dans les deux grandes conditions du siècle apostolique, lequel ne connaissait d'autre Église que les Églises libres et d'autre confession de foi que l'Écriture divinement inspirée. Ce jour-là, nous aurons détruit les deux grandes causes de division : la Césaréopapie qui crée autant d'Églises qu'il y a de nations, et la Tradition qui substitue ses expositions consacrées à la sainte et solide unité biblique.

Le second progrès suivra de près le premier, j'en ai la conviction. Quand les chrétiens croiront véritablement à la théopneustie, ils reconnaîtront en elle la plus claire, la plus sûre des confessions de foi, la seule qui ne puisse pas scinder l'Eglise, la seule qui ne puisse pas la tromper, la seule qu'aucun catholique, qu'aucun rationaliste d'aucune nuance ne puisse signer. Ils s'étonneront alors d'avoir si longtemps adhéré aux étroites formules que l'esprit de système va chercher dans la Bible, formules qui sont toujours fausses parce qu'elles sont toujours mutilées ; ils s'étonneront d'avoir été si ingénieux à se désunir, d'avoir négligé le vaste rempart que l'Ecriture inspirée, suffisante et souveraine, leur offrait contre l'erreur, au lieu d'élever les tristes murailles des formulaires historiques, murailles dont ils se sont environnés, murailles qui se sont transformées en prisons, murailles qui les séparent de leurs frères autant qu'elles les défendent contre l'ennemi.

Ce n'est pas le lieu de développer une conviction déjà ancienne dans mon esprit, de répondre aux objections que je connais toutes, et de montrer dans la négation plus ou moins complète de l'inspiration des Écritures la source

unique des hérésies, qu'il est aussi facile d'atteindre à la fois dans leur principe commun, que de combattre successivement dans leurs conséquences diverses. J'abandonne ce sujet, il me conduirait trop loin, et, d'ailleurs, ne se rattache qu'indirectement à celui que j'ai à traiter. Des deux progrès qui doivent nous conduire à l'unité, telle au moins qu'il est permis de la réaliser ici-bas, un seul est fait par les Eglises libres ; elles brisent les chaînes qui, en assujettissant les Eglises aux souverains temporels, les retenaient écartées les unes aux autres. Ceci est déjà immense, et m'autorise à jeter un coup d'œil sur l'intérêt si grave et si méconnu de l'unité évangélique.

Qui le croirait ? l'unité elle-même a ses adversaires ; elle n'échappe pas à la destinée qui attend tout ce qui est bon. Des objections, des objections nombreuses, plausibles, s'élèvent contre elle.

Et, d'abord, selon l'usage du temps où nous vivons, on part du fait pour construire la théorie. Le fractionnement existe ; donc il est excellent ! Si l'uniformité romaine existait parmi nous, on en démontrerait aussi bien la légitimité. Passons à des arguments moins misérables, quoique encore empreints d'empirisme.

L'unité absolue n'est pas de ce monde ; donc, il ne faut pas y aspirer ! — La perfection absolue aussi, n'est pas de ce monde ; l'absolue sainteté aussi, n'est pas de ce monde ; et que penserions-nous des chrétiens qui ne dirigeraient pas leurs efforts vers la perfection et la sainteté ! qui raisonneraient ainsi : « Ne pouvant être parfaits ici-bas, nous nous résignerons à ne plus poursuivre un but que nous ne devons jamais atteindre ; chacun de nous représentera les vertus et les vices auxquels il se sent particulièrement disposé ! » Un tel langage ne s'éloignerait pas beaucoup de celui qu'on prête aux diverses Églises, quand on leur fait dire : « Nous représentons chacune un des côtés de la vie chrétienne ; nous nous partageons les tendances, les points de vue, les vérités; aucune de nous n'a l'audace d'aspirer à la vérité complète ;

par conséquent, nous repoussons toutes, comme une dangereuse chimère, l'idée de l'unité. » Ah ! quand on prend si bien son parti de l'imperfection et de la division, on est sûr de s'enfoncer chaque jour plus dans l'erreur et dans l'éparpillement. Tendre au bien absolu, c'est la condition sans laquelle on tend inévitablement au mal absolu ; glorifier l'à-peu-près, s'y complaire et s'y établir, c'est être sûr de descendre beaucoup plus bas. Lorsqu'on veut frapper au but, il importe de viser au-dessus. Marchons à la perfection, nous resterons toujours assez imparfaits ; marchons à la sainteté, nous resterons toujours assez pécheurs ; efforçons-nous de ressembler au divin modèle qui nous est offert, nous en resterons toujours assez loin. Ceux qui renoncent définitivement à l'unité, ne peuvent manquer de parvenir au beau idéal du fractionnement. Charles-Quint, au monastère de Saint-Just, ne réussit point à faire marcher ses horloges d'accord; mais s'il avait pris son parti de leur désaccord, s'il n'avait pas recherché la parfaite similitude de leur marche, s'il avait posé en fait que l'une était lente et l'autre rapide, qu'une troisième était irrégulière, que c'était leur nature et qu'on n'y pouvait rien, la distance qui le séparait du succès complet de ses travaux d'horlogerie se serait incessamment accrue au lieu de diminuer incessamment. Sans doute, la distance qui nous sépare de l'unité parfaite ne saurait entièrement disparaître ; il faut cependant qu'elle diminue, sous peine de décroître. Placés au milieu des vagues qui nous emportent loin du centre commun de l'unité, de Christ et de sa Parole, nous avons besoin de ramer vigoureusement afin de ne pas être entraînés ; à l'instant où nous perdrions courage, où nous renoncerions à avancer, nous reculerions avec une rapidité effrayante.

— A la bonne heure! Tendons à l'unité, pourvu qu'il s'agisse de l'unité intérieure, et non de cette unité grossière, extérieure et matérielle, qui n'intéresse en rien le salut des âmes et la glorification du nom de Dieu ! — En vérité, le mysticisme est bien subtil : heureux ceux qui s'en préservent !

Chaque fois que nous voulons nous débarrasser d'un devoir difficile, d'une règle gênante, nous faisons appel aux sentiments intimes. Nous méprisons la matière; les faits extérsrieu nous inspirent un indicible dédain. Que parlez-vous d'unité extérieure? l'union des âmes suffit. Que parlez-vous d'obéissance extérieure? l'amour du cœur suffit. Que parlez-vous de Révélation écrite et extérieure? Le langage du Saint-Esprit au dedans de nous suffit. Prenons-y garde; ceci mène loin. Le Seigneur a ordonné l'unité, il a fait de magnifiques promesses à l'unité, et n'a pas ajouté qu'elle se manifesterait par la désunion. Je gémis et je rougis, en voyant la même ville renfermer trois ou quatre Églises orthodoxes différentes, qui reçoivent des congrégations distinctes, décidées à s'aimer beaucoup et à prier le moins possible ensemble, animées de sentiments fraternels et en réservant l'expression pour les grandes solennités, pour certains jours de communion générale, pour certaines œuvres entreprises en commun, pour les estrades de l'alliance évangélique. Il y a là de l'unité, j'en conviens, et beaucoup plus que dans l'Église romaine; mais l'Église apostolique, qui joignait l'unité extérieure à l'unité intérieure, ne s'en trouvait pas plus mal.

— Souffrez au moins que l'on diffère quant à l'organisation et aux détails secondaires! — Je souffre tout; je ne prétends rien contraindre. J'aime infiniment mieux une Église séparée, que des âmes réunies malgré elles et conservant en elles-mêmes une protestation qu'elles n'osent faire éclater. Ceci bien établi, je persiste à croire que nous approcherions beaucoup plus de l'unité, de l'unité libre, volontaire, consciencieuse, si nous concevions son importance, et si nous nous rendions compte de sa vraie nature et des privilèges qui y sont attachés. Nous en faisons à peine un devoir; il est tout simple que les moindres préférences de notre esprit aient le pas sur elle. On cite les organisations, les détails secondaires; et c'est précisément là que se révèle le plus naïvement notre scandaleux oubli de l'unité. Plus les diffé-

rences qui nous séparent sont médiocres, plus il est triste de voir que nous les préférons à l'ineffable douceur de nous unir habituellement à tous ceux qui aiment le même Sauveur, qui reçoivent la même Bible comme révélation infaillible et souveraine du même Dieu. L'Église apostolique, elle aussi, avait une grande liberté d'allure dans les questions secondaires, il est probable que les troupeaux qui la composaient étaient loin d'avoir reçu une organisation absolument identique ; toutefois, l'unité était réelle, et le premier siècle n'a pas vu plusieurs Églises opposer constitution à constitution, clergé à clergé, pratique à pratique, et jusqu'à un certain point doctrine à doctrine.

— Les dissemblances n'étaient pas alors tranchées ; elles se sont fortifiées depuis ! chaque Église évangélique s'est assimilée à une direction, à une nuance particulière ! historiquement et doctrinalement, elles sont devenues autant d'individualités distinctes ! Voudriez-vous que l'une d'elles affectât le monopole de la vérité ; qu'une des Églises actuellement existantes prétendît être *l'Église !* n'est-ce pas là précisément l'esprit sectaire ? — Oui, ce serait l'esprit sectaire, si une des Églises existantes, connaissant ses imperfections, se contentant de représenter un des côtés, une des tendances du christianisme, affichait en même temps l'insolente prétention d'anathématiser ce qui n'est pas elle ; oui, tant que nous nous résignerons à n'être que les chrétiens de telle école, de telle langue, de telle race, de telle confession de foi, de telle tradition, il nous sera interdit de parler de *l'Église*, et, ambitieux ou modestes, humbles ou hautains vis-à-vis des autres, nous n'en serons pas moins à l'état de *sectes* ; seulement n'oublions pas qu'il y a, grâce à Dieu, un autre point de vue que celui auquel nous nous condamnons. Outre les vérités, il y a la vérité ; outre les Églises, il y a l'Église. L'Église qui regarderait moins à ce qu'elle est qu'à ce qu'elle doit être, à ses précédents historiques qu'à la loi absolue et générale ; l'Église qui travaillerait sans cesse à réformer en elle ce qui n'est pas complètement bon, qui

chercherait à se rapprocher du modèle unique que nous présente la Bible, une Église semblable aurait le droit de relever l'idée de l'unité et d'appeler à elle tous les croyants. Quelle est cette étrange théorie qui nous défend d'aspirer au monopole de la vérité ? On ne croit à la vérité, qu'à condition de s'en attribuer le monopole. Il n'y a plus de vérité pour nous, si nous en admettons plusieurs : une vérité allemande, une vérité anglaise, une vérité française, une vérité luthérienne, une vérité calviniste, une vérité anglicane, une vérité baptiste, une vérité wesleyenne. Toute foi vraie, est exclusive. L'indifférence qui prend son parti des diversités sans aspirer ardemment à les réduire au profit de la vérité unique, est un état maladif, suite naturelle des tristes temps que nous avons traversés. Je conçois la maladie et je l'explique ; je refuse de lui donner le nom de santé.

— Que les diversités soient plus ou moins normales, plus ou moins respectables, qu'on doive plus ou moins s'en affliger une chose reste certaine, c'est qu'elles existent, comment en viendrez-vous à bout ? On ne fonde rien de solide sur des compromis ! — J'en suis si convaincu, que, s'il dépendait de moi de supprimer demain toutes les églises particulières et de les fondre en une seule église évangélique, je refuserais de le faire. Réunir les corps, sans unir les âmes ; obtenir une concorde superficielle, sans avoir supprimé les dissentiments intérieurs, c'est agir à la façon de Rome ; c'est tourner le dos à l'unité et marcher à l'uniformité. Arrière les accomodements hypocrites ! arrière les formules habiles, qui mutilant les dogmes pour les faire accepter, donnent à chaque secte une fraction de vérité pour la satisfaire ; comme si les vérités fractionnées demeuraient vraies ! Je ne veux de compromis d'aucun genre. Je veux que le devoir de l'unité soit replacé devant les consciences chrétiennes ; je veux que l'idéal de l'unité se substitue à l'idéal du fractionnement, que l'on caresse, que l'on encense, que l'on adore, et auquel par conséquent on se rattache toujours plus.

Quand le dogme de l'unité aura repris son rang, le fait du progrès vers l'unité ne sera pas loin. Grâce au secours de notre Dieu, nous rentrerons dans la bonne voie; nous avancerons vers le but: nous abandonnerons beaucoup de diversités qui nous paraissent aujourd'hui nécessaires; nous nous rapprocherons les uns des autres, et cela, sans dissimulation et sans compromis.

Ai-je besoin d'ajouter : sans violence, sans contrainte matérielle ou morale? J'ai horreur de l'unité tyrannique et mensongère de Rome. J'ai horreur du conformisme étroit et ridicule de certaines églises d'Etat, qui condamnent la dissidence à l'égal d'un crime, et qui prennent, non une doctrine, mais un budget, pour le sanctuaire en dehors duquel il n'est pas permis d'adorer.

Je ne réclame que la restauration d'un principe trop longtemps méconnu par les uns et compromis par les autres, d'un principe qui succombe également sous les fautes de ceux qui le nient, et sous les iniquités de ceux qui l'invoquent, d'un principe tantôt oublié et tantôt défiguré, qu'on s'étonne de retrouver si beau, si simple, si grand dans la pratique des premiers chrétiens et dans les enseignements du Sauveur. J'ai foi à la puissance de ce principe. Que nos bouches le proclament de nouveau; que nos cœurs le reçoivent; il fera son chemin. Pour atteindre l'unité autant qu'elle peut être atteinte ici-bas, il ne nous manque que de la vouloir et de l'aimer.

L'Alliance évangélique vient de prendre en mains la cause de l'unité. Je sais me réjouir de ce qu'elle a accompli; je comprends l'immense effet produit par l'assemblée de Londres; je bénis le Seigneur d'avoir permis à ses enfants, malgré leurs péchés, de manifester l'unité réelle que recouvrent leurs tristes divergences. Cependant, j'ai un grave reproche à adresser à l'Alliance évangélique. Elle n'a pas osé montrer, fût-ce dans le lointain et comme idéal, l'unité extérieure et complète. Elle a sanctionné les diversités, (j'entends les diversités qui vont jusqu'à constituer des Eglises

distinctes). Elle les a considérées, moins comme un mal inévitable qu'on devait travailler à restreindre, que comme un bien dont il fallait savoir se féliciter. Elle n'a pas agi au nom d'un principe absolu, puissant parce qu'il est absolu. Elle a reconnu à la fois l'excellence de l'unité et l'excellence de la division. Elle a institué un utile moyen de rapprochement; elle n'a pas entamé la vraie question.

Les Eglises libres y sont entrées, elles. L'Eglise libre vaudoise, en particulier, a senti dès le premier jour que la doctrine de la catholicité protestante lui était confiée. Non contente de tendre la main à toutes les Eglises évangéliques, elle s'est déclarée prête à entrer avec elles dans *des relations plus étroites*.

Il y a loin de tà à la théorie de l'Alliance évangélique, qui consacre les individualités d'Èglises, et n'indique aucune prétention ultérieure, aucune aspiration plus élevée.

Sans doute, c'est prudence. On a craint d'effrayer, en avouant d'autres espérances. Je m'en suis convaincu, en lisant les lettres de M. le pasteur Bonnet sur l'alliance évangélique, recueil édifiant s'il en fût, auquel il a donné ce titre: *L'Unité de l'Esprit par le lien de la paix*. Je signerais ce qui y est dit de l'unité; je signerais également les réserves qui y sont faites en faveur de la liberté, de la diversité; à une condition..., à condition que les diversités ne soient pas des Églises.

C'est, à mon avis, l'erreur fondamentale de l'alliance évangélique, erreur que M. Bonnet a transportée dans son excellent travail. Il repousse la contrainte, et il a raison; il repousse les compromis, et il a raison; il veut que les chrétiens qui se sentent pressés de se constituer en Église spéciale puissent le faire sans cesser d'être en communion fraternelle avec les autres chrétiens, et il a raison; il réclame les droits de la conscience individuelle, et il a raison; il rappelle qu'il y a, qu'il y aura toujours des nuances dans les manières de penser et de sentir, que ces différences doivent

être respectées, que les supprimer, c'est attenter à la spontanéité, à la vérité de la foi, et il a raison.

Mais, quand il semble admettre que l'existence des Eglises particulières, pour être préférable à l'uniformité forcée et mensongère du papisme, est un fait excellent, utile, conforme à la volonté de Dieu ; qu'il serait fâcheux de poursuivre une autre unité que celle que l'alliance évangélique se propose de réaliser; oh! alors, j'aime à penser que le noble entraînement des réunions de Londres, les souvenirs de l'amour chrétien qui y a constamment régné, le besoin de rendre grâce et de louer après avoir assisté à un des glorieux événements de l'histoire ecclésiastique, ont entraîné M. Bonnet au delà de sa propre opinion, et que nous sommes plus d'accord que nous ne le paraissons peut-être. Pourquoi faut-il que les âmes les plus pieuses, les plus fermes fléchissent parfois sous le poids des circonstances. cèdent à la tentation de faire un peu de politique, un peu d'habileté, et reculent devant la sainte audace des premiers chrétiens?

Les premiers chrétiens n'auraient pas inventé cette formule séduisante : *La variété dans l'unité*, qui n'est qu'une concession à nos péchés favoris. Il fallait un siècle blasé comme le nôtre, pour forger un tel paradoxe et pour l'ériger en axiome. Les temps plus naïfs ne l'auraient pas trouvé. On avait la simplicité jadis d'appeler *divisions* les organisations ecclésiastiques distinctes, et d'en soupirer profondément.

Les apôtres n'avaient pas deviné que la vérité chrétienne s'exprimât par la *variété dans l'unité;* ou du moins, ils renfermaient les diversités normales dans un cercle qui laissait intacte l'unité ecclésiastique. Sera-t-il défendu de considérer l'Église apostolique comme un peu plus parfaite que notre fractionnement actuel ? Sera-t-il défendu de désirer qu'une conviction commune, l'intention sincère d'obéir au Seigneur et de le servir ensemble, renversent le plus grand nombre possible des parois qui séparent les hommes dont la

foi est au fond la même? Sera-t-il défendu d'aspirer au moment où l'énumération des Églises orthodoxes sera moins longue, où la variété dans l'unité redeviendra une formule vraie et sainte, en reprenant le sens qu'elle avait au temps des apôtres?

Alors sans doute il y avait des diversités; on en remarquait même parmi les apôtres. Les uns étaient plus ardents, les autres plus prudents; les uns insistaient sur tel côté de la vérité, les autres sur tel côté différent; les uns étaient sortis du paganisme, les autres conservaient la trace ineffaçable de leur origine juive. Il y avait des Églises de Jérusalem et des Églises de Rome; il y avait des Jacques et des Paul. Cependant tous, ardents et prudents, juifs et prosélytes, prédicateurs des œuvres et prédicateurs de la foi, tous appartenaient à la même Église; tous, avec leurs variétés de race, de langue, d'habitudes, de caractères, de tendances, tous professaient la même foi, signalaient avec liberté les erreurs qui la menaçaient, et se rendaient aux mêmes assemblées pour adorer le même Sauveur.

Ainsi limitées, les diversités sont excellentes. Elles assurent le libre exercice de tous les dons, l'utile développement de toutes les facultés. L'Église qui imposerait à ses membres et à ses troupeaux l'uniformité absolue, serait bientôt une Église morte; elle fausserait les consciences, mutilerait les intelligences, véritable lit de Procuste où la torture égaliserait les tailles. Cette égalité, œuvre du bourreau, n'est jamais entrée dans les plans de Dieu, et M. Bonnet a mille fois raison de protester contre elle. Seulement, je proteste à mon tour contre la théorie qui voit des Églises distinctes dans les diversités que l'Écriture déclare bonnes et nécessaires. Que lisons-nous dans le XIIe chapitre de la Ire épître aux Corinthiens?

« Il y a diversité de dons, mais il n'y a qu'un même esprit. Il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur. Il y a diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère toutes choses en tous... Comme

le corps est un, et que cependant il y a plusieurs membres, mais que tous les membres de ce corps qui est un ne sont qu'un corps, il en est de même de Christ... Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe ? Si tout était ouïe, où serait l'odorat ?... Si tous étaient un seul membre, où serait le corps ? mais maintenant il y a plusieurs membres ; toutefois il n'y a qu'un seul corps ; et l'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai que faire de toi »; ni aussi la tête aux pieds : « Je n'ai que faire de vous... » Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils docteurs ? Tous ont-ils le don des miracles ? Tous ont-ils le don de guérison ? Tous parlent-ils diverses langues ? Tous interprètent-ils ? »

Que trouvons-nous ailleurs ? L'indication des nuances particulières qui peuvent distinguer les membres de la même Église, et des invitations au support mutuel.

« Si en quelque chose vous avez un autre sentiment, Dieu vous le révèlera aussi. Seulement pour les choses auxquelles nous sommes parvenus, marchons selon la même règle, qui est d'avoir un même sentiment. »

« L'un croit qu'on peut manger de tout ; l'autre, qui est faible, ne mange que des herbes ; l'un estime un jour plus que l'autre, et l'autre estime tous les jours également ; que chacun soit pleinement persuadé dans son esprit. »

« Quant à celui qui est faible en la foi, recevez-le et n'ayez point avec lui de contestations ni de disputes. Qui es-tu, toi qui juges le serviteur d'autrui ? S'il se tient ferme ou s'il bronche, c'est pour son propre maître ; toutefois il sera affermi, car Dieu est puissant pour l'affermir. »

Voilà dans quel sens et dans quelle mesure, la Bible concilie l'unité et la diversité. Y voir la légitimité, la nécessité même de la juxtaposition de trois, de quatre, de dix Églises orthodoxes distinctes ; ne se proposer d'autre idéal que le maintien de ces Églises distinctes ; reculer d'horreur devant la pensée de tendre à l'unité extérieure des croyants, unité qui respecterait, comme à l'époque des apôtres, leurs diversité de dons, de tendances, de caractères et de développement

religieux, c'est céder à son insu au désir de ne pas trop heurter les idées reçues et de ne pas trop menacer les faits existants.

Partout je vois éclater la variété dans l'unité, telle que je la conçois et telle que je viens de la définir. Quelle variété parmi les auteurs sacrés, et quelle unité! quelle variété dans la création matérielle, et quelle unité!

Considérez une nation bien organisée, considérez une famille bien réglée; vous y admirerez le même spectacle. Il faut des diversités au sein de la nation; il faut des partis divers; il faut des luttes; la vie politique est à ce prix. Et, toutefois, les diversités ne se traduisent pas en scissions, en révoltes, en séparations de territoires. L'unité admet les diversités, à la condition de les dominer. Il n'en va pas autrement au sein de la famille. Elle périt également, soit par le despotisme qui supprime les diversités en imposant aux enfants les opinions du père, en empêchant la manifestation des divergences de la pensée ou de la conduite, soit par la prétention anarchique d'ériger chaque diversité en cause de déchirement, d'isoler les intérêts, d'immoler l'unité, ou de la réduire aux rapports lointains qui conviennent mieux à des étrangers qu'à des parents.

Jusqu'à présent, l'Église a été alternativement livrée aux despotes qui nient la diversité, aux anarchistes qui nient l'unité, et l'hommage involontairement rendu aux doctrines anarchiques par une société aussi respectable que l'alliance évangélique, par une société dont l'intention excellente est précisément de revenir à l'unité, m'a frappé comme un des signes les moins équivoques du désordre qui règne encore dans les meilleurs esprits. On a craint, chose étrange! de tomber dans l'uniformité romaine, en plaçant devant les yeux des chrétiens l'idéal de l'Église apostolique, si diverse à la fois et si une, si libre et si soumise, si propre à condamner la fausse unité des papistes et le scandaleux fractionnement des protestants!

Au risque de passer pour un esprit chimérique, j'aspire

à une unité ecclésiastique aussi supérieure à celle que nous promet l'alliance évangélique, que l'alliance évangélique est elle-même supérieure à l'état antérieur: j'aspire à l'unité, sans espérer qu'on la réalise jamais; j'y aspire, comme les chrétiens aspirent à la sainteté, qu'ils sont incapables d'atteindre et qu'ils seraient impardonnables de ne pas poursuivre.

L'avènement des Églises libres nous met sur la voie de cette immense révolution: voilà pourquoi je me suis laissé aller à parler un peu longuement ici d'un sujet que j'ai toujours eu à cœur.

J'ai tâché d'être clair, car je désire être bien compris. Je ne prétends, ni exercer une contrainte matérielle ou morale sur la liberté de qui que ce soit et fabriquer une unité à la romaine, ni reconnaître à aucune des Églises aujourd'hui existantes le caractère exclusif qui en ferait l'*Église*. Je dis seulement, et avec une profonde conviction, que le système commode qui se résume par la formule *diversité dans l'unité* après avoir traduit *diversité* par *Églises distinctes.*, le système qui ne prétend opérer qu'une sorte de confédération relâchée des Églises évangéliques, le système qui voit dans leur existence simultanée, non un fait provisoire, non un mal en partie inévitable, mais la satisfaction normale donnée au besoin de variété et de liberté que Dieu a mis en nous et qu'il a consacré dans sa parole; je dis qu'un tel système est faux et funeste; je dis que, quand on ne tend pas à l'unité complète, on s'en éloigne toujours plus; je dis que *la recherche de l'absolu* est la condition, même d'un état de choses qui en reste fort loin; je dis que l'ambition nous manque en matière ecclésiastique, et que si nous ne tentons pas de fonder l'Église parfaite, nous fonderons des Églises beaucoup trop imparfaites; je dis que les à-peu-près dont on prend son parti, la prétention soi-disant modeste de représenter certaines vérités en abandonnant à d'autres Églises le soin de représenter d'autres vérités; je dis que cette répartition insolente du

christianisme qui est *un*, constitue une infidélité envers le Seigneur.

Point de compromis! point de rapprochements artificiels! Je ne demande à aucun homme sérieux le sacrifice de ses convictions; j'applaudis aux scissions nécessaires; je pense même que les scissions nécessaires sont le vrai chemin vers l'unité, nécessaire aussi; vers l'unité réelle, pratique, extérieure de l'Église universelle évangélique; unité qu'il ne convient pas de nier ou d'amoindrir, afin de s'imaginer qu'on y touche quand on en est encore à mille lieues; unité qui ne se réalisera parfaitement qu'au ciel, de même que la sanctification, mais sur laquelle il est doux et bon de jeter ici-bas les yeux. Les Églises libres renversent une des principales barrières qui nous fermaient la route; elles nous ouvrent un horizon tout nouveau; mes regards y plongent avec espérance et ravissement.

J'ai longtemps insisté sur une des conséquences de la création des Églises libres. J'en avais besoin, car mon cœur était plein. D'ailleurs, le mouvement qui doit conduire à l'unité pourrait être détourné vers un résultat exactement contraire; l'homme gâte tout ce qu'il touche, or il importait de mettre en saillie la vérité qu'on est peut être le moins disposé à voir dans la crise actuelle, la vérité qu'il serait le plus aisé de méconnaître, la vérité qu'il serait le plus dangereux d'oublier, car la bonne renommée comme le succès de la révolution religieuse à laquelle nous assistons tiennent essentiellement à sa fidélité sous ce rapport. Si jamais elle obéissait à l'esprit de fractionnement, elle serait discréditée et dénaturée.

Il s'agit de l'avenir de toutes les Églises. « La crise actuelle, a dit M. Capadose, n'appartient ni à l'Église d'Écosse, ni à l'Église de Suisse; c'est à l'Église de Christ qu'elle appartient. » La lutte locale du canton de Vaud est une des escarmouches qui précèdent et préparent la bataille

générale; n'allons pas mesurer sa grandeur aux proportions du territoire où elle s'est engagée: elle n'attend peut-être pour s'engager ailleurs et notamment en France, que les progrès de la foi évangélique. Nous ne valons pas encore, nous chrétiens français, la peine d'être combattus: on nous supporte parce qu'on nous dédaigne, et, avouons-le, parce qu'on ne nous aperçoit pas; nous ne sommes pas encore visibles à l'œil nu. Mais le moment approche où on verra notre Église, où on la rencontrera partout, où son action menacera partout la fausse paix, où son prosélytisme ébranlera partout les vieilles superstitions et saisira corps à corps la vieille incrédulité. Alors, nous reconnaitrons qu'il n'y a rien d'exceptionnel dans les événemonts du canton de Vaud: il est arrivé avant nous sur le champ de bataille, rien de plus; ce sont ordinairement les meilleures troupes qui se mettent les premières en lignes. Au reste, nous aurons notre tour: le principe chrétien et le principe païen engageront l'ensemble de leurs forces dans un choc si décisif.

Ce combat est celui du monde et de Christ, de la chair et de l'esprit. Dans chaque siècle, il prend une forme spéciale; et personne ne s'y trompe. C'était la négation philosophique, au siècle dernier. Aujourd'hui, c'est l'administration des âmes par l'État. Il y a toujours une question particulière qui devient l'expression de la lutte éternelle entre Satan et l'Église. Heureux ceux qui ont « des yeux pour voir », qui savent discerner les signes du temps, qui savent se porter sur le point des remparts où l'ennemi a concentré ses efforts!

Les enfants de ce siècle seront-ils toujours plus intelligents que les enfants de lumière? Les adversaires de la foi individuelle ont déjà compris le caractère spécial de la guerre; déjà le principe païen, selon son usage, a usurpé l'uniforme du christianisme, afin de le mieux combattre. Tandis que les Églises libres s'organisent en Écosse, dans le canton de Vaud; tandis qu'elles se fondent à Genève et se préparent à Berne, la religion territoriale leur emprunte quelques-uns de

leurs procédés et inaugure l'Église-nation sous son aspect le plus séduisant : l'Église-nation démocratique. A Genève et à Berne, en face des Églises libres naissantes ou projetées, elle établit des Églises nationales sur la base du suffrage universel. Les pasteurs nommés par le peuple protestant, le peuple protestant composé de l'ensemble des citoyens extérieurement attachés à la communion réformée, enfin, une parfaite indifférence dogmatique ; tels sont les traits essentiels de ces nouvelles Églises, que je suis loin de préférer aux anciennes Églises nationales ; car un faux principe n'est jamais plus dangereux que lorsqu'on le revêt de formes respectables, et le plus excellent mécanisme est le plus funeste quand on l'applique au mal. Or, représentez-vous ce que seront les résultats de l'élection dans des Églises qui se confondent absolument et systématiquement avec le monde !

Si le rationalisme essaye en Suisse la parodie des églises libres, il a bien envie d'essayer en France la parodie des synodes. Sentant que leur résurrection est inévitable, il cherche à les créer selon sa théorie. Laissons-le faire ; et nous aurons des synodes provinciaux, au lieu d'un synode national ; nous aurons des délégués élus par les consistoires de plus forts imposés, au lieu de délégués élus par les fidèles ; nous aurons une basse faussée : les protestants de naisssnce ; au lieu d'une base chrétienne : les hommes qui se rattachent expressément aux institutions et à la foi de l'Église.

Il est donc temps d'examiner les principes. Autrement, nous resterons au dépourvu, et nos succès seront annulés ou même métamorphosés en défaites par l'habileté de nos ennemis. Faute d'avoir approfondi les questions, nous nous laisserons séduire par des améliorations purement apparentes. Nous prendrons le régime représentatif pour l'indépendance, oubliant que les représentants ne valent pas ce que vaut la masse représentée.

Et ne disons pas que nous avons le temps de réfléchir, d'étudier à notre aise. Tout marche à la vapeur aujourd'hui. Avant que nous y ayons beaucoup pensé, nous serons mis

en demeure de nous déterminer. Dès à présent, la neutralité est devenue impossible et l'ignorance est devenue fatale. Plusieurs églises ont agi; et, comme la réaction se proportionne à l'action, comme l'homme est toujours disposé à racheter ses accès de courage par des accès de lâcheté; il n'y a pas de moment où la vigilance soit plus nécessaire que le lendemain d'une victoire. Les victoires de Vaud et d'Écosse pourraient avoir de tristes contre-parties, si nous n'y étions attentifs. M. de Lamartine parlait, l'autre jour, du recul des canons. La pièce qui a la plus forte charge et qui lance son boulet le plus loin, est celle qui recule le plus. Les grands actes, les grands pas en avant sont habituellement suivis de mouvements rétrogrades. Ce n'est rien; pourvu que, semblables aux artilleurs, nous soyons prêts à ramener les canons à leur place, à charger encore et à faire encore feu.

Me reprochera-t-on de m'adresser ici à l'action humaine, au lieu de m'en remettre à la bonne providence de Dieu? Je répondrai que Dieu veut être « ouvrier avec nous ». Il y a une ancienne monnaie suisse, où l'on voit un homme debout, appuyé sur une de ces longues et redoutables épées qui se maniaient à deux mains; l'exergue se compose de deux mots : *Deus providebit*. Emblème admirable! L'homme est armé pour la lutte, et Dieu y pourvoit. Rejeter l'épée et s'attendre à Dieu seul, c'est oublier une des conditions du triomphe. Oublier Dieu et ne compter que sur son épée, c'est oublier l'autre. N'effaçons ni l'homme armé ni l'exergue. Saisissons le glaive de l'Esprit, combattons de notre mieux, et implorons la bénédiction sans laquelle nos efforts sont inutiles. Dieu y pourvoira.

Ne nous effrayons pas, d'ailleurs, de la disproportion qui semble exister entre la grandeur du mal et l'exiguité du fait qui doit y remédier.

— Quoi! nous doublons un cap des tempêtes; voici les vagues accumulées; voici la guerre rallumée dans le camp des grecs; dans le camp des catholiques, dans le camp des protestants; voici l'indépendance et la servitude aux prises;

voici tous les problèmes théologiques et ecclésiastiques qui se posent à la fois; théopneustie, confessions de foi, unité évangélique, conquête des droits, accomplissement des devoirs, fondation des écoles de théologie, organisation du culte, création d'une littérature religieuse; voici cent questions à résoudre, grandes et petites, cent questions que domine le redoutable duel du socialisme païen et de l'individualisme chrétien; et, en face de tant de difficultés amoncelées, on vient nous parler longuement d'une quarantaine de paroisses libres qui se sont organisées dans le plus petit pays de l'Europe!

Ah! ne méprisons pas « les eaux de Siloé qui coulent doucement ». Ne méprisons pas l'Église libre, parce qu'elle commence humble et parce qu'elle grandit avec lenteur. Qui renverse le géant philistin bardé de fer? le plus jeune des fils d'Isaï, un enfant « qui choisit du torrent cinq cailloux bien unis, et qui les met dans sa mallette de berger ».

La puissance des petites choses est inouïe dans le règne de la nature et dans le règne de la grâce; c'est avec les *pennys* des pauvres que l'Angleterre fait les millions de ses sociétés religieuses; ce sont les polypes à peine visibles qui construisent dans la mer du sud ces bancs de corail où les navires se brisent, ces îles où ils viennent chercher un abri. Voilà des montagnes dont le front se perd dans les nues et qui sont formées exclusivement de débris fossiles; est-ce d'éléphants ou de mastodontes qu'elles se composent? non, c'est d'animaux tellement petits, qu'il y en a des millions dans ce peu de poussière qui remplit le creux de ma main.

Que les chrétiens agissent sous la bénédiction d'en haut; et nous verrons de grandes choses. En donnant le signal de la célèbre bataille où il mourut victorieux, Nelson mit à l'ordre de sa flotte ces simples paroles : « L'Angleterre attend de chaque homme qu'il fera son devoir. » Notre général attend aussi que chaque chrétien fera son devoir. Il ne nous demande que cela; le reste dépend de lui.

Je m'adresse ici en particulier à mes bien-aimés frères, membres comme moi de l'Église réformée de France. Je ne

leur dirai jamais assez à quel point la pensée toujours présente de notre Église m'a préoccupé pendant l'année que j'ai passée en Suisse, et quelle part elle a eue au travail que je publie aujourd'hui. En assistant au Synode constituant de l'Église vaudoise, je songeais au futur Synode général de l'Église française, et son nom s'est placé de lui-même en tête de mon essai.

C'est dans un sentiment très sérieux et très réfléchi, que je lui en offre la respectueuse dédicace. Je sais qu'il est impossible que les Églises de France, quand elles auront repris la vie à laquelle la grâce de Dieu les appelle, continuent à subir la situation indigne d'elles que leur fait la loi de l'an X. Je ne me donne pas pour prophète : je ne prétends pas indiquer la marche que suivra notre mouvement d'émancipation ; mais j'affirme qu'il aura lieu, et je m'adresse au futur Synode général des Églises réformées de France avec la certitude que mon hommage ne demeurera pas longtemps sans objet.

En parlant du Synode général des Églises réformées de France, j'entends le Synode de notre ancienne discipline, et non le Synode de la loi organique (si tant est qu'il y ait un Synode dans la loi organique). Notre discipline aurait besoin d'être corrigée sur bien des points, et elle le sera sans doute un jour ; mais, en attendant mieux, elle offre un point de départ naturel à l'infaillible restauration que je prévois ; elle permet d'éviter les écueils où l'on voudrait nous entraîner : les plus imposés de l'an X, l'indifférence dogmatique, le faux multitudinisme, aussi dangereux dans son sens que le triage l'est dans le sien, tout ce qui est de nature, en un mot, à compromettre et à vicier notre réorganisation synodale.

Ce serait une étude intéressante que celle qui, appliquant à l'Église française les principes communs à toutes les Églises, tenterait d'exquisser sa prochaine constitution. Sans oser l'entreprendre directement, j'ai espéré que les recherches contenues dans mon livre pourraient y être indirectement utiles.

Il est probable que l'Église française s'appuiera d'abord sur la loi de l'an x, et réclamera les synodes généraux conformes à la discipline, qui est consacrée par la loi. Ses réclamations seront-elles écoutées? Obtiendra-t-elle ses synodes? Les obtiendra-t-elle tels qu'elle les demandera, c'est-à-dire conformes à la discipline et aux usages anciens? Il est permis d'en douter. Mais là n'est point à mes yeux la question importante. Qu'elle s'appuie sur la loi de l'an x pour s'élancer à une loi nouvelle, ou qu'elle soit forcée de sortir de la loi de l'an x et de toutes les lois; qu'elle demeure unie à l'État ou qu'elle s'en sépare; qu'elle reste Église officielle ou qu'elle redevienne Église libre, l'essentiel est qu'elle pose fermement les bases de l'indépendance spirituelle. J'ai tâché de les énumérer ici; j'ai montré qu'on pouvait être indépendant dans le système de l'union, et qu'on pouvait être dépendant dans le système de la séparation.

Je n'ai pas aujourd'hui d'autre manière de servir l'Église française, que de lui dire ce que je pense (dans ma grande ignorance et dans ma grande faiblesse) des questions immenses qu'elle va être appelée à résoudre. Ai-je besoin d'ajouter que, lorsque je parle de l'Église de France, ma pensée s'applique, et à l'Église réformée, et aux Églises séparées, et à l'Église de la confession d'Augsbourg, dont l'organisation (qu'on vante, je ne sais pourquoi), violant aussi les principes les plus élémentaires, réclame une entière refonte?

Chères Églises, conservées par un long miracle et, conservées afin de glorifier le nom de Dieu, mon âme vous aime d'une affection singulière. Je vous aime à cause des souffrances des pères; je vous aime pour les grandes choses qui sont réservées aux enfants; je vous aime comme les champions par excellence de la bonne cause, sur le champ de bataille prédestiné où le paganisme et le christianisme se sont déjà rencontrés, où ils se préparent à leur rencontre la plus décisive. Vos intérêts, qui sont ceux du Seigneur, me

préoccupent constamment. Votre souvenir me suit en tous lieux. « Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même! »

Un mot encore et j'ai fini.

On retrouvera dans ce travail le même esprit indiscipliné, qui a valu des attaques si diverses à mes publications antérieure et qui leur a valu aussi de si précieuses sympathies, l'esprit qui m'animait il y a deux ans, quand m'associant aux belles paroles de M. Gaussen, je m'associais aux anathèmes qu'il a encourus. Oui, le fond avant la forme ; oui, Jésus-Christ avant l'organisation intérieure de l'Église ; oui, l'indépendance de l'Église avant la séparation ou l'union de l'Église et de l'État.

J'ai le bonheur d'avoir d'excellents amis, et parmi les partisans quand même de la séparation, et parmi les partisans quand même de l'union ; j'ai la douleur d'avoir ces amis pour adversaires. Qu'y faire ? Je n'ai jamais pu triompher de la répugnance qui m'empêche de donner aux questions de forme la première place. Lorsque les uns érigent la séparation en dogme et ordonnent au nom du Seigneur d'abandonner toutes les Églises nationales, fussent-elles orthodoxes, fussent-elles autonomes ; lorsque les autres se cramponnent à l'union jusqu'à faire violence à leurs sentiments chrétiens, jusqu'à prendre l'engagement de ne pas évangéliser contre la volonté des consistoires infidèles : quelque chose en moi se révolte, et crie que la vraie notion d'Église ne se trouve ni dans la répudiation, ni dans le maintien des relations avec l'État.

Elle est, avant tout, dans la saine doctrine, c'est-à-dire dans l'acceptation de l'Écriture pleinement théopneustique. Elle est ensuite dans l'indépendance du spirituel, sans laquelle la saine doctrine demeure comme étrangère à nos âmes, attachée à un territoire et non à des consciences. La foi personnelle et ses vastes conséquences, voilà le drapeau

de l'Église, parce que c'est la vérité fondamentale et contestée. Voilà le fond ; l'union et la séparation sont des formes[1].

Je suis loin de leur refuser toute importance, et j'avoue franchement que nous marchons, selon moi, vers la séparation. Nous y marchons ; et pour mon compte, j'y marche joyeusement, convaincu des bons résultats qu'aura cette forme semblable à celle de l'Église primitive, convaincu aussi du mal que fait le budget, lorsqu'il rétribue l'erreur à l'égal de la vérité et lui donne ainsi sa seule chance de propagation ou de durée. L'avenir appartient aux Églises libres, et on ne m'accusera pas d'accueillir cette chance avec chagrin.

Mais autre chose est la préférence de l'esprit qui nous porte vers l'Église séparée de l'État, autre chose est la doctrine systématique et impérieuse qui subordonne tous les intérêts à celui-là et qui fait un dogme de la séparation. Nous pouvons croire, et je le crois, que l'indépendance du spirituel amènera la rupture du lien entre les Églises et les États, sans placer pour cela la conséquence probable à la place que le principe seul doit occuper.

Je dis la conséquence *probable* ; car je n'oserais pas dire *nécessaire*. L'histoire (j'en ai déjà fait la remarque) nous montre des Églises séparées qui ne sont pas indépendantes, parce que le monde les gouverne ; et elle nous montre des Églises unies à l'État, qui sont indépendantes, parce qu'elles

1. La vérité nous mène au delà de ce que nous voyons, plus haut que nous ne pensions.

L'homme dit : « Jusqu'ici, et pas plus loin. »

La vérité répond : « Tu marcheras! »

A mesure qu'on monte, les cimes se dégagent; sous peine de redescendre, il faut gravir.

Le *9 mars 1869*, vingt-deux ans après la publication du livre que nous présentons au public, l'auteur prononçait (Cirque de Plainpalais, Genève) son splendide discours sur la séparation absolue de l'Église et de l'État. Il avait marché. — Voir *l'Église selon l'Évangile*, tome II, page 297. — (Calmann Lévy, éditeur. Paris, 2me édition).

ont leur pleine autonomie, leur gouvernement propre, parce qu'elles se distinguent du monde au moyen de l'accession spontanée de leurs membres et au moyen de la discipline. (Je parle de discipline et non de triage, d'Églises de professants et non d'Églises de convertis, d'Églises distinctes du monde et non d'Églises prétendant exclure absolument le monde de leur sein.) L'Église presbytérienne d'Écosse, à part le patronage, ne ressemblait-elle pas au portrait que je viens de tracer? N'était-elle pas indépendante, quoique unie à l'État?

Insistons donc sur l'indépendance, au lieu d'insister sur la séparation. L'indépendance est un dogme écrit à chaque page de la Bible; la séparation n'y est écrite nulle part. Or, il n'est pas indifférent de donner l'une pour l'autre. On heurte beaucoup de chrétiens sincères, qui soutiendraient aujourd'hui l'indépendance, qui plus tard seraient conduits peut-être à la séparation comme au seul moyen de réaliser cette doctrine essentielle, mais qui répugnent avec raison à porter sur la séparation considérée en elle-même toute l'ardeur de leur conviction et leur zèle.

M. Gaussen l'a proclamé avec autant d'autorité que d'éloquence : c'est la tortue qui fait sa carapace. C'est la vie de l'Église qui fait son attachement à l'indépendance du spirituel; et c'est son attachement à l'indépendance du spirituel qui doit un jour enfanter (si besoin est) la forme de la séparation. Ayons la vie, mettons en lumière et défendons le principe de l'indépendance; puis soyons sûrs que le principe produira sa conséquence, que la tortue produira sa carapace.

Les révolutions religieuses d'Ecosse et du canton de Vaud ne sont-elles pas là pour démontrer que la forme naît toujours du fond, et que les hommes les moins portés à la séparation se séparent résolument quand l'heure en est venue? Ces deux grands mouvements ne viennent-ils pas à l'appui de ceux qui veulent mettre le fond avant les formes? De telles retraites collectives, qui maintiennent la notion d'Église, qui n'abandonnent pas les masses, qui emportent les

institutions et le drapeau, ne sont-elles pas de tous points préférables aux séparations individuelles que provoque la théorie que je combats?

Je la combats à cause de ce qu'elle a d'absolu; je ne conteste pas d'ailleurs les services qu'elle a rendus, les lumières qu'elle a portées sur des points trop longtemps obscurs. Je ne conteste pas davantage le droit qu'on a de préférer telle forme à telle autre; j'aurais mauvaise grâce à le contester à mes frères, car je l'exerce moi-même, et je préfère hautement la forme de la séparation à celle de l'union. Seulement je m'arrête là. Je n'entends pas donner la première place à ce qui réclame à peine la seconde; je crains de transformer en dogme ce qui n'est que la conséquence possible d'un dogme; je crains de faire parler l'Eternel, et de mériter le reproche que Dieu adressait aux docteurs du temps de Jérémie : « Voici, j'en veux au prophètes, dit l'Eternel, qui accommodent leurs langues, et qui disent : *Il dit.* »

Cette réserve faite, je reconnais l'importance des questions de formes; je ne me sens pas le moins du monde ecclécti-que sur ce point; j'avoue même que, plus je réfléchis, plus je vois diminuer le nombre des choses *indifférentes*. Rien n'est absolument indifférent, et les moindres erreurs peuvent entraîner très loin; témoin le darbysme, dont les déviations de doctrine étaient originairement si faibles, et dont les égarements définitifs sont si monstrueux. Cet exemple n'est pas le seul qu'il me serait facile de citer sans sortir de notre temps.

Je proteste donc contre l'importance excessive attribuée à certaines discussions, et non contre les discussions elles-mêmes. Il n'y a pas de discussion qui ne soit bonne. Quand un sujet préoccupe les esprits, il convient d'en parler. Ce n'est pas moi qui solliciterai un silence factice et qui édifierai la paix sur des réticences.

La discussion est bonne; mais l'action est meilleure. La pratique seule donne l'intelligence complète de la vérité. « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, disait Jésus-

Christ, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu. » Quelques mois de vie en apprennent plus que des années de controverse. Voyez ce qu'ont appris les membres de l'Église libre écossaise ; voyez ce qu'ont apris les membres de l'Église libre vaudoise. Combien aurait-il fallu d'articles de journaux pour les instruire à ce point, pour dissiper leur ignorance, leurs préjugés, si enracinés encore le jour de la démission ?

Et l'éducation des actes ne se borne pas à ceux qui les accomplissent. Ils sont rares, les Christophe Colomb qui mettent à la voile sur la foi d'une idée. Mais quand le continent occidental est découvert, quand les premiers explorateurs y ont pris terre ; alors la route est tracée, on s'y lance sans crainte. Les Églises d'Écosse et du canton de Vaud ont fait une navigation périlleuse ; elles l'ont faite sans autre boussole qu'un principe, le principe de l'indépendance du spirituel et de la souveraineté de Christ : elles ont abordé, et la vue de leurs établissements dans le nouveau monde est pleine d'enseignements pour tous.

Elle en renferme d'autant plus, que ces Églises n'ont pas vogué au hasard. Une grande doctrine les a guidées, je le répète : c'est à cause de cela que leur découverte ne demeurera pas stérile. Les découvertes que fait le hasard ne comptent pas ; qu'un Bjarne, qu'un Leif, qu'un Karlefsen aillent vingt fois en Amérique : qu'ils y fondent des colonies cinq cents ans avant Colomb ; qu'ils établissent des relations entre elle et l'Irlande ou la Norvège du dixième siècle ; l'Amérique n'en reste pas moins à découvrir. La foi intelligente, la raison guidée par des principes s'emparent seules des vérités : les faits conscients sont les seuls féconds.

Telle est ma confession sincère sur les questions si vivement débattues aujourd'hui. Je ne suis ni neutre ni indifférent à leur égard ; je désire seulement les subordonner aux questions fondamentales, à la doctrine, à l'indépendance.

Je ne sais prononcer le *schibboleth* d'aucun de nos partis religieux. C'est peut-être m'exposer aux reproches de tous.

Les reproches, je les accepte; mais je demande qu'on ne me fasse pas dire autre chose que ce que j'ai dit. Dans ce temps de passion ultra-séparatiste et ultra-ecclésiastique où l'on exagère volontiers les paroles, on me prêtera peut-être des pensées et des intentions qui ne sont pas les miennes.

Au moment de poser la plume et de m'éloigner peut-être du théâtre de nos débats, je me rappelle la plainte trop fondée de Platon, qui, démontrant que l'écriture est inférieure à la parole, s'écriait : « Quand on vient à attaquer l'écriture ou à l'insulter sans raison, elle ne peut se défendre, *car son père n'est jamais là pour la soutenir.* »

Il est vrai que je connais quelqu'un qu'ignorait Platon, et qui est toujours là, pour soutenir les plus humbles champions de la bonne cause.

Qu'Il veuille frapper lui-même de stérilité et d'impuissance tout ce qui vient de l'homme dans ce faible livre; mais qu'Il daigne aussi faire fructifier par sa grâce ce qui vient de *Lui!*

Genève, 6 septembre 1847.



PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE QUESTION

POURQUOI ET COMMENT L'ÉGLISE LIBRE EST-ELLE NÉE?

Pour répondre à cette question, il ne suffit pas d'interroger l'histoire de la crise qui a éclaté en 1845, ou même l'histoire générale de l'Église vaudoise : il faut consulter aussi l'histoire ancienne du christianisme.

Là seulement, on découvrira le principe fondamental qui a enfanté le mouvement actuel et qui le justifie.

On méconnaît et l'on amoindrit la sainte cause de l'Église libre, quand on se renferme dans les événements contemporains, quand on ne parle que de la lecture d'une proclamation ou de la violation d'une loi. On se croit plus clair et on l'est moins, parce qu'on est moins vrai. On croit se mettre mieux à la portée du peuple et on ne peut en être compris, car le peuple compare l'acte et ses motifs avoués. Le premier lui semble énorme, et les seconds lui semblent médiocres.

Le défaut apparent de proportion entre le jugement du 3 novembre et la démission du 12 l'étonne et l'irrite.

Il y a toujours profit à laisser aux questions toute leur hauteur. On les mutile, quand on les abaisse.

Montrons que ce qui était en discussion lors du conflit, ce n'était ni l'amour-propre des Pasteurs, ni leurs systèmes ou leurs préférences, ni les détails de l'organisation ecclésiastique, mais *le christianisme lui-même.*

Il n'est pas permis d'avoir lu l'histoire de l'Église, et de conserver un doute sur ce point.

CHAPITRE PREMIER

Le principe chrétien et le principe païen.

Quand le christianisme apparut dans le monde, il le trouva soumis à la domination d'un principe ennemi : le principe des religions territoriales.

Le paganisme se refusait à distinguer entre le citoyen et le croyant. Chaque pays avait son culte, et ce culte était obligatoirement celui de tous les habitants du pays. La loi civile et la loi religieuse étaient inscrites au même code, revêtues des mêmes sanctions. Dissidence et révolte étaient synonymes.

En veut-on la preuve ? Ouvrons l'histoire du peuple le plus libre de l'antiquité païenne, du peuple qui aurait dû, plus qu'un autre, respecter les droits de l'indépendance personnelle. Nous verrons que les Grecs eux-mêmes ont complétement nié les rapports spontanés entre l'âme et Dieu.

L'absorption était plus ou moins complète. Tantôt l'État se contentait de confisquer les consciences; tantôt il allait jusqu'à supprimer les familles. Mais partout et toujours, aux yeux du législateur comme aux yeux du philosophe, le grand ennemi, c'était l'individu : croyance individuelle, éducation isolée, existence distincte des familles, vie privée, tout cela était condamné et poursuivi. La république pensait, croyait, priait pour tous ses membres. Plus de foyers domestiques, mais une place publique, une *agora* immense où les citoyens sont entassés; telle est l'image que l'histoire grecque laisse profondément gravée dans l'esprit.

Deux races conquérantes s'étaient partagé le sol de la Grèce De là, deux civilisations, deux tendances opposées, deux influences qui luttent sans cesse, deux villes rivales qui les résument et les représentent : les Doriens et les Ioniens ; Sparte et Athènes.

Athènes est la plus libre ; et cependant ses premières lois écrites, celles de Dracon, punissent de mort la dissidence. Quand l'illustre Solon lui donne une législation plus douce, c'est par l'intermédiaire d'un être mystérieux, presque divin, d'Epiménide, qu'il la promulgue Il mêle l'organisation civile à la révélation religieuse. Il institue des rites. Il ordonne des sacrifices ; le sang même d'une victime humaine arrose les fondements du nouvel édifice social. L'asservissement des consciences est donc consacré ; et longtemps après, Socrate, buvant la ciguë, prouvera que le principe païen n'est pas dépourvu de sanction. On sait, en effet, comment était rédigée la plainte déposée contre lui par Mélitus, honnête et recommandable citoyen, qui prenait au sérieux, comme tout le monde, le principe fondamental de la législation athénienne, de la légis-

lation antique : « Socrate est coupable, en ce qu'il ne reconnait pas *les dieux de la république.* »

Mais les peuples doriens vont plus loin encore. Solon respectait jusqu'à un certain point l'existence propre des familles. A côté de l'éducation nationale, il tolérait une éducation domestique ; le père et la mère conservaient leurs enfants jusqu'à seize ans ; les intérêts et les fortunes n'étaient pas mis en commun ; les tables publiques ne remplaçaient pas les repas de la famille. Lycurgue à Sparte, comme Minos en Crète, ne s'arrêtent pas ainsi en chemin. Leur logique impitoyable rappelle celle de nos modernes socialistes.

Les fortunes particulières renferment un germe d'individualisme ; on fait des lois agraires.

L'autorité des parents renferme un germe d'individualisme ; on s'empare des enfants dès leur naissance. S'ils sont faibles ou difformes, on les livre à la mort dans une vallée du Taygète. Jusqu'à sept ans, on se contente de surveiller et diriger l'action du père et de la mère. Après cet âge, on les écarte absolument. l'État façonne toutes les âmes à son image.

La vie privée renferme un germe d'individualisme ; on la supprime : les repas se prennent en commun.

Enfin, de sa naissance à sa mort, un Spartiate ne s'appartient pas une minute à lui-même. Son éducation est obligatoire, ses exercices sont obligatoires, son enrôlement est obligatoire, son mariage même est obligatoire.

Est-il nécessaire d'ajouter que sa religion l'est aussi, l'est avant tout ? Ceci va sans dire. Chaque citoyen est tenu d'adorer les dieux ; et, selon l'usage antique, les chefs de la nation sont, par cela seul, grands prêtres.

Notre âme se reposera-t-elle du spectacle monotone et écrasant d'une telle servitude, en quittant les législateurs de la Grèce, pour consulter ses philosophes et ses penseurs ? Adressons-nous à celui dont la doctrine est la plus élevée, la plus spirituelle. Assurément, ceux qui comparent Platon à la Bible ne méritent pas d'être réfutés. Assurément, il y a beaucoup à rabattre de l'admiration banale et traditionnelle qu'on lui prodigue ; les erreurs, chez lui, sont beaucoup plus nombreuses que les vérités, les ténèbres y dominent sur la lumière ; les excitations directes ou indirectes au vice y balancent tout au moins les encouragements à la vertu. Toutefois, Platon a parlé de Dieu et de l'âme humaine comme peu de païens en ont parlé. Si un homme a pu, dans l'antiquité païenne, deviner le principe chrétien de la foi personnelle et revendiquer pour chaque âme le droit de croire à sa manière et d'adorer librement ; si un homme a dû repousser l'asservissement des consciences et la suppression des familles, l'État-prêtre et l'État-instituteur, cet homme est Platon.

Pour prouver que nous n'invoquons pas ici un témoignage suspect, nous n'aurions qu'à citer presque au hasard les nombreux passages de ses écrits, où le disciple de Socrate s'élance au delà du milieu social qui l'entoure, saisit par la puissance du génie de grandes vérités presque inconnues au paganisme, et semble pressentir, à travers beaucoup d'erreurs, quelques parties de la révélation, quelques côtés de la civilisation chrétienne. — Partout il proclame l'unité, la spiritualité, la providence de Dieu. Ce qu'il a dit, dans le *Phédon*, de l'âme humaine et de la vie future, est aussi supérieur aux notions générales de l'antiquité,

qu'inférieur aux notions du dernier élève de nos écoles, ayant lu son Nouveau Testament. — Dans le *Ménon*, il devine que la vertu n'est pas naturelle à l'homme et ne peut arriver jusqu'à son âme que par une influence divine. Dans la *République*, il compare le triomphe du méchant et l'humiliation du juste ; il écrit cette phrase trop célèbre : « Le juste sera fouetté, torturé, mis aux fers ; on lui brûlera les yeux ; enfin, après lui avoir fait souffrir tous les maux, on le mettra en croix. » Puis, après avoir opposé au supplice du juste les prospérités du méchant, il proclame le premier heureux parce qu'il est juste, le second malheureux parce qu'il est méchant ; et Socrate s'écrie qu'il va charger un héraut de publier dans toute la Grèce que les méchants sont les plus malheureux des hommes. Enfin, tout le monde a lu dans l'apologie de Socrate ces sublimes adieux du condamné à ses juges, où une si vive lumière brille au travers des ténèbres naturelles de l'esprit humain : « C'est pourquoi, mes juges, soyez pleins d'espérance dans la mort, et pensez seulement à cette vérité : c'est qu'il n'y a point de mal pour l'homme de bien, ni pendant sa vie, ni après sa mort, et que les dieux ne l'abandonnent jamais. Car ce qui m'arrive aujourd'hui n'est point l'effet du hasard ; et il m'est évident que mourir dès à présent et être délivré des soins de la vie est pour moi ce qu'il y a de plus heureux..... Mais il est temps de nous quitter, moi pour mourir, vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage ? C'est là un mystère pour tout le monde, excepté pour Dieu. »

Consultons à présent ces mêmes écrits de Platon et de Socrate, sur le point qui nous occupe. Cherchons-y une reconnaissance, une consécration quelconque des

droits de la conscience personnelle, des droits de la famille, des droits de l'individu.

Qu'y trouvons-nous? Le bannissement de quiconque donne une idée fausse de la divinité; la suppression des familles; la négation des individus!

Communauté des biens; communauté des femmes: communauté des enfants: despotisme complet et universel de l'État; enlèvement des enfants aux mères; exposition de ceux qui sont nés de parents âgés et de ceux qui sont difformes; réunion de tous les autres dans un bercail commun (c'est la crèche perfectionnée), où des surveillants officiels les élèvent et où les mères viennent les nourrir au hasard, sans les reconnaître; voilà quelques traits de l'organisation idéale proposée par Platon dans la *Politique*, dans la *République*, et dans ses divers traités.

La proposition était très sérieuse. « Qu'avons-nous fait dans cet entretien, sinon tracer le modèle d'un État parfait? Ce que nous en avons dit serait-il moins bien dit, quand nous serions incapables de montrer qu'on peut former un État sur ce modèle?... Notre État n'est pas une chimère... Il y a eu, il y a, ou il y aura un État tel que le nôtre, lorsque la philosophie y possèdera la suprême autorité. Il n'y a rien d'impossible et de chimérique dans notre projet. Que l'exécution soit difficile, nous sommes les premiers à en convenir. » Telles sont les paroles de Platon; et ce n'est que parce qu'il désespère un peu de voir les philosophes chargés du gouvernement, qu'il finit par reléguer au ciel la société merveilleuse dont il vient de faire le portrait. Cependant, nous aurons assez de modération pour ne pas nous emparer de ces formules, pour chercher la pensée de Platon dans celui de ses écrits où il a exposé,

non plus ses rêves de perfection sociale, mais les réformes immédiatement réalisables qu'il réclamait.

En écrivant les *Lois*, Platon a abandonné plusieurs de ses propositions précédentes. Il s'est fait raisonnable et modeste. Il a daigné compatir à la faiblesse humaine. L'indépendance du spirituel a-t-elle une place dans les *Lois?* — On va en juger :

Tous les habitants de l'État-modèle ont le même culte.

Il leur est défendu d'ériger des chapelles domestiques et de sacrifier ailleurs que dans les temples publics.

Il leur est ordonné de *prendre des sentiments religieux ;* s'ils se rendent coupables d'impiété, on dénonce aux magistrats.

Ce n'est pas tout : Platon semble avoir deviné, vingt-trois siècles à l'avance, les inventions du socialisme. Son État-modèle est bien près d'être un phalanstère. Éducation commune des enfants; abaissement inouï de l'institution du mariage et des droits de la famille; association des femmes aux travaux et aux périls des hommes; garantie d'un minimum tel, qu'aucun citoyen ne puisse manquer du nécessaire; salles à manger communes, les unes pour les hommes, les autres pour les femmes; fixation même d'un chiffre normal de cinq mille quarante habitants, chiffre au-dessus et au-dessous duquel l'unité sociale est imparfaite : rien n'y manque, si ce n'est l'adoration des vices et l'exploitation des passions humaines. Du temps de Platon, l'homme s'estimait fort, mais il n'avait pas encore découvert qu'il fût parfait.

Au reste, il est impossible de ne pas se croire un peu transporté en *Harmonie*, quand on parcourt le livre VII des *Lois*. Quelle main mise, non sur l'homme seule-

ment, non sur l'enfant seulement, mais sur l'embryon! (et nous nous en tenons là, ne pouvant suivre Platon jusqu'au bout). — Quelles précautions prises, pour assurer l'entière uniformité physique, intellectuelle et morale! Quelles instructions adressées aux femmes enceintes! Quels règlements destinés aux enfants au-dessous de trois ans! Quelles assemblées solennelles de jeux, composées des enfants de trois à six ans, en présence de leurs nourrices et sous la présidence de douze femmes choisies chaque année parmi elles!

Arrêtons-nous. Nous serions entraînés trop loin si nous voulions accompagner les bandes spéciales des jeunes filles et des jeunes garçons au-dessus de six ans; si nous voulions pénétrer plus avant dans cet enfer créé par l'imagination la plus élevée et la plus pure de l'antiquité, par Platon écrivant à loisir, pour l'instruction du monde attentif et obéissant, ce que Socrate avait enseigné devant l'élite de la société athénienne, dans les jardins d'Académus.

Mais Socrate était un enthousiaste! Platon était un poète, un rêveur! — Il serait trop facile de montrer les mêmes doctrines chez un autre philosophe, dont le nom peut se placer à côté de ces deux là. Aristote n'était ni enthousiaste, ni rêveur, ni poète; Aristote était si libre penseur, que l'aréopage avait cru devoir défendre les dieux de la Grèce contre ses dangereux enseignements, et que le philosophe, peu désireux du martyre, avait abrité sa tête hérétique derrière les murailles de Chalcis; Aristote, qui avait recueilli et discuté les constitutions de 158 peuples différents, n'était pas homme à s'égarer dans les théories; Aristote, qui se proposait spécialement de critiquer les deux républi-

ques de Platon, devait condamner avec empressement les énormités que nous y avons signalées.

Eh bien, ce sont ces énormités qu'il respecte, qu'il prend sous sa protection !

S'il repousse la communauté des femmes et des biens; s'il rejette en termes généraux la tendance de Platon et de son maître vers l'uniformité absolue, il se hâte d'ajouter que les institutions sont en défaut quand un seul citoyen n'a pas la *physionomie nationale.* Il admet l'unité légale du culte. Il admire les repas communs, et cite comme un modèle Carthage, dont les banquets d'hétéries rappelaient les phidities de Sparte et les syssities de Crète. Il réglemente les grossesses ; il réclame l'exposition des enfants difformes; il nomme des magistrats chargés de surveiller et d'élever les enfants au-dessus de cinq ans; il veut que la loi détermine le mode d'éducation qui sera appliqué entre cinq et sept ans. entre sept ans et la puberté, entre la puberté et l'âge viril; il s'indigne à l'idée des éducations particulières; il est fidèle, en un mot, aux traditions despotiques de l'antiquité païenne

On le voit : la pensée des philosophes marchait dans le même sens que les actes des législateurs. En dehors du christianisme, les droits de la conviction individuelle n'ont été reconnus ei, pour ainsi dire, soupçonnés par personne. On ne supposera pas sans doute qu'ils aient pu être respectés quelque part, quand la Grèce républicaine, morcelée, raisonneuse, si peu fanatique au fond, les foulait de la sorte aux pieds.

Cependant, la confusion que nons avons signalée ne s'opérait pas partout de la même manière. Ici, elle s'accomplissait par la subordination du pouvoir tem-

porel au pouvoir spirituel; ailleurs, par la subordination du spirituel au temporel.

Chez les nations où existait une caste sacerdotale antique et puissante, en Égypte par exemple, le clergé mettait le pied sur la tête des rois; il dictait la loi civile; il gouvernait le gouvernement. C'était là l'indépendance des prêtres; ce n'était pas celle de l'Église. Ainsi, en Égypte, le roi, créature des prêtres, élu par eux, dirigé par eux dans les actions les plus graves et les plus insignifiantes de sa vie, emprisonné dans un cérémonial de leur invention, tenu même de se donner la mort au premier signe des pontifes de Méroë; le roi, subordonné à ces orgueilleux pontifes dont les statues étaient placées dans les temples; le roi, dont le cadavre était jugé sur leur réquisitoire; le roi, esclave, était le symbole vivant de la subordination du temporel au spirituel. Mais le spirituel, pour dominer, en était-il plus libre? Non certes. La confusion, même à son profit apparent, lui est funeste. Dictée ou non par les prêtres, c'était la loi qui faisait, des habitants de l'Égypte, des adorateurs d'Isis et d'Ammon : point de liberté, point de choix, point de foi personnelle et spontanée, point de rapports directs, volontaires et réels entre l'homme et la divinité, point de souveraineté d'Ammon sur son Église.

Chez d'autres peuples, où dominait l'instinct politique, où le prêtre avait moins d'importance que le législateur et le guerrier, le même résultat était obtenu par d'autres moyens; la même servitude des consciences, la même négation de toute indépendance de l'Église naissaient de l'autorité attribuée à l'État en matière religieuse. Rome en est un exemple illustre; là, le législateur gravait sur les Douze Tables les rites et

les croyances nationales; là, les patriciens s'emparaient, en vertu de leur supériorité politique, des fonctions d'augures et de sacrificateurs ; là, les charges publiques impliquaient une compétence religieuse. En élisant un consul, on élisait un prêtre. Le sénat décidait souverainement du culte; il conservait les divinités primitives du Latium, Mars, le dieu, Terme et la Fortune ; il admettait Isis, à la majorité des suffrages. Un moment même, il pensa à faire de Jésus-Christ un des dieux officiels du peuple-roi.

Telle était la base du paganisme. Et qu'on n'essaie pas de le contester, de nous montrer que la loi romaine, s'élargissant avec les frontières de l'Empire, avait fini par consacrer de fait une sorte de liberté des âmes, une sorte d'adoption volontaire des religions, parce qu'elle donnait droit de cité aux dieux des contrées conquises, aux dieux de la Grèce, aux dieux de l'Égypte, aux dieux de l'Asie, aux dieux de la Gaule, aux dieux de l'Espagne, parce qu'elle leur accordait à tous l'hospitalité banale du Panthéon. Cela est vrai. Mais l'unité légale, l'unité païenne reparut alors sous la forme d'un culte commun, obligatoire pour toutes les parties de l'Empire : le culte des empereurs. Culte significatif s'il en fut ! personnification suprême du principe païen ! Si l'on se montre large et tolérant, en ce qui concerne Jupiter et Cybèle, Diane et Cérès, il est un Dieu auquel les peuples de l'Empire, qu'ils habitent les sables de la Lydie ou les marécages du Danube, ne peuvent refuser leur adoration et leurs sacrifices ; car ce Dieu est le Dieu par excellence. Il consacre les autres dieux. L'État, c'est lui ; et par conséquent, la religion, c'est lui. En lui, réside la grande unité. Ce Dieu, on le nomme Tibère, Caligula, Claude, Néron !

En face du principe païen, qui avait régi la société antique, vint se poser, il y a dix-huit cents ans, le principe nouveau, celui de l'avenir, le principe déposé dans la loi juive et toujours compris par les véritables Israélites, mais développé et mis en lumière par Jésus-Christ: le principe de la foi volontaire, personnelle, indépendante des nationalités et des législations, le principe de la souveraineté exclusive de Dieu sur l'Église.

Quel jour, que celui où ces deux ennemis mortels se rencontrèrent pour la première fois !

De toute nation, de toute langue, de toute race le christianisme convoque les âmes. Il les adresse à un seul Dieu, à un seul Sauveur; il leur promet un seul Esprit. Ce serait peu de renverser quelques idoles. Il s'attaque à la grande idole, l'idole des nationalités religieuses, de l'unité légale en matière de foi. La spontanéité pénètre dans le domaine du spirituel, et avec elle sa compagne inséparable, la diversité. Hier, les hommes étaient d'accord, parce qu'aucun ne pensait, ne croyait pour son propre compte. Aujourd'hui, ils se divisent, parce que les consciences sont en jeu; l'un admet et l'autre rejette; l'un adore et l'autre blasphème; l'un est pris et l'autre laissé. Les âmes sont appelées, converties une à une. Le christianisme proclame à tous les carrefours le dogme de la justification par la foi, c'est-à-dire qu'il promulgue le dogme de la personnalité humaine en matière religieuse. Et, à l'ouïe de ces paroles si étranges, un trouble immense, un trouble dont nous ne pourrions avoir d'idée aujourd'hui, pénètre dans la vieille société. Les États, les familles sont envahies par des divisions inconnues au monde païen.

Certes, il n'est pas surprenant que le monde, si heureux de sa fausse paix, si fier de son uniformité

sans vie, se soit redressé furieux contre les auteurs d'un tel désordre. Ce qui est surprenant, c'est que des hommes qui prétendent au titre de chrétiens, s'indignent aujourd'hui encore, toutes les fois que le principe chrétien porte ses fruits. Jésus-Christ a annoncé les divisions que devait entraîner en tous temps la prédication de l'Évangile. Il les a annoncées, non comme désirables, mais comme nécessaires ; non comme amenées par ceux qui croient, mais comme amenées par le monde qui ne supporte pas la foi personnelle.

Relisez le chapitre dixième de Matthieu. Vous y trouverez les déclarations formelles, détaillées, de celui qui apporte à la fois la paix et les divisions, la paix véritable, *sa* paix, *celle qu'il ne donne pas comme le monde la donne*, et les divisions, c'est-à-dire le réveil des endormis, la résurrection des morts, et les violences du monde, qui ne veut pas qu'on dérange son sommeil et qu'on interrompe le silence de son cimetière.

« Je suis venu mettre en division le fils contre son père, la fille contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère. » Donc, le trouble des États et des familles suit aussi nécessairement la prédication du Christ que le trouble intérieur des consciences, naguère tranquilles et engourdies.

« Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. » Donc, le devoir des chrétiens est d'accepter cette douleur, de porter cette croix (l'une des plus lourdes), de procurer la paix par l'amour, jamais par l'infidélité.

« Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée... vous serez menés devant les gouver-

neurs et devant les rois... le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; et les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir ; et vous serez haïs de tous à cause de mon nom. » Donc, c'est le monde qui est le véritable auteur des divisions ; lui seul porte l'épée, lui seul livre aux gouverneurs et aux rois, lui seul hait ; le chrétien n'a ni épée, ni tribunaux, ni haine. Il pardonne, il aime, il prie ; mais il croit. Il confesse le nom du Seigneur ; et, par cela même, il se distingue, il s'isole, il fait tache sur l'unité païenne. Et c'est ainsi que l'épée est apportée dans le monde par le *prince de la paix*.

Il serait aisé de prouver que les choses ne peuvent pas se passer autrement ; et que, sur ce point, l'Écriture ne nous a révélé que ce que le simple bon sens aurait dû prévoir. Que signifient, en effet, les paroles du Sauveur? Rien de plus que ceci : Le principe païen ne se laissera pas vaincre sans résistance.

Quoi ! il aurait reculé de terreur devant ce dogme nouveau de la conversion, de la croyance individuelle, qui s'avançait, faible et misérable, avec le cortége des malédictions universelles, avec la responsabilité des déchirements sans nombre qu'amenait son apparition ! — l'Église qui maintenait l'unité en plaçant son chef sur la terre, aurait abandonné le terrain, dès le premier jour, à l'Église qui brisait l'unité en plaçant son chef dans le ciel !

Pour le penser, il ne faudrait pas se rendre compte de la force immense, indépendante des temps et des lieux, indépendante des formes du culte, que possède et possèdera toujours le principe païen.

Que renferme le cœur humain ? Du paganisme. Le paganisme est la religion naturelle.

Or, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais que deux religions : la religion révélée, et la religion naturelle; la religion de Dieu, et la religion de l'homme; la religion personnelle, et la religion territoriale ; la religion par laquelle on naît de nouveau, et la religion dans laquelle on est né ; la religion qui est devenue nôtre, et la religion de notre commune, de notre pays, de nos pères : la religion que le monde raille ou proscrit, et la religion que le monde applaudit ou impose : le christianisme et le paganisme.

Cherchez en dehors de l'Église juive et chrétienne ; cherchez dans les temps anciens et dans les temps modernes; cherchez sous toutes les formes religieuses, sociales et politiques ; examinez le panthéisme oriental et le polythéisme grec ; contemplez le culte sanglant des druides sous les forêts gauloises et l'invocation d'Odin sur les rives de la mer du Nord ; assistez à l'agonie des victimes humaines que les prêtres phéniciens du soleil font expirer entre deux feux dans les bocages sacrés de leur dieu Baal ; visitez les nègres de la Guinée et leurs fétiches, les Tartares du Thibet et leur Lama ; abordez avec Colomb en Amérique, et surprenez chez ces peuplades nouvellement découvertes les secrets d'une vie civilisée et d'une vie sauvage, indépendantes l'une de l'autre des traditions du vieux monde. Nulle part vous ne trouverez l'idée chrétienne de la foi personnelle. Partout vous trouverez le dogme païen de la foi collective. Vous rencontrerez la religion du sol, de la race, de la tribu, de la famille ; non celle de l'homme.

Le principe païen domine la grande religion, si remarquable et si vivace, qui s'est transmise des Perses de Cyrus aux Perses de nos jours. La réforme de Zo-

roastre ne l'a pas effacé du Zend-Avesta ; le culte d'Ormuzd, la croyance aux deux principes est étroitement liée à la législation civile de la Perse; le prêtre et le roi ne se séparent point ; le cérémonial même de la cour est un rite religieux. Tout Perse doit ses hommages au principe éternel, à Ahriman et à Ormuzd. Les Sassanides ne font qu'obéir à la loi fondamentale, quand ils exterminent les chrétiens.

Le principe païen domine la religion non moins antique des adorateurs de Brahma, Siva et Vichnou. Que la dissidence bouddhiste éclate dans l'Inde, et ce cri sera proféré par les magistrats comme par les prêtres : « Du pont de Rama jusqu'à l'Himalaya blanchi par les neiges, quiconque épargnera les bouddhistes, enfants ou vieillards, sera lui-même livré à la mort. »

Le principe païen domine même la religion chinoise; et ici il y a lieu de s'étonner : car la Chine, bien différente de l'Inde, est presque étrangère au sentiment religieux. Ce qui règne chez elle, c'est moins une foi qu'une philosophie. Le scepticisme semble aussi ancien dans l'immense empire du Milieu que la superstition dans d'autres contrées. Eh bien, la Chine a-t-elle respecté la liberté des consciences? Les nombreuses persécutions, auxquelles les canons de l'amiral Pottinguer ont seuls mis un terme, semblent écarter une telle supposition. Les lois de l'empire ne l'écartent pas avec moins de force. Si elles tolèrent certaines diversités de culte, c'est à condition qu'au-dessus de ces diversités le culte national et officiel sera établi pour tous, pratiqué par tous. Confucius a placé au nombre des cinq vertus fondamentales *la conformité aux rites prescrits, afin que ceux qui forment la société aient une même manière de vivre.* Or, les livres de Confucius font

loi en Chine, et l'on ne devient mandarin, on n'occupe une fonction publique, qu'après les avoir appris entièrement par cœur. D'ailleurs, les édits impériaux ont rendu obligatoire le double culte que la philosophie avait enseigné: celui de Chang-Ti, du ciel, principe universel, souverain suprême, auquel l'empereur offre des sacrifices au nom du peuple entier; et celui des ancêtres. La Chine ne fait donc pas exception, ainsi qu'on l'aurait pu supposer.

Enfin, le principe païen domine la religion de Mahomet. Elle tient de trop près au christianisme, pour que la foi personnelle n'ait pas cherché à s'y faire jour. De là, les tiraillements, la fermentation intérieure, qui l'ont parfois agitée : de là, ses hérésies, ses schismes. Mais, que sont devenues ses velléités d'indépendance? Si l'unité de l'islam a été brisée, la liberté des consciences n'y a rien gagné. Si les Sunnites, les Schiites, les Wahabites ont chacun leur territoire, ce territoire n'admet pas d'autre secte musulmane que la leur.

Nous disons plus : il y avait des païens, même dans la nation juive; il y a des païens, même dans l'Église chrétienne.

Les juifs-païens tordaient les Écritures. Ils s'arrêtaient à la forme nationale, que Dieu, dans l'éducation progressive de son peuple, avait d'abord donnée à la révélation. Ils n'allaient pas au delà de la théocratie, de la confusion du temporel et du spirituel. Ils ne savaient pas voir, dans leurs Saints Livres, les promesses faites à tous les hommes, le salut franchissant les limites de la Palestine et ne s'appliquant dans ces limites qu'aux véritables fidèles. Ils avaient inventé un Messie national, une rédemption nationale; ils disaient : « Nous sommes enfants d'Abraham. »

Les chrétiens-païens tordent à leur tour les Écritures. Ils disent : « Nous appartenons à une nation chrétienne; nous avons été baptisés dans une église chrétienne; nous communions quatre fois l'an dans un temple chrétien; nous serons enterrés dans un cimetière chrétien; nous sommes chrétiens comme nos ancêtres. » La croyance des chrétiens-païens est celle de leur temps et de leur pays; le règne des majorités leur paraît légitime dans les choses de la foi; leur beau idéal, c'est l'uniformité légale des dogmes et des pratiques; leur directeur suprême, c'est l'État : l'État, serviteur obéissant des prêtres, ou l'État maître absolu des prêtres, peu leur importe. Ils délèguent leur raison, leur conscience, leur salut; et, s'ils rencontrent des hommes assez insensés pour prêcher la conversion individuelle, ils sont prêts à les livrer au magistrat, en s'écriant : « Ces hommes troublent notre ville. »

Le monde change moins qu'on ne l'imagine. Ce qu'il était il y a dix-huit siècles, il l'est aujourd'hui; ce qu'il est, il l'était et le sera. Les formules, il les accepte; les procédés de salut, même les plus exigeants et les plus spiritualistes en apparence, il les accepte; mais la foi, qui dispose des cœurs et crée une royauté des âmes, il ne saurait l'accepter sans se renier lui-même. Tout croyant véritable est à ses yeux un sujet révolté. « Vous ne sauriez servir deux maîtres; » le Seigneur l'a dit; le monde le répète; et le monde tient à être servi.

Nous avons dû nous arrêter un moment à rechercher le secret de la force de l'adversaire que le christianisme naissant eut à combattre. Sa force lui vient d'en bas. Véritable Antée, il se ranime en touchant la terre, la terre flétrie par le péché, la terre corrompue, dont la boue l'a enfanté.

Le paganisme, tel que nous venons de le décrire, ne pouvait ni céder la victoire sans résistance, ni mourir de sa première blessure.

Pendant trois siècles, il fit usage de ses armes, le fer, le feu, les instruments de torture, la dent des bêtes féroces. Le christianisme fit usage des siennes, la foi, la patience, le courage qui vient d'en haut, la prière, la Parole de Dieu.

Les armes étaient inégales ; le paganisme fut vaincu.

Il tomba, et, le lendemain de sa chute, il était debout, plus ferme, plus triomphant, plus puissant que jamais. Par quel prodige? Par un simple changemeut de nom. Le paganisme s'était fait chrétien ; et, dès cette heure, l'Église de Christ était devenue païenne.

Païenne, c'est le mot ; et quiconque a lu la honteuse histoire du quatrième siècle, se gardera de nous accuser d'exagération. Le cœur saigne en voyant la rapide déchéance d'une Église, si glorieuse naguère, lasse à présent de la lutte, empressée à se décharger de sa croix ; d'une Église qui, après avoir donné tant de sang pour Christ, se précipite en hâte dans le paganisme.

Déjà, elle était bien tombée ; le dogme capital de la justification par la foi s'était graduellement effacé, obscurci chez elle ; les traditions, les tendances idolâtres avaient commencé à s'y montrer ; le courage des confesseurs s'était refroidi ; et, si les derniers édits de persécution avaient fait de nouveaux martyres, ils avaient fait beaucoup de *lapsi*. Mais c'est au quatrième siècle, c'est à l'époque funeste, où Constantin, où Théodose proclamèrent l'avènement officiel du christianisme, que les mauvais germes païens déposés dans le sein de l'Église se développèrent avec une effrayante rapidité.

Ce fut alors un mélange informe de vérités et

d'erreurs, de vertus et d'infamies ; une association monstrueuse de Dieu et du monde, du temporel et du spirituel, de Christ et de Bélial, qui fait encore aujourd'hui le désespoir de l'historien, lorsqu'il cherche à ne pas perdre, dans cette confusion, les traces de la véritable Église ; lorsqu'il cherche à renouer la chaîne des temps, et à rattacher les chrétiens du moyen âge aux chrétiens apostoliques.

Le quatrième siècle est marqué par la transformation du christianisme. Le paganisme, vaincu, s'installe dans le camp de son vainqueur ; il y introduit peu à peu, en cachette, en ayant soin de les déguiser comme lui-même, ses idoles, ses rites, ses fêtes, ses légendes ; la prise de possession, qui dura des siècles, fut commencée alors.

Elle commença, cela va sans dire, par le point duquel tout le reste dépendait. Ce que le paganisme enleva d'abord à l'Église, ce fut son principe.

Elle avait combattu trois cents ans pour la foi personnelle et contre les religions collectives ; elle avait revendiqué, sur tous les échafauds, dans tous les cirques de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, la distinction fondamentale entre le citoyen et le croyant ; et à présent, la voilà qui réclame à son tour la religion collective, la foi territoriale, la confusion du croyant et du citoyen ! On l'avait persécutée ; elle persécute ! On lui avait contesté le droit de croire autrement que la majorité, autrement que l'empereur ; elle trouve bon qu'on fasse des chrétiens par la force, à l'image de la majorité et de l'empereur ! Elle avait troublé l'unité, la paix de l'Empire ; elle trouve bon que l'unité, la paix se rétablissent dans l'Empire, et que les nations, les familles, divisées pendant trois cents ans par le

principe chrétien de la conversion individuelle, retrouvent enfin le repos à l'ombre du principe païen de l'uniformité légale !

Il y aurait un volume à écrire. pour raconter le mouvement déplorable commencé au quatrième siècle. Il faudrait montrer, d'un côté, les Chrysostôme, les Augustin, qui défendent les grandes vérités, tout en se laissant gagner, hélas ! par les grandes erreurs ; de l'autre, les évêques mondains, courtisans qui briguent dès lors la faveur impériale, et auxquelles l'autorité impériale elle-même sera bientôt forcée d'interdire l'entrée de Constantinople. Il faudrait montrer dans les premiers conciles, avec l'influence bénie et pure de la foi, l'influence du prince, du prince qui convoque, qui dirige, qui usurpe la place de Christ. Il faudrait montrer les pasteurs emprisonnés, exilés, à la demande de l'Église et pour fait de doctrine ; les païens graduellement dépouillés du droit de célébrer leur culte, le crime d'hérésie inscrit dans les codes. Il faudrait montrer un Théodose ordonnant, par sa loi célèbre rendue à Thessalonique en 380, de suivre la religion que saint Pierre a enseignée, et de croire à la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; un Grégoire de Naziance installé comme évêque par les gardes de l'empereur, malgré l'opposition de Constantinople frémissante ; un autre saint, Ambroise, réclamant à Milan la fermeture d'une Église arienne. Il faudrait montrer l'Église envahie par la multitude, et les vices les plus odieux s'y étalant avec complaisance, et la prédication, descendue au rang de divertissement public, faisant concurrence à l'hippodrome, et le culte chrétien assez avili pour figurer au nombre des plaisirs et des modes d'une société frivole et corrompue.

Il y a encore des Ulphilas, de généreux missionnaires, qui, au nom et par la force de Jésus seul, marchent à la conquête du monde. Il y en a encore ; il y en aura longtemps, tant que la Bible n'aura pas été proscrite comme un mauvais livre, tant que le principe païen n'aura pas remporté cette dernière victoire. Mais le temps approche où le paganisme catholique aura les souverains pour principaux apôtres ; où l'épée de Clovis lui soumettra les ariens de la Bourgogne et du Languedoc ; où l'épée de Bélisaire lui soumettra l'Afrique arienne ; où l'épée de Charlemagne lui soumettra la Saxe idolâtre ; en attendant que Henri-l'Oiseleur, qu'Othon le Grand imposent sa foi aux monarques danois et forcent à son profit les portes de la Scandinavie ; que la Scandinavie à son tour, par le bras d'Éric et de Valdemar, l'introduise dans l'île de Rugen, dans la Livonie, dans la Finlande ; que les victoires de Boleslas et de ses Polonais commencent pour elle l'évangélisation de la Prusse, et que sa mission armée s'organise enfin sous le nom significatif des chevaliers porte-glaive.

Bientôt, l'influence d'une reine sur son époux et l'autorité d'un roi sur ses sujets deviendront les grands moyens de propagation du chrisianisme catholique. La reine Théodelinde convertira le roi Agilulphe, et les Lombards rentreront dans l'unité ; la reine Clotilde convertira le roi Clovis, et les Francs recevront le baptême ; la reine Berthe convertira le roi Ethelbert, et l'heptarchie-anglo-saxonne donnera, elle aussi, des noms de saints et de saintes aux statues antiques de ses dieux.

Plus tard, la fille de Charles le Simple convertira le duc Rollon, et les sauvages compagnons du chef

normand seront ajoutés à l'Église de Giselle; la fille du duc de Bohême convertira le duc Mieislas, et les Polonais deviendront les coreligionnaires de Dambrouca.

Si nous ne mentionnons ici que le catholicisme, ce n'est pas que l'histoire de la communion grecque soit moins propre à confirmer notre thèse. Elle aussi, a conquis les peuples par le mariage des souverains. Par Sarolta, elle conquiert la Hongrie ; par la princesse Anne, sœur de l'empereur Basile, elle adjoint la Russie à ses domaines. Mais l'Église de l'Orient n'a pas même ce genre d'éclat qui distingue l'apostasie papale. Qui aurait le courage d'examiner, de disséquer ce cadavre !

L'Église occidentale a seule eu l'honneur (est-il permis d'employer ce mot ?) de jouer un grand rôle et de donner au principe païen la forme du despotisme sacerdotal, plutôt que celle du despotisme séculier.

Dans l'Église orientale. il en fut autrement. Pourquoi ? Nous allons le dire; et l'on verra avec quelle effrayante exactitude la déchéance des Églises se proportionne à leurs complaisances envers le principe païen.

A Rome, on était loin de l'empereur ; à Constantinople, on était sous sa main ; à Rome, on conserva jusqu'à un certain point la conscience d'un domaine inviolable réservé au spirituel ; à Constantinople, on perdit presque immédiatement la conscience d'une telle distinction. A Rome. on souffrit quelquefois pour les doctrines, et les violences des empereurs ariens, monothélites, iconoclastes, réveillèrent avec plus de vivacité l'idée des droits du Christ sur son Église ; à Constantinople, on n'eut que des velléités d'indépendance,

des fantaisies de résistance aussitôt étouffées; les révolutions de l'Église y devinrent le fidèle écho des révolutions du palais. A Rome enfin, le principe chrétien se maintint un certain temps et n'acheva de se perdre que dans l'alliance des papes et des Carlovingiens; à Constantinople, le principe chrétien sembla ne pas survivre à l'existence officielle du paganisme, et les patriarches, sauf un petit nombre d'honorables exceptions, descendirent au rôle ignoble de chefs dépendants d'une religion territoriale.

Laissons donc l'Église grecque, qui n'a cessé de payer en servilité ce que l'État lui a donné et lui donne encore en persécution des communions rivales. Laissons-la condamner les images à la voix d'un empereur, pour les restaurer à la voix d'une impératrice. Laissons-la expier par sa docilité sous Léon IV, sous Constantin Porphyrogénète, sous Irène, sous Léon V, ce qu'elle avait dépensé d'énergie dans ses essais de résistance à Léon III. Laissons-la se baigner deux cents ans dans le sang des chrétiens véritables, des Pauliciens, qui, malgré les calomnies de leurs ennemis, sont reconnaissables à leurs souffrances et à leur patience. Laissons-la; et fixons nos regards sur le champ véritable de l'expérience ecclésiastique à laquelle nous voulons assister. Elle a son siège dans les vastes diocèses, qui, peu à à peu, se courbent devant l'autorité croissante de l'évêque de Rome.

Là aussi, on avait salué avec enthousiasme l'avènement du christianisme à la puissance; là aussi, on avait conçu le désir de l'imposer à tous les habitants de l'Empire avec l'appui de l'empereur, et de transformer un culte persécuté en culte obligatoire; là aussi, le quatrième siècle fut témoin d'une fatale métamor-

phose. L'Église se détourna de son principe, pour adopter celui du paganisme vaincu.

Cette révolution accomplie, le plus difficile était fait. Nous n'insistons que sur le changement originel. Que ses conséquences se soient développées, chaque jour plus funestes, plus odieuses, plus antichrétiennes, nul ne l'ignore; car c'est toute l'histoire du catholicisme et du moyen âge.

Époque sombre, où le principe chrétien n'eut plus qu'un petit nombre de représentants!

Les uns se contentèrent de le garder dans leur cœur, d'en nourrir leur foi, leur enseignement, de se rattacher directement à Jésus-Christ et de lui adresser les âmes avides de vérité, sans attaquer pour cela les institutions païennes de l'État et de l'Église.

Les autres, jaloux des droits du Seigneur, osèrent porter la main sur les idoles. Ils osèrent répudier l'autorité des hommes, revenir à Dieu et à sa Parole inspirée; ils reprirent l'œuvre des premiers siècles; ils recommencèrent à compromettre la belle ordonnance qui donnait un uniforme aux consciences comme aux soldats.

Pauliciens, Vaudois, Albigeois, Cathares, Lollards, Bohémiens, la noble phalange avança d'un pas ferme à travers les ténèbres et la corruption du catholicisme. Elle avança plus nombreuse, plus serrée, plus fidèle que ne l'a dit une histoire falsifiée à dessein. A la vue de ces dissidents orageux, au spectacle de leurs vertus, à l'ouïe de leur paroles, à l'ouverture de cette Bible obstinément fermée par Rome, le monde tressaillit et s'agita. A leur prédication, de même qu'à celle des apôtres, les divisions éclatèrent au sein des nations et des familles; la haine naturelle de l'homme contre

l'Évangile fit explosion ; les pensées secrètes des cœurs furent manifestées.

Le paganisme catholique, indigné de leur révolte, les emprisonna, les tortura, les brûla par milliers et par centaines de milliers. Il mit en campagne contre eux les gardiens de l'uniformité religieuse, les empereurs et les rois. Mais il eut beau emprisonner, torturer, brûler, le principe chrétien fit entendre sa voix de siècle en siècle. Pas un siècle qu'il n'ait averti par ses protestations ; pas un qu'il n'ait marqué de son sang. Suivez à la trace du sang, vous ne vous égarerez pas. Sous la hache de Rome païenne et sous la hache de Rome papale, sous l'épée de Simon de Montfort et sous celle de Guise, sous le poignard des assassins de Paris et sous le couteau des égorgeurs de Calabre, dans les cachots de l'inquisition. dans les retraites des Vaudois, dans les lieux d'exil des Bohémiens, sur les galères de Louis XIV, vous trouverez le principe chrétien qui poursuit son immortelle lutte. Dans les édits impériaux qui ordonnent l'extermination des dissidents des premiers siècles, dans les décrets des conciles qui ordonnent l'extermination des chrétiens du moyen âge, dans les bulles des papes qui dirigent le massacre, dans les fêtes solennelles qui le célèbrent, vous reconnaîtrez le principe païen qui combat aussi, à sa manière.

Ici encore, nous nous appuyons sur les paroles précises de Jésus-Christ. Il a indiqué le signe éclatant auquel on doit reconnaître en tous temps ses disciples et ses ennemis. Les premiers sont persécutés ; les seconds persécutent. « Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. »

Cependant le principe chrétien, à force de souffrir, avait grandi. Au seizième siècle, il est en état de livrer une bataille générale. Ses combattants, c'est-à-dire ses martyrs, se multiplient; le sang des confesseurs coule à flots, coule partout. Ils ont presque vaincu. La justification par la foi est ouvertement annoncée. Les conséquences de ce dogme, la liberté des consciences, l'indépendance du spirituel, et, pour tout dire (ce sont les termes du débat), la souveraineté du Christ sur son Église, semblent triompher en plusieurs pays.

Alors, fait remarquable! le paganisme recourt de nouveau au moyen qu'il avait employé lors de sa premièrs défaite. Il prend le nom et l'uniforme de son ennemi. Il s'était fait chrétien au quatrième siècle; il se fait protestant au seizième.

Oui, confessons-le, quoi qu'il nous en coûte, partout où la réforme a revêtu d'autres armes que les armes de Dieu, partout où elle a eu d'autres soldats que ses missionnaires et ses martyrs, partout où elle s'est imposée aux minorités par le vote des majorités, partout où elle est devenue la croyance dominante et obligatoire, partout où elle s'est ainsi reniée elle-même, elle a adopté le principe païen après l'avoir vaincu.

Cela est si vrai, qu'elle a mis sur son front la marque, la cocarde de l'ennemi. Elle à persécuté!

Ici, et avant d'aller plus loin, il importe de bien s'entendre.

Nous avons le droit, nous, chrétiens évangéliques, d'adresser ces reproches à la réforme du seizième siècle; nous avons le droit de dénoncer l'appui qu'elle a parfois reçu des gouvernements, de dénoncer les per-

2.

sécutions dont elle s'est parfois rendue coupable. Les catholiques n'ont pas le droit d'en parler.

On les entend, néanmoins, se récrier sur le rôle que les princes ont joué dans l'établissement du protestantisme! On les voit se voiler la face à l'aspect du bûcher de Servet! Et de plus, pour bien prouver que notre niaiserie égale leur audace, nous allons répétant partout leurs assertions mensongères; nous apprenons l'histoire à leur école, et nous calomnions à qui mieux mieux notre cause, qui est celle de Christ.

Ce n'est ni l'heure ni le lieu de relever tous les prétendus *axiomes* introduits dans la circulation par le catholicisme, et qui sont simplement le contraire de la vérité. Le moment viendra peut-être d'en faire bonne justice. Pour aujourd'hui, contentons-nous de constater d'abord que, si quelques Églises protestantes (non pas toutes) ont subi l'influence du principe païen et accepté la protection des princes, elles n'ont fait que suivre de bien loin l'exemple du catholicisme; ensuite que, si les mêmes Églises ont manifesté leur tendance païenne par la persécution, il n'est pas possible d'établir une comparaison quelconque entre leurs crimes et ceux du catholicisme.

On parle de l'appui des princes et des gouvernements! — Il est vrai que la réforme, persécutée et proscrite en tous lieux, finit par être soutenue par quelques gouvernements, qui cédèrent au courant de l'opinion publique. Mais le catholicisme, lui, n'a subsisté et ne subsiste, pour ainsi dire, que par l'appui des gouvernements. Comment a-t-il noyé dans leur sang les défenseurs de la foi personnelle, qui menaçaient son empire au moyen âge? Comment a-t-il résisté à la réforme? par l'appui des gouvernements, appui réclamé,

sollicité, mendié par son chef, par ses évêques, par ses docteurs. Comment est-il parvenu à se maintenir en France? en obtenant du gouvernement français une persécution presque continue de 250 années. Comment s'est-il maintenu en Italie et en Espagne, où il était si menacé; en Autriche et en Belgique, où il était presque renversé? en obtenant le supplice, l'extermination, l'exil des hérétiques, c'est-à-dire l'appui des gouvernements. Comment a-t-il retardé sa chute en Angleterre, en Écosse? en dictant aux gouvernements une longue suite de cruautés. Comment a-t-il conservé son empire sur quelques cantons suisses? en inspirant aux gouvernements des mesures et des actes abominables. Comment défend-il maintenant encore son autorité absolue sur l'Italie, sur l'Espagne, sur le Portugal, sur l'Amérique catholique, sur d'autres contrées? Comment évite-t-il de perdre cette universalité, cette majorité numérique, dont il ose se vanter? par l'appui des gouvernements : appui qu'il achète par beaucoup de complaisances, par l'abandon des prétentions grandioses qui avaient signalé son beau temps, et par une subordination du spirituel au temporel, qui, croissant depuis des siècles, égale ou dépasse aujourd'hui ce que subissent les églises protestantes les plus dépendantes. Le catholicisme continue à s'abriter derrière les lois qui confondent le citoyen et le croyant, qui interdisent la propagande évangélique, et qui, l'autre jour encore, forçaient les convertis de Madère à mettre l'Atlantique entre leur foi personnelle et la législation catholico-païenne du Portugal [1].

Voilà pour l'intervention des gouvernements. Quant

1. L'auteur écrivait ceci en 1847.

à la persécution, nous sommes prêts. si le catholicisme le désire, à mettre en regard la liste de ses martyrs et celle des nôtres. Quant à présent, il nous suffit du bruit que fait, et avec raison, le bûcher de Servet. Condamné à Vienne, il y aurait été brûlé sans que personne y prît garde ; et c'est justice. Le monde trouve naturel que chacun fasse son métier ; il ne s'étonne que des inconséquences. Un seul bûcher protestant le frappe et l'indigne plus que cent mille bûchers catholiques. Je ne connais pas de plus belle apologie du protestantisme.

Ces réserves faites, il faut le répéter : le principe païen se glissa, pour un certain temps et dans une certaine mesure, au sein de la Réforme victorieuse.

Voyez la vitalité tenace du paganisme ! ses blessures ne sont jamais mortelles. Deux fois renversé, il se relève deux fois. Il change de nom, sans changer d'allures. C'est bien, comme nous le disions en commençant, c'est bien la religion du cœur inconverti, la vraie religion naturelle.

Aussi a-t-il eu pour lui, non seulement l'antiquité païenne toute entière, non seulement les juifs formalistes, non seulement les chrétiens de nom, non seulement les hommes politiques, (qui croient enrichir et fortifier l'État en enfermant les consciences dans son domaine), mais presque tous les écrivains, presque tous les philosophes étrangers à la vraie foi.

Personne mieux que Rousseau n'a exprimé la pensée générale du siècle dernier. Personne n'a exercé plus d'influence sur les révolutions qui en ont marqué la fin. Eh bien, Rousseau se prononce en termes précis pour le principe païen et contre le principe chrétien ; il rétrograde presque jusqu'aux lois de Lycurgue et

aux théories de Platon. Il soutient qu'on doit s'en tenir à la religion de son pays et de sa famille. Il regarde l'unité religieuse comme aussi essentielle à maintenir que l'unité des monnaies, des mesures et de la législation. Il invite les gouvernements à exiler les dissidents, à les punir de mort en cas de récidive. Il veut une religion commune, une éducation commune. Il rêve le retour pur et simple au système des républiques de l'antiquité.

C'est le beau idéal du principe païen ; s'il ne se présente pas toujours avec cette franchise, il n'en a pas moins cette tendance. Les longues années de relâchement dont le mouvement de la Réforme fut suivi, ne favorisèrent que trop son maintien dans les Églises protestantes qui l'avaient admis. Au milieu du sommeil général, il parut sommeiller lui-même ; on l'oublia presque.

Mais, grâce au Seigneur, nous nous réveillons.

Le dix-neuvième siècle semble destiné à reprendre énergiquement la lutte contre le paganisme, à revendiquer la souveraineté absolue, exclusive, de Christ sur l'Église. L'établissement de cette souveraineté semble devoir être la grande œuvre, l'œuvre caractéristique de notre temps. Le paganisme prépare ses armes ; le christianisme court aux siennes. L'action sera chaude ; mais tout annonce qu'elle sera décisive, et que la Réforme (c'est-à-dire le retour à la pure doctrine apostolique) se complètera enfin, après un arrêt de trois cents ans.

Oui, espérons que cette fois, si notre ennemi succombe, il ne se relèvera plus. C'est assez que le principe chrétien se soit deux fois laissé endormir et garrotter dans l'ivresse de sa victoire.

Les tendances païennes existeront toujours, sans

aucun doute. Elles dureront autant que ce monde déchu, autant que le péché. La foi personnelle, les troubles intérieurs et les luttes extérieures qu'elle entraîne avant de fonder la véritable paix, seront toujours, comme la croix à laquelle elle regarde, un scandale pour les Juifs et une folie pour les Grecs ; toujours l'homme naturel rêvera la religion officielle des États antiques; toujours il s'indignera et s'irritera contre la notion la plus individuelle et, par conséquent, la plus chrétienne qui se puisse concevoir : celle de la conversion, de la nouvelle naissance ; toujours il aura du mépris et de la haine pour la croyance qui distingue le fidèle de la foule en le rattachant au Seigneur. Mais du moins le paganisme, honteux de lui-même, réfugié au fond des cœurs, n'osera plus se formuler en système, se produire dans les lois, et se verra, en tous cas, repoussé ouvertement par les Églises dignes de ce nom.

Que ceux qui en doutent jettent les yeux autour d'eux.

Qu'ils considèrent les chrétiens. Depuis longtemps, ils paraissaient se rendre mal compte des conséquences de la foi personnelle. La nature intime, le caractère essentiel du christianisme paraissaient leur échapper ; ou, si le régime dominant leur inspirait peu de sympathie, ils n'osaient songer à le détruire. Aujourd'hui, leur intelligence s'illumine, à mesure que leur foi se réchauffe. Ils voient clair ; ils revendiquent ouvertement les droits absolus de Christ. Ils parlent haut ; et leur voix est entendue ; et l'usurpation des princes, encore inscrite dans les législations, craint de se manifester dans les faits. Le système de la religion obligatoire, de l'unité légale, s'écroule chez les nations protestantes qui le conservaient encore. Les questions

qu'on ne discutait plus, fixent l'attention générale ; les abus qu'on subissait sans se plaindre, provoquent l'opposition la plus vive ; or, cette opposition ne s'arrête pas aux paroles, elle éclate dans les actes, dans les sacrifices.

L'attitude des non-chrétiens n'est pas moins nouvelle et moins significative. On voit s'opérer parmi eux deux mouvements en sens contraire.

Les uns, éprouvant le besoin de se rallier vis-à-vis de l'armée chrétienne qui s'avance, remettent en honneur la théorie antique, la théorie païenne, celle de Rousseau. Selon l'usage, ils lui donnent un nouveau nom. Ils écrivent sur leur bannière : *Panthéisme et Socialisme ;* c'est-à-dire qu'ils refusent la vie propre, la personnalité véritable à Dieu et à l'homme. Leur grand adversaire, ils l'avouent, est l'individu. Point de foi individuelle ! la majorité décide et la minorité se soumet. Le grand nombre a toujours raison. Le nombre, c'est le droit ; le nombre, c'est la conscience ; le nombre, c'est Dieu. Point d'éducation individuelle ! L'État passe le même niveau sur toutes les intelligences et toutes les âmes ; il les recouvre du même vernis. Point de famille individuelle ! L'État nourrit, l'État dirige, l'État aime ; l'État a le cœur large et les bras longs. Il embrasse tous ses enfants dans la même tendresse. Les pères, les époux, les frères ont fait leur temps. — Voilà la doctrine païenne plus belle, plus complète que le paganisme lui même ne l'avait pratiquée. On ne se risque pas toujours à la proposer dans ses termes précis, avec ses conséquences forcées ; il y a même des socialistes assez inconséquents pour parler de liberté religieuse ! Mais nous savons ce que valent leurs réserves, à l'application.

Hâtons-nous d'ajouter que beaucoup d'hommes étrangers ou hostiles au christianisme refusent de s'enrôler sous ce triste drapeau. Ceux-ci ont subi, à leur insu, l'influence du peuple chrétien. Ils ont soupçonné ou reconnu la merveilleuse beauté de la foi personnelle. S'ils la repoussent en réalité, s'ils en détestent les fruits, ils rougiraient de la contraindre. Les violences des temps passés révoltent leur cœur ; le despotisme spirituel répugne à leur âme vraiment libérale. Ils ne se pardonneraient pas de prêter les mains à l'établissement de l'esclavage socialiste. Ils rejettent la conversion comme fait, mais ils la respectent comme droit. Déjà, au seizième siècle, les promoteurs de la renaissance des lettres avaient, par les mêmes motifs, prêté le même appui aux champions du pur Évangile. Leur alliance avait eu ses inconvénients et ses périls. Elle les a encore aujourd'hui. Ce n'est pas une raison pour la repousser ; c'en est une pour rendre un compte exact de nos positions respectives. En défendant avec nous la liberté d'examen, nos alliés l'entendent autrement que nous. Pour eux, la liberté d'examen, c'est l'intronisation de la raison humaine ; c'est le droit de juger les Écritures, de chercher parmi leurs déclarations, d'y prendre et d'y laisser ; c'est le rationalisme, en un mot. Pour nous, la liberté d'examen n'implique aucunement la légitimité dogmatique d'une critique quelconque exercée par l'homme sur le contenu de la Parole de Dieu ; elle ne nous dispense pas de lire la Bible à genoux, priant l'Esprit de nous donner l'intelligence du texte qu'il a dicté, et décidés à nous soumettre après avoir lu. Pour nous, la liberté d'examen, c'est la récusation de toute autorité ecclésiastique ou séculière interposée

entre l'homme et le Saint-Livre ; c'est l'abolition des interprétations obligatoires et le rétablissement des rapports directs, volontaires, entre chaque fidèle et le Sauveur. Pour nous, la liberté d'examen n'est pas l'émancipation anarchique de notre pauvre raison ; c'est la restauration de l'autorité légitime sur les débris des pouvoirs usurpateurs. Au reste, pour nos alliés comme pour nous, et ici nous sommes d'accord, la liberté d'examen garantit l'impunité légale de l'erreur, la faculté légale d'aller à Christ ou de s'en éloigner, de chercher à son gré dans la Bible, dans la tradition ou dans la raison, la règle souveraine des croyances. C'est assez que nous nous rencontrions sur ce point ; nous pouvons, nous devons tendre la main aux hommes dont il s'agit. Ces hommes (et ils sont nombreux, et ils méritent notre respect), ces hommes ont travaillé et travaillent partout à l'affranchissemen des consciences, sinon à l'émancipation des Églises. Ils ont, eux aussi, leurs inconséquences ; car ils cherchent à reprendre sur l'éducation ce qu'ils accordent au culte. L'unité nationale des croyances, il la désirent encore à leur manière et dans leur mesure. La pensée, la conviction individuelle, ils la garottent encore quelque peu. Cependant ce sont de nobles esprits, que nous pourrons compter parmi les auxiliaires modernes du principe chrétien.

Enfin, si nous considérons l'Église païenne par excellence, l'Église catholique, nous la voyons forcée, par ses intérêts actuels, à balbutier quelques mots en faveur de la liberté chrétienne. Il est vrai qu'elle ne parle pas, et surtout qu'elle n'agit pas dans ce sens en Italie, en Espagne, en Portugal, dans les cantons catholiques de la Suisse, dans les États catholiques

de l'Allemagne, dans les États catholiques du nouveau monde. Pour peu qu'elle le puisse, elle conserve sa bonne vieille maxime païenne, et maintient l'unité à son profit, par la confusion du citoyen et du croyant, par l'interdiction rigoureuse des actes qui manifesteraient un degré quelconque d'indépendance et de spontanéité dans le choix des croyances. Elle continue à faire des catholiques en vertu de la loi civile, à rompre les liens volontaires, les seuls entre les âmes et le Sauveur, à renier par conséquent la souveraineté de Christ sur son Église. Toutefois il n'est pas indifférent de l'entendre désavouer parfois, en France et en Belgique, la maxime fondamentale de ses papes et de ses conciles, la seule maxime qui, jusqu'à notre époque, eût échappé aux curieuses *variations* du catholiscisme, la seule qui méritât le nom de catholique, s'il était vrai qu'on dût la réserver aux dogmes admis toujours, partout et par tous, *semper*, *ubique et ab omnibus*. — Il y a donc aussi progrès sur ce point.

Ne nous faisons d'ailleurs aucune illusion. Le principe païen ne se retirera pas sans combattre. Il s'est rajeuni, nous l'avons vu, sous le nom de socialisme. Il a encore une immense majorité. Rome est pour lui. Les non-chrétiens sont au fond pour lui, plus que pour ses ennemis, et se lasseront vite de marcher contre lui à côté des hommes de foi, quand l'affaire sera vivement engagée. Son seul adversaire sérieux, c'est celui qu'il trouve sur ses pas depuis dix-huit siècles : le christianisme, le christianisme personnel, le christianisme accepté par le cœur, dogme de la justification par la foi.

CHAPITRE II

Le principe païen domine le canton de Vaud jusqu'en 1845.

Nous avons conduit l'histoire de la lutte entre le principe chrétien et le principe païen jusqu'à la grande bataille du dix-neuvième siècle. Nous avons montré les armées qui sont aujourd'hui en présence; nous avons écouté leurs cris de guerre. L'une crie : « Souveraineté de Christ; » l'autre : « Déchéance de Christ. »

Ou nous nous trompons fort, ou ces considérations jettent déjà beaucoup de jour sur la crise récente du canton de Vaud, et doivent aider chacun à retrouver sa place, son rang, à choisir ses adversaires et ses alliés.

Cependant, comme il importe de ne laisser de prétexte à aucune méprise; comme il importe d'établir incontestablement les situations respectives, et de montrer d'une manière irréfragable, que c'est bien le chris-

tianisme lui-même qui est ici en cause, nous allons emprunter de nouvelles lumières à l'histoire du canton de Vaud. — Nous y toucherons comme au doigt l'origine, déjà ancienne, du débat actuel. Nous y retrouverons son vrai caractère. Ce que les annales générales de l'Église chrétienne nous ont déjà appris, les annales particulières de l'Église Vaudoise le confirmeront avec éclat.

Pourquoi donc la lutte engagée aujourd'hui dans tous les pays protestants a-t elle pris, dans le canton de Vaud plutôt qu'ailleurs, un caractère d'extrême gravité ?

Je voudrais pouvoir répondre : parce que le réveil de la foi a été plus prompt et plus énergique dans le canton de Vaud qu'ailleurs; parce que la réaction se proportionne à l'action; parce que la haine de l'Évangile est toujours en raison directe de l'attachement à l'Évangile; parce que le monde ne se lève avec ses passions et ses colères, que quand il se sent réellement menacé. — Cela est vrai sans doute; tout n'est pas honte et faute, bien s'en faut, dans les causes de la crise vaudoise On n'attaque brutalement le christianisme que là où se trouvent des chrétiens; la race des persécuteurs n'apparaît que là où la race des confesseurs est née; et le pays qui précède les autres dans l'épreuve décisive à laquelle aucun ne doit échapper, les a probablement devancés dans la vérité et dans la vie.

Mais cette explication, qui honore l'Église Vaudoise (je veux dire les membres fidèles de cette Église, et notamment son clergé), cette explication ne saurait nous contenter. Plus d'une nation renferme un clergé aussi orthodoxe et des chrétiens aussi avancés que ceux du

canton de Vaud, sans être devenue encore le théâtre des mêmes excès. Il y a ici, dans la brutalité des attaques dirigées contre les *méthodistes*, dans la guerre sauvage déclarée aux doctrines fondamentales de la Bible, et surtout dans la soumission servile de la masse à l'autorité de l'État en matière religieuse, quelque chose d'exceptionnel dont les tendances ordinaires du cœur humain ne peuvent suffire à rendre compte. Un peuple protestant, un peuple éclairé, qui, en plein dix-neuvième siècle, livre avec empressement son Église aux fantaisies du pouvoir civil, c'est un peuple qui a certainement reçu de tristes leçons à l'école où Dieu envoie toutes les nations, où les unes se fortifient, où les autres se corrompent, et qu'on nomme l'école des événements.

L'Église Vaudoise a eu un grand malheur : elle s'est fondée sans souffrance ; elle n'a pas connu les douleurs de l'enfantement. Or, ce que le Seigneur disait de l'Église apostolique, est et sera éternellement vrai de toute fondation d'Église comme de toute conversion, de toute naissance vraiment spirituelle : « Vous pleurerez et vous vous lamenterez, et le monde se réjouira. Vous serez, dis-je, attristés, mais votre tristesse sera changée en joie. Quand une femme accouche, elle sent des douleurs, parce que son terme est venu ; mais, après qu'elle a fait un petit enfant, il ne lui souvient plus de ses douleurs, à cause de la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde. »

L'Église Vaudoise est née en grande partie, d'une révolution politique, de la conquête du pays par les Bernois. Là est son mal ; là est la source principale du grossier matérialisme religieux qui règne dans le canton de Vaud. On avait commencé par la chair ; on n'a pu

continuer par l'esprit. La spiritualité chrétienne ne reparaîtra chez le peuple vaudois que quand son Église aura porté au dix-neuvième siècle la croix qui n'a pas pesé sur ses épaules au seizième. Les Églises qui n'ont pas achevé leur réforme à l'époque du grand mouvement, sont condamnées à l'achever plus tard. Notre temps, sous ce rapport, semble devoir se placer à côté du temps des réformateurs; car il reprend leur œuvre où ils l'ont laissée, et s'occupe partout de la compléter.

On ne nous contestera pas ce que nous avons dit de la naissance, hélas! si peu évangélique de l'Église Vaudoise. L'accusation injuste dirigée contre le protestantisme ne se justifie pleinement que pour elle seule.

Malgré les efforts courageux de quelques missionnaires, qui, en dépit des édits promulgués par les États de Moudon, avaient devancé dans le pays les bataillons bernois; malgré les conquêtes glorieuses, les conversions véritables dont leurs travaux avaient été couronnés, il n'en demeure pas moins vrai que l'œuvre principale fut accomplie par une puissance qui n'était pas celle du Saint-Esprit. En vain la conférence de Lausanne et quelques autres discussions publiques furent-elles instituées afin de voiler ce criminel abus de la force, cet empiètement abominable sur les droits de Christ; en vain provoqua-t-on des délibérations, des votes; en vain les majorités se déclarèrent-elles protestantes. Les Vaudois reçurent l'Évangile moins des mains du Seigneur que de celles de Berne. Pour choisir leur culte, pour manifester leur foi nouvelle, ils n'eurent à soutenir aucun combat intérieur ou extérieur, ils n'eurent à braver aucune persécution, à vaincre aucune résistance. Ils se trouvèrent un jour réformés comme ils avaient été la veille catholiques, à

l'image de leurs gouvernants. Leur religion continua à leur venir de la capitale. A vrai dire, ils n'en changèrent point; car ils restèrent étrangers à la foi personnelle, ils restèrent païens.

Assurément, cela ne fut pas vrai de tous. La prédication chrétienne ayant eu sa part, quoique trop faible, dans la conversion du pays, le principe chrétien conserva son empire sur un certain nombre d'habitants. Quant au grand nombre, il avait reçu la religion évangélique et ne l'avait pas choisie. Il s'en est souvenu ; ces choses-là ne s'oublient guère. Ces vices originels ne s'effacent que par de nouvelles et douloureuses révolutions.

Il faut le répéter encore : la réforme du Pays de Vaud fut une exception dans l'histoire du seizième siècle. Partout ailleurs, le protestantisme fut mille fois moins soutenu qu'attaqué par les pouvoirs séculiers.

La réforme française se propage par un demi-siècle de souffrances inouïes : et le terrain gagné par ses martyrs est si étendu, qu'un autre demi-siècle de guerres civiles et d'alliances politiques ne lui en fait perdre qu'une partie. On sait le genre de faveur et d'appui que lui prodiguèrent ensuite, pendant un siècle et demi, Louis XIV, le Régent, Louis XV et Louis XVI !

La réforme bohémienne, transylvanienne, hongroise polonaise, rencontre chez les princes la même persévérance à la combattre, à l'exterminer. Si elle est née, si elle a maintenu les débris mutilés de ses troupeaux, elle ne le doit assurément à aucun appui temporel.

La réforme anglaise n'a pas une origine moins pure. Son œuvre est bien distincte de celle de Henri VIII.

Avant ce misérable prince, qui personnifie si tristement en lui le principe païen, elle comptait une longue suite de confesseurs. La réforme royale fut l'ennemi le plus constant de la réforme populaire, de la vraie réforme. Singuliers réformateurs que ces souverains, qui versent à flots le sang protestant, qui persécutent et chassent de règne en règne les pasteurs vraiment protestants! Pour trouver l'Église en Angleterre, il faut traverser les rangs des évêques et des lords ; il faut arriver jusqu'au peuple. Le peuple n'avait pas été converti, comme les évêques et les lords, par mandement du prince. Aussi, fut-il plus fidèle. Ce n'est pas lui qu'on voit catholique avec Marie et protestant avec Élisabeth. L'Angleterre était protestante avant ses rois ; elle demeura protestante malgré eux; elle souffrit immensément pour sa foi protestante, sous ces chefs impies d'une Église qui n'était pas celle de Christ; elle souffrit autant sous les prétendus protestants que sous les catholiques.

La réforme écossaise, née de la lecture de la Bible, consacrée et propagée par la persécution qu'elle subit, avait conquis le peuple, quand elle fut compromise par l'appui turbulent et intéressé des grands. Il lui fallut ses longues épreuves sous les Stuarts pour reprendre sa pureté première, pour laisser au fond du creuset les souillures qu'un contact momentané avec la politique lui avait laissées.

La réforme allemande, la réforme suisse, à Zurich, à Berne, à Genève, ne sont pas plus que les précédentes l'œuvre principale des gouvernements. Il ne faut pas creuser bien avant dans l'histoire du seizième siècle, pour trouver que partout, ou presque partout, les gouvernements ont commencé par être hostiles ; que

partout leurs ordonnances n'ont fait que sanctionner la révolution opérée au sein des masses par des moyens spirituels ; que partout la prédication a gagné les âmes avant que les édits vinssent proclamer le résultat de ses efforts. Cependant la part de l'intervention séculière y a été encore trop grande, et l'on s'en aperçoit aujourd'hui.

Les conséquences de ce mal ne sont nulle part plus visibles qu'en Suède et en Danemark. On calomnierait toutefois la réforme suédoise et la réforme danoise si l'on refusait d'y voir la main de Dieu, l'œuvre prépondérante des prédicateurs et des évangélistes, la conversion des âmes précédant et préparant les actes, bien regrettables d'ailleurs, des diètes et des souverains

Oui, en Suède même et en Danemark, il serait injuste de mettre au compte des gouvernements ce qui a été en grande partie l'opération du Saint-Esprit, de placer après ce qui a été avant, de transformer en conséquence de l'intervention séculière ce qui en a été la cause, d'attribuer au pouvoir civil un mouvement admirable qu'il n'a pas fait, quoiqu'il l'ait pris à son service, quoiqu'il l'ait gâté, abaissé et compromis.

Mais, dans le canton de Vaud, il en a été autrement. Tandis que le principe chrétien de la foi personnelle dominait dans les grandes révolutions religieuses accomplies avec plus ou moins de lenteur, avec plus ou moins de souffrances par les protestants des autres pays, le principe païen de la foi collective et officielle a dominé dès l'origine dans la transformation du pays de Vaud.

Bien plus : ce n'est pas seulement une foi collective et officielle, c'est une foi imposée, et imposée par

l'étranger. Ce despotisme ecclésiastique n'est pas même du cru ; il est importé par le vainqueur. C'est le pays sujet, le pays conquis, qui reçoit la loi de ses maîtres. Ainsi, la lourde patte de l'ours bernois s'est posée sur l'Église Vaudoise au berceau ; la marque en est restée, quoique l'enfant ait grandi, quoiqu'il ait cherché parfois à s'émanciper.

Il est intéressant de suivre, de siècle en siècle, les tentatives que fait le principe chrétien afin de se produire dans le Pays de Vaud. Il est triste de voir chaque tentative suivie d'un redoublement d'oppression. Les velléités d'indépendance ne semblent profiter qu'à la servitude. Quand l'esclavage fait un mouvement, on augmente le poids de ses fers.

Au seizième siècle, les réformateurs eux-mêmes, Viret et Farel, cherchent à réparer la faute qu'ils ont commise en acceptant une protection qui avait paru les aider un jour, pour les écraser le lendemain. On l'a dit : leurs plaintes rappellent celles du cheval, qui a prêté son dos à l'homme dans le but de se venger du cerf.

Viret, Farel eurent, du moins, l'honneur de faire entendre une voix haute et ferme, de dénoncer l'oppression de l'Église, de revendiquer la souveraineté de Christ, et de souffrir pour la bonne cause. L'État s'attribuait le droit d'exercer la discipline. Ils le réclamèrent au nom de l'Eglise. Repoussés, condamnés par Berne, abandonnés par une nation qui ne pouvait pas les comprendre, ils quittèrent, avec un certain nombre de chrétiens fidèles, le pays qu'ils avaient voulu appeler à la liberté spirituelle, et qu'ils laissaient plus courbé que jamais sous le joug du protestantisme païen.

Au dix-septième siècle, Berne enlève aux Vaudois

leurs synodes, qui, bien qu'imparfaits et dépourvus d'autorité, bien que composés de pasteurs seulement, accusaient cependant encore une sorte de vie propre de l'Église, et pouvaient rappeler aux âmes sérieuses, que le vrai, l'unique chef des fidèles ne se trouvait, ni dans le conseil de *Leurs Excellences*, ni dans l'hôtel de Monsieur le Bailli ; mais dans le ciel, à la droite du Père.

Au dix-huitième siècle, un nouvel essai de despotisme religieux provoque quelques manifestations nouvelles du principe chrétien. Berne ordonne aux pasteurs vaudois de signer une confession de foi, le *consensus*. Plusieurs surent faire alors ce qu'avaient fait Viret, Farel et leurs amis. Ils prirent le bâton de l'exil ; d'autres se soumirent ; le plus grand nombre transigea. Les velléités d'affranchissement religieux furent encore une fois étouffées, comme les velléités d'affranchissement politique l'étaient, quelques années plus tard, sur l'échafaud du major Davel.

Depuis, l'affranchissement politique a eu lieu ; mais comment? Il s'est introduit au Pays de Vaud, dans les bagages de l'armée française, comme 250 années auparavant, la réforme s'y était introduite dans les bagages de l'armée bernoise.

Le canton de Vaud a tout reçu de l'étranger. Il n'a rien conquis ; non, certes, par défaut de courage, mais par l'effet des circonstances.

Ce fait explique bien des choses.

Comment s'étonner, d'une part, si les habitudes de soumission paresseuse en matière spirituelle, sont profondément enracinées dans l'esprit des Vaudois ; si la manifestation d'une croyance personnelle les blesse et les irrite ; si l'idée de croire eux-mêmes, de se déter-

miner eux-mêmes, ne leur vient pas; si la suprématie spirituelle de l'État leur semble nécessaire et naturelle?

Comment s'étonner, d'autre part, si le principe païen, développé, nourri, consacré, se sentant plus qu'en aucun autre pays le protégé de l'opinion et le favori des masses, ose dans le canton de Vaud ce qu'il n'oserait ailleurs; s'il ose y formuler son despotisme, y codifier ses garanties légales, y déployer son drapeau, et presque y proclamer, par sa guerre au christianisme, son but véritable et son vrai nom?

Le canton de Vaud était donc admirablement préparé pour servir de théâtre à la première rencontre; car nulle part les deux adversaires, le christianisme et le paganisme, n'étaient aussi bien armés et aussi ardents.

Nous allons maintenant suivre le cours des hostilités.

En 1824, il n'y eut qu'une escarmouche, mais elle fut chaude. Le principe chrétien combattit avec ses armes, la fidélité et la souffrance. Le principe païen combattit avec les siennes, la violence et la persécution. Il fit des lois, dont on rougissait il y a un an, dont on n'a plus le droit de rougir aujourd'hui. Il traîna ses adversaires devant les tribunaux; il les emprisonna; il les chassa du canton. La victoire matérielle parut lui rester; mais la véritable victoire, la victoire morale, appartenait aux persécutés, et on ne tarda pas à le voir. Le vent libéral de 1830 emporta les honteuses traces du despotisme de 1824.

En 1839, nouveau combat. L'État était si complètement dominé par le prince païen, qu'avec les meilleures intentions, il fit une loi ecclésiastique qui consacrait le régime bernois, qui l'aggravait peut-être. Il

alla jusqu'à dire qu'il réglait en dernier ressort ce qui concernait la *doctrine* et le culte! Il alla jusqu'à dire, qu'en ces matières même, les délibérations des synodes n'étaient que de simples préavis!

Quelques pasteurs, quelques chrétiens, plus pénétrés que d'autres de l'importance de la question, plus jaloux des droits de Christ sur son Église, refusèrent de se soumettre à cette organisation monstrueuse, où la confusion du temporel et du spirituel était portée à sa plus haute puissance. La plupart gémirent, protestèrent, et continuèrent à se rattacher à l'Église officielle, rassurés par le caractère loyal et élevé des membres du gouvernement, prenant les *hommes* pour des *garanties*.

Faute énorme, et trop souvent commise par les chrétiens; faute que le Seigneur, dans sa bonté, leur donne souvent l'occasion de réparer plus tard avec éclat, quand les institutions restent et que les hommes ont disparu!

C'est précisément ce qui est arrivé dans le canton de Vaud. 1845 a offert à tous les chrétiens sincères l'occasion d'expier 1839.

Un nouveau gouvernement, fidèle aux traditions bernoises, attaquant de front son adversaire (et c'est bien un mérite dont il faut lui tenir compte), ne prétendant plus corriger les actes par les intentions, les lois par l'exécution, avouant le principe païen, l'inscrivant en grosses lettres sur sa bannière, vint placer la question que voici, devant la conscience de tout Vaudois : « Maintenez-vous ou reniez-vous la souveraineté de Christ sur son Église? Le temps des prétextes, des doutes, des essais, des espérances, des compromis est passé. Le fait et le droit marchent désormais unis et

inséparables. En fait et en droit, éclairé par l'expérience, sachant où l'on va et ce qu'on vous demande, persistez-vous ou renoncez-vous à reconnaître Christ comme chef unique de l'Église? Vous déclarez-vous païen? vous déclarez-vous chrétien? oui ou non?

On va voir par l'analyse rapide des faits qui ont provoqué, accompagné et suivi la crise ecclésiastique de 1845, que la question s'est effectivement posée avec cette saisissante et incontestable clarté.

CHAPITRE III

1845. — Le principe païen aux prises avec le principe chrétien dans le canton de Vaud. — Démission des pasteurs. — Église libre.

Notre récit sera rapide : car nous voulons moins insister sur les actes que sur les doctrines. Les actes ont été suffisamment exposés déjà dans plusieurs excellents écrits, surtout dans un travail considérable auquel nous faisons de nombreux emprunts, et que l'un des dignes pasteurs de l'Église libre de Vevey a publié sous le titre suivant : *Précis des faits qui ont amené et suivi la démission de la majorité des pasteurs et ministres de l'Église nationale du canton de Vaud, en 1845, accompagné des documents officiels recueillis par M. Ch. Baup, ministre de l'Évangile, et publiés par ordre de la Commission nommée par décision de l'assemblée des pasteurs et ministres démissionnaires, réunis à Lausanne, le 12 novembre 1845* [1].

1. Voir aussi :
La démission du clergé vaudois en 1559 et en 1845 (Henri Martin). — *Considérations présentées aux ministres démissionnaires, par un ministre démissionnaire.* — *Conversation sur la question de la démission.* — *Un peu de gros Bon Sens, ou la question des ministres discutée au village.*

La révolution avait eu lieu le 14 février 1845.

Quelques jours après, le nouveau gouvernement assimilait les pasteurs aux *fonctionnaires*, et posait ainsi avec résolution, dès le premier moment de son existence, le principe qui devait diriger toute sa conduite en matière religieuse.

Il exigeait des pasteurs, sous peine de destitution, une adhésion formelle aux résolutions des assemblées populaires de Montbenon et de la Riponne !

Les pasteurs répondirent que, sans apprécier la manière dont s'était accomplie la révolution, il se soumettait franchement au gouvernement de fait, comme l'Évangile leur en faisait un devoir.

Parmi ces réponses, peu satisfaisantes à ses yeux, le gouvernement en choisit trois dont la rédaction lui parut, on ne sait pourquoi, fournir prétexte, plus que celle des autres, à un nouvel acte de souveraineté absolue dans le domaine ecclésiastique. Deux suffragants furent suspendus ; un pasteur fut destitué.

Or, la loi ecclésiastique (art. 144 et 145) dit formellement que les dénonciations sont soumises à la Classe[1], qui entend le pasteur inculpé et prononce ensuite sur le cas.

La Classe n'avait pas été consultée. Elle réclama, mais en vain. Le Conseil d'État agissait en maître. Si la loi ecclésiastique qui lui livrait l'Église, renfermait encore quelques garanties, il se hâta de les fouler aux pieds. Les beaux temps de Berne étaient revenus.

On s'en aperçut bientôt à un autre signe. Des attentats que le canton de Vaud ne connaissait plus depuis vingt années, manifestèrent dans le pays entier la tendance franchement antichrétienne qui menaçait l'Église.

1. Classe des Pasteurs.

La dévastation des oratoires de Pully, de Cully et de Lausanne, la dissolution des réunions tenues hors du temple à Aigle et dans le temple à Morges, les visites domiciliaires dirigées contre ceux qu'on soupçonnait de prier ensemble, appelèrent l'intervention du gouvernement.

Que fit-il?

Après avoir nié les droits de l'Église officielle, il nia les droits des réunions libres. Il posa hardiment le dogme païen de la religion territoriale. Ce que croit la majorité du peuple, chacun doit le croire! Ceux qui prient autrement, et ailleurs, et en d'autres moments que la majorité du peuple n'usent pas d'un droit! Hors de l'Église garantie par la loi, il n'y a que des réunions qui troublent l'ordre et qui peuvent être momentanément tolérées sans devenir jamais légitimes!

Voici, en effet, ce que M. le président du Conseil d'État écrivait, le 9 avril, à M. le préfet du district de Lavaux : « Vous les préviendrez que, s'ils s'obstinent à continuer leurs réunions, objet de la réprobation de la grande majorité du peuple, c'est à leurs périls et risques, attendu que le culte de l'Église nationale est seul garanti par l'État; que l'État ne doit aucune protection à ces assemblées, et qu'il doit encore moins user de mesures préventives en leur faveur. »

Nous voudrions placer à côté de cette déclaration significative le noble langage tenu par 207 pasteurs, qui, sentant la gravité de la question, se réunirent immédiatement à Vevey et adressèrent une pétition au Grand Conseil en faveur de la liberté générale des cultes. Mais ce n'est encore ici qu'une protestation; et les protestations ne valent que par les résolutions effectives qu'elles enfantent. Nous aimons donc mieux

ne pas nous arrêter aux protestations, et aborder sur le champ les résolutions effectives. Ce qui se passe chaque jour augmente, nous l'avouerons, notre goût pour les faits et notre défiance des paroles. On excelle à bien parler et à mal agir; on proteste en termes stoïques pour fléchir plus tard en actes honteux. Or, il n'y a guère eu de tyran des consciences qui ne leur ait laissé, dans une certaine mesure, la consolation de protester, pourvu qu'elles finissent par obéir; sachant bien qu'il faut accorder quelque chose aux scrupules de l'âme, et que, si on ne leur jette pas des phrases en pâture, ils peuvent réclamer une satisfaction plus réelle. Le chemin qui mène à la servitude ecclésiastique est pavé de protestations. La plus illustre de toutes, celle qui nous a légué notre nom de *Protestants*, aurait elle-même frappé d'un vain son les voûtes de la Cathédrale de Spire, si les actes n'avaient pas accompagné les paroles, et si les déclarations formulées au sein de la diète n'avaient pas eu pour corollaire la répudiation définitive de l'hérésie romaine.

Au reste, les signataires de la pétition au Grand Conseil ne devaient pas tarder à être mis en demeure de placer à côté de leur langage l'éclatante confirmation ou l'éclatant désavœu de leur conduite. Le gouvernement vaudois n'entendait pas qu'ils se dispensassent d'opter entre le principe païen et le principe chrétien; il leur rendait l'immense service de travailler chaque jour à poser plus clairement la question, de leur dire en termes qui ne prêtaient pas à l'équivoque : « Je veux des esclaves qui ne discutent pas mes ordres et qui ne prétendent pas être les envoyés de Christ, quand ils ne sont que les fonctionnaires de l'État. »

La circulaire du 15 mai avait ce mérite de parfaite clarté.

» Le Conseil d'État, y était-il dit, croit le moment venu de rappeler à messieurs les pasteurs que, comme ministres de l'Église nationale, il est de leur devoir de s'abstenir de diriger ou de favoriser des réunions ... qui se tiennent ailleurs que dans les temples de l'Église garantie par l'État, et hors des heures que l'autorité a fixées pour le service divin... »

La lettre dont nous venons d'extraire quelques mots allait au delà des traditions du régime bernois; car, sous ce régime, les réunions religieuses présidées par les pasteurs en dehors du culte officiel étaient non seulement respectées, mais encouragées. Suit une nouvelle protestation à laquelle nous ne nous arrêterons pas.

D'ailleurs, ce n'était pas seulement le Conseil d'État qui ordonnait aux pasteurs de laisser là la prescription divine : « Prêche la Parole; insiste en temps et hors de temps, » pour se conformer à la prescription humaine : « Ne prêche qu'au moment déterminé par l'autorité civile ; » le Grand Conseil leur intimait le même ordre.

On sait de quel ton et avec quel respect du caractère pastoral !

M. le préfet Mercier avait présenté une proposition qui tendait à ce que tout salaire provenant des caisses de l'État fût retranché aux pasteurs qui officieraient dans les assemblées religieuses, autres que les réunions légalement consacrées au culte de l'Église nationale. il l'avait motivée en disant : « Quand j'ai vu vos ministres favoriser les oratoires, j'en ai dû conclure qu'ils ne restaient dans l'Église nationale que pour le traitement. » Le Grand Conseil l'avait adoptée en principe et renvoyée au Gouvernement, après une discussion

qui pouvait se résumer ainsi : « Point de méthodistes! point de liberté religieuse! point d'indépendance de l'Église! Le saint ministère émane de nous. Nous tenons la bourse; donc, nous avons le droit de commander. Les pasteurs, ou presque tous, obéiront : car ils veulent être payés. »

Le moment d'agir semblait venu pour les pasteurs vaudois. Jamais défi pareil fut-il jeté à l'indépendance et à l'honneur d'un clergé? Cependant, on préféra patienter encore. Ces hommes; qu'on a accusés d'entraînement et de précipitation, se contentèrent d'adresser au Grand Conseil une nouvelle protestation.

Il va sans dire qu'on passa à l'ordre du jour sur leur requête.

Alors, alors seulement, arriva l'affaire de la proclamation, qu'on a présentée comme le motif essentiel de la démission.

Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir; les causes de la démission étaient plus profondes et plus nombreuses. Les vieilles prétentions du principe païen, toujours si hautaines et si triomphantes dans le canton de Vaud, s'étaient formulées depuis le 15 février avec une audace sans pareille. D'abord, l'État avait nié le droit de prier Dieu en dehors de l'établissement officiel; puis, il avait dit trois choses aux ministres de l'établissement officiel : « Vous êtes des fonctionnaires, vos garanties écrites dans la loi n'ont plus de valeur, vous ne prêcherez l'Évangile qu'autant que je le permettrai, car je vous paie. »

L'État ajoute à présent : « Vous lirez en chaire ma proclamation politique; vous engagerez les fidèles réunis dans le but d'entendre la prédication de l'Évangile, à accepter une constitution nouvelle, à conserver le gou-

vernement issu du mouvement de Février; vous déclarerez qu'on a répandu les bruits les plus faux sur le compte du Conseil d'État; qu'on lui a prêté des intentions et des tendances directement opposées à celles qu'il a réellement. »

Tel était le sens de la longue proclamation envoyée aux pasteurs, le 20 juillet, et dont ils étaient requis de donner lecture dans l'église, à l'heure du service divin.

Obéir, c'était admettre : 1o que les lois avaient décidément perdu leur empire et que la volonté du Conseil d'État leur était substituée, puisque la loi du 23 mai 1832 avait formellement aboli les lectures de ce genre; 2o que l'État pouvait prendre la parole dans l'Église, faire monter ses agents en chaire, et mêler la discussion des intérêts politiques au culte en esprit et en vérité.

Les faits se sont chargés depuis de démontrer la portée du précédent qu'on voulait introduire. On a vu, dans le canton de Berne, l'usage qu'un gouvernement peut faire du droit d'imposer aux ministres de Christ la lecture de ses proclamations. Un étranger qui serait entré dans les églises de ce canton il y a quelques semaines, aurait été édifié en entendant le genre d'exhortations dont on osait souiller les temples chrétiens. L'apologie d'un malheureux docteur, qui a rempli l'Allemagne de ses attaques contre l'existence personnelle de Dieu et de l'âme humaine, contre le Sauveur et contre l'authenticité des Évangiles : voilà ce que les pasteurs bernois ont été chargés de lire et ce qu'ils ont lu presque tous! Il est naturel qu'on en vienne là, quand on accepte la théorie de l'État-prédicateur. Le premier pas est le seul qui coûte.

Or, ce premier pas, le clergé vaudois n'a pas voulu le faire. Il a prévu, dès le mois d'août 1845, les conséquences de la démarche qu'on lui demandait; il a prévu les scènes dont nous avons depuis été témoins. La proclamation a ouvert à la politique la porte des églises; les discours patriotiques y sont entrés à sa suite. Les églises s'accoutument à voir défiler des cortéges, drapeau en tête et tambours battants; les églises s'accoutument à entendre la voix des préfets et des conseillers d'État. Elles retentissent de cris de guerre contre les *méthodistes*. Elles en verront bien d'autres! nous ne sommes pas au bout.

Le gouvernement continua à marcher d'un pas ferme dans la voie où il était entré. Sa théorie se montra constamment au niveau de sa pratique. Il appela les choses par leur nom.

Dans une proclamation annonçant que des poursuites étaient dirigées contre les pasteurs rebelles à ses ordres, il parlait de l'Église nationale *salariée et régie par l'État*. Il affirmait que la constitution, exprimant la volonté du peuple, *subordonnait l'Église au pouvoir civil*.

Il s'agissait à présent de juger les pasteurs. Les Classes furent unanimes à les absoudre. Le Conseil d'État, qui, aux termes de l'article 148 de la loi ecclésiastique, ne pouvait que modifier ou supprimer la peine prononcée et non prononcer lui-même une peine en cas d'acquittement, n'hésita pas à ajouter une troisième ou quatrième illégalité à celles que nous avons énumérées. Il prononça, de son chef, un arrêt de condamnation contre quarante-trois pasteurs ou ministres!

Ce jugement, en date du 3 novembre, est accompagné des considérants les plus propres à ne laisser

aucun doute sur les principes d'après lesquels l'Église devait être régie. On les croirait rédigés par les conseillers du premier des Stuarts. Jacques Ier n'exprimait pas avec plus de naïveté ses prétentions épiscopales. On lui a beaucoup reproché la phrase : « Rex est mixta persona cum sacerdote » (il y a du prêtre dans le roi). Le considérant de M. Druey la vaut bien ! « Dans l'Église nationale du canton de Vaud, les ministres ne tiennent leur caractère de ministres de l'Évangile que de la consécration qu'ils ont obtenue conformément aux lois rendues par les pouvoirs de l'État, qui sont en même temps les autorités supérieures de l'Église. »

Ainsi, origine purement humaine du ministère : ainsi, gouvernement suprême de l'Église par l'autorité civile : voilà la doctrine proclamée !

A côté de la doctrine, se place l'acte le plus énorme : l'absolution unanime des Classes biffée par l'État, et une condamnation inscrite à la place, de sa main, malgré le texte des lois.

Aucun des gouvernements antérieurs n'avait osé rien de semblable. Ils avaient professé des maximes qui menaient là : mais le gouvernement actuel a seul eu le courage de suivre ces maximes jusqu'au bout. Logicien impitoyable, il s'est montré, on peut le dire, plus bernois que les Bernois.

Et l'on rencontre d'honnêtes gens qui vous demandent des preuves de l'asservissement de l'Église officielle vaudoise !

Nous voici arrivés au moment décisif, aux belles réunions qui eurent lieu à Lausanne le 11 et le 12 novembre.

« L'assemblée, dit M. le pasteur Baup dans son *Pré-*

cis, se forma à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le pasteur Miéville. Lorsqu'on lut le catalogue des pasteurs et ministres, pour constater le nombre de ceux qui étaient présents, 226 membres du clergé répondirent à l'appel. Jamais, depuis les jours de la Réformation, un nombre aussi considérable de ministres de l'Évangile ne s'étaient trouvés réunis dans notre petit pays pour s'occuper de plus importantes questions. La discussion dura deux jours, depuis le matin jusqu'au soir, sans autre interruption que celle des moments consacrés à la prière. »

On sait à quelle conclusion l'assemblée fut conduite par Celui qu'elle implorait sans cesse, par Celui qui ne refuse pas le Saint-Esprit, quand ses faibles enfants le demandent. Cent quatre-vingt-cinq pasteurs et ministres renoncèrent, non aux fonctions que Christ confère, mais à celles que l'État rétribue. Ils renoncèrent aux cures, aux traitements, aux registres de l'État civil, en conservant, ou plutôt, en reprenant la libre prédication de l'Évangile, le service de l'Église et de son unique chef, la défense du principe chrétien audacieusement nié ; en reprenant une situation vraiment digne, vraiment pastorale, à l'égard des pauvres, des malades et de tous les membres de leurs troupeaux.

Si les signataires de l'acte de démission, et de la touchante adresse qui l'accompagnait, avaient pu conserver quelques doutes sur la nécessité d'une démarche provoquée par tant d'attentats successifs, mûrie avec tant de lenteur, accomplie avec tant de prières, ces doutes auraient été levés par la proclamation du 14 novembre. Loin d'atténuer ou de rétracter aucun de ses empiètements sur les droits de Christ, le gouvernement semblait prendre plaisir à les constater avec

une nouvelle force, à établir avec une précision nouvelle les conditions auxquelles il serait permis désormais d'occuper les cures de l'Église officielle.

« Sans doute la constitution dit : « La loi règle les » *rapports* de l'État avec l'Église ; » mais ces rapports. quels sont-ils ? Des rapports d'union. d'abord ; de subordination de l'Église à l'État, ensuite. Loin de détruire l'union, cette subordination en est la condition inévitable ; car qui dit *union*, dit subordination de l'un ou de l'autre... C'est l'État, et non l'Église. qui a décrété l'article 9 de la constitution touchant l'Église nationale ; celle-ci n'a point été appelée à en délibérer. C'est suivant ces *lois* et la discipline ecclésiastique du canton que les ministres de l'Église nationale sont consacrés ; or, ces *lois* sont l'œuvre de l'État, et cette discipline est placée sous son autorité : les Églises et les paroisses sont établies par la *loi*. et les ministres consacrés suivant la *loi* sont seuls appelés à les desservir. La *loi* ecclésiastique du 14 décembre 1839, ainsi que toutes les autres lois concernant l'Église, ont été rendues par le pouvoir législatif de l'État, et non par l'Église. Pour toutes les choses importantes, les Classes et le Synode n'ont que de simples *préavis* à donner au Conseil d'État. qui en fait usage suivant qu'il le juge convenable. »

Il nous semble assister aux débats entre Viret et Leurs Excellences. au seizième siècle. le lendemain de la conquête : « Votre Église, nous l'avons faite ; votre ministère, il émane de nous seuls ; vos garanties religieuses. nous les avons décrétées et nous les modifions sans vous consulter ; vos délibérations synodales. nous en faisons ce que bon nous semble ; votre discipline, elle est placée sous notre autorité ! »

Le Conseil d'État, à la fin de sa proclamation, annonçait des *mesures énergiques*. Il a tenu parole ; et nous allons terminer le récit abrégé des faits relatifs à la démission, en rapportant quelques-uns des actes accomplis depuis un an et demi, pour maintenir de force les troupeaux au sein de l'établissement officiel.

Le principe païen n'aurait pas été complet, s'il n'avait pas persécuté. Il l'a fait, et il le fera ; mais ses projets et son ambition, à cet égard, dépassent quelque peu sa puissance. Il est plus aisé de mettre sous les pieds un établissement ecclésiastique depuis longtemps ployé à la servitude, que de supprimer par la violence les moindres manifestations d'une foi sincère qui en appelle à la souveraineté de Christ. Le principe chrétien grandira par la souffrance : c'est son histoire de tous les siècles.

Le premier soin du gouvernement vaudois, pour assurer à l'Église officielle la protection qu'il lui avait promise contre l'influence et la prédication des pasteurs démisionnaires, fut de demander des pleins pouvoirs au Grand Conseil. Il les obtint, et dès lors il fut à même, non seulement de déroger aux lois ecclésiastiques, mais de supprimer à son gré les assemblées religieuses en dehors de l'Église officielle.

Le projet de former une Église libre fut dénoncé par lui aux municipalités. Il avait cru devoir jusque-là se défendre de toute pensée d'intervenir dans les questions de doctrine ; il se débarrassa de ce bizarre scrupule ; il se mit à juger les doctrines comme gouvernement. Et pourquoi ne l'aurait-il pas fait ? Est-il plus difficile de voter une loi sur la doctrine sans l'Église ou en mettant au panier ses préavis, que de

régler sans l'Église le ministère, la discipline et ce qui s'ensuit ?

Donc, il se mit à l'aise dans sa nouvelle circulaire. Il parla du *méthodisme* (assurément, c'est une doctrine qu'on entend par là), du méthodisme, « contre lequel on ne saurait trop se tenir en garde. »

Méthodisme et Église libre ! ce furent les deux cris de guerre. Le gouvernement les avait poussés ; les ennemis de l'Évangile ne pouvaient pas ne pas les entendre.

Aussi, se jetèrent-ils sur les assemblées du culte indépendant. Leur premier fait d'armes eut lieu à Lausanne. On y assaillit à coups de bâtons les fidèles qui se rendaient paisiblement à l'oratoire et dans d'autres réunions religieuses.

Le Conseil d'État se hâta d'intervenir ; mais dans quel sens ? au profit de qui ? Nous laissons décider la question à ceux qui liront l'arrêté rendu à cette occasion, et que nous nous contentons de reproduire.

« Le Conseil d'État du canton de Vaud,

» Vu les faits dont l'Oratoire et d'autres réunions religieuses, à Lausanne, ont été l'occasion ;

« Considérant que, si des réunions religieuses, en dehors de l'Église nationale, non autorisées par la loi, devaient continuer, l'ordre public serait gravement compromis ;

» Considérant que, dans l'état actuel des esprits, il est dans l'intérêt bien entendu de la liberté religieuse elle-même, aussi bien que de l'Église nationale, et du maintien de l'ordre public, de suspendre les réunions religieuses en dehors de l'Église nationale, qui sont l'occasion de troubles dont les conséquences pour le pays pourraient devenir incalculables ;

» Faisant usage des pouvoirs extraordinaires dont il est investi par le décret du 19 novembre 1845 ;

» ARRÊTE :

» Art. 1er. — Les assemblées à l'Oratoire et les autres réunions religieuses en dehors de l'Église nationale non autorisées par la loi, sont, dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, interdites à Lausanne.

» Art. 2. — En cas de désobéissance, elles seront dissoutes.....

» Art. 3. — Le Conseil d'État prendra des mesures semblables pour les autres parties du pays où elles pourront devenir nécessaires. »

Les perturbateurs s'y sont peut-être trompés; mais ils ont cru voir dans ce dernier article une invitation à imiter les violences de Lausanne, une promesse de récompenser, par la clôture immédiate des assemblées, les agressions dirigées contre elles.

Dans l'intérêt bien entendu de la liberté religieuse elle-même, on attaqua les réunions religieuses de Montreux, et l'arrêté d'interdiction fut rendu sur-le-champ.

A Orbe, on ne se donna même pas la peine de faire une démonstration. Cent vingt-quatre citoyens écrivirent à la municipalité pour lui exprimer la crainte que les réunions du culte libre ne devinssent une cause de trouble ; et la municipalité obtint un arrêté destiné à *prévenir* l'explosion, en interdisant les assemblées.

Rendons cependant justice au gouvernement. Il fut le premier à comprendre qu'il serait entraîné trop loin, s'il cédait à toutes les fantaisies de ses amis. Il fut effrayé de l'empressement avec lequel plusieurs municipalités recouraient au commode procédé inventé par

celle d'Orbe. Il fit des remontrances : il répondit quelquefois par des refus. Il lui répugnait de s'engager personnellement plus qu'il ne l'avait fait dans une lutte odieuse contre le sentiment le plus énergique qu'il y ait au monde.

Ne suffisait-il pas que l'opinion publique fût excitée contre le culte libre : que les pasteurs démissionnaires fussent exposés aux menaces et aux insultes des populations égarées : qu'on fût forcé, ici, de changer de local pour échapper aux violences : là, de se réunir pendant la nuit ? Ne suffisait-il pas que la souveraineté ecclésiastique des majorités se fût manifestée, tantôt en inondant les fidèles au moyen des pompes à incendie, tantôt en interrompant par des cris sauvages les dernières paroles prononcées sur une fosse entr'ouverte, tantôt en dévastant un oratoire et déchirant les feuillets de la Bible, tantôt en poursuivant un ministre de Christ à coups de pierres, tantôt en traînant des femmes la corde au cou et en leur faisant faire ainsi, au milieu des huées et des injures, un long trajet sur le grand chemin ?

L'impunité systématiquement assurée à ces infamies valait bien les arrêtés d'interdiction, dont l'impuissance à supprimer réellement le culte était d'ailleurs plus que démontrée.

Puis on préparait ainsi des mesures générales, dont la responsabilité devait reposer sur la nation entière et non sur le Conseil d'État. On préparait la présentation d'un projet de loi qui, adopté ou non, appliqué à l'Église libre ou suspendu sur sa tête comme une menace permanente, est destiné à montrer le régime païen dans tout son éclat, à le revêtir de sa forme la plus hardie et la plus complète.

Oui, en l'an de grâce 1847, dans un pays qui se dit chrétien et protestant, il a été question de décréter la négation légale des droits de la conscience individuelle! Il a été question de livrer au bon plaisir de la police, non les catholiques (grâce à Dieu, ils sont libres, et leurs chapelles s'élèvent sans obstacles dans toutes les villes du canton), mais les vrais protestants! Il a été question de régulariser et de perpétuer, en la votant par articles et paragraphes, la persécution que l'émeute et les pleins pouvoirs ont essayée, ont ébauchée tant bien que mal!

Il y a quelques mois, deux projets ont été soumis au Grand Conseil : l'un accordait la prolongation des pleins pouvoirs, il a été voté ; l'autre organisait la persécution, il a été ajourné. Au reste, l'époque où il sera de nouveau discuté peut arriver d'un moment à l'autre. Vienne une fantaisie de persécution, une recrudescence d'hostilité contre l'Évangile ; et le code vaudois sera enrichi d'un acte digne de figurer à côté de cette loi de 1842, qu'on osa bien voter, mais dont on n'osa guère faire usage, et qui inspira plus de honte aux tribunaux chargés de son application, que de crainte aux dissidents qu'elle frappait.

Il en sera de même, nous n'hésitons pas à le prédire, du projet de 1847, s'il est jamais adopté. Les chrétiens qui composent l'Église libre comptent sur une force qui n'est pas la leur. Leur culte, quoi qu'on fasse, ne sera pas interrompu un seul jour. Ils iront devant les juges. Ils y défendront leur cause. Ils paieront les amendes ou se rendront en prison ; et leurs assemblées seront continuées ; et, chassées d'une maison, elles se réfugieront dans une autre ; et, chassées de toutes les sur maisons, elles se réfugieront dans les champs, sur

les montagnes, sur les lacs. Dieu donne le courage et la persévérance à ceux qu'il justifie : « Le méchant, disent les Proverbes, fuit sans qu'on le poursuive; mais le juste est hardi comme un jeune lion. »

Voici les dispositions principales du projet, qui n'a pas besoin d'être converti en loi pour couronner, par l'audace même de sa rédaction, la série des mesures que nous venons de parcourir.

« 1° Les réunions des cultes non officiels ne seront pas libres, mais *tolérées.* »

Simple tolérance! Voilà le régime auquel on veut faire descendre un pays naguère renommé par ses institutions libérales! Mais passons. Aura-t-on du moins une tolérance réelle, à défaut de liberté?

« 2° Quand les réunions *menaceront* de compromettre l'ordre, on les interdira. »

Menaceront! C'est le système préventif dans toute sa naïveté. On en revient purement et simplement à la théorie de la municipalité d'Orbe. Il ne sera pas même nécessaire de se procurer une petite émeute pour avoir droit à l'arrêté d'interdiction ; il suffira de la craindre.

« 3° Ceux qui auront assisté à une assemblée interdite, paieront une amende de 30 à 600 francs; ceux qui l'auront présidée et ceux qui auront fourni le local, une amende de 75 à 900 francs. — En cas de récidive, les amendes seront doubles. — En cas de nouvelle récidive, elles seront quadruples. — Enfin la prison ou l'exil pourront, dans une certaine proportion, être substitués à l'amende. »

Tout commentaire serait moins éloquent que le texte. Avançons encore.

« 4° Les fonctionnaires publics qui se rattacheront à une autre Église que l'Église officielle, seront révoqués.

C'est le serment du *test*; l'Angleterre l'a aboli, aux acclamations du monde civilisé. On propose au canton de Vaud de le ressusciter ; il aura la satisfaction de se trouver d'accord sur ce point, non seulement avec Élisabeth et les Stuarts, mais avec Louis XIV. Lui aussi avait établi l'incompatibilité des fonctions de l'enseignement avec la profession d'un culte qui n'était pas celui de l'État. Il étendait même l'incompatibilité aux professions de médecin, d'avocat, de notaire. On pourrait suivre son exemple et rassurer complètement l'Église officielle, en proposant un amendement dans ce sens.

Remarquons que, l'autre jour, le roi de Prusse (un despote!) établissait au profit des fonctionnaires de ses États le droit d'abandonner l'Église évangélique officielle, sans compromettre en rien leur position.

Nous ne sommes pas au bout.

« 5° Les peines mentionnées plus haut atteindront les membres de l'Église libre coupables du crime de *prosélytisme* envers les femmes quand leurs maris ne les autoriseront pas à abandonner le culte officiel, et envers les hommes eux-mêmes quand ses actes seront une occasion de trouble. »

Oh! ici la plume nous tombe des mains. Le principe païen ne prend plus la peine de se déguiser; ce qu'il attaque, ce qu'il nie, c'est le devoir chrétien par excellence, le prosélytisme. — Vous voulez convertir une femme! mais cela *troublera* la famille; mais son mari ne l'a pas permis; mais le mari n'est-il pas maître de l'âme de sa femme? Mais la femme a-t-elle une âme? — Vous voulez convertir un homme! on fera du bruit; la méthode est ancienne; elle a dix-huit siècles. Seulement, aujourd'hui que nous sommes plus délicats

et plus raffinés, nous tolérons le prosélytisme envers les hommes, pourvu qu'il ne fasse pas de bruit. Ce n'est pas le prosélytisme, c'est le bruit que nous condamnons.

Le hideux projet que nous avons analysé deviendra-t-il jamais une loi définitive? Nous l'ignorons. Nous en doutons. Ce qui est certain, c'est que son apparition seule a une immense portée. Le drapeau de l'ennemi est déployé ; ses couleurs y sont peintes; sa devise y est brodée. Pour ne pas voir, il faut fermer volontairement les yeux; pour ne pas entendre, il faut se boucher les oreilles. Le Seigneur a le droit de compter qu'aucun de ceux qui reconnaissent sa souveraineté ne persistera à suivre, même de loin, même en détournant la tête et en murmurant tout bas des protestations inutiles, l'armée de son adversaire déclaré.

Il a prodigué aux chrétiens vaudois, il leur prodigue les avertissements.

Il leur montre dans l'histoire générale de l'Église la lutte incessante du principe païen et du principe chrétien, de la religion territoriale et de la foi personnelle.

Il leur montre, dans l'histoire spéciale du canton de Vaud, la domination insolente du principe païen, qui préside à la réforme, gouverne l'Église et corrompt les consciences.

Il leur montre, dans la conduite du gouvernement nouveau, représentant logique et légitime des vieilles maximes, la manifestation instructive des conséquences pratiques qu'on en peut tirer.

Il leur montre la question posée en termes tels, qu' n'y a plus de choix qu'entre l'extrême servitude et la complète liberté, entre la reconnaissance ouverte des droits de Christ et leur catégorique abandon.

En quelques mois, Il leur a montré :

Les pasteurs assimilés aux fonctionnaires ;

La violation réitérée des garanties inscrites dans les lois ecclésiastiques ;

L'ordre intimé aux ministres de violer les commandements de leur divin maître, et d'enfermer la prédication de l'Évangile dans les limites que trace le pouvoir civil ;

La prise de possession des églises et des chaires envahies par l'État et par ses agents ;

La substitution d'une condamnation illégale à l'acquittement unanimement prononcé par le clergé ;

La proclamation ouverte de la doctrine qui subordonne absolument l'Église à l'État ;

Enfin la persécution qui sanctionne tout le reste, d'abord sous la forme d'arrêté arbitraires et de violences impunies, ensuite sous la forme de projets de loi permanents.

Voilà ce que Dieu montre à quiconque a des yeux pour voir.

Le tableau serait encore plus significatif et plus complet, si l'existence de l'Église libre ne défendait l'établissement officiel contre beaucoup d'outrages et de flétrissures.

L'existence de l'Église libre force à quelques ménagements. On craint de détruire trop brusquement les dernières illusions des consciences chrétiennes égarées parmi les ennemis du christianisme. On veille sur ses paroles et sur ses actes. On n'ose, si hardi soit-on, dévoiler les conséquences extrêmes de son principe. Quand un député influent exprime le vœu qu'on ne puisse être baptisé, se marier, communier hors de l'Église officielle, on le laisse dire, et on recule encore

devant l'idée d'insérer de pareilles dispositions dans la loi. On abandonne à d'autres gouvernements suisses, moins gênés dans leurs allures, la gloire d'appeler à l'enseignement théologique officiel le docteur Strauss et le docteur Zeller.

Mais n'importe! les faits tels qu'ils sont ont bien leur enseignement; ils disent ce que représente désormais l'Église officielle

Nous allons apprécier maintenant le parti adopté par les ministres démissionnaires et par l'Église à laquelle leur démission à donné naissance.

Les objections qu'on leur oppose sont-elles fondées?

Le service qu'ils ont rendu est-il réel?

CHAPITRE IV

Examen des objections qu'on fait à l'Église libre.

Des objections ! Faut-il répondre à cela ? A quelle œuvre chrétienne, à quel progrès social les objections ont-elles été épargnées ? Au fond, malgré les reproches qu'on s'efforce d'adresser aux pasteurs démissionnaires et à l'Église libre, n'y a-t-il pas dans toute âme sincère un instinct secret qui leur rend hommage ?.

Nous avons été, en effet, sur le point de céder au sentiment de dégoût que nous inspirent des critiques peu dignes de réfutation. Il nous semblait que la défensive ne convenait pas à une noble cause, et qu'on l'avait jusqu'ici trop aisément acceptée pour elle.

Nous parlerons cependant ; nous tâcherons de le faire, en conservant à l'Église libre et à ses pasteurs la seule attitude qui leur aille. Qu'ils soient humbles, qu'ils soient paisibles, qu'ils rendent raison de leurs convic-

tions avec douceur et avec respect; rien de mieux. Mais la position d'accusés n'est pas pour eux; ce n'est pas à eux à s'asseoir sur la sellette. Nous blesserions la conscience de la chrétienté tout entière, si nous consentions un seul instant à cette interversion des rôles, que l'on cherche, que l'on parvient presque à introduire.

Notre but n'est donc pas de justifier ceux qui n'ont, certes, aucun besoin de justification. Nous ne voulons que ruiner quelques idées fausses, plus ou moins répandues dans le canton de Vaud et ailleurs; nous ne voulons que balayer quelques préjugés, quelques mensonges, quelques prétextes, qui encombrent et embarrassent encore le chemin de beaucoup d'hommes mal éclairés, et qui les empêchent de rejoindre le corps d'armée des soldats de Christ.

Nous répondrons aux objections que nous avons entendu formuler; ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait d'autres, et qu'il n'en puisse naître d'autres, quand celles-ci auront succombé. Oh! l'esprit d'objection est intarissable. Rien de beau ne trouve grâce devant lui. La foi a l'œil simple; elle voit le but; elle voit le devoir; et elle marche, et elle arrive. L'esprit d'objection a la vue trouble; il voit les obstacles, les dangers, les difficultés de la route; et il n'arrive pas, parce qu'il ne part jamais.

Qui dira ce que l'esprit d'objection, ce que le doute a empêché de nobles efforts, ce qu'il a stérilisé de grandes pensées! Qui dira ce qu'on a fait de mal, depuis que le monde existe, avec ces deux mots sataniques : *Si* et *Mais!*

Sataniques, c'est le mot; car Satan ne nie jamais; il doute. Il n'emploie que l'objection pour tenter le

premier et le second Adam. « Quoi ! Dieu aurait-il dit : « Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin ! » — « Si tu es le Fils de Dieu *(si!)*, fais que ces pierres deviennent des pains. Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas. »

Le diable a toujours un *si* ou un *mais* à murmurer à l'oreille de quiconque veut servir directement et courageusement le Seigneur. — Prends garde ! considère ! réfléchis ! peut-être te trompes-tu ! bien des gens qui te valent pensent autrement que toi ! quelle responsabilité tu assumes ! que de maux tu vas faire naître ! Il est un côté de la question que tu n'as pas examiné ! — et, à force d'examiner, de retourner la question, on flétrit ses fraîches croyances ; on use sa foi naïve ; on perd cette faculté entreprenante et *primesautière*, qui seule aborde les difficultés de front et emporte d'assaut les positions de l'ennemi.

Que d'objections s'élevaient contre l'œuvre des apôtres ! Le Seigneur leur avait donné ses ordres et leur avait fait ses promesses ; mais seraient-ils plus puissants sans lui qu'ils ne l'avaient été avec lui ? D'un côté, les onze ; de l'autre, le monde juif et païen ! La partie pouvait-elle être égale ?

Que d'objections contre l'œuvre des Vaudois, des Albigeois, des Lollards ! Sans doute ils devaient s'élever contre Rome et ses grossières erreurs ? Mais avaient ils quelques chances de succès ? Ne valait-il pas mieux ménager leur vie, dans l'intérêt même de leurs doctrines ? Ne feraient-ils pas plus de bien par une action cachée et prudente, que par des attaques sans espoir ?

Que d'objections contre l'œuvre de la réforme ! L'Église du pape avait comblé la mesure de ses iniquités. Rester avec elle, c'était prendre ou garder le

signe de la bête. Mais la rupture ouverte ne scandaliserait-elle pas les simples? Ne donnerait-elle pas carrière à l'orgueil humain? Était-il bien certain qu'en renversant l'antique édifice des erreurs soi-disant catholiques, on n'écraserait pas quelques vérités sous les ruines?

Que d'objections contre l'œuvre des missions! Il est bon de porter l'Évangile aux peuples les plus éloignés. Mais n'est-il pas aussi utile de le prêcher autour de soi? Les sacrifices d'argent, de temps, de vies, ne sont-ils pas hors de proportion avec les résultats obtenus?

Que d'objections, hélas! contre notre propre conversion, contre notre fidélité dans la vie habituelle! Il faut confesser le nom du Seigneur; mais ne faut-il pas ménager les faibles? Une doctrine tranchée ne repousse-t-elle pas au lieu d'attirer? La paix de notre famille, troublée par l'apparition d'une foi trop vive, n'a-t-elle pas son prix? Ne peut-on pas atteindre le but aussi bien, mieux peut-être, par les prières secrètes que par les paroles et par les actes?

La démission des pasteurs vaudois et la fondation de l'Église libre ne devaient pas échapper aux objections, puisqu'elles ont poursuivi tout ce qui s'est fait de beau et de grand en dehors comme au sein du christianisme.

Avant de les réfuter, nous avions besoin de dire ce que nous pensons de l'esprit d'objection, que nous ne confondons pas d'ailleurs avec l'esprit de prudence.

Nous savons quel mal peuvent produire et ont effectivement produit le défaut d'examen, l'adoption précipitée et irréfléchie de toute innovation, de tout projet, de tout progrès vrai ou faux, de toute tradition; nous

savons que beaucoup d'infidélités, d'hérésies aujourd'hui enracinées, n'ont eu d'autre origine qu'un entraînement, souvent même un entraînement de l'ordre le plus élevé. En ce moment encore, on pourrait citer telle tendance, telle imitation du catholicisme par exemple, où nous nous jetons tous tête baissée, sans nous inquiéter des conséquences, sans remonter aux principes, sacrifiant les intérêts de l'avenir aux avantages réels du présent, et ne recherchant guère si certaines institutions sont conformes à la vérité, à la simplicité évangélique, pourvu qu'elles soient actuellement commodes et qu'elles facilitent des œuvres excellentes en elles-mêmes. Nous avons tous à nous humilier sous ce rapport. Il y a une qualité, bien vulgaire en apparence et cependant bien précieuse, dont nous sommes tous passablement dépourvus : c'est le bon sens. Notre légèreté est coupable; et nous n'avons garde de la recommander ou de l'excuser en quelque manière que ce soit. A Dieu ne plaise que nous blâmions ceux qui pèsent les objections avant d'entreprendre. Nous avons cherché nous-mêmes à apprécier celles qu'on opposait à l'Église libre, avant de manifester l'intention d'en faire partie. Ce que nous repoussons énergiquement, c'est l'*esprit d'objection*, l'esprit irrémédiablement tourné vers le côté négatif des choses, l'esprit qui voit toujours les motifs de s'abstenir et qui ne sait pas voir les motifs de faire.

Nous connaissons l'ordre du Seigneur : « Que celui qui veut bâtir une tour, s'assoie premièrement et calcule la dépense, afin de voir s'il a de quoi l'achever. » Les pasteurs démissionnaires ont obéi à cet ordre; seulement ils ont cru qu'on ne bâtirait jamais de tour, si l'on s'arrêtait devant une dépense quelconque. Ils

ont cru qu'on n'agirait jamais, s'il suffisait d'une objection soulevée pour condamner l'action. Ils se sont rappelé la frappante parole de l'Ecclésiaste : « Celui qui prend garde au vent, ne sèmera point ; et celui qui regarde aux nuées, ne moissonnera point. »

On les a accusés d'être des schismatiques, des sectaires, de diviser le corps de Christ. Telle est la première objection qu'on leur a opposée.

Nous n'en connaissons pas de plus grave ; car nous ne sommes pas de ceux qui prennent facilement leur parti du morcellement de l'Église. L'unité, non seulement mystique, mais extérieure, nous paraît être l'état normal vers lequel les vrais chrétiens doivent tendre. A nos yeux, la multiplication des sectes protestantes n'est pas un fait indifférent. Si leur variété vivante est préférable à l'uniformité morte et d'ailleurs mensongère du formalisme romain ; si elle recèle un véritable accord quant aux choses essentielles, il n'en est pas moins certain que le renversement des misérables barrières humaines qui parquent en petits troupeaux distincts des frères appelés à vivre ensemble, serait un immense et bien désirable progrès. Celui qui quitte une Église et se met à part, non pour obéir à un ordre formel du Seigneur, mais pour se donner des satisfactions d'esprit, des émotions de cœur ; celui qui quitte une Église et se met à part, non par conscience, mais par préférence ; celui qui, légèrement et sans hésitation et sans regret, rompant de vieux liens ecclésiastiques, regarde la fondation d'une société religieuse nouvelle comme le fait le plus simple, le plus naturel du monde ; celui là est bien aveugle et bien coupable. Il travaille, autant qu'il est en lui, à déconsidérer l'Évangile et à

entraver ses conquêtes. Il viole les commandements de Dieu.

A moins de supprimer des milliers de textes de la Bible, ou de les spiritualiser au point qu'il n'y reste que ce que nous voulons y laisser, il faut convenir que le fractionnement de l'Église évangélique peut être inévitable dans une certaine mesure, sans devenir jamais bon en lui-même; que le devoir des chrétiens est, non d'y applaudir, ou de l'ériger en système, ou d'en prendre leur parti, mais de le combattre et de chercher à unir extérieurement ceux qui, appartenant au même Sauveur, ne sont séparés que par des détails d'organisation, des origines, des traditions, des nationalités différentes.

Oui, nous maintenons, devant notre Dieu et les yeux fixés sur sa Parole, qu'il y a péché à quitter une Église quand il n'y a pas péché à y rester; et que la fondation de l'Église libre serait inexcusable, si la présence des chrétiens dans l'Église officielle pouvait être excusée.

Depuis David, qui compare l'union des frères à l'huile précieuse répandue sur la tête d'Aaron et découlant sur ses vêtements, jusqu'à Paul qui place les divisions et les sectes parmi les œuvres de la chair, à côté des adultères, de l'idolâtrie et des meurtres, nous ne trouvons qu'invitations pressantes, que promesses magnifiques, que condamnations redoutables, conduisant toutes à la même conclusion.

Il n'y a qu'un corps, dont la tête est Christ. Écoutons ce divin Maître; il va quitter ses disciples; il prie et pour eux, et pour ceux qui croiront en lui par leur parole :

« Je te prie afin que tous soient un, ainsi que toi, Père, es en moi, et moi en toi, afin qu'eux aussi soient

un en nous, et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un. Je suis en eux et toi en moi, afin qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse que c'est toi qui m'as envoyé. »

Que tous soient un ! C'est-à-dire (d'après l'interprétation trop souvent admise aujourd'hui), qu'ils s'isolent les uns des autres, au gré de leurs systèmes ! qu'ils forment autant de congrégations distinctes qu'il y a parmi eux de nuances dans les questions secondaires ! qu'ils préfèrent la moindre forme d'Église, le moindre procédé d'organisation à l'union visible des frères ! Ne s'aime-t-on pas aussi bien, ne s'aime-t-on pas mieux, quand on ne veut ni prier habituellement ensemble, ni écouter le même pasteur, ni s'assembler dans le même temple, ni communier à la même table !

Qu'ils soient un, afin que le monde croie ! C'est-à-dire qu'ils se séparent, afin que le monde soit converti ! Le spectacle de l'unité des chrétiens devait frapper les regards et toucher les cœurs ; le spectacle de leurs fractionnements, d'autant plus coupables qu'ils sont plus frivoles, d'autant plus impardonnables que l'accord est plus réel au fond, le spectacle de leurs diversités apparentes ou réelles, le spectacle de leurs fantaisies lestement transformées en Églises, le spectacle de leurs incompatibilités d'humeur conduisant sans retard au divorce, sera bien plus propre à inspirer aux idolâtres, aux mahométans, aux juifs, aux catholiques, aux incrédules, le désir de chercher avec eux dans les saintes Écritures la règle unique de la foi.

On le voit, nous n'avons aucun penchant pour les tendances sectaires, aucune tendresse pour l'esprit d'or-

gueil et de jugement qui immole tout à ses préférences, à ses caprices, et qui, de division en subdivision, de dissidence en ultra-dissidence, arriverait logiquement à former autant d'Églises qu'il y a de chrétiens; car chaque chrétien, se distinguant par quelque nuance, est consciencieusement tenu de fonder une Église où cette nuance soit exprimée.

Mais, s'il y a péché à se séparer d'une Église fidèle, il y a péché aussi à rester dans une Église infidèle. Si l'on devient sectaire en se séparant sans causes suffisantes, on devient sectaire aussi en refusant de voir les causes suffisantes de se séparer.

A vrai dire, la secte est proche parente de l'hérésie; la secte est ce qui s'isole de Christ et de son Église. Où est donc, sérieusement et véritablement, L'Église de Christ dans le canton de Vaud? Lesquels font schisme, de ceux qui se rattachent à l'Église libre, ou de ceux qui demeurent dans l'Église officielle? Telle est la question.

Il semble aisé de la trancher au moyen de la définition si souvent reproduite : « l'Église est partout où l'on retient avec pureté le ministère de la Parole et l'administration des sacrements. »

L'Église officielle a conservé le ministère de la Parole; l'Église officielle a conservé l'administration des sacrements : donc elle est une Église, une Église dont il n'est pas permis de se séparer. « Dieu, dit Calvin, estime si fort la communion de son Église, qu'il tient pour un transfuge et un déserteur de la religion quiconque se sépare opiniâtrément de quelque société chrétienne où le ministère de sa Parole et de ses sacrements est établi. »

Notre respect pour le grand réformateur français et

pour tous les théologiens qui depuis ont adopté sa formule, et ont cru *sur la Parole du Maître*, ne nous empêchera pas de repousser très nettement la fameuse définition. Nous ne reculerons même pas devant l'autorité des nombreuses confessions de foi qui l'ont admises en termes à peu près identiques.

De deux choses l'une :

Ou l'on donne aux mots : *ministère de la Parole*, le sens de *prédication fidèle*, et alors la définition ne définit plus rien; la légitimité de l'Église repose simplement sur la pureté de sa doctrine; personne n'en demande davantage; la doctrine contient tout, dogmes, morale, organisation; chacun demeure libre de juger, d'après la doctrine avouée et pratiquée par une Église, s'il reconnaît en elle les caractères de ces sociétés chrétiennes dont il n'est pas permis de se séparer.

Ou l'on donne aux mots un sens tel, que toute réunion d'hommes où l'on monte en chaire, où l'on prend les textes dans la Bible et où l'on parle de Jésus-Christ, est par cela même une vraie forme d'Église, pourvu que la seconde édition, celle des sacrements, y soit remplie; et alors on arrive à d'étranges résultats. Les seules sociétés religieuses que la définition exclue du titre d'Églises, sont celles qui nient absolument le ministère comme les darbystes, qui nient absolument les sacrements comme les quakers, et qui ajoutent à la Parole et aux sacrements comme les catholiques. Au reste, la formule qui repousse les quakers, admet les épiscopaux du temps des Stuarts et les puséystes d'aujourd'hui. Les évêques des rois Charles et Jacques avaient beau faire la guerre aux saints, mettre le monarque à la place de Jésus-Christ, travailler à la ruine de l'œuvre que le Saint-Esprit avait accomplie en Angleterre et en

Écosse, il était criminel de se séparer d'eux? Les vrais chrétiens, les vrais protestants, n'étaient pas alors dans le parti des martyrs, mais dans celui des persécuteurs; car les persécuteurs retenaient le ministère de la Parole et l'administration des sacrements selon l'institution de Jésus-Christ! Et si demain le puséysme devenait dominant au sein de l'Église anglicane, il aurait beau se rattacher hypocritement à l'hérésie romaine, il aurait beau traiter fraternellement les catholiques et anathémiser les protestants, il aurait beau ramener la tradition, les images, le purgatoire et ce qui suit, on aurait tort d'abandonner l'Église puséyste tant qu'elle retiendrait le ministère de la Parole et l'administration des sacrements selon l'institution de Jésus-Christ!

En vérité, nous nous faisons scrupule d'insister, tenant pour démontré que la définition de Calvin est parfaitement juste et inutile quand on lui donne le premier sens, parfaitement dangereuse et fausse quand on lui donne le second.

Au reste, quelque sens qu'on lui donne, et en lui supposant une valeur qu'elle n'a pas, on est loin d'y trouver la justification de l'Église officielle.

Il resterait à prouver d'abord que cette Église a vraiment *retenu le ministère de la Parole selon l'institution de Jésus-Christ*, lorsqu'elle a renoncé à insister en temps et hors de temps, lorqu'elle a préféré aux fonctions libres, complètes et dignes que lui offrait le Seigneur, les fonctions équivoques, incomplètes et sans dignité que lui confère l'État, en y attachant la condition de considérer le ministère comme émanant de lui seul, comme dépourvu de tout droit propre et comme absolument subordonné au pouvoir civil.

Il resterait à prouver ensuite que ceux qui se sont séparés en fait, ce sont ceux qui ont refusé de suivre la minorité des pasteurs dans la servitude, et non ceux qui ont refusé de suivre la majorité des pasteurs dans la liberté.

Mais ceci nous conduit à l'examen d'un second argument produit par les hommes qui accusent l'Église libre de schisme, pour éviter de reconnaître que l'Église officielle est schismatique.

Ceux qui occupent les anciennes cures, disent-ils, ceux qui montent dans les anciennes chaires, ceux qui prêchent dans les anciens temples, représentent évidemment l'ancienne Église. Ceux-là ne peuvent être les schismatiques.

C'est-à-dire que la notion d'Église est dépendante des relations avec l'État! Cherchez les pasteurs que paie la caisse des receveurs, vous aurez l'Église. Cherchez les pasteurs que soutiennent les contributions volontaires, vous aurez le schisme!

Si étrange que paraisse une telle assertion, elle est plus communément acceptée qu'on ne l'imagine.

Ceux qui l'acceptent doivent éprouver quelque embarras à retrouver l'Église dans les trois premiers siècles; car alors l'État et l'Église ne se rencontraient que devant les juges. Ils doivent éprouver quelque embarras à retrouver l'Église chez les Vaudois d'Italie et chez les huguenots de France.

Selon leur système, l'Église schismatique en Écosse, ce serait celle qui, sacrifiant les intérêts temporels aux intérêts éternels, revendiquant la souveraineté contestée de Christ, entraînant avec elle la majorité des pasteurs, la majorité même des habitants, a emporté les œuvres, les institutions, le drapeau ! Or, nous avions

pensé jusqu'à présent. avec les chrétiens de l'Écosse, de l'Angleterre et de tous les pays, que l'établissement demeuré uni à l'État était seul schismatique.

Selon le même système, s'il arrivait un jour en France que l'Église protestante, animée d'une foi vive, réclamât vainement ses droits essentiels, ses synodes généraux, sa discipline, ses professeurs de séminaires nommés par elle seule, ses anciens, élus par tous les membres des troupeaux ; s'il arrivait que ces réclamations fussent formulées par un synode spontanément constitué; s'il arrivait que la lutte amenât les chrétiens français à s'organiser eux-mêmes en dehors des subventions du budget; les hommes qui, trahissant la cause commune, abandonnant leurs frères et leur divin maître, se soumettraient aux vieilles et aux nouvelles prétentions de l'État, les hommes qui continueraient à recevoir l'argent du trésor seraient, à ce seul signe, reconnus pour les représentants de l'Église! L'accusation de schisme ne tomberait pas sur eux, mais sur le synode général et sur ceux qui s'affranchiraient avec lui !

Que les conséquences servent à apprécier le principe. Il n'y en a pas de plus ignoble et de moins chrétien. Les schismatiques, les sectaires sont ceux qui, en acceptant l'autorité souveraine de l'État sur le spirituel, s'isolent de l'Église universelle. M. le pasteur Berthoud l'a très bien établi dans la lettre qu'il a adressée, le 5 décembre 1845, au Conseil d'État du canton de Vaud :

« Vous dites que les pasteurs *ne tiennent leur caractère de ministres de l'Évangile que de la consécration qu'ils ont obtenue, conformément aux lois rendues par les pouvoirs de l'État ;* au lieu qu'il fallait dire : *conformément aux lois de l'Évangile.* Je me trompe peut-être

sur le sens de vos paroles; mais, si elles ont celui que je leur attribue, elles font de notre Église (nationale) une création de l'État, *et par conséquent une secte.* »

Est-il nécessaire d'ajouter que les partisans de l'union entre l'Église et l'État ne pouvaient pas la compromettre plus gravement qu'ils ne l'ont fait, lorsqu'ils ont reculé devant une démarche qui aurait prouvé que leur système se conciliait chez eux avec le maintien des droits de l'Église et avec sa complète autonomie? En identifiant l'union et la servitude, en préférant l'érastianisme à l'indépendance, ils ont plus nui que tous les articles de *la Réformation* et du *Semeur* à la théorie de l'union; et, quant au fait de l'union, en divisant l'Église nationale, ils l'ont probablement rendue à jamais impossible dans le canton de Vaud, tandis qu'une démission unanime l'aurait peut-être maintenue.

L'Église officielle a une dernière ressource, pour rejeter sur l'Église libre le reproche de schisme qui l'atteint si justement elle-même. Elle peut dire : « J'ai la majorité. Une Église en majorité n'est jamais schismatique. Ce sont les minorités qui méritent le nom de sectes. »

La majorité! Qu'entend-on par là?

L'Église officielle n'a pas eu la majorité des pasteurs. Or, dans l'État de désorganisation de l'établissement ecclésiastique, les pasteurs vaudois étaient, à tout prendre, les seuls représentants réguliers de l'Église.

L'Église officielle n'a pas eu la majorité des chrétiens; c'est une vérité qu'aucun de ses membres n'essaiera de contester. Or, quelque idée qu'on se fasse de l'Église visible, il n'est personne qui n'admette qu'elle doit renfermer les chrétiens.

L'Église officielle a la majorité des incrédules; elle a la majorité dans les clubs et les casinos qui dirigent la guerre faite à Dieu et à ses serviteurs; elle a la majorité dans les cabarets; elle a la majorité chez ceux qui ne vont pas à l'église et chez ceux qui n'y vont que pour la forme.

Mais allons plus loin; serrons de près cet argument des majorités; voyons à quels résultats il conduirait, appliqué à l'histoire du christianisme.

Si les minorités font schisme, si les minorités sont sectaires, la véritable Église a toujours été une secte.

Les chrétiens formaient une secte pendant les deux premiers siècles : car ils étaient en minorité !

Les Vaudois et les autres protestants du moyen âge ont formé une secte : car les masses étaient catholiques, et ils étaient en minorité !

Les réformés du seizième siècle ont commencé par former une secte : car ils ont d'abord été partout en minorité !

Les non-conformistes anglais, adversaires de la réforme royale et cléricale, seuls ennemis réels que le papisme ait rencontrés en Angleterre, seuls amis réels que le protestantisme continental y ait rencontrés, nos nobles frères les puritains formaient une secte : car ils étaient en minorité !

Les réformés français, bavarois, russes, autrichiens, forment encore aujourd'hui une secte : car ils sont en minorité !

Le protestantime entier est une secte : car il est en minorité !

Le christianisme entier est une secte : car, mis en regard des non-chrétiens, il est en minorité !

Non, la notion d'Église ne repose essentiellement sur

aucun des faits matériels auxquels on cherche à la rattacher : maintien de la parole et des sacrements, relations avec l'État, majorité numérique. Elle est doctrine et vie; à la doctrine et à la vie, on reconnaît les Églises dont il n'est pas possible de se séparer sans commettre un péché et sans faire un schisme.

Or, il y avait une saine doctrine dans l'Église vaudoise, et l'Église libre l'a conservée, s'y est collée avec une ardeur chaque jour croissante ; l'Église officielle l'a abandonnée sans faire même un effort pour la maintenir, car elle n'a pas hésité à introduire les adversaires avoués de cette doctrine dans les chaires laissées vides par les ministres démissionnaires.

Il y avait une vie réelle dans une partie de l'Église vaudoise ; elle renfermait des membres zélés pour le service de Dieu, des pasteurs fidèles, des institutions excellentes ; l'Église libre a entraîné avec elle la plupart des membres zélés, la plupart des pasteurs fidèles et la totalité des institutions.

L'opinion de la chrétienté ne s'y est pas trompée. Interrogez les amis de l'Evangile en Angleterre, en France, aux États-Unis, où vous voudrez ; demandez-leur ce qu'ils pensent de ces deux Églises, dont l'une laisse limiter ses prédications par l'État, tandis que l'autre ressaisit, au prix de grands sacrifices, la liberté du saint ministère ; dont l'une abdique un reste d'autonomie, tandis que l'autre ressuscite les synodes et proclame les droits des troupeaux ; dont l'une profite des persécutions contre lesquelles elle se contente de protester, tandis que l'autre est persécutée ; demandez-leur laquelle est la véritable Église? et les Français, les Anglais, les Américains seront unanimes à répondre, ou, pour mieux dire, ils ont déjà répondu. Aux

yeux des protestants du monde entier, la vraie, la seule Église vaudoise, est l'Église souffrante, l'Église en minorité, l'Église libre; voilà celle dont on ne peut s'isoler sans faire schisme ; voilà celle à laquelle tout chrétien évangélique tend la main; voilà celle qui a emporté le drapeau.

Le schisme est la désertion, l'abandon du drapeau; mais, dans une bataille, le drapeau peut se déplacer. Quels sont les déserteurs alors? Ceux qui le suivent, qui l'entourent et qui le défendent, quel que soit leur nombre ; ou ceux qui disent : « Le drapeau a été planté dans ce champ, c'est au champ que nous demeurerons fidèles, c'est le champ que nous n'abandonnerons pas ; le drapeau n'y est plus, peu nous importe ! la bannière de l'ennemi va y être installée ; peu nous importe encore ; nous tenons moins à notre drapeau qu'aux pierres et aux sillons qu'il a quelque temps ombragés de ses plis. »

L'objection est donc mal fondée ; elle se retourne contre ceux qui osent la formuler ; leur langage ne peut longtemps égarer les plus prévenus. Il est en effet aisé de calomnier les séparations individuelles ; mais il l'est moins de donner le change sur un mouvement collectif, sur une disruption opérée avec ensemble, et de présenter comme décidée *à priori* la question de savoir si le schisme consiste à marcher avec ceux qui marchent, et s'il ne consisterait pas plutôt à s'arrêter avec ceux qui s'arrêtent.

Laissons le schisme, dit-on. Schismatiques ou non, les pasteurs démissionnaires ont abandonné la masse ; ils ont renoncé à annoncer l'Evangile au grand nombre.

Cette dernière objection vaut la première.

Elle a été démentie, dès le premier jour, par la lettre pastorale qui accompagnait la démission. Un engagement solennel fut alors contracté ; en voici les termes : « Quant à nous, vos pasteurs, nous continuerons à vous servir, à unir vos époux, à baptiser vos enfants, à instruire votre jeunesse, à consoler vos malades et vos mourants, à vous instruire dans les saintes lettres. »

L'engagement a été tenu par la plupart des ministres démissionnaires ; la plupart ont continué a exercer dans leurs paroisses le ministère, qui demeure complet sans doute, alors même qu'on en retranche le salaire de l'État et la tenue des registres.

Quelques-uns ont été forcés de reculer devant des obstacles insurmontables.

Quelques-uns se sont découragés trop vite, et n'ont pas assez compris l'importance, l'efficacité bénie de leur seule présence au milieu du troupeau, alors même que le troupeau entier s'éloignait d'eux au commencement. Ils n'ont pas vu que leur isolement, leurs souffrances morales et leur gêne matérielle, la difficulté de trouver un logement et un lieu de culte, que tout cela devait finir par réveiller les âmes et par faire admirer aux plus hostiles une persistance inexplicable en dehors des motifs que fournit la foi.

Ici, nous osons à peine indiquer nos doutes ; car nous ne nous sentons ni le droit ni le courage de blâmer des frères bien-aimés qui ont glorifié le nom de Dieu par leurs sacrifices et qui nous dépassent de si loin. Toutefois, en admettant qu'un découragement, qui ne durera pas, ait déterminé un certain nombre de pasteurs démissionnaires à abandonner momentanément des paroisses qui les abandonnaient et à se retirer dans les villes, au lieu de rester opiniâtrement dans leurs

villages comme ils l'avaient promis ; il n'en est pas moins vrai que le reproche ne saurait s'appliquer aux pasteurs de l'Église libre, qui tous ont persévéré ; il n'en est pas moins vrai que le reproche est étrange dans la bouche des partisans de l'Église officielle, qui pourvoit à 150 vacances en appelant une trentaine de titulaires nouveaux ; qui, privée de ses ministres les plus actifs, les plus zélés, les plus nombreux, s'inquiète assez peu de les remplacer ; qui entasse deux ou trois paroisses aux mains du même pasteur ; qui assure tant bien que mal l'accomplissement des devoirs les plus extérieurs du ministère, prédication, instruction routinière des catéchumènes, et qui appelle cela : *ne pas délaisser les masses !*

Que si l'Église officielle arguait de l'impossibilité où elle se trouve de recruter son clergé, nous serions tentés de ne pas voir dans ce fait une grande preuve des sympathies qu'elle inspire. Une Église *nationale* à laquelle les jeunes ministres nationaux refusent de s'associer et qui est forcée d'aller chercher des pasteurs à l'étranger, en Allemagne, en France, en Hollande, à Genève, ne nous semblerait pas merveilleusement placée pour critiquer l'isolement de l'Église libre.

A la bonne heure, nous dit-on, les Églises libres sont ouvertes au peuple vaudois, mais il n'y entre pas. Les pasteurs démissionnaires prêchent, mais on ne va pas les entendre. Ils continuent à remplir leurs fonctions, mais peu de gens en profitent. Qu'ils abandonnent la masse, ou qu'ils en soient abandonnés, peu importe, le résultat est le même ; les pasteurs démissionnaires se sont placés dans une situation telle, que le grand nombre est en dehors de leur atteinte ; leur action ne s'exerce que sur de petites congrégations, composées de *Mes-*

sieurs, et où l'intérêt seul a fait entrer une poignée de pauvres gens.

Expliquons-nous.

Et d'abord, pour ce qui est des Églises de *Messieurs* et des pauvres attirés par l'intérêt, nous ne saurions protester avec trop de force.

Venez au sein de nos réunions, et vous y verrez plu de vestes que d'habits, plus de bonnets que de chapeaux. Au Synode constituant, les paysans occupaient leur place et l'occupaient dignement; leurs votes ne suivaient pas servilement celui des membres plus riches ou plus instruits de l'assemblée; leur parole était écoutée avec respect; leur dévouement à la cause de Christ ne le cédait à celui de personne en énergie et en spontanéité.

Si le nombre des *Messieurs* a été proportionnellement trop fort au début de l'Église libre, si un certain nombre de personnes ont eu le tort étrange de confondre un moment la question politique et la question religieuse, c'est un malentendu qui cesse de plus en plus. Chaque jour nous enlève ceux que la politique avait amenés, et nous amène ceux que la politique éloignait. Tant qu'elle ne s'est pas organisée, tant qu'elle a eu l'apparence du provisoire, tant qu'on a pu la regarder comme une menace pour un parti et comme un moyen de succès pour un autre, l'Église libre a renfermé des hommes qu'elle ne devait pas avoir, et a vu s'éloigner d'elle des hommes à l'adhésion desquels elle avait droit; mais la situation s'est éclaircie par le travail du Synode constituant. Il y a des *Messieurs* qui s'en vont; il y a des paysans qui arrivent, et le reproche d'être à l'usage exclusif des riches ne pourra plus être adressé à l'Église libre par des adversaires de bonne foi.

Quant au reproche d'attirer les pauvres dans son ein par l'appât des secours, ce serait lui faire trop d'honneur que d'y répondre ; ceux qui doutent de nos sentiments peuvent s'assurer des principes suivis par les Églises libres et par tous leurs membres dans la distribution des aumônes. Ils verront qu'on a souvent favorisé les ennemis et exclu les amis, de peur de fournir le moindre prétexte à la honteuse calomnie, sur laquelle nous ne daignerons pas nous arrêter plus longtemps.

Reste un fait incontestable : la grande majorité du peuple vaudois refuse de s'associer au culte de l'Église libre.

Nous pourrions rechercher les causes de ce fait ; nous pourrions montrer à quel point il accuse l'ancienne organisation de l'Église, qui isolait le pasteur du troupeau, en sorte qu'un beau jour ils se sont trouvés séparés de toute la distance qui sépare la vie de la mort, le christianisme du paganisme. Nous pourrions prouver que le nombre des adhérents de l'Église libre est réduit par l'oppression morale et matérielle qui règne dans les familles, dans les villages. et qui ajoute à la persécution officielle une persécution domestique, une persécution d'opinion bien plus difficile à braver.

Mais à quoi bon ces recherches? Nous acceptons pleinement l'état de choses qu'on nous oppose. Nous reconnaissons volontiers que l'engourdissement spirituel du peuple vaudois, son inimitié contre l'Évangile et l'intolérance habituelle du monde empêchent les masses de participer à notre culte. Cela nous paraît très simple, très naturel, très conforme à l'expérience de l'Église chrétienne et aux prédictions de l'Esprit Saint. Seulement nous ajoutons ceci : Jamais les masses n'ont été

moins délaissées que depuis qu'elles sont en dehors de l'Eglise; jamais elles n'ont été mieux evangélisées que depuis qu'elles ont rompu avec leurs pasteurs.

En effet, c'est depuis ce moment que la grande prédication, la prédication des actes, des sacrifices, a commencé réellement à retentir dans le canton de Vaud. On était blasé sur les sermons; on allait les entendre; on s'y intéressait quelquefois: on y pleurait même le Jour du Jeûne. Mais on en revenait tel qu'on y était allé. Aujourd'hui, les choses ne se passent plus ainsi. Il y a un sermon solennel, émouvant, que l'on est forcé d'entendre bon gré mal gré, et qui sollicite jour et nuit, en tous lieux, la conscience des Vaudois. Ce sermon est le spectacle du principe chrétien, de la foi personnelle se manifestant par la conduite et par les souffrances de l'Église libre et de ses pasteurs.

Quand Zinzendorf visita les missionnaires moraves de l'île Saint-Thomas, il apprit que leur prédication était interrompue; mais le nègre qu'il interrogeait ajouta ces mots : « La prison des frères prêche. »

Oui, la prison prêche; oui, les sacrifices prêchent; oui, l'isolement prêche; oui, le silence prêche. Le silence auquel on se condamne pour obéir aux ordres de Christ et pour ne pas déserter sa cause, est plus éloquent que bien des discours. Pourquoi cette chaire est-elle fermée? Pourquoi ce ministre n'annonce-t-il plus l'Évangile? Pourquoi accepte-t-il l'épreuve la plus rude, l'épreuve de l'abandon? Pourquoi ne fait-il pas entendre sa voix comme il le pourrait, à un nombreux auditoire? Pourquoi? — Il n'y a qu'une manière de répondre; et la réponse, nous osons l'attester, est la même au fond de tous les cœurs : il n'agit ainsi qu'en vue du devoir.

N'est-ce rien que de ramener l'idée austère du devoir et de ses exigences, dans une société endormie au sein des formes et de l'Évangile au rabais? N'est-ce rien que de forcer les âmes sérieuses et même les âmes légères à quitter un moment les traditions énervantes du christianisme imposé, pour envisager la notion si nouvelle du christianisme accepté et choisi?

Un pasteur démissionnaire qui n'aurait pas un seul auditeur, qui ne serait reçu dans aucune famille, qui ne pourrait ni exposer ni la Parole de Dieu dans une assemblée, ni même la lire au chevet des malades; ce pasteur, muet, impuissant, inutile aux yeux du monde, parle plus haut, par sa seule présence et par sa fidélité persévérante, qu'aux jours où les habitants de sa paroisse s'entassaient au pied de sa chaire.

Ceci n'est pas un paradoxe; quiconque a observé attentivement le canton de Vaud depuis une année, reconnaîtra la vérité de nos paroles. Des questions que personne ne soupçonnait naguère, sont aujourd'hui posées pour tout le monde. Les adversaires de la vérité ont presque autant appris que ses défenseurs. Leur haine passionnée recouvre une inquiétude secrète, des combats intérieurs, un malaise qui, chez plusieurs, peut engendrer la repentance. La sécurité mortelle du formalisme est universellement ébranlée. Qui prétendra que ce ne soit pas un progrès? Un siècle entier de prédications froidement orthodoxes, aurait-il produit ce qu'ont produit ces quelques mois de séparation volontairement acceptée entre les prédicateurs et la majorité de leur auditoire?

Nous l'entendions dire l'autre jour à l'un des pasteurs de l'Église libre : « Depuis qu'on nous a presque réduits au silence, depuis que nous n'avons plus de

communications directes avec la plupart de nos paroissiens. nous avons repris le caractère essentiel et trop oublié des ministres de Christ; nous sommes redevenus des *témoins*. »

Il faut distinguer entre le témoin et l'avocat. Les Apôtres ont été l'un et l'autre; cependant le caractère qui domine en eux, ce n'est pas celui de l'avocat qui plaide la cause, qui discute les raisons, qui examine les arguments; c'est celui du témoin qui atteste un fait, le grand fait : Christ mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification. Les Apôtres, et après eux les premiers chrétiens, étaient essentiellement témoins *(martyrs)*. Les Écritures sont moins une apologie, une augmentation, que *des témoignages*.

Jean-Baptiste est avant tout un témoin. « Il a rendu témoignage de lui, disant : « C'est celui du quel je disais : *Celui qui vient après moi m'est préféré, car il était avant moi.* »

Jean l'Évangéliste est un témoin. « C'est ce disciple là qui rend témoignage de ces choses et qui a écrit ces choses, et nous savons que son témoignage est digne de foi. »

Tous les Apôtres étaient des témoins. « Vous me serez témoins, tant à Jérusalem qu'en toute la Judée, et dans la Samarie, et jusqu'au bout de la terre. »

Le remplaçant de Judas ne fut choisi que comme témoin. « Il faut que, d'entre ces hommes qui se sont assemblés avec nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, quelqu'un soit témoin avec nous de sa résurrection. »

Paul fut appelé à l'apostolat en qualité de témoin. « Lève-toi et te tiens sur tes pieds; car, si je te suis apparu, c'est pour t'établir ministre et témoin, tant des

choses que tu as vues, que de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai. »

Ce que les Apôtres ont été dans un sens spécial, les pasteurs et les fidèles ne le seraient-ils pas aussi dans un autre sens? Quels sont les hommes auxquels l'épitre aux Hébreux donne le beau nom de *témoins*, et qui nous environnent comme une nuée, pour nous encourager dans notre course terrestre? C'est Abel, c'est Enoch, c'est Noé, c'est Abraham, c'est Isaa, Jacob, Joseph, Moïse; c'est le peuple d'Israël tout entier, quand, par la foi, il traverse la mer Rouge et fait tomber les murs de Jéricho; c'est Rahab, Gédéon, Barac, Samson, Jephté, David, Samuel; ce sont les prophètes, ce sont ceux qui, par la foi, ont obtenu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions, ont éteint la force du feu, sont échappés du tranchant des épées, ce sont ceux qui ont été éprouvés par des moqueries et par des coups, par des liens et par la prison, ce sont ceux qui ont été errants çà et là, réduits à la misère, affligés, tourmentés, desquels le monde n'était pas digne.

Voilà les témoins de Jésus-Christ; leur témoignage est quelquefois dans leurs paroles, souvent dans leurs souffrances, toujours dans leur vie. Or, qu'était devenu le témoignage au milieu des commodes fonctions du pastorat vaudois? Il y apparaissait rarement et sous une forme qui le dérobait aux regards inattentifs. Aujourd'hui, voici des ministres sans cures; voici des fidèles honnis et persécutés; voici de petites Églises où on n'entre que par une détermination spontanée : autant de témoins, dont la solennelle déposition est entendue sans le secours des paroles.

Nous le répétons, les pasteurs démissionnaires n'ont

jamais mieux évangélisé les masses que depuis qu'ils ne peuvent plus les exhorter directement.

Il convient, au reste, d'en finir une bonne fois avec l'éternel argument *des masses, des majorités.*

Vous allez trop vite ! les masses ne vous suivent pas, ne vous comprennent pas !

Les masses nous comprendront, quand elles comprendront l'Évangile ; et malheur à nous, si elles nous comprenaient avant ! On ne voit guère de chrétiens qui ne comprennent pas la question actuelle; on ne voit guère d'incrédules qui la comprennent. Cela est naturel. Pour la comprendre, il faut connaître et aimer le Seigneur, être jaloux de ses droits, de son honneur; il faut être, en quelque mesure, dévoré du zèle de sa maison.

Et l'on nous conseille d'attendre que les masses soient chrétiennes pour agir nous-mêmes en chrétiens!

Si l'on ne défendait les bonnes causes qu'après s'être assuré du concours des masses, on ne les défendrait jamais. Les Apôtres n'auraient jamais commencé à convertir le monde, s'ils avaient attendu que le monde fût favorable au christianisme. Wilberforce n'aurait jamais commencé à agir en faveur des nègres, s'il avait attendu que l'Angleterre fût portée à l'émancipation.

La méthode qui nous est conseillée est celle du Philinte de Molière :

Je prends tout doucement les hommes comme ils sont.

Celle qui prétend conquérir la foule en flattant ses préjugés, en parlant son langage, en s'associant à sa conduite, qui prétend élever les gens en se plaçant à leur niveau.

Satan est l'inventeur de cette méthode ; il offre de soumettre la terre à Jésus-Christ ; seulement Jésus-Christ commencera par l'adorer : « Je te donnerai toutes ces choses, si, te prosternant, tu m'adores. » Adorez Satan, flattez le monde dont il est roi; faites des compromis avec le mal pour mieux le vaincre, et vous verrez ce que vaudra, ce que signifiera, ce que durera l'influence que vous aurez ainsi gagnée !

Comment soulèvera-t-il le rocher, celui qui s'y place lui-même et y cherche le point d'appui de son levier? Comment agira-t-il sur la foule, celui qui se tient au point de vue de la foule? Comment amènera-t-il les hommes à croire et à agir un jour avec lui, celui qui ne sait pas se résigner à les avoir d'abord contre lui?

Et puis, la foule sera-t-elle jamais avec Christ! Dans un certain sens et par exception, cela n'est pas absolument impossible; si l'on n'a pas vu de nations chrétiennes, on a vu, dans de beaux et rares moments, des nations où l'influence du christianisme était généralement sentie. Nous ne le contestons pas, nous admirons et nous appelons de nos vœux les plus ardents ces merveilleux effets de la grâce de notre Dieu. Mais presque toujours l'isolement, la faiblesse numérique des chrétiens se manifestent au dehors avec éclat.

La véritable Église ne se recommande pas par le chiffre élevé de ses membres : on la reconnaît à sa faiblesse. L'Église est humble; l'hérésie est hautaine. Les lecteurs de la Bible sont à peine visibles; les proscripteurs de la Bible sont tout-puissants. Les hommes de l'Écriture se cachent dans les fentes des rochers, dans les vallées les plus hautes du Caucase, de l'Hémus, de Kurdistan, de l'Apennin, des Alpes, des Pyrénées, des Crapaks; les hommes de la tradition se montrent et

agissent en maîtres dans les capitales, dans les villes populeuses, à la cour des rois.

Laissons Rome s'appuyer sur le roseau cassé des masses. Abandonnons-lui l'argument anti chrétien : « La majorité est avec moi ; donc la vérité est en moi ! La vraie Église se reconnaît à l'étendue de ses domaines De quel insupportable orgueil ne faut-il pas être animé pour s'attribuer une sagesse supérieure à celle du grand nombre ! »

Quant à nous, ouvrons l'Écriture et lisons-y le signalement de l'Église que Christ avoue comme sienne.

Elle n'est pas encore née, que le Seigneur lui donne le nom de *petit troupeau*. Il lui annonce, au lieu de jtriomphes terrestres, la persécution et la haine des maorités.

Elle existe ; il n'y a dans son sein ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.

Elle voit sa destinée décrite par l'Esprit-Saint dans le livre des révélations de Jean ; et sous quelle forme ? Sous la forme d'une femme qui s'enfuit au désert, à laquelle les ailes d'un grand aigle sont données pour s'envoler de devant le serpent en son lieu, et que la terre engloutit momentanément afin de la dérober aux fureurs de l'ennemi. — Pour qui sont la puissance, le trône, l'autorité, la bouche qui profère de grandes choses ? Pour la bête que toute la terre suit et adore, pour la bête qui triomphe des saints, pour la bête qui blasphème le nom de Dieu, pour la bête dont on dit : « Qui est semblable à elle ? » et dont tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, prennent a marque en leur main droite ou sur leurs fronts. A qui sont réservés la pourpre et l'écarlate, l'or, les pierres

précieuses et les perles ? A la prostituée, qui a sur son front un nom écrit : « Mystère, la grande Babylone, la mère des impudicités et des abominations de la terre. » C'est elle qui est énivrée du sang des saints, du sang des martyrs de Jésus ; c'est elle qui est la grande cité et qui a son règne sur les rois.

Tel est le partage des rôles : aux serviteurs de Christ, la persécution, la fuite ; aux ennemis de Christ, le règne, le triomphe, les nombreux adhérents, les multitudes prosternées et soumises.

Il y a bien une victoire finale annoncée à l'Église ; mais, la veille de la venue de Christ, elle sera encore chétive, pauvre et méprisable. « Quand le Fils de l'Homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? »

Jusqu'à la fin, ce sera, hélas ! le petit troupeau : mais le petit troupeau auquel notre Dieu Sauveur a dit : « Ne crains point. »

Oui, ne craignons point. Si la famille doit rester petite, il lui est cependant promis qu'elle croîtra jusqu'à mille personnes ; et, d'ailleurs, l'Éternel ne donne pas sa gloire aux hommes ; il ne s'appuie pas sur la foule, sur les majorités ; il renvoie les nombreux bataillons d'Israël, et n'emploie contre Madian que les trois cents qui ont lapé l'eau de leur langue comme le chien lape ; car l'Éternel dit à Gédéon : « Le peuple qui est avec toi est en trop grand nombre pour que je livre Madian en leurs mains de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, en disant : « Ma main m'a délivré. »

Après nous avoir reproché l'abandon des masses, il était assez naturel de nous reprocher celui des temples.

Nous avions eu d'abord l'intention de réfuter avec

quelque détail cette troisième objection. Mais en vérité, à mesure que nous la regardons de plus près, nous la trouvons plus misérable; et nous perdons toute envie de la prendre au sérieux.

Que ceux qui, non contents de consacrer les temples aux élections, les transforment en clubs et y donnent carrière à leur éloquence politico-religieuse; que ceux-là s'indignent à l'idée de prier, de méditer la Bible et de communier dans un salon; à la bonne heure! Nous n'entreprendrons pas de lever leurs édifiants scrupules.

Nous nous contenterons d'en appeler à l'histoire entière de l'Église. Les salons y font la règle, et les temples l'imperceptible exception.

Il n'y a jamais eu que deux édifices sacrés: le Tabernacle au désert, le Temple à Jérusalem. Sous l'ancienne Alliance, quand on ne possédait encore que la figure des choses à venir, Dieu même prescrivait avec un soin minutieux la construction de Sa Maison, la forme des meubles, l'ordre du service.

Du jour où l'antitype a remplacé et effacé les types, du jour où la chandelle des prophètes qui éclairait dans un lieu obscur a fait place au jour éclatant de l'Évangile, il n'y a plus eu de temples consacrés. « L'heure vient, disait le Seigneur à la Samaritaine, que vous n'adorerez le Père ni sur cette montagne ni à Jérusalem. L'heure vient et elle est déjà venue, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; car aussi le Père en demande de tels qui l'adorent. »

Dès lors, la Parole est prêchée indifféremment sous les portiques du temple d'Hérode, dans les synagogues de la Palestine, de l'Asie Mineure et de la Grèce, sur

le bord des fleuves, sur le rivage de la mer, dans les rues, dans les marchés, au milieu des champs, au troisième étage de la maison de Troas. C'est dans les chambres hautes qu'on se réunit, qu'on rompt le pain. Les chrétiens apostoliques n'avaient pas encore appris à faire consister la sainteté du culte dans la nature des édifices, à considérer comme impropres aux assemblées de prières les chambres où ils avaient mangé, dormi, vécu de la vie habituelle.

Plus tard, la tyrannie de leurs ennemis les força à se réfugier dans les catacombes ; l'Église y vécut ses plus belles années.

Depuis, elle a continué à se passer de temples. Si les chambres hautes et les catacombes remplissent pour elles les premiers siècles, les cavernes, le désert remplissent les siècles suivants. Le moyen âge n'a guère vu de congrégations vraiment chrétiennes abritées par les églises et les cathédrales. La réforme a amené dans quelques pays ce spectacle nouveau et exceptionnel. Dans plusieurs, l'Église a ignoré plus longtemps encore l'usage des temples. En France, elle ne les a vus s'élever un moment, que pour les voir tomber bientôt sous la pioche des démolisseurs. On peut le dire, l'Église évangélique de France n'a de temples que depuis quarante ans ; et M. Peyrat assure même, dans son intéressante histoire des Églises du désert, que quelques populations du Languedoc, attachées aux souvenir de leur ancien culte, continuent à se réunir en plein air.

Enfin, à l'heure où nous écrivons, ce n'est pas dans des temples, mais dans des chambres, ou au milieu des bois, ou dans les fentes des rochers que se réunissent les congrégations évangéliques de Chine, de

Taïti, de Madagascar, et tant d'autres qui sont loin de penser que leur culte soit pour cela moins agréable à l'Éternel.

Notre but, en rappelant ces faits, n'est assurément pas de blâmer ceux qui consacrent certains édifices aux assemblées religieuses. Il y a du formalisme, et beaucoup, dans l'exclusion systématique des formes. Celui qui ne sait s'édifier que dans un salon, est aussi formaliste que celui qui ne sait pas s'édifier hors du temple. Nous n'avons voulu que montrer à quel point est ridicule, dans la bouche des protestants, l'objection qui nous est opposée. Depuis dix-huit siècles, les protestants ou chrétiens évangéliques ont à peine connu l'usage des temples; et l'on voudrait aujourd'hui en faire un article de foi!

Locke a écrit un chapitre sur les *Associations d'idées* et sur les erreurs qu'elles engendrent. Nous en recommandons la lecture aux hommes qui prétendent ne pouvoir élever leur âme à Dieu dans une simple chambre ; ils y verront qu'ils sont sur le grand chemin qui mène à l'hérésie romaine. Après les temples et les cathédrales, les lieux saints et les pélerinages; après les pélerinages, les reliques; puis la notion d'Église attachée à telle forme, à tel siège, à telle succession épiscopale ; tout le matérialisme religieux, en un mot, qui caractérise le catholicisme.

Au fond du matérialisme religieux, que découvre-t-on, si ce n'est l'association de l'idée de *sainteté* avec l'idée des *édifices* où l'on adore le Dieu trois fois saint, avec l'idée des *lieux* où les saints ont vécu, avec l'idée des *choses* qui les ont touchés, qui leur ont servi, avec l'idée des *institutions* qu'on fait remonter jusqu'à eux?

En voilà assez et trop sur ce point. Ceux qui dou-

tent encore du sérieux, de la sainteté, de la solennité du culte célébré dans les salons, ont un moyen bien simple de s'éclairer ; qu'ils essaient de venir prier avec nous dans les salons de l'Eglise libre !

Il nous tarde d'aborder une objection plus grave. A entendre les adversaires de l'Eglise libre, elle n'est pas née du désir de défendre les lois du Christ, mais du désir de faire prévaloir un parti ; elle a pour but essentiel, non la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais la contre-révolution ; elle se compose, non de chrétiens, mais de conservateurs ; elle attaque, non le principe païen, mais le principe radical ; et, pour tout dire, elle mérite le triste nom d'Église politique.

Triste nom en effet ! — l'Eglise et la politique ! Quel rapprochement contre nature ! quelle union adultère ! Nous tenons à le déclarer dès à présent, et sauf à y revenir peut-être encore avant de terminer cet écrit, si l'Eglise libre était politique à un degré quelconque, nous en sortirions sur-le-champ ; de tous les monstres, le plus monstrueux est celui-là ; de toutes les offenses au Seigneur, la plus directe est celle-là ; de tous les spectacles honteux, le plus honteux est celui-là.

On prêche l'Evangile, et c'est pour préparer l'accomplissement de plans humains ! On fixe les yeux sur les choses qui sont en haut, et c'est pour mieux atteindre celles qui sont en bas ! On convoque des fidèles dans un lieu de culte, et c'est pour enrégimenter les adhérents ! On appelle les bénédictions de Dieu sur ceux qui gouvernent, et c'est pour obtenir leur chute ! L'Eglise n'est plus qu'une faction, et la plus détestable, une faction hypocrite ! Les pasteurs ne sont plus que des présidents de clubs, et les plus dangereux, des

présidents de clubs masqués ! La Bible devient un prétexte ! Le Sauveur se transforme en moyen ! — Il n'y a a pas de péché, d'iniquité, de blasphème qui ne soient contenus dans une pareille combinaison.

Réduisez, autant que vous le voudrez, nos accusations, quand il s'agit d'Églises où la politique ne joue qu'un rôle secondaire. Il en restera toujours assez pour que les chrétiens ne puissent pas demeurer vingt-quatre heures dans un établissement dont l'objet n'est point exclusivement religieux.

Il se hâteront surtout d'en sortir, si cet établissement s'est fondé pour défendre l'indépendance réciproque du spirituel et du temporel. Une Église *libre* s'ingérant comme Église dans les matières politiques et confondant elle-même les deux domaines qu'elle a la prétention de distinguer, ce serait un odieux spectacle.

Supposez, par exemple, que l'Église libre d'Écosse, après avoir si noblement revendiqué les droits de Christ, se fût donné la mission de saper ceux du parlement ou de la couronne ; qu'au lieu de faire la guerre au péché, elle l'eût faite au ministère Peel qui avait repoussé ses justes réclamations ; quel scandale n'aurait-elle pas donné au monde ! quel tort n'aurait-elle pas fait à la cause évangélique !

Des chrétiens ne pouvaient commettre un tel péché. Loin d'y tomber, l'Église libre d'Écosse est restée scrupuleusement étrangère à toutes les questions politiques ; elle a compté des tories et des whigs parmi ses membres. Il n'y pas un de ses pasteurs, pas un de ses anciens qui ne soit prêt à repousser toute tentative qu'elle ferait pour se mêler aux affaires du gouvernement, comme ils ont résisté à ce dernier quand il voulait empiéter sur les droits de l'Église. En vain les partis ont-ils cher-

ché à exploiter l'Église libre d'Écosse ; en vain a-t-on prétendu lui prouver que, la constitution étant violée, elle n'était plus tenue d'obéir aux magistrats ; elle a répondu par la voie d'un de ses ministres : « Nous ne sommes pas les gardiens de la constitution britannique ; nous sommes les messagers de l'Évangile. »

L'Église libre vaudoise aurait-elle méconnu ce grand principe ? Oh ! alors, nous n'hésiterions pas à la condamner.

Nous professons résolument l'opinion que l'Église ne doit avoir qu'une seule pensée : annoncer la bonne nouvelle, inviter les pécheurs à se repentir et à croire, fonder dans les cœurs le royaume qui n'est pas de ce monde ; elle ne doit savoir qu'une chose : Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.

La foi qu'elle prêche aura-t-elle, d'ailleurs, une influence marquée sur la tendance politique des hommes qui l'adopteront ? Y a-t il une politique de l'Évangile ? Ceci est une tout autre question, et nous n'hésitons pas à répondre affirmativement.

L'âme est une. La doctrine qui nous pénètre, qui nous régénère, qui nous gouverne, ne peut pas rester sans action sur une partie de nos idées et de nos sentiments. L'incrédulité a sa politique ; la superstition a sa politique ; le christianisme a sa politique aussi. Cela ne peut pas ne pas être. Il est absurde de supposer qu'une fraction de notre être échappe à l'empire des convictions sérieuses qui sont en nous.

Cela est si vrai, que, dans chaque pays, les chrétiens ont à peu près la même ligne de conduite dans les questions fondamentales de l'organisation politique ou sociale ; et cela, sans concert, dans leur complète indé-

pendance réciproque, par la seule puissance de leurs croyances communes.

Il y a plus. Quand on jette les yeux sur la carte, et qu'on cherche les États courbés sous le joug de l'absolutisme, on n'en trouve pas un seul qui ne soit catholique, grec, idolâtre ou musulman. Quand on y cherche ensuite les États livrés aux caprices de l'anarchie, on n'en trouve pas un seul qui ne soit dominé par les incrédules ; et, comme l'Église romaine fait beaucoup plus d'incrédules que l'Église protestante, il en résulte que les anarchistes de l'Espagne, du Portugal, du Mexique, du Pérou, de la Colombie, du Chili, de Buenos-Ayres, etc., dépassent en nombre, en importance et en excès les anarchistes de quelques contrées protestantes.

Ni l'absolutisme, ni l'anarchie ne sauraient figurer dans le programme politique des chrétiens ; le respect des puissances établies, le principe d'ordre leur est directement enseigné par la Bible ; le goût des vraies libertés, sociales, politiques et personnelles, leur est indirectement enseigné comme suite nécessaire de leur affranchissement spirituel. Un chrétien radical, un chrétien absolutiste est un être inconséquent. Or, l'inconséquence est plus rare qu'on ne le dit. L'arbre porte ses fruits ; la vie entière doit être un fruit de la foi, et notre politique est portion intégrante de notre vie.

Il s'agit donc de savoir si l'Église joue, en qualité d'Église, un rôle politique, et non de savoir si ses membres ont individuellement une tendance politique étroitement liée à leurs convictions religieuses.

Ce dernier point n'est ni contestable ni contesté. Loin d'en rougir, nous sommes fiers de constater que l'Évangile forme la seule digue capable de contenir le torrent

radical et socialiste. Il manquerait quelque chose à la gloire de notre Dieu, si ses serviteurs ne combattaient pas le bon combat, même dans les affaires de ce monde, s'ils n'honoraient pas en cela aussi la profession de leur sainte foi. Il est beau de voir les chrétiens tenir bon, quand les résistances purement politiques faiblissent; il est beau de voir les passions brutales s'attaquer aux serviteurs de Christ, comme à leurs seuls ennemis sérieux.

Que les chrétiens vaudois soient un immense embarras politique pour le gouvernement du canton de Vaud; que le règne du radicalisme soit plus difficile à établir quand il rencontre sur son chemin quelques *consciences*, nous le reconnaissons. On reconnaîtra, d'un autre côté, que l'Église libre est entièrement étrangère aux préoccupations et aux plans de la politique.

S'il n'en était pas ainsi, les hommes figureraient en nombre égal ou supérieur à celui des femmes dans l'Église libre; car personne ne supposera que les femmes fassent plus de politique que les hommes. Or, on sait que l'Église libre se compose de femmes en très grande majorité. Un tel fait ne saurait s'expliquer que par la différence bien connue qui existe ici au profit des femmes, dans ce qui touche à la vie et à la fermeté religieuses. Le même fait s'est souvent produit. La sœur de Pascal disait : « Si les évêques ont des courages de femmes, il faut que les femmes aient des courages d'évêques. » A diverses époques, les grands courages ont brillé chez le sexe le plus faible. « Dieu a choisi les choses faibles de ce monde pour rendre confuses les fortes ; » et, aujourd'hui encore, en voyant les hommes se cacher et les femmes combattre, comment douter de la nature purement spirituelle du combat? Elles ont plus de force,

parce qu'elles ont plus de foi. C'est de la foi, et de la foi seule qu'il s'agit.

Admettons que la politique ait amené dans le premier moment quelques recrues à l'Église libre. Chaque jour, cet élément étranger a tendu à se dégager, et il s'est dégagé en effet; les hommes politiques qui avaient commis la faute inouïe de se joindre à nous, faisant à l'Église de Christ l'injure de la prendre pour un instrument, n'ont pas tardé à se détromper; quelques-uns, ayant commencé par la chair, ont fini par l'Esprit; les autres nous ont quitté et ils ont bien fait, car il n'y avait rien de commun entre leurs intentions et les nôtres.

Il en restait peut-être encore un petit nombre, lorsque le Synode constituant a organisé définitivement l'Église libre; mais l'organisation, combattue par eux, acceptée malgré eux, l'organisation qui exclut leurs projets et condamne leurs espérances, a achevé de déterminer leur retraite.

Organiser l'Eglise libre, c'était dire : « Son existence ne dépend plus désormais de l'existence ou de la chute d'un gouvernement. Nul parti n'aura désormais le droit de prétendre qu'il tienne dans ses mains la solution des difficultés qui inquiètent le canton, et que son avènement suffise pour mettre fin à la crise ; désormais, personne ne pourra se servir de l'Église libre comme d'une machine de guerre; car elle n'est plus à l'état d'attente, à l'état de provisoire, prête à se dissoudre quand les hommes et les actes de 1845 auront disparu; elle est définitivement assise; elle prend sa mission au sérieux; elle proclame les principes essentiels de son existence, principes en dehors desquels aucun de ses membres ne se ralliera à l'établissement officiel, sous une adminis-

tration conservatrice comme sous une administration radicale. »

Il importait de tenir un tel langage ; car, échapper au despotisme de l'État pour se mettre au service d'un parti, ce ne serait pas monter, ce serait descendre. L'Église libre s'est donc organisée ; et, dès lors, les quelques hommes qui ne tenaient à elle que par des motifs politiques, ont achevé de l'abandonner ; s'il en reste dans son sein, ils y sont en si petit nombre, qu'une discussion sérieuse n'a plus le droit d'en tenir compte.

Nous pourrions nous arrêter ici, et ne pas insister davantage sur une objection qui est passablement étrange dans la bouche des partisans de l'Église officielle. Ils osent parler d'Église politique, eux, dont l'Église a précisément tous les caractères qui justifient une telle accusation? Eux, dont l'Église est gouvernée sans réserve et sans contrôle par le pouvoir politique; eux, dont l'Église renferme, en vertu de la loi, les fonctionnaires publics ; eux, dont l'Église est soutenue avec enthousiasme par le parti dominant ! — Il y a dans le canton de Vaud une Église politique, et ce n'est pas celle là !

Mais ne nous contentons pas de récrimnier, pénétrons plus avant, allons au fond de la question, voyons jusqu'où ont poussé l'oubli des principes et l'inintelligence des faits, ceux qui ont osé proférer les mots d'Église politique.

Qui a soutenu l'Église libre ?

Qui l'a combattue?

S'il se trouvait par hasard qu'elle eût pour elle presque tous les chrétiens, et qu'elle ne comptât pas dans ses rangs un seul ennemi déclaré de l'Évangile, ne serait-il pas permis de penser qu'il s'agit moins de la lutte entre la politique conservatrice et la politique radicale,

que de la lutte entre la souveraineté de Christ sur l'Église et l'usurpation du monde, de la lutte entre le principe chrétien et le principe païen?

Il n'est pas inutile de regarder autour de soi, de voir avec qui on est, et contre qui on marche. Les situations respectives se dessinent ainsi ; les sophismes accumulés viennent échouer contre les réclamations du bon sens, qui ne saurait admettre que tout le monde se trompe à la fois, amis et ennemis.

Quand les pasteurs écossais du XVIIe siècle renoncèrent à leurs fonctions officielles, afin de ne pas renoncer au service direct de Jésus-Christ, il y eut quelques hésitations dans une partie du pays. Les adversaires de l'Église presbytérienne criaient à la politique, et prétendaient que ce n'était pas là une question de dogme, une question de foi. Interrogé par ses paroissiens, un des pasteurs démissionnaires les plus distingués, Livingston, leur adressa une lettre dont voici le sens : « Quand les choses vous semblent difficiles à comprendre, examinez les hommes. Quel est le parti que blâment en général les mondains? quel est celui que suivent en général les chrétiens? Celui-là est le bon parti. »

Profitons du conseil donné par le pasteur Livingston ; jetons les yeux sur les deux camps, celui des adversaires et celui des adhérents de l'Église libre.

Impossible d'imaginer un contraste plus complet.

Et qu'on n'abuse pas de nos paroles : qu'on ne nous attribue pas la prétention insensée et coupable de métamorphoser l'adhésion à l'Église libre en certificat de christianisme, et de nous approprier une maxime trop fameuse, en disant : « Hors de l'Église libre point de salut! » — Nous savons à merveille, et nous sommes heu-

reux de savoir, qu'il y a des chrétiens dans l'établissement officiel. Nous savons aussi, hélas! qu'il y a dans l'Église libre, comme dans toutes les Églises, un mélange de bien et de mal, de croyants et d'incrédules, de fidèles et de mondains, de membres sincères et d'hypocrites. Elle a ses misères ; qui en doute? Et néanmoins nous avons le droit d'affirmer, qu'à prendre les choses en gros, on s'est placé dans l'Église libre ou dans celle que l'État gouverne, selon qu'on avait de l'attachement ou de l'aversion pour les doctrines vitales du salut.

A un petit nombre d'exceptions près, le classement s'est tellement opéré d'après la foi, qu'un voyageur chrétien qui aurait passé les dernières années aux antipodes, et qui, connaissant à fond le canton de Vaud, n'aurait rien su des évènements accomplis depuis 1845, ne pourrait donner à un de ses amis la liste des paroisses vaudoises les plus vivantes, des pasteurs vaudois les plus éminents par leur piété, des familles et des individus les plus décidés dans le sens de l'Évangile, des journaux les plus ardents à soutenir la vérité, des établissements les plus propres à seconder l'avancement du règne de Dieu, sans faire, par là même, une statistique à peu près exacte de l'Église libre, de ses institutions, de ses appuis au dehors et au dedans.

Quant aux adversaires de l'Église libre, leurs tendances antichrétiennes éclatent au grand jour. S'ils ne font pas la guerre au Seigneur et à ses disciples, que font-ils donc?

Laissons, si vous voulez, leur langage habituel ; laissons les mots de *méthodistes*, de *mômiers* qu'il prodiguent on sait dans quel sens et dans quel but; laissons le souverain mépris qu'ils professent pour les droits de l'Eglise; laissons certains excès qu'il nous répu-

gne de faire entrer en ligne de compte : les parodies publiques du culte évangélique, du chant, de la prédication, de la prière; laissons les persécutions, attribut constant de l'hérésie; ne prenons que les actes qui touchent directement aux questions de doctrine.

Comment le parti dont nous parlons a-t-il manifesté sa foi religieuse quand il a pris la direction des affaires à Zurich, à Berne et à Lausanne ?

A Zurich, son premier acte a été l'appel du docteur Strauss; il a prétendu confier l'instruction théologique des futurs pasteurs du canton à l'auteur de la *Vie de Jésus*, à l'homme qui s'est fait un nom parmi les plus audacieux par l'audace de ses attaques contre le christianisme, à l'homme qui a essayé de transformer les Évangiles en traditions et le Sauveur en mythe!

A Berne, le premier acte du même parti a été l'appel du docteur Zeller, digne émule du docteur Strauss dans la guerre déclarée à la religion révélée. Les articles que le nouveau professeur avait écrits dans les *Annales théologiques* et dans *les Annales du temps présent* le désignaient à la confiance du gouvernement bernois; il ne lui fallait rien de moins qu'un homme qui rejette l'authenticité des Saints Livres, la personnalité de Dieu, le jugement, pour remplir le rôle de chef de l'armée à laquelle est ouvertement rendu le vieux mot d'ordre : « Écrasons l'infâme! »

A Lausanne, on a été moins hardi. L'existence de l'Église libre imposait certains ménagements; mais, en attendant qu'on emprunte à l'Allemagne un docteur Zeller ou un docteur Strauss, on introduit dans le clergé officiel des pasteurs hétérodoxes. Fait énorme ! innovation d'autant plus grave que personne n'a protesté ! Oui, l'unité de doctrine, ce signe distinctif du

clergé vaudois, vient de recevoir une profonde atteinte. et les tendances théologiques des ennemis de l'Église libre ne peuvent plus être contestées.

L'appui qu'ils ont reçu des organes du rationalisme achève de mettre en évidence la vérité de nos assertions. Pourquoi, s'il s'agissait d'une lutte politique et non d'une lutte religieuse, pourquoi *le Lien* serait-il le seul journal protestant qui, en France, ait désavoué l'Église libre et cherché à justifier ses adversaires?

Pourquoi, s'il ne s'agissait que de politique, la révolution intérieure qui s'opère depuis 1845 dans les établissements vaudois d'instruction publique amènerait-elle partout l'exclusion progressive de l'orthodoxie?

Pourquoi les régents incrédules sont-ils introduits depuis cette époque dans les collèges, dans les écoles primaires, dans l'école normale? Pourquoi les commissions d'écoles se modifient-elles dans le même sens? Pourquoi les livres envoyés par le gouvernement nouveau aux écoles, le *Manuel du citoyen vaudois* et l'*Almanach national*, ont-ils pour objet de prêcher le socialisme et de réduire la foi évangélique à n'être plus qu'une morale mondaine?

Pourquoi? Parce que c'est le christianisme qui est en cause, ni plus ni moins.

En veut-on encore une preuve? Qu'on jette les yeux sur les adhérents de l'Eglise libre, après avoir considéré ses ennemis; on achèvera de reconnaître la nature exclusivement religieuse du classement qui s'est opéré. Ce sont les chrétiens qui ont formé, entouré l'Eglise libre; ce sont les chrétiens qui en dehors l'ont soutenue de leurs sympathies.

Ici, la haine populaire nous dispense de toute démonstration. En donnant aux membres de l'Église libre

le nom de *mômiers*, elle a pris soin de définir le sentiment commun qui les unit et le motif essentiel de la guerre qu'on leur fait.

Demandez confidentiellement aux pasteurs officiels s'ils ont conservé l'élite de leurs troupeaux, et vous verrez ce qu'ils vous répondront: ils auront la franchise d'avouer que les membres qui honoraient le plus l'Église et qui lui étaient le plus attachés, ont été les plus empressés à suivre les ministres démissionnaires. A la différence du darbysme qui séduit bien quelques chrétiens, mais qui s'attaque essentiellement à ceux chez lesquels est développé l'esprit de secte et de jugement, l'Eglise libre entraîne avec elle les chrétiens qui se sont toujours montrés prêts à soutenir l'établissement national malgré ses imperfections, ceux qui n'ont jamais contesté la légitimité du ministère, ceux qui regardent les séparations comme coupables quand elles ne sont pas absolument nécessaires, ceux qui s'abstiennent humblement de prôner des systèmes et de scandaliser les faibles en insistant, avant l'heure, sur certaines questions secondaires.

Ce portrait est-il flatté? Est-il téméraire d'affirmer que l'Église libre, qui paraît très petite quand on considère le nombre des *citoyens* vaudois, paraît très grande au contraire quand on considère le nombre des *chrétiens* vaudois? Il ne sera pas aisé d'expliquer dans ce cas le fait étrange que voici :

L'Église libre, si microscopique, si imperceptible soit-elle, a emporté à peu près toutes les institutions qui manifestaient la vie religieuse au sein du canton de Vaud.

Il y avait une société des missions: elle y domine.

Il y avait une société évangélique: elle y domine également.

Il y avait un hôpital récemment fondé dans le but d'offrir aux malades les soins de la charité chrétienne, de la charité qui ne sont pas seulement aux maux du corps, mais qui sait aussi et surtout s'occuper de la guérison des âmes. Les bandes qui ont dévasté l'hospice d'Echallens se sont chargées de constater aux yeux du monde entier sa complicité avec l'Église libre.

Il y avait un journal religieux connu, aimé de tous les protestants parlant la langue française, un journal qui, lui aussi, était une œuvre et une œuvre importante; la *Feuille religieuse* soutient l'Église libre.

Il y avait une faculté de théologie, une académie dont les professeurs avaient un nom en Europe; presque tous les professeurs de l'académie, de la faculté, se se sont rangés du côté de l'Église libre.

Et les étudiants ont fait comme les professeurs; quelques-uns à peine ont déserté la cause de la véritable Église, et se sont rattachés à l'établissement officiel.

Ce n'est rien encore : il peut y avoir de l'engouement, des coteries dans le canton de Vaud; des causes locales peuvent expliquer le concours extraordinaire de circonstances que nous avons signalé. Mais les étrangers ne subissent pas les mêmes influences; ils sont à même de juger avec impartialité; écoutons donc leur témoignage.

Voici deux Églises en présence dans le canton de Vaud. A laquelle les protestants orthodoxes des autres pays tendront-ils la main? Diront-ils aux pasteurs officiels : « Vous avez bien fait; vous avez résisté à un entraînement funeste; vous avez évité de faire secte, vous avez maintenu la prédication de l'Évangile au sein des masses! »

Non. Toutes les Églises protestantes orthodoxes, à

l'exception de celle de Bâle, se sont prononcées avec empressement, avec chaleur, avec unanimité, en faveur des pasteurs démissionnaires. Là, ils ont reconnu le commun drapeau; là, ils ont vu le soldat de Christ. Dira-t-on encore qu'il ne s'agissait pas de la doctrine?

C'est si bien de doctrine et de doctrine seulement qu'il s'agit, que les adresses de sympathie sont émanées surtout du sein des Églises nationales. Si les pasteurs démissionnaires vaudois n'avaient été félicités que par les congrégations dissidentes de France et de Suisse, par les troupeaux indépendants d'Amérique ou par l'Église libre d'Écosse, on pourrait dire : De telles démonstrations concernent moins la cause du christianisme que la cause de la séparation. Mais essayez donc d'expliquer ainsi la lettre fraternelle signée par quatre ou cinq cents ministres de l'Église unie d'Angleterre et d'Irlande, lettre d'autant plus remarquable, que l'Église anglicane a toujours été extrêmement avare de pareilles manifestations! Essayez d'expliquer ainsi la lettre signée par la conférence pastorale de Paris, et celle de la Société des intérêts généraux du protestantisme français, et celles des Églises de Francfort, de Prusse, de Poméranie, de Wurtemberg, du duché de Bade, et celles venues des Grisons, de Zurich, de Schaffouse.

Dans ces réunions solennelles que les chrétiens ont convoquées en Suisse, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et au fond même de l'Inde, pour manifester avec plus d'éclat l'attachement que le principe de l'Église libre vaudoise inspire aux vrais protestants, personne assurément n'aurait imaginé de soutenir que les intérêts de la saine doctrine, les droits du Seigneur, l'avancement du règne de Dieu fussent étrangers à la question. Chacun sentait le besoin de se ranger du bon

côté ; chacun comprenait que la guerre commencée dans le canton de Vaud était profondément sérieuse, qu'elle se préparait ailleurs, qu'elle éclaterait partout ; et qu'il importait de constater sur-le-champ aux yeux du monde l'unité réelle, la solidarité des soldats de Christ.

Ah ! vraiment, il n'y a pas lieu de parler ici de religion, de fidélité, de salut, de doctrine ! L'Église libre fait de la politique, sans le savoir peut-être ?

C'est donc aussi sans le savoir, que la partie vivante de l'Église vaudoise s'est associée à la même politique ?

C'est aussi sans le savoir, que les Églises vivantes du monde protestant ont donné à cette politique leur approbation unanime ?

Le protestantisme orthodoxe s'est trompé, quand il a cru reconnaître ses champions dans ceux qui l'honorent par leurs sacrifices, qui réfutent par leur conduite les vieilles calomnies contre l'impuissance de notre foi et l'égoïsme de nos clergés mariés, qui revendiquent l'indépendance du spirituel, qui affrontent la persécution, et qui maintiennent la profession explicite des vérités du salut ?

Il s'est trompé, quand il a cru reconnaître ses ennemis dans ceux qui prennent à tâche de justifier aux yeux du monde les assertions si souvent reproduites, sur l'asservissement de nos Églises, sur la force des liens qui attachent un clergé marié à ses moyens matériels d'existence, sur l'autorité des gouvernements et des princes protestants en matière de discipline et de foi, sur notre intolérance, sur notre esprit turbulent et nos tendances radicales, sur l'organisation sans garanties qui ouvre nos chaires à toute doctrine et donne les mêmes chances d'enseignement officiel à l'erreur qu'à la vérité ?

Le protestantisme a tendu la main aux premiers. Il a

désavoué les seconds ; et certes il a bien fait, car il y va de son honneur, de son existence même. Entre les adversaires et les alliés des hommes qui chargent Zeller et Strauss d'enseigner la théologie, il ne pouvait pas hésiter. Entre les *mômiers*, ces jésuites protestants que les jésuites redoutent, et les pourfendeurs de jésuites qui font les affaires du catholicisme dans le monde entier et qui ne le combattent sérieusement nulle part, son choix n'était pas difficile. Entre l'esclavage de l'Église et son indépendance, entre la souveraineté spirituelle de Christ et celle de l'État, entre le principe chrétien et le principe païen, son parti devait être bientôt pris.

Le protestantisme allemand, écossais, anglais, suisse, français, américain, nous crie : « La foi commune est en cause ; la foi commune est attaquée ; il faut être pour elle ou contre elle. »

Et comment l'autorité suprême de Dieu dans l'Eglise n'intéresserait-elle pas la foi ? Comment ne serait-elle pas un dogme, et le premier de tous? Comment les hommes qui, dans un moment de lutte sérieuse, abandonnent ce point-là et tournent le dos aux défenseurs des droits de Christ, ne s'exposeraient-ils pas à déserter successivement les autres doctrines vitales du christianisme ?

Seuls, depuis dix-huit siècles, les vrais chrétiens ont répudié et combattu le système des religions territoriales. Seuls, ils ont créé, coûte que coûte, en tous temps et en tous pays, des Églises libres.

Le rationalisme ne fonde guère d'Églises libres, pas plus qu'il ne crée de missions en dehors, pas plus qu'il n'évangélise au dedans, pas plus qu'il n'ose revendiquer les garanties légales et extérieures de l'Église, pas

plus qu'il ne console ou ne convertit une seule âme. Le rationalisme ne subsiste qu'à deux conditions : à condition de rester mêlé avec un certain nombre de chrétiens ; car, s'il était seul, il se ferait peur à lui-même ; à condition d'être soutenu par l'argent du budget, car ses partisans ne pèchent pas par la libéralité. Aussi ne voyons-nous pas que les *amis des lumières* soient très empressés de se mettre à part et de se constituer en Églises indépendantes ; leur paroisse de Kœnigsberg est bien récente et bien isolée.

On connaît l'arbre à son fruit. L'acte des pasteurs démissionnaires est un fruit qui ne se cueille que sur l'arbre de la foi orthodoxe ; ajoutons : de la foi vivante. Les indifférents, les timides, les formalistes seraient aussi impuissants à fonder une véritable Église libre, que les rationalistes proprement dits ; ils calculeraient les conséquences, ils compteraient leurs adhérents, ils supputeraient leurs revenus et ils n'agiraient pas. Pour agir, il faut s'appuyer sur Celui qui est ouvrier avec nous. Pour se lancer hardiment dans la mêlée, il faut saisir par le cœur la vérité de cette parole : « On équipe le cheval pour le jour de la bataille ; mais c'est l'Éternel qui délivre. »

Personne n'ignore que le clergé du canton de Vaud était fort en avant du clergé bernois, quant à la foi et quant à la vie. Eh bien, la différence de doctrine a entraîné la différence de conduite. Les pasteurs bernois ont lu une proclamation autrement scandaleuse que celle qui a déterminé ici la crise ecclésiastique ; ils ont poussé la prudence jusqu'à suppléer ceux de leurs collègues dont les scrupules ne pouvaient être surmontés. Aujourd'hui que les plus fidèles sont punis à cause de leur refus, le clergé bernois les abandonne, tant il a

peur d'être amené, malgré lui, à fonder une Église libre !

Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un *douze novembre*. Cette grande journée, qui demeurera gravée comme date glorieuse dans les fastes de l'Église vaudoise et de l'Église universelle, cette grande journée n'aurait pas marqué le début d'une conquète, mais d'une campagne ridicule et désastreuse, si les pasteurs démissionnaires avaient été des rationalistes, des formalistes, des indifférents. Rien de plus déplorable que la parodie d'une œuvre chrétienne. La parodie commence avec éclat et finit misérablement ; l'œuvre chrétienne a de petits commencements et de magnifiques résultats.

Que des pasteurs mondains, que des hommes étrangers à la vraie foi essaient de fonder une Église libre par motif politique ; leur édifice, qui n'est pas assis sur le vrai fondement, ne tardera pas à s'écrouler. Que les fils incrédules de Scéva essaient d'invoquer le nom de Jésus sur ceux qui sont possédés des esprits malins, disant : « Nous vous conjurons par ce Jésus que Paul prêche ! » le malin esprit leur répondra : « Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; *mais vous, qui êtes vous ?*

Il est impossible que les indifférents, que les tièdes consentent à souffrir pour la vérité. L'Église nationale d'Écosse renfermait deux partis, comme l'Égise nationale du canton de Vaud. Les uns descendaient des persécuteurs du dix-septième siècle, et, fidèles aux traditions épiscopales, s'attachaient à ménager les préjugés du monde et à s'assurer des avantages matériels ; les autres descendaient des victimes, et, animés d'un zèle ardent pour le service de Dieu, cherchaient à faire

renaître les beaux jours du presbytérianisme. La question du patronage se pose. Il faut défendre l'indépendance du spirituel ; il faut sacrifier carrière, traitement, sécurité charnelle pour revendiquer la souveraineté contestée du Seigneur ; il faut se séparer d'un établissement infidèle et fonder une Église libre. Cette Église recrutera-t-elle également ses membres dans les deux partis, parmi les mondains et parmi les chrétiens ? — Non ; les chrétiens seuls auront le privilège de signer l'acte de démission. En les voyant se lever, quitter l'assemblée générale officielle et suivre processionnellement le modérateur à travers les rues d'Edimbourg, on croira voir la vie se séparer de la mort, la lumière se dégager des ténèbres ; on sentira que la véritable Église presbytérienne écossaise s'est installée avec eux dans leur nouvelle salle de réunion. Les injures que leur prodigueront les hommes charnels et vicieux, l'approbation cordiale que leur donnera la partie saine du peuple, la sympathie des chrétiens étrangers, l'adhésion de tous les missionnaires écossais, ne laisseront aucun doute sur le caractère essentiellement religieux de l'acte accompli.

Ne laissons pas abaisser ces nobles mouvements. Ici, de même qu'en Écosse, la loi fournit seule l'explication de l'Église libre. Au-dessous de la fidélité à Christ, au-dessous de la vérité chrétienne, on ne rencontre que des causes insuffisantes. Il est nécessaire de s'élever jusque-là pour y voir clair.

Nous y voyons clair à présent. Nous avons cherché la politique dans l'Église libre ; et, grâce à Dieu, nous ne l'y avons pas trouvée. Nous avons regardé au dedans et au dehors, nous avons consulté l'histoire de la crise vaudoise et celle de la crise écossaise ; partout

nous avons vu les adversaires et les partisans de l'Église libre se classer *en raison de leur foi*. Nous avons interrogé l'âme humaine et la parole de Dieu; elles nous ont fait la même réponse que l'histoire.

Nous pouvons donc regarder en face la grande objection, et lui donner son véritable nom : le nom de calomnie

On calomnie l'Église libre, quand on lui attribue, à un degré quelconque, une intention politique. Elle n'a qu'un but : défendre le christianisme très directement menacé.

Nous venons de réfuter, par anticipation, une objection nouvelle que répètent souvent les adversaires de l'Église libre.

Comment la soutenir? Où trouvera-t-on l'argent nécessaire à l'entretien des pasteurs? Ceux qui rêvent l'indépendance de l'Église connaissent bien mal le peuple vaudois!

On a vu que ce n'est pas sur *le peuple vaudois* que nous comptons. Le jour viendra sans doute, où, par l'effet même de la puissante évangélisation que la présence de l'Église libre assure au canton de Vaud, la foi vivante et personnelle acquerra une influence plus générale. Alors l'Église libre se trouvera être, dans le sens le plus élevé du mot, l'Église nationale de ce pays. Mais, aujourd'hui comme alors, elle s'appuiera sur les *chrétiens*.

Or, sait-on bien ce que les chrétiens peuvent accomplir? Ils sont riches; car leur Dieu est celui qui a dit : « L'or et l'argent sont à moi. » Leurs pasteurs ne manqueront pas du nécessaire; car il est écrit : « J'ai été jeune, et à présent je suis vieux; mais je n'ai jamais

vu le juste abandonné et sa postérité mendiant son pain. » Leur confiance ne sera pas ébranlée à la vue de leur petit nombre et de l'étendue des besoins ; car ils savent à quel point Dieu déteste le péché de son peuple, « qui bornait le Saint d'Israël ».

Borner le Saint d'Israël ; déclarer que Dieu ne peut pas nous donner la délivrance après nous avoir envoyé l'épreuve, qu'il ne peut pas nous faciliter l'accomplissement après nous avoir imposé le devoir, qu'il ne peut pas nourrir son peuple au désert après l'avoir fait sortir d'Égypte, c'est manquer en même temps de foi et de mémoire.

Avons-nous déjà oublié les merveilles de ce Dieu qui envoie la manne et multiplie les pains ?

Les premiers chrétiens étaient pauvres et en petit nombre. Leurs pasteurs et leurs missionnaires n'étaient-ils pas soutenus ? Leurs veuves manquaient-elles du nécessaire ?

Les réformés français étaient épuisés par les amendes et les exactions. Ont-ils jamais cessé de fournir aux besoins d'un culte que l'État persécutait, bien loin de le subventionner ?

Les deux mille Églises hongroises (cette Irlande protestante dont personne ne parle, que personne ne connaît, pas même les protestants), ont traversé des siècles de persécution ; et, si la catholique Autriche a enfin reconnu à peu près leur liberté, elle se garde bien de leur donner un seul florin, tandis qu'elle prodigue l'or au clergé romain de Hongrie, et attribue au Primat seul un revenu de deux millions. Qu'importe ! Les Églises hongroises protestantes ont-elles jamais renoncé à payer leurs ministres et à entretenir leurs écoles ?

L'autre jour encore, cinq ou six cents pasteurs écos-

sais ont abandonné leurs cures et leurs traitements. Les troupeaux n'ont-ils pas répondu à leur appel? Cette Église indigente, car elle renferme proportionnellement un très petit nombre de riches; cette Église d'un million d'âmes n'a-t-elle pas donné huit ou dix millions chaque année, sans compter les sommes collectées pour les œuvres de charité et les besoins locaux?

Encore un coup, le peuple écossais a fait cela parce qu'il est pieux, et le peuple vaudois ne ferait pas cela parce qu'il n'est pas pieux. Nous le reconnaissons, en ayant soin d'ajouter : Travaillons à donner aux Vaudois la piété des Écossais, afin qu'ils soient capables des mêmes sacrifices; et, en attendant, ne nous inquiétons pas de l'Église libre. Dieu qui l'a fait naître, la fera vivre; et, comme elle ne s'accroîtra qu'autant que le nombre des chrétiens s'accroîtra lui-même, elle pourra toujours compter sur le dévouement de ses membres; elle n'aura pas de mécomptes, et, si son œuvre s'étend, si ses besoins grandissent, ses ressources grandiront en même temps.

Ce n'est pas à l'arithmétique mondaine à règler le budget de la foi; elle y découvre toujours des déficits; elle prédit toujours des banqueroutes, et toujours elle se trompe, parce qu'elle a calculé sans le Seigneur.

Que l'Église libre soit chrétienne; et, petite ou grande, elle recevra chaque jour « le pain de son ordinaire ».

Il est enfin des objections qui se présentent sous la forme commode d'exclamations, de boutades, et qu'il serait plus facile de réfuter que d'énumérer.

En voici quelques-unes :

Une Église libre est un État dans l'État !

Donc les empereurs romains ont bien fait de persécuter les premiers chrétiens. Donc l'Angleterre et les États-Unis sont des peuples misérables, dont la puissance au dehors et la prospérité au dedans sont compromises, dont l'esprit national manque d'énergie.

Les *mômiers* de l'Église libre ne sont pas de vrais chrétiens, car ils répandent le trouble au lieu de procurer la paix !

Donc Spener, Franke et les piétistes étaient aussi sans christianisme ; car leurs efforts contre l'orthodoxie morte et en faveur de la vie morale excitèrent autant de troubles, rencontrèrent autant d'opposition que les efforts des *mômiers* contre la morale sans vie, et en faveur de la foi orthodoxe.

Une Église libre est nécessairement une Église anarchique ! L'État ne pouvant intervenir, chacun fondera sa secte, et ceux qui se sont séparés de l'établissement officiel se subdiviseront eux-mêmes à l'infini !

Donc l'Église primitive, libre pendant trois siècles, aurait dû se fractionner en mille sectes; l'Église réformée de France, libre pendant deux siècles et demi, aurait dû se subdiviser à l'infini ; et l'Église libre d'Écosse devrait donner le spectacle de l'anarchie, au lieu de donner celui de l'ordre admirablement maintenu, de la discipline rigoureusement exercée, de l'unité conservée sur tous les points.

Forcés de renoncer à leurs attaques contre les choses, nos adversaires s'en prennent aux hommes; et, là, ils ont assurément plus beau jeu ; non pas cependant lorsqu'ils généralisent leurs reproches et les transforment en objections.

Ces dernières objections se présentent à peu près dans l'ordre suivant :

Les pasteurs démissionnaires ont obéi à un esprit de système; il ont moins cherché à défendre le principe chrétien qu'à faire prévaloir la théorie de la séparation entre l'Église et l'État!

L'accusation est étrange. Il serait difficile de trouver un clergé plus opposé à cette théorie, que ne l'était le clergé vaudois avant la démission. Les démissionnaires d'Écosse ont seuls manifesté plus de répugnance à isoler les deux domaines; on peut même dire que l'obéissance de ces hommes à la voix du devoir, aux ordres de Dieu, est d'autant plus admirable qu'ils étaient moins enclins à choisir la route où ils sont entrés comme à reculons.

Ils ont été séduits par l'éclat de leur rôle! ils ont agi par ostentation! ils ont voulu faire parler d'eux!

C'est le contraire qui est vrai. Dans notre temps de bruit, de rapports, de publicité, de charlatanisme, il est touchant de voir des hommes aussi réellement humbles, aussi inhabiles à se faire valoir et, disons-le à leur honneur, aussi maladroits. Au dedans, ils écrivent quelques brochures, et c'est pour se défendre, pour s'excuser; au dehors, ils se laissent oublier. Leurs souffrances sont presque toutes ignorées; leurs privations ne sortent pas du cercle de la famille; leurs actes les plus importants, tels que la constitution de l'Église libre, ne sont accompagnés d'aucune éclatante manifestation. Qui ne sait d'ailleurs que Dieu réprouve et abandonne les hommes qui cherchent le péril par vaine gloire? Leur chute est rapide; elle nous rappelle celle de la jeune fille qui a donné son nom au *Saut de la pucelle*, près de Saint-Claude: Poursuivie pour fait de sorcellerie, Pernelle demanda à faire l'épreuve du rocher; puis, recommandant son âme à Dieu, elle

s'élança du haut de la roche et tomba sur ses pieds. Mais, ajoute la tradition, Pernelle voulut plus tard renouveler l'épreuve sans nécessité, par orgueil ; et, cette fois, elle arriva brisée au fond du précipice.

Si les pasteurs de l'Église libre n'ont été entraînés ni par l'esprit de système ni par la vanité, ils l'ont été par l'excitation du moment. La démission est un coup de tête !

Nous doutons que le caractère vaudois comporte les coups de tête ; et, en tous cas, nous savons que la démarche dont on parle a été accomplie avec réflexion et maturité. Les délibérations qui ont précédé la démission ont duré deux jours, ou, pour mieux dire, elles ont duré huit mois, car elles ont commencé le lendemain de la révolution ; pour un grand nombre elles ont même duré six ans, car elles ont commencé à l'époque de la promulgation de la loi ecclésiastique ; pour plusieurs elles ont duré plus encore, car la situation si fausse de l'Église vaudoise les avait frappés de tout temps. Il y a plus, les signatures n'ont pas toutes été données le 12 novembre, séance tenante ; bien des pasteurs ont pris le temps d'y penser et n'ont adhéré à la résolution de leurs collègues qu'après avoir de nouveau réfléchi, après avoir consulté leurs familles, leurs Églises, et surtout le Seigneur. Enfin ce *coup de tête* a eu un honneur que les coups de tête ont rarement : il a duré. A la démission a succédé le ministère libre et isolé ; au ministère libre et isolé, l'organisation commune ; rien n'a été enlevé au pas de course. La commission synodale a préparé lentement le projet de constitution ; le synode l'a discuté lentement ; son application a été plus lente encore. Certes, l'entraînement a d'autres allures.

Eh bien, ne parlons pas d'entraînement! Il faudra bien avouer du moins que les membres de l'Église libre ont montré une certaine chaleur, un certain enthousiasme! Or, Machiavel l'a déclaré: *Le monde appartient aux flegmatiques !*

Oui. Mais Jésus-Christ déclare que le royaume des cieux est forcé et que les *violents* le ravissent. Il est vrai qu'il ne promet pas le *monde* aux violents; il leur promet le *royaume des cieux*. Ce n'est pas du monde qu'il exclut les tièdes; il les vomit de sa bouche.

Au reste, les flegmatiques ne sont bons à rien, même dans le monde, n'en déplaise à Machiavel et au savant professeur qui l'a cité en faveur de l'Église officielle. Rien de grand ne se fait sans enthousiasme, sans foi.

Voici des murs à pic défendus par de nombreux Arabes; impossible de gravir leur surface unie et verticale. Eh bien, l'impossible, l'armée espagnole du cardinal Ximénès l'accomplit sans y penser; dans l'impétuosité de l'attaque, dans la chaleur de l'action, on profite de quelques fentes; on y plante des piques; on s'élance; on arrive; on est maître d'Oran. Mais que le lendemain, les mêmes guerriers considèrent de sang-froid le chemin qu'ils ont suivi la veille, ils frissonnent, ils ne comprennent plus leur audace; aucun d'eux n'oserait tenter l'incroyable escalade.

Il n'y a pas de mot dont on ait autant abusé que ceux de prudence et de modération. En Écosse aussi, il y avait dans l'Église un parti *modéré :* ce parti n'avait d'autre souci que de combattre l'exagération des *évangéliques*. Quand le patronage laïque fut rétabli en 1712, les modérés y applaudirent. Quand les chrétiens réclamèrent les droits des troupeaux et combattirent les empiétements des patrons, les modérés se rangèrent du

côté des patrons. Quand on voulut rétablir la discipline, réchauffer la piété, les modérés s'opposèrent à ces efforts. Quand on parla, en 1796, de faire des collectes pour les missions, les modérés firent rejeter par l'assemblée générale une proposition si dangereuse ; ils s'élevèrent contre l'enthousiasme et l'entraînement religieux ; ils se répandirent en reproches amers contre ceux qui voulaient détourner l'argent dû aux pauvres, et qui croyaient convertir les païens avant de les avoir civilisés ; ils parlèrent même de dénoncer les amis des missions à la justice[1]. Quand les doctrines orthodoxes reprirent vie, les modérés s'y opposèrent ; et, quand l'Église libre se forma, les modérés refusèrent de s'y joindre.

Telle est l'histoire de la *modération* en Écosse.

Il existe aussi une prudence, une modération que l'Évangile permet et même prescrit ; nous l'avons déjà dit, et nous ne le répèterons pas. Nous tenons seulement à constater que celle-là s'allie avec la sainte *violence* recommandée par l'Évangile. Les modérés de l'Épître de Jacques sont les *bouillants* de l'Apocalypse ; le zèle de la maison de Dieu les ronge ; leur cœur brûle au dedans d'eux, quand le Sauveur leur explique les Écritures. C'est pour eux que nous avons cherché à réfuter tant d'objections sans valeur réelle ; car il y en a qui devraient être avec nous, et qui sont retenus loin de nous par les sophismes dont nous avons fait mention ; nous voudrions attirer au sein de l'Église libre tous les modérés selon l'Évangile.

Quand aux modérés selon le monde, il faut les convertir pour les convaincre. Avant d'avoir goûté l'a

1. *De l'Église libre d'Écosse,* par Meston, page 23.

mour de Celui qui ne nous a pas aimés avec modération, nous voyons un mur infranchissable dans chaque obstacle, un motif péremptoire de refus dans chaque sophisme. Toute objection nous est bonne : et, semblables au paresseux des *Proverbes*, nous restons couchés en disant : « Le lion est dans le grand chemin ; je serais tué dans les rues. »

CHAPITRE V

L'Église libre est le seul remède qui puisse guérir la maladie du clergé et celle du peuple. — Services qu'elle a déjà rendus.

C'est peu d'avoir défendu l'Église libre contre d'injustes reproches ; il faut encore et surtout indiquer les services qu'elle a rendus. Nous ne saurions nous contenter de reconnaître en elle un mérite purement négatif, une sorte d'innocence, compagne de l'impuissance. Nous croyons qu'elle a déjà fait un bien réel, et qu'elle est destinée à en faire beaucoup plus. Nous la regardons comme l'agent béni d'une immense révolution intérieure qui se prépare ici et qui s'opèrera également ailleurs. Nos observations nous portent à croire que la vérité, telle qu'elle est en Christ, a fait plus de progrès dans les dix-huit derniers mois chez les habitants du canton de Vaud, que dans les cinquante années qui ont précédé.

Or, ces progrès sont dus à deux causes : le spectacle

des sacrifices accomplis par les pasteurs et par les fidèles ; l'application suivie du principe chrétien de la foi personnelle, au pays où le principe païen de la religion territoriale semblait le mieux établi.

Les deux causes se tiennent. Il y aura cependant quelque avantage à les traiter séparément. Nous tâcherons d'être aussi clair que possible.

On ne contestera pas, sans doute, que la vue des sacrifices accomplis pour l'amour du Seigneur ne soit pas elle-même utile à nos âmes. Elle nous élève au-dessus de la grossière et épaisse atmosphère où nous nous traînons habituellement. Elle nous fait respirer un air sain, vivifiant, élastique et pur, l'air des hautes sommités.

Et nous en avons besoin. Ce qui nous manque le plus peut-être, c'est le côté héroïque du christianisme. Dans notre monde moderne où tout est plat, où l'on excelle à abaisser les montagnes et à combler les vallées, à opérer des nivellements de chemins de fer, où l'on supprime les fortes individualités, les tendances originales, où la pâle uniformité recouvre la société entière comme un linceul, nous sommes parvenus à dépouiller l'Évangile lui-même de la saveur qui le distinguait. L'extraordinaire en a disparu. Notre foi religieuse semble se renfermer dans une mesure convenue. Nous savons à peu de chose près ce qu'il faut donner de notre temps et de notre argent au service du Seigneur. Cela fait, notre tâche est remplie. Les grands sacrifices, nous les abandonnons aux missionnaires, aux païens convertis. Nous les admirons de loin, et sans songer même à la possibilité de les imiter.

Certes, un tel état est dangereux ; et un réveil qui

n'entraînerait pas plus de souffrances, risquerait fort de s'éteindre bientôt, après nous avoir conduits de l'engourdissement rationaliste à l'engourdissement orthodoxe.

C'est donc par un effet de sa grande miséricorde que Dieu suscite au milieu de nous des dévouements propres à donner du ton à notre piété. En voyant s'accomplir sous nos yeux des actes qui dépassent la limite ordinaire ; en voyant des privations véritables, des fidélités qui coûtent quelque chose, nous sentons résonner au dedans de nos cœurs une corde depuis longtemps muette. Nous concevons un devoir au delà de la médiocrité chrétienne. Notre type de religion grandit. Nous nous animons ; nous sommes émus d'un saint enthousiasme.

Quand la démission des pasteurs vaudois n'aurait amené que ce résultat ; quand elle n'aurait fait qu'exhausser un peu, relativement aux disciples de Jésus, le niveau de la vie normale, un tel changement ne saurait être payé trop cher.

Et puis, la bonne renommée du protestantisme n'y a-t-elle rien gagné ? « C'est en faisant bien, dit Pierre, que nous fermons la bouche aux hommes ignorants et dépourvus de sens. »

Notre Église a fait jadis ses preuves. On ne saurait nier l'énergie de la foi qui, après avoir soutenu les martyrs des premiers siècles, a soutenu les martyrs non moins nombreux du moyen âge et de la réforme ; qui a peuplé l'Amérique de puritains anglais, l'Europe entière de huguenots français; qui, plus récemment, a donné aux protestants de la Moravie et du Salzbourg le courage d'abandonner leur patrie. Mais l'époque des grands sacrifices semblait terminée. L'Église évangéli-

que, avec ses allocations officielles et même avec ses contributions volontaires, ne se présentait plus aux yeux du monde que sous la forme d'un système religieux définitivement établi dans certaines contrées, travaillant à se propager dans quelques autres, exerçant une heureuse influence, et toutefois ayant oublié au sein d'une existence commode et bien réglée, les vives émotions, les jeunes sympathies, les renoncements simples et joyeux des siècles de persécution.

Les pasteurs écossais d'abord, les pasteurs vaudois ensuite, ont prouvé qu'il n'en était pas ainsi. Rien ne contraste plus nettement avec les tendances matérialistes du temps où nous vivons, avec la passion de l'or qui détrône aujourd'hui les autres passions ; rien n'est plus propre à frapper les esprits et à glorifier le nom de notre Maître, que de voir deux clergés, deux clergés mariés, jeter loin d'eux à l'instant, pour un principe, les ressources de six ou sept cents familles.

Nous avons été témoin des impressions qu'un tel spectacle produisait sur des hommes étrangers à nos croyances et à toutes croyances ; nous avons remarqué leur émotion, leur aspect, lorsqu'on leur parlait d'un acte aussi extraordinaire ; nous avons nous-même constaté ce beau résultat des démissions, en provoquant, par une simple allusion faite à la tribune, des applaudissements qui s'adressaient aux pasteurs vaudois, des applaudissements partis des bancs radicaux aussi bien que des bancs conservateurs de la chambre des députés.

On a oublié depuis ! A la bonne heure ! Nous osons cependant affirmer que les souvenirs se retrouveront au besoin : rien ne se perd absolument, ni bien ni mal. Nous souffrons encore du despotisme de Calvin et des désordres de l'anabaptisme. La suprématie nomi-

nale des rois d'Angleterre et de Prusse, l'intervention trop réelle de certains gouvernements protestants dans les affaires religieuses, forment le texte d'accusations qui nous poursuivent partout et nous affaiblissent partout. La cause générale, le bon renom du protestantisme sont compromis par nos fautes anciennes et modernes; il n'y a pas un reste de législation intolérante dans un pays réformé dont nous ne portions la peine; il n'y a pas un peuple livré au vice avec le nom protestant, dont nous ne soyons responsables; il n'y a pas une tendance radicale dans un pays soi-disant évangélique, qui n'affaiblisse la considération et les chances de notre Église dans le monde entier.

Le clergé officiel du canton de Vaud a fait ce qui était en lui pour nous discréditer et nous amoindrir. Le clergé démissionnaire a fait ce qui était en lui pour nous honorer et nous fortifier. On ne tardera pas à reconnaître à quel point le protestantisme a été trahi par les uns et servi par les autres.

Non, rien ne se perd. Les souffrances de nos pères ont encore une voix; les vertus de nos Oberlin, de nos Neff, de nos Gonthier ont une voix. Les Gutzlaff, les Lacroix, les Moffat, les Casalis et les Lemue ne travaillent pas seulement à convertir les Chinois, les Indiens, les Hottentots; ils travaillent à honorer et à affermir la foi protestante en Europe. A travers les calomnies, la vérité finit par se faire jour. Malgré la légèreté des hommes, les magnifiques fruits de l'Évangile ne sont pas oubliés à jamais. Proclamons-le bien haut : les résultats de la démission s'étendent fort au delà des frontières vaudoises; l'Église entière en a profité par la sainte contagion du dévouement, profité par l'honneur et la force qu'en retire la foi commune.

Et nous ne voyons pas encore l'ensemble de ces conséquences. Il y a des semences qui sont lentes à lever. L'exemple de Viret et de Farel est bien demeuré trois siècles sans porter ses fruits. Qui dira cependant qu'il n'ait pas exercé d'influence sur les hommes qui, en 1845, ont puisé tant de motifs de courage et de persévérance dans l'histoire des glorieux démissionnaires de 1559?

On ne rend pas justice à l'acte de démission, quand on se contente de l'admirer en termes généraux. « Oui, c'est un beau mouvement; les pasteurs vaudois se sont conduits avec un désintéressement rare. » Telles sont les phrases qu'on a prononcées le lendemain; et le surlendemain, on pensait à autre chose. Or, nous avons eu le bonheur de passer une année dans le canton de Vaud; et nous tenons à le déclarer, il faut voir de près et longtemps la vie nouvelle des démissionnaires, il faut suivre dans leurs détails les privations journalières que le Seigneur seul connaît entièrement, il faut être témoin de la simplicité parfaite avec laquelle chaque membre de la famille prend sa part d'une gêne inaccoutumée, il faut surprendre, découvrir peu à peu des sacrifices qu'on dissimule, bien loin de les étaler, il faut savoir tout cela pour comprendre ce que signifient les mots : *Démission des pasteurs vaudois.*

Nous ne connaissons pas beaucoup de spectacles plus édifiants; et, sans la crainte que nous éprouvons d'affliger ceux qui évitent avec tant de soin ce qui ressemblerait à une ostentation de souffrance, nous ne résisterions pas au désir de placer un tableau complet sous les yeux du lecteur; contentons-nous d'indiquer les principaux traits.

Le pastorat était une carrière; s'il est inévitable peut-

être qu'il le soit jusqu'à un certain point, il est fâcheux qu'il le devienne au point où il l'était dans l'Église nationale vaudoise. Quelque part qu'on fît à la vocation, il n'en était pas moins certain que le saint ministère, exigeant de longues études, de fortes dépenses, se transformait trop souvent aux yeux de ceux qui en étaient revêtus, en une sorte de propriété dont les revenus viagers donnaient une agréable sécurité à leur existence. Ils étaient à l'abri des retours de fortune qui pouvaient briser d'autres fonctionnaires. Pour eux, point de mauvaises années, comme pour les agriculteurs; point de révolutions, comme pour les magistrats; point de perte de clientèle, comme pour les médecins. Une fois entrés dans le corps du clergé vaudois, leurs droits étaient inviolables. Bons ou mauvais, zélés ou paresseux, éloquents ou empêchés, ils allaient tour à tour des suffragances aux cures, des montagnes aux bords du lac, des campagnes aux villes, imposés aux paroisses, certains de parcourir jusqu'au bout leur commode *carrière*.

Nous répétons le mot, sans prétendre en tirer aucune induction fâcheuse. On sait quel respect nous inspirent les hommes dont nous venons de décrire l'ancienne situation. La vocation, chez le plus grand nombre, s'unissait à la carrière; les avantages du pastorat les frappaient moins que ses devoirs, et ils l'ont bien prouvé. Cependant, il est certain que les avantages devaient les frapper aussi. Une existence si bien réglée et qui excluait à ce point les soucis de l'avenir ne pouvait manquer d'avoir son prix, même aux yeux des plus fidèles et des plus vivants.

Eh bien, un jour est venu où ils ont été appelés à opter entre le service de Christ et la conservation de leur carrière; ils ont été appelés à abandonner les avantages

du ministère et à n'en garder que les devoirs. Au lieu d'une succession progressive de places et de revenus, le Seigneur leur a offert un pastorat sans garanties, subordonné au consentement des paroisses, dépourvu de revenus fixes. — Et ils ont accepté.

Ceux qui savent ce que vaut aujourd'hui une carrière, ce que les mondains font de bassesses pour s'en procurer, l'importance que les chrétiens aussi mettent à conserver leurs moyens réguliers d'existence et le patrimoine de leurs familles, apprécieront le mérite d'une telle détermination, adoptée sans illusion, maintenue sans découragement.

Les motifs de découragement n'ont pas manqué. Si les pasteurs démissionnaires avaient compté sur des compensations d'estime et de popularité, ils auraient eu lieu de reconnaître leur erreur, de se repentir et de revenir en arrière. A bien peu d'exceptions près, leurs paroisses ont pris parti contre eux, parce qu'elles ne voulaient pas prendre parti pour le Christ. On a vanté le dévouement des hommes qui conservaient leur ancienne position, et flétri l'égoïsme de ceux qui y renonçaient ! La considération publique, les sympathies générales ont été réservées aux pasteurs officiels ! Les démissionnaires ont perdu à la fois et les avantages matériels du pastorat et les marques plus précieuses encore de l'attachement qu'ils inspiraient ! Les voilà pauvres et méconnus, et cependant joyeux ; oui, joyeux d'une joie qui vient de l'Éternel, d'une joie qui démontre la présence et signale l'œuvre de l'Éternel. « Écoutez la Parole de l'Éternel, vous qui tremblez à sa Parole. Vos frères qui vous haïssent et qui vous rejettent comme une chose abominable, à cause de mon nom, ont dit : Que l'Éternel montre sa gloire ! *Il sera donc vu à votre joie.* »

Certainement Dieu est vu à la joie de ces familles presque abandonnées, exposées à la défiance du peuple, et qui jamais n'ont goûté une paix plus réelle, un bonheur plus pur que depuis qu'elles ont perdu les fondements ordinaires de la paix et du bonheur.

Elles ont reçu des secours; les chrétiens ont souscrit en leur faveur! Sans doute on leur a fourni le nécessaire, le pain quotidien. Mais les ministres démissionnaires qui possèdent quelques ressources personnelles, se sont fait une loi de refuser les subventions qui leur étaient offertes. Sur cent cinquante, quatre-vingt-huit seulement ont accepté, parce qu'ils ne pouvaient faire autrement; et ce qu'ils ont accepté s'élève en moyenne à 1,200 francs de France pour les pasteurs, à 900 francs de France pour les suffragants. Qui osera comparer de telles subventions aux traitements du clergé officiel et aux avantages de tout genre qui y sont joints?

Il est facile de *parler* de sacrifices; mais plaçons-nous par la pensée dans la situation des pasteurs démissionnaires.

Les maisons de cure, les jardins auxquels ils étaient depuis longtemps habitués, il faut en sortir au commencement de l'hiver. Tel pasteur chargé d'une nombreuse famille, en sort sans avoir vingt francs devant lui, sans connaître une maison où il puisse abriter sa tête. Tel autre suit l'exemple de Paul: il travaille de ses mains pour vivre. Tel autre est forcé d'accepter l'offre qui lui est faite par des chrétiens étrangers, de recueillir quelques-uns de ses enfants. Tous aperçoivent et s'exagèrent même la difficulté d'assurer leur entretien par des dons volontaires. Tous n'ont d'espoir qu'en Celui qui a dit: « Quand les femmes auraient oublié les enfants qu'elles allaitent, je ne t'oublierai pas, moi. »

Les voilà dans leurs nouvelles demeures. La cure avait une belle vue sur le lac, source inépuisable de jouissances vives et pures ; on est forcé de se loger dans une rue étroite. La cure était spacieuse ; les enfants y jouaient au jardin ; il y avait un salon, une salle à manger, un cabinet où le pasteur pouvait travailler tranquille ; on s'entasse dans deux ou trois petites chambres. Plus de travail solitaire ; à peine la possibilité de s'enfermer pour prier, selon l'ordre du Seigneur ; le pasteur vit au milieu du bruit des enfants ; la famille mange dans la pièce où les visiteurs sont reçus ; la femme du pasteur, qui est de moitié et plus que de moitié dans ses privations, sa femme qui porte sa part du fardeau et qui aide son mari à porter la sienne, voit diminuer autour d'elles les facilités matérielles, tandis que sa tâche s'accroît, sa tâche si importante, si difficile et si ignorée.

Ces sacrifices sont-ils *petits?* Nous ne le pensons pas. Peut-être même est-il plus difficile de faire les petits sacrifices que les grands. Renvoyer une servante à l'aide de laquelle on était habitué, retrancher un plat d'un ordinaire déjà fort modeste, supprimer les cadeaux de nouvel an et les fêtes si douces de la famille, ce n'est rien, semble-t-il ; et c'est cependant là que la gêne se fait vraiment sentir.

Nous avons vu des pasteurs franchir à pied, le sac sur le dos, par des temps affreux, les longues distances qu'ils parcouraient autrefois en char ou en diligence ; nous avons vu des chambres sans feu pendant l'hiver si rude de 1847 ; nous avons vu, enfin, des hommes profondément attachés à leur pays s'en exiler, les larmes aux yeux, afin de chercher ailleurs les ressources et les occupations qui leur échappaient ; et toujours, à

l'aspect de ces privations si simplement supportées, la parole de l'Apôtre nous est revenue en mémoire : « J'ai appris à être content des choses selon que je me trouve. Je puis être abaissé ; je puis aussi être dans l'abondance. Partout et en toutes choses, je suis instruit tant à être rassasié qu'à avoir faim, tant à être dans l'abondance que dans la disette. Je puis tout en Christ qui me fortifie. »

Ils étaient certes fortifiés par Christ, ces pères de famille qui, après avoir fait la complète expérience de l'abandon où devaient les laisser leurs troupeaux, refusaient les offres réitérées du Conseil d'État. Voici quelques passages de la réponse adressée alors au gouvernement par l'un d'eux, M. Cérésole, pasteur à Moudon :

« En revenant dans ma patrie, j'ai dû apprendre à peser toutes mes démarches, puisque j'ai six fils. Cependant, au mois de mai dernier, je déclarai à mes frères que, dans le cas où notre ministrère serait opprimé, je serais prêt à tous les sacrifices plutôt que de consentir à cette oppression..... Lorsque nous apposâmes nos signatures à la déclaration solennelle que notre conférence vous a adressée le 12 courant, j'étais si transporté de joie de ce noble résultat de nos délibérations, que je me sentis pressé d'ajouter à mon nom : « Mon âme, bénis l'Éternel, et que tout ce qui » est en moi bénisse le nom de sa sainteté ! » Après tout cela, Messieurs, j'ai été étonné, et je puis même dire peiné, que vous ayez jugé à propos de m'envoyer vos deux circulaires. Pensez-vous que les ministres de Jésus-Christ ne soient que des roseaux agités par les vents ? N'appartenons-nous pas avant tout à un Maître, qui nous a laissé cette règle : « Que votre oui soit oui.

» et votre non, non..... » Je vous le déclare donc solennellement, Messieurs, quoique j'aie acquis par de grands sacrifices la qualité de citoyen vaudois et de bourgeois de Vevey, quoique j'aie embrassé le ministère évangélique par goût, et que, depuis près de vingt ans, je l'aie toujours exercé, quoique j'aie quitté ma paroisse de réfugiés français que je desservais en Allemagne depuis quatorze ans et que je chérissais, dans l'intention de consacrer fidèlement le reste de ma vie à notre Église nationale, enfin quoique une existense temporelle assurée et paisible m'eût été plus nécessaire qu'à bien d'autres, vu le nombre de mes enfants, je me sens comme asphyxié dans la position que vous nous faites maintenant ; et, sans savoir où il plaira à Dieu de me diriger, le cœur brisé à plus d'un égard, mais cependant ranimé par la joie prédominante que donne une bonne conscience, je vous confirme pleinement ma démission comme pasteur de l'Église du canton de Vaud salariée par l'État. Par ce sacrifice que j'accomplis aujourd'hui, en présence de Dieu, pour le maintien de la liberté la plus sacrée et la plus inviolable, savoir la liberté religieuse, je crois servir plus réellement mon pays et la vraie Église de Jésus-Christ, que si je demeurais, contre ma conscience, dans une Église d'État de plus en plus asservie et à mes yeux déshonorée ; et, comme je suis convaincu de souffrir pour la justice, je dis avec confiance au Père des miséricordes : « Me » voici, moi et les enfants que tu m'as donnés..... »

L'exemple donné par les pasteurs sera suivi, nous l'espérons, par les membres de l'Église libre.

Déjà quelques-uns ont été appelés à souffrir pour la cause du Seigneur. Et nous ne parlons pas ici de l'opprobre qu'ils ont eu à accepter en général, des opposi-

tions qu'ils ont eut à braver pour se séparer de l'établissement officiel. Nous ne parlons même pas des mauvais traitements auxquels ils ont pu être exposés dans les lieux où les réunions ont été attaquées par le peuple. Nous faisons surtout allusion aux femmes et aux enfants qui ont eu à subir de véritables persécutions domestiques. Plusieurs ont été battus! des hommes ont pu, sans se déshonorer, rouer de coups leur femme ou leur fils majeur, qui avaient commis le crime de se rendre au culte libre et de suivre les prédications de leur ancien pasteur! Les voisins ont vu ces infamies et y ont applaudi! ne faut-il pas réprimer le fanatisme des gens qui prétendent obéir au Seigneur? Les chrétiens ont tant *d'étroitesse* qu'ils ne contraignent la conscience de personne et maintiennent, malgré les mauvais traitements, l'indépendance de la leur! Les mondains ont tant de *largeur*, qu'ils mettent la violence au service de leurs opinions, ou, pour mieux dire, de leurs pratiques!

Nous avons eu soin de dire : les fils *majeurs;* car nous savons quels intérêts d'un ordre supérieur semblent empêcher toute limitation légale de l'autorité absolue des pères sur leurs jeunes enfants; mais qu'on respecte assez peu la liberté des croyances, que l'on comprenne assez peu ce que sont les âmes, pour établir par la force l'unité dogmatique dans la famille et y installer brutalement le principe païen, c'est ce que nous avons peine à comprendre.

Au reste, l'intolérance du monde n'a jamais hésité à aller jusque-là. Les missionnaires protestants, de l'Inde, de la Turquie, de l'Afrique, nous apprennent par leur correspondance à quel prix les femmes et les enfants de ces contrées abandonnent les idoles. L'autre jour

encore, les Arméniens de l'Asie Mineure se précipitaient dans les chapelles évangéliques et arrachaient leurs femmes du milieu des congrégations consternées.

Bien plus : notre Sauveur lui-même. qui a voulu nous laisser en tout un modèle afin que nous suivions ses traces. et qui a parcouru en entier le chemin où ses disciples doivent marcher, notre Seigneur lui-même a excité l'indignation des parents « auxquels il était soumis ». mais auxquels il ne pouvait sacrifier l'accomplissement de son ministère. « Ses parents. rapporte l'évangéliste Marc. sortirent pour le saisir, *car ils disaient : Il est hors de sens.* »

« C'est pourquoi considérons soigneusement Celui qui a souffert une telle contradiction de la part des pécheurs contre lui-même afin que nous ne succombions point en perdant courage. Nous n'avons pas encore résisté jusqu'au sang. »

Ces paroles de l'épître aux Hébreux ont été écrites pour la consolation des quelques membres souffrants que renferme l'Église libre. Ils se rappelleront que « tout châtiment ne semble pas sur l'heure un sujet de joie, mais qu'ensuite il produit un fruit paisible de justice, à ceux qui sont exercés par ce moyen ». — Puissent les épreuves que Dieu a dispensées à ses enfants, porter en effet de beaux et nombreux fruits de justice! Puissions-nous être préparés pour le moment des véritables persécutions !

Jusqu'à présent, il ne s'est rien passé qui mérite un tel nom. Que nous coûte, en général, notre adhésion à l'Église libre? A quels dangers nous exposons-nous ? Quelles sont les calomnies qui nous atteignent ? Ah ! nous sommes encore trop faibles dans la foi pour être traités comme l'ont été les vrais disciples de tous les

temps. Ils n'étaient soutenus, dans leurs cachots et sur leurs bûchers, ni par la sympathie de la société chrétienne, ni par les articles des journaux chrétiens. Ils supportaient en plein la lourde épreuve de la *mauvaise réputation*. Aux yeux des hommes, les premiers disciples étaient d'abominables adorateurs d'une tête d'âne *(asinarii)*; les Pauliciens et les Albigeois étaient des manichéens; les Vaudois, des ariens; Luther et Calvin, des débauchés; les réformés anglais étaient des courtisans d'Henri VIII; aujourd'hui même, nos missionnaires sont des ivrognes et des marchands! Pourquoi serions-nous plus favorablement jugés? Pourquoi la prédiction du Seigneur ne s'accomplirait-elle pas à notre égard : « Ils diront de vous toute sorte de mal »? Pourquoi la haine du monde, quand nous en serons dignes, se manifesterait-elle autrement envers nous qu'envers les fidèles qui nous ont précédés?

Les sacrifices de nos pasteurs et de plusieurs de nos frères ont déjà produit beaucoup de bien; de plus grands sacrifices, si nous y sommes appelés un jour, provoqueront de plus grands progrès. Nous pourrons nous écrier avec le Psalmiste : « La lamentation loge-t-elle le soir chez nous, le chant de triomphe y est le matin. »

Mais, en parlant du bien réel produit par les sacrifices des ministres et des membres de l'Église libre, nous n'avons indiqué que la moindre partie des résultats excellents qu'elle a déjà portés et qu'elle promet.

Le principe nouveau qu'elle introduit dans le canton de Vaud (et qui n'est autre que le principe chrétien tel que nous l'avons défini), s'attaque à la vieille routine

du nationalisme formaliste. Le remède est admirablement approprié au mal dont les pasteurs souffraient tous, et dont le peuple entier était atteint.

Essayons de le prouver en peu de mots.

Quel était le mal des pasteurs ?

Hélas ! il faudrait décrire ici le pastorat officiel, tel que nous l'avons connu. Les habitudes étaient tellement enracinées ; les traditions du ministère facile étaient tellement entrées dans les mœurs du pays ; l'histoire passée du canton de Vaud et l'influence dominante du principe païen agissaient tellement sur les plus zélés serviteurs de Christ, qu'on retrouvait, chez presque tous, les principaux traits du tableau que nous allons esquisser. Les exceptions (et il y en avait sans doute) ne faisaient que mettre mieux en lumière la règle générale.

Ce qui frappait d'abord chez ces respectables pasteurs, c'était le contraste entre la pureté de leur doctrine et la quiétude excessive de leur vie. Évidemment, les hommes étaient comme engourdis par l'institution ; les hommes valaient mieux que l'institution. Souvent on voyait les jeunes suffragants débuter avec ardeur ; puis ils se laissaient insensiblement gagner à la contagion du sommeil. Ils renonçaient aux illusions de la jeunesse ; ils se renfermaient dans les devoirs extérieurs du ministère ; ils se laissaient glisser sur la pente douce qui devait les conduire insensiblement et mécaniquement en quelque sorte jusqu'aux meilleurs postes du canton. En un mot, les pasteurs avaient oublié leur vrai caractère, le caractère missionnaire, pour se rapprocher de la vie douce, honnête et bien reglée du curé catholique. Ils avaient l'air de prendre au sérieux les fictions de la constitution vaudoise et de se croire

vraiment en pays chrétien. Ils oubliaient que les âmes se gagnent toujours une à une, que tous les hommes naissent païens, que tous ont besoin d'être convertis, et que tout pasteur est apôtre au milieu des gentils.

Écrire un sermon, l'apprendre par cœur le samedi et le réciter le dimanche ; faire en masse l'instruction religieuse des enfants qui *sortaient de l'école;* parcourir chaque année, avec une nouvelle fournée de catéchumènes obligés, les diverses divisions du catéchisme ; se rendre auprès des malades quand ils y étaient appelés ; tel était, pour un grand nombre, le cercle complet des occupations pastorales.

Il y en avait qui refusaient même de faire entrer dans ce cercle étroit les derniers devoirs à rendre aux morts, la lecture de la Parole sainte et la prière au milieu des parents en deuil. Il y en avait qui songeaient rarement à aller voir les malades, lorsque ceux-ci ne réclamaient point leur visite. Il y en avait qui ne célébraient pas même chez eux un culte domestique. Ceux qui sortaient de l'ornière légale, qui tenaient des réunions religieuses en dehors des heures et des lieux consacrés, qui intéressaient leurs paroisses aux œuvres d'évangélisation et de missions, qui visitaient spontanément toutes les maisons de leur village, qui s'occupaient des enfants autrement que dans la récitation du catéchisme, qui consolaient les âmes troublées, qui troublaient les âmes indifférentes, qui poursuivaient la conversion individuelle des pécheurs, qui prêchaient beaucoup plus hors de la chaire que dans la chaire, qui, par les exhortations fraternelles et par les avertissements sévères, exerçaient une véritable discipline dans leur troupeau, ceux-là étaient en minorité dans le canton.

Les autres, honnêtes pères de famille, charitables,

exemplaires dans leur vie, fidèles dans leur enseignement, n'en étaient pas moins à mille lieux d'imiter Timothée, qui « faisait l'œuvre d'un Evangéliste, prêchant, insistant, reprenant, exhortant, veillant en toutes choses, souffrant les afflictions, rendant son ministère pleinement approuvé ». Loin de se dépenser eux-mêmes, ils faisaient à leur insu une bien large part aux plaisirs de la famille et aux jouissances de la conversation. On se visitait beaucoup entre pasteurs ; on exerçait, dans le sens le plus étendu, les devoirs de l'hospitalité ; on perdait un temps incroyable en causeries fraternelles ; et cela, non seulement à la cure, mais encore dans la petite ville voisine où certains jours de marché réunissaient un grand nombre de ministres, avides de se voir encore, de s'entretenir encore, et oublieux des âmes qui périssaient au maigre régime du sermon hebdomadaire, de la catéchisation stéréotypée et des visites sur demande expresse.

Nous n'insisterions pas, si nous ne savions que cette critique porte ici moins sur les pasteurs que sur l'organisation qui les amenait à voir dans le ministère une sorte de magistrature, nous avons presque dit un métier ; il faut bien cependant aller jusqu'au bout.

Le sermon, qui jouait un si grand rôle dans l'activité pastorale, le sermon offrait-il habituellement aux auditeurs une nourriture substantielle? Non. Pour nourrir les autres, il faut s'être nourri soi-même. Pour prêcher d'une manière instructive, pénétrante, variée, il ne suffit pas de connaître la vérité et de la sentir ; il faut aussi étudier incessamment les Écritures, méditer souvent, lire beaucoup. Or les pasteurs vaudois n'étaient pas hommes de cabinet ; les travaux sérieux et suivis de l'intelligence ne leur étaient pas fa-

miliers ; ils n'utilisaient que médiocrement les ressources littéraires qui se trouvaient à leur portée. De là, une prédication fidèle mais monotone, orthodoxe mais pauvre, une prédication faite souvent à coups de *Concordance*, et présentant toujours les mêmes côtés de cette vérité évangélique si diverse dans ses aspects, si riche dans ses contrastes, si inépuisable dans ses applications. Les trésors de la terre sont enfermés dans ses entrailles. Ils se livrent au mineur persévérant qui, plein d'ardeur, les poursuit de filons en filons : ils échappent à l'homme paisible, qui se contente d'exploiter à ciel ouvert et qui dit : « A quoi bon tant de travail? les minéraux de la superficie ne valent-ils pas ceux du fond ? »

Encore une fois, il y avait des exceptions nombreuses. Nous ne prétendons que peindre l'aspect le plus général des choses. Or, en général, le pastorat marchait dans le canton de Vaud avec la régularité d'une horloge bien montée ; il se mouvait dans le sens prévu, dans la mesure convenue ; il annonçait l'Evangile et ne l'annonçait pas toujours sans fruit ; mais les fruits étaient peu nombreux, et, le jour où le voile des illusions officielles s'est déchiré, on a eu la naïveté d'être surpris. Quoi ! ce clergé orthodoxe, ce clergé qui vient de montrer sa foi par son sacrifice, ce clergé n'a pas fait plus de bien ! Quoi ! la Parole de vérité a retenti si longtemps dans le canton de Vaud sans réveiller un plus grand nombre d'âmes !

Ce que nous venons de dire explique le fait dont on s'est tant étonné. Oui, la Parole de vérité a retenti dans les chaires vaudoises ; oui, des ministres respectables, attachés à la sainte doctrine, remplis d'amour pour le Seigneur, prêts à lui prouver cet amour par

leurs œuvres, des ministres parmi lesquels il y avait des hommes d'une foi profonde et d'un mérite éminent, ont prêché l'Evangile pendant plusieurs années, et les conversions ont été peu nombreuses. Pourquoi ? Parce que le principe païen, le principe de la religion territoriale dominait le peuple et le clergé, parce qu'il tranquillisait les incrédules tandis qu'il entravait, qu'il emmaillotait les plus croyants. En vain le mot de péché était-il répété dans toutes les Eglises ; les actes donnaient un démenti aux paroles ; les actes semblaient n'avoir qu'un but : proclamer le salut collectif du peuple vaudois, nier la nécessité d'une foi professionnelle, d'un renouvellement individuel.

L'Église, c'était le peuple, le peuple entier; l'autorité supérieure de l'Église, c'était l'État ; l'entrée solennelle dans l'Église, était le droit et le devoir de tout enfant arrivé à un certain âge et muni de certaines connaissances. Il était inouï qu'un seul catéchumène eût hésité à se déclarer chrétien ; et, quand un pasteur, dans des cas, non d'indifférence religieuse, mais d'inconduite notoire, se hasardait à différer l'admission d'un catéchumène, les réclamations énergiques de ses parents prouvaient bientôt, qu'à leurs yeux, la conscience chrétienne n'avait rien à voir en semblable matière, et qu'écarter leur fils ou leur fille de la sainte table, c'était violer leurs privilèges de citoyens.

Ces mêmes privilèges auraient été bien autrement blessés, si le pasteur s'était permis de faire ressortir, en termes détaillés et précis, le scandale perpétuel des communions indignes; s'il avait conjuré publiquement les ivrognes, les impurs, de ne pas manger et de ne pas boire leur condamnation; s'il avait nettement indiqué la conversion du cœur comme une condition indispensable

à remplir; s'il avait osé dire que, selon les apparences et sans juger personne, il lui semblait probable que la grande majorité du troupeau devait se tenir éloignée du sacrement; s'il avait enfin rempli le devoir d'avertir en particulier les pécheurs scandaleux et de leur rappeler avec force, avec instance, les défenses redoutables que prononce la Parole inspirée. Oh! les choses ne se passaient pas ainsi. Le Vaudois tient à ses quatre communions. N'a-t-on pas déclaré en plein Grand Conseil que les hommes qui ne communiaient pas étaient mal vus dans les campagnes? On veut être bien vu; et puis n'est-on pas Vaudois, et par cela même protestant, et par cela même chrétien? Il ferait beau voir une communion où la municipalité ne figurerait pas en corps? Si tel pilier de cabaret, si tel adultère connu de tous ne s'approchait pas de la sainte table, le village en serait *scandalisé*; aussi, personne n'y manque-t-il. Prêchez donc l'Évangile après cela!

Il eût fallu un degré de foi plus qu'ordinaire pour entrer en lutte contre un système si complet, si bien coordonné, si solidement lié dans ses parties; pour essayer de briser une telle enveloppe, pour échapper au moule durci, vieilli, où le paganisme chrétien coulait depuis des siècles les générations vaudoises. Quelques-uns l'ont tenté sans doute; quelques-uns ont déclaré la guerre aux vices publics qui avaient élu domicile dans l'Église, qui s'y sentaient chez eux, et qui n'entendaient pas en être délogés; la plupart des pasteurs en avaient pris leur parti. Si les enfants d'un certain âge ont le *droit* d'entrer dans l'Église; si les citoyens, convertis ou non, pécheurs scandaleux ou non, ont le *droit* de communier; s'il est contraire au *droit* de contester à un membre de la société civile

la qualité de membre de la société religieuse; pourquoi les filles et les garçons n'auraient-ils pas le *droit* de vivre maritalement avant le mariage? Pourquoi troublerait-on le peuple vaudois dans la possession immémoriale et universelle d'un privilège qui s'accorde si bien avec la profession du christianisme, et qu'il partage du reste avec ses voisins catholiques de Fribourg? Aussi avait-on courbé la tête. L'Église acceptait tant d'autres choses ! elle pouvait bien accepter encore celle-là. Et l'on prêchait sur le péché en général, sans se sentir pressé de dénoncer chaque dimanche de tels scandales! et l'on bénissait gravement des mariages précédés d'inconduite, sans faire entendre, même en particulier, les protestations de la Parole sainte! et l'on répétait: « C'est bien triste! Nous n'y pouvons rien! La coutume est trop invétérée! » Et l'on se taisait! Et le silence des ministres semblait être un consentement, une consécration!

Oh! que Dieu a été bon d'affranchir ceux qui ne se seraient jamais affranchis eux-mêmes! Quel remède souverain, mais redouté, il a appliqué, malgré eux, à leur maladie!

Depuis la démission, le remède opère. La guérison n'est pas encore complète. On ne change pas en un jour les habitudes de toute une vie. Si le vieil homme ne cède que graduellement la place à l'homme nouveau, il est vrai aussi que le pasteur officiel subsiste longtemps encore chez le pasteur libre. Toutefois il respire une autre atmosphère, il se fortifie chaque jour; c'est l'obstacle intérieur qui reste à vaincre; les obstacles du dehors ont été détruits.

Il n'est pas surprenant que quelques pasteurs de l'Église libre aient d'abord été comme embarrassés de

l'indépendance de leurs mouvements. La lumière éblouit au premier moment le prisonnier brusquement arraché aux ténèbres de son cachot ; il regrette pour ainsi dire sa nuit et ses chaînes ; si la prison gêne les mouvements, elle en dispense aussi ; si la liberté a ses avantages, elle a ses difficultés. Le jour où l'on est admis à se déterminer soi-même, ce jour-là on devient responsable ; et n'est-il pas doux de remplir une tâche sans responsabilité comme sans initiative, de marcher dans une route bien tracée avec une haute barrière de chaque côté, de parcourir un cercle d'occupations réglées d'avance ? N'est-il pas agréable d'avoir une paroisse à soi, une paroisse qui vous est bien et duement livrée par l'autorité compétente ? En vérité, la transformation du pasteur officiel en pasteur libre est moins aisée qu'on ne l'imagine. Les oignons d'Égypte reviennent à la mémoire, dans l'indépendance et dans les privations du désert.

Cependant la transformation avance à la gloire de notre Dieu. Les pasteurs de l'Église libre s'habituent au train de guerre ; ils s'habituent à l'idée de vivre en présence de l'ennemi, de conquérir la terre que l'Éternel leur a promise ; ils luttent avec un succès croissant contre leurs anciennes préférences et contre leurs souvenirs ; missionnaires en pays païen, ils savent qu'il faut tout créer, à commencer par le troupeau, et ils gagnent les âmes une à une, et ils se font à eux-mêmes successivement leur nouveau plan d'occupations, et ils comprennent qu'il n'y aura plus désormais pour eux de programme à remplir, qu'ils seront désormais en face d'une tâche indéfinie, parce qu'elle sera spontanée.

Nous ne dirons pas ici tous les progrès que les plus

inattentifs remarquent chez ces dignes ministres de Christ. Le Seigneur a dit : « On donnera à celui qui a, et il aura encore plus. » Sa promesse s'accomplit merveilleusement sous nos yeux. A ceux qui ont eu le privilège de lui sacrifier leur carrière terrestre, et de fonder en son nom des Églises libres, malgré la violente opposition du monde, il a donné l'intelligence chaque jour plus nette de la grande mission qui leur est confiée ; à ceux qui ont eu le sentiment de la nécessité morale de cette mission, il en a donné le goût ; il leur apprend à aimer la route où ils sont entrés par son ordre et qu'ils n'auraient certes pas choisie.

Nous n'osons même indiquer ici les vertus touchantes qui se sont développées chez les pasteurs de l'Église libre ; nous ne voudrions pas avoir l'air de louer les personnes, quand nous ne voulons que raconter les priviléges de la fidélité. « Tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup. »

Il nous est permis au moins de mentionner quelques changements dans les formes, qui correspondent d'autant plus sûrement au changement du fonds, que l'esprit de schisme y est plus complètement étranger.

Les pasteurs de l'Église libre se rendent auprès des malades, non seulement sans attendre qu'on les appelle, mais alors même qu'ils ont lieu de craindre un accueil peu bienveillant.

La plupart assistent aux enterrements, et font entendre auprès de la fosse entr'ouverte le nom de Celui qui est la résurrection et la vie. Leurs paroles sont souvent écoutées avec reconnaissance et respect.

Une sainte liberté qui n'est ni le silence ni le désordre, s'est introduite dans le culte public. Sans renoncer à l'emploi de la liturgie, on sait aussi remplacer

par des prières sorties du cœur ces formules qui deviennent si aisément de vaines redites. La prière dominicale elle-même ne se transforme-t-elle pas en vaine redite, quand on la répète à plusieurs reprises? La liturgie officielle la reproduit deux fois ; si deux fois valent mieux qu'une, trois fois valent mieux que deux, et le seul système conséquent serait donc celui de l'Église Anglicane qui répète la prière dominicale aussi souvent que possible : jusqu'à dix et quinze fois dans le même service.

Le culte de l'Église libre est-il moins solennel, parce qu'il est moins emprisonné dans les formes, parce qu'il a une allure moins prévue et tend à répudier entièrement l'idolâtrie des mots consacrés? Nous ne le pensons pas. Il nous semble, au contraire. que l'attitude générale y est infiniment plus respectueuse et plus recueillie. On n'y voit pas (soit dit en passant) les têtes couvertes pendant le sermon, se découvrir comme par enchantement lorsque le pasteur termine son introduction en invoquant le Saint-Esprit, et lorsque les premiers mots de l'invocation, également inévitable, qui précède l'amen final, donnent encore le signal de la même manœuvre.

La prédication, elle aussi, brise peu à peu ses vieilles entraves. Les discours appris cèdent la place aux méditations improvisées; ce qui ne veut pas dire que la négligence succède au travail, que les déclamations superficielles se substituent à l'examen approfondi. L'improvisation n'est bonne. n'est nourrie, que quand elle a été fortement préparée; mais alors. quelle est supérieure à la récitation de phrases qui, écrites depuis plu sieurs jours dans le cabinet, ne jaillissent pas vives et touchantes de l'inspiration du moment !

Est-il nécessaire de signaler la tendance qui associe de plus en plus les fidèles au culte? L'Église n'étant pas à nos yeux une école où un seul homme enseigne et où les autres sont instruits ; l'Église nous apparaissant comme une société où tous les membres ont leurs droits, leurs devoirs ; où certains membres sont chargés de maintenir l'ordre, de présider, de prêcher la Parole, nous convoquons au besoin des assemblées dans lesquelles le pasteur n'est pas seul appelé à élever la voix. Les réunions de prières et d'entretiens fraternels permettent ainsi d'utiliser les *dons* qui peuvent exister au sein du troupeau, en respectant les *charges* établies pour le diriger conformément à l'Écriture.

Les pasteurs de l'Église libre ne sont plus forcés de ménager les vices nationaux. L'Église libre reposant sur le principe chrétien de la foi personnelle, il n'y a plus là de privilèges civiques à respecter. L'introduction des catéchumènes dans l'Église ne se fera plus en bloc, à âge fixe. On détournera de la première communion ceux qui n'y seront pas chrétiennement disposés. En multipliant les époques d'admission, on tâchera de rendre à cet acte le caractère individuel et spontané qu'il avait perdu. On évitera d'établir un lien nécessaire entre la fin du cours de religion et la confirmation du baptême. Il reste immensément à faire sous ce rapport. Cependant la réforme est entamée, et les quelques admissions isolées qui ont eu lieu dans l'Église libre, y ont produit une impression édifiante qui ne s'effacera pas.

Quant à la profanation habituelle de la sainte table, il est aisé de comprendre que l'organisation entière de l'Église libre est destinée à la combattre. Quoique le sacrement y soit offert à quiconque s'en approche sous sa

responsabilité devant Dieu, tout se réunit ici pour prodiguer aux pécheurs obstinés les avertissements que l'Église officielle ne donne pas et ne peut donner. Qui oserait se croire chrétien par droit de naissance, lorsqu'une adhésion personnelle, indépendante des actes du culte, confère seule la qualité de membre de l'Église? Qui pourrait oublier les menaces adressées par l'Écriture aux communiants indignes, lorsque l'Église exerce une discipline, lorsqu'elle reprend en particulier ceux de ses membres dont la conduite est scandaleuse, lorsqu'elle peut aller jusqu'à les exclure de son sein?

Les pasteurs qui, aidés des conseils de l'Église, exercent une telle discipline, ont rompu par cela même avec les traditions les plus tenaces et les plus dangereuses du passé. Quelle que soit la réserve, bien louable et bien naturelle d'ailleurs, qu'ils apportent dans l'exercice du pouvoir disciplinaire, ils sont sortis du monde des fictions légales, pour entrer dans celui de la vérité chrétienne; ils sont sortis de l'Église des citoyens, pour entrer dans celle des croyants.

Et ils n'en sont que plus propres à évangéliser les citoyens. Ils sollicitent la conversion de tous, précisément parce qu'ils n'admettent pas que tous soient membres-nés de l'Église. Leurs efforts au sein des villes et des villages croissent chaque jour en énergie et en succès. Avec le temps et la bénédiction d'en-haut, ils opèreront de très grandes choses, et achèveront eux-mêmes de se métamorphoser en missionnaires.

Ce qu'ils ont le plus de peine à désapprendre, ce sont les habitudes de sociabilité excessive, qui entraînent la perte d'un temps précieux. Il y aurait un livre à faire sur l'abus des relations sociales parmi les disciples du Seigneur. La mondanité chrétienne n'est pas si

innocente qu'on l'imagine. Parfois on y médit avec charité; on s'y encense fraternellement; et, qui pis est, on s'imagine faire une œuvre pie en allant se visiter tant que le jour dure et en mangeant le soir des gâteaux les uns chez les autres. Nous ne désirons pas que chacun s'enferme chez soi ; nous ne rêvons ni les cellules du cloître, ni même l'isolement absolu de la vie de famille ; nous admettons la légitimité du plaisir qu'on trouve dans la société des chrétiens ; nous allons jusqu'à reconnaître qu'il est utile de se mêler à la société des mondains ; mais nous soutenons qu'il y a excès, excès lamentable. Quel compte rendrons-nous au Seigneur, des semaines, des années qui s'écoulent, absorbées par les visites, par les correspondances, par les prétendus devoirs de la société telle que nous l'avons faite? La vie est sérieuse. Nous sommes ici-bas pour autre chose que pour nous voir ; et cependant, le soir, que trouvons-nous souvent dans notre souvenir, quand nous recherchons l'emploi d'un de ces jours précieux qui ne reviendront plus? Au lieu de choses que nous ayons faites, nous y trouvons des personnes que nous avons vues. Il est rare que cela revienne au même.

Les réflexions qui précèdent sont loin de s'appliquer d'une manière spéciale aux pasteurs de l'Église libre. En déplorant le tribut qu'ils paient encore aux tendances générales du siècle, tendances qui ne se sont développées nulle part avec autant de force que dans le canton de Vaud et dans le clergé du canton de Vaud, nous sommes heureux d'ajouter que l'importance de leurs nouveaux devoirs et la responsabilité d'un ministère qui grandit avec leur zèle, ne les appellent pas en vain vers l'existence remplie et laborieuse qui convient aux prédicateurs de l'Évangile.

Le fait de la création de l'Église libre est donc riche en promesses pour les pasteurs, et les promesses ont déjà commencé à s'accomplir. Ne concerneraient-elles pas le peuple tout entier?

Le peuple vaudois est malade. A la vérité, il est de mode aujourd'hui d'exagérer sa maladie. Nous tâcherons d'éviter un tel écueil ; cela nous sera facile, car nous aimons sincèrement le canton de Vaud.

Après avoir célébré sur tous les tons les vertus extraordinaires de ses habitants, leurs lumières, leur libéralisme, leur universelle supériorité, on en est venu à les décrier comme les derniers des hommes. Le canton de Vaud était une terre bénie de Dieu, aussi remarquable par les charmes de la société, l'éclat de l'intelligence, le développement de la foi, que par la magnificence des aepects ; elle s'est changée en une terre maudite. Les Vaudois étaient un peuple modèle ; ils sont un peuple monstre. C'est bien le cas d'essayer du juste milieu, et de chercher la vérité entre les extrêmes.

Si nous comparons les Vaudois à la plupart des autres nations, nous les trouverons généralement supérieurs. On peut voyager longtemps, sans rencontrer une aisance plus générale, une tranquillité plus réelle (même au sein des révolutions), une instruction plus répandue, un air plus frappant d'intelligence et de progrès.

Nous ferions injure aux Vaudois, si nous établissions un rapprochement entre eux et l'Espagne ou l'Italie. Prenons la France. Certes, en beaucoup de choses, tout Français que nous sommes, nous serons forcés de donner la palme au canton de Vaud. Il est moins incrédule et moins superstitieux. Si des usages abominables, particuliers à la Suisse, y précèdent le mariage, le mariage

lui-même y est plus respecté qu'en France. Les délits contre la propriété et surtout les crimes contre les personnes y sont moins fréquents. On peut même dire que la qualité par excellence du peuple vaudois, c'est la douceur. A aucune époque il n'a répandu de sang. Il n'y a point de Deux Septembre inscrit dans ses annales. On a fusillé à Genève, jamais à Lausanne. Si dans un autre pays on avait fait la moitié des efforts qui se sont faits récemment ici pour exciter les passions contre l'Église libre, si les membres du gouvernement étaient venus désigner les pasteurs à la vengeance des assemblées populaires, le peuple aurait répondu par des massacres à de telles provocations.

On a presque toujours les défauts de ses qualités. Les Vaudois, qui brillent par la douceur, pèchent par la mollesse ; c'est vraiment le vice national, et l'absence de foi personnelle, l'habitude de l'uniformité légale en matière de religion ne l'ont que trop favorisé. Il est surprenant de trouver ici tant de tiédeur à côté de tant de connaissance des Écritures. On vous écoute, on vous approuve, on en sait autant que vous, on achèvera de mémoire le texte que vous avez commencé à lire; et puis on restera aussi incrédule, aussi indifférent que par le passé. Les médecins se plaignent des natures lymphatiques sur lesquelles les remèdes *ne mordent pas*. Les amis de l'Évangile peuvent se plaindre aussi des Vaudois, et pour la même raison ; ils en sont réduits à désirer une négation franche, une résistance vive, une passion quelconque, quelque chose qui donne prise, au lieu de cette surface douce et unie sur laquelle tout glisse. Nous avons entendu des pasteurs vaudois qui avaient passé quelque temps en France se féliciter hautement d'y avoir enfin rencontré des contradicteurs.

et parler du bonheur qu'ils avaient eu à lutter, à se sentir dans un milieu vivant, à parler des vérités chrétiennes chez un peuple qui les combattait ou les adoptait avec ardeur.

Les Vaudois consentent à tout, et n'en font ni plus ni moins; il leur manque l'esprit de vraie et saine indépendance; les mœurs fortes de la liberté n'existent pas chez eux. Cette réforme implantée dans leur sol par l'étranger ne peut y porter de fruits savoureux. Il faut qu'ils la fassent leur, en souffrant pour elle. Jusque-là, et tant qu'ils continueront à se traîner dans l'ornière du protestantisme à la bernoise, tant qu'ils n'auront pas commencé à choisir leur religion, tant qu'ils n'auront pas rompu avec l'autorité spirituelle de l'État, avec le principe païen, ils manqueront de spontanéité et de vigueur, non seulement en matière spirituelle, mais en matière politique; ils ne comprendront pas même la spontanéité et la vigueur chez les autres; on pourra dire en leur nom qu'ils ne veulent pas de la liberté religieuse; et cela sera vrai, car leur servitude est entrée dans les mœurs, jusqu'à se transformer en besoin et presque en dogme; ils ne la subissent plus, ils l'aiment. M. Vinet n'a-t-il pas dit : « La servitude avilit les âmes jusqu'à s'en faire aimer. »

Nous éprouvons une sorte de douceur mélancolique à citer quelques paroles de l'homme éminent et excellent que Dieu vient de nous retirer au moment où il semblait nous être le plus nécessaire. Quelle voix pourrait être écoutée avec autant de respect par le peuple du canton de Vaud! S'il perd en lui la plus brillante et la plus pure de ses gloires contemporaines, il perd aussi le principal champion de la foi personnelle. L'apathie formaliste du peuple vaudois, sa soumission à

l'épiscopat civil expliquent sans doute, dans une âme comme celle de M. Vinet, la noble réaction qui l'avait emporté jusqu'à réclamer, non l'indépendance seulement, mais la séparation systématique de l'Eglise.

Il est si dur de voir l'Évangile rester comme impuissant au milieu d'une nation qu'on aime, dont on apprécie les qualités réelles et qu'on ne peut arracher à l'engourdissement spirituel ! Oui, il fallait ici une forte secousse : il fallait troubler le sommeil si paisible et si doux qu'on goûtait sur l'oreiller du protestantisme héréditaire. Le repos des âmes, qui croyaient ou s'imaginaient croire sur la parole du gouvernement, devait les déshabituer de toute recherche de l'esprit et de tout travail de la conscience. Puis la prospérité matérielle complètait l'œuvre. « Le cœur de ce peuple est engraissé. Ils ont ouï dur de leurs oreilles, et ils ont cligné de leurs yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils n'entendent de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent du cœur, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. »

La guérison était en effet impossible sous l'empire du principe païen. En vain annonçait-on la Bonne Nouvelle dans les églises : le vice national et les vices nationaux n'en recevaient aucune atteinte.

L'ivrognerie restait la même, et menaçait de s'accroître par le fait de la liberté du commerce de vin en détail et par la multiplicité des cabarets.

L'impureté menaçait de s'accroître aussi par l'influence des encouragements législatifs. Le Grand Conseil avait pris en considération une proposition ayant pour but d'assimiler, quant à l'héritage, les enfants naturels et les enfants légitimes ! Cela rappelait, et on l'a dit, le décret de la Convention sur les *filles-mères*, ainsi

que l'opposition qu'y fit la *faction des pères de famille*, si maltraitée par la Terreur.

L'avarice, péché trop ordinaire chez les populations agricoles, ne diminuait pas dans les campagnes. On allait à l'église, on y entendait parler de l'amour de Dieu, on y répétait chaque dimanche le commandement : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même ; » puis on sortait sans consacrer un centime au soulagement des pauvres. Qui le croirait ? La plupart des paroisses ne faisaient pas, ne font pas de quête à la porte de l'église ! Trois ou quatre fois l'an, par extraordinaire, une collecte a lieu, et beaucoup de personnes aisées s'abstiennent d'y mettre la moindre pièce de monnaie ! Nous savons qu'on donne assez généralement du pain, des denrées à ceux qui vont mendier de porte en porte pendant la mauvaise saison, qu'on s'aime entre voisins et que la douceur, la bonté native du peuple vaudois se retrouve là en quelque manière ; mais personne ne se sépare de son argent ; personne, hormis les chrétiens qui souscrivent abondamment pour les œuvres de charité et d'évangélisation.

L'avarice du peuple vaudois s'arrangeait donc fort bien de l'Église nationale ; elle n'y était pas plus tourmentée que l'ivrognerie et l'impureté. Les municipalités continuaient à donner l'exemple, en limitant les secours obligatoires de manière à ne pas entamer leurs revenus, en plaçant leurs enfants pauvres et leurs malades par le moyen des enchères publiques, en évitant de laisser tomber sur un étranger la plus petite miette de leur triste charité légale.

Le culte des intérêts matériels se manifestait surtout

d'une manière révoltante par la conduite trop ordinaire des enfants envers leurs parents âgés. Du jour où ceux-ci n'étaient plus en état de travailler, il semblait qu'ils eussent perdu le droit de vivre ; on le leur faisait sentir, et ils en étaient pleinement convaincus eux-mêmes. Rien de plus triste dans les villages que la fin de ces vies laborieures ! Pauvres vieillards ! après avoir partagé leurs biens, ils avaient hâte de mourir, non pour être avec le Seigneur, mais pour débarrasser leurs familles du paiement d'une faible pension alimentaire.

Nous avons tâché de ne rien exagérer. Nous n'avons pas dissimulé que d'autres pays fourniraient les traits d'un tableau plus affligeant encore. Nous n'avons pas prétendu que le canton de Vaud eût le monopole des vices qui viennent d'être signalés ; mais nous avons eu la conviction que nous devions moins d'indulgence à un peuple éclairé qu'aux peuples ignorants, à un peuple réformé qu'aux peuples papistes, à un peuple qui a entendu prêcher la saine doctrine qu'aux peuples étrangers à la connaissance de l'Évangile. Tel est le motif de notre sévérité. A-t-elle été excessive ? Avons-nous négligé de montrer le bien à côté du mal ? On ne nous adressera pas un tel reproche. Nous aurions même pu nous appesantir davantage sur ce dernier, et montrer, par exemple, dans le canton de Vaud, des superstitions, sinon comparables à celles des pays catholiques, du moins telles, qu'on ne devrait pas s'attendre à les rencontrer chez un peuple protestant. Il est vrai que, protestants ou non, nous avons besoin de croire ; et quand nous repoussons l'Évangile, nous courons après les fables. Les Juifs, qui ont crucifié le vrai Messie, se sont fait tuer pour les faux ; ils ont renié Jésus-Christ et adoré Barco-Chebah. La crédulité des

incrédules est grande ; et si l'action des écoles détruit graduellement parmi les Vaudois la croyance à certains sortilèges grossiers, nous osons affirmer que la foi personnelle a seule la puissance de détruire le principe même de la superstition.

En attendant que la jeune génération manifeste sa force d'esprit, la génération actuelle manifeste sa confiance aux sorcelleries, aux formules magiques ; et voici ce qui se passe dans certaines communes rurales : Les paysans font sortir leurs vaches à minuit, la veille de Noël, et les poussent toutes vers les fontaines, afin qu'elles boivent la première eau. Ils croient au mauvais œil et au *mal donné*. Ils se font dire des prières, pour arrêter le sang, pour diverses maladies, etc., et s'adressent aux personnes qui ont chacune la spécialité d'une de ces formules. Lorsqu'ils voient une branche qui fleurit seule avant les autres ; lorsqu'ils entendent les cris répétés de la pie ; lorsque des feux follets *(chandernettes)* se montrent à leurs regards, ils ne doutent pas que ce ne soient des signes de mort. Il y a des gens qui font tournoyer leurs enfants nouveaux-nés autour de la crémaillère du foyer. Il y en a qui cherchent à se procurer certaines guérisons par l'attouchement d'un cadavre. Il y en a qui gardent du pain de la communion, afin d'opérer tel ou tel prodige. Il y en a enfin et beaucoup, qui consultent les sorciers *(meiges)*, et qui suivent fort exactement leurs prescriptions.

Réduisons, autant qu'on le voudra, l'importance des faits qui précèdent. Les superstitions ne sont plus générales ; elles diminuent, elles disparaîtront ! A la bonne heure ! toujours est-il que l'Église, dans son ancienne situation, n'avait rien fait de sérieux contre un tel scan-

dale. Nous avons droit de le dire : elle n'avait pas en elle ce qu'il fallait pour guérir la maladie vaudoise, car elle entretenait au sein de la population vaudoise une illusion de santé. Ces impurs, ces ivrognes, ces avares, ces superstitieux, et, par-dessus tout, ces tièdes, étaient membres de l'Église! Ils étaient chrétiens ! Une teinte uniforme de christianisme était passée sur la nation entière. Le grand obstacle à la guérison était qu'on ne se sentait pas malade. Le premier service rendu par l'Église libre a été la manifestation de la maladie. Jésus est venu pour les malades, et non pour ceux qui se croient bien portants.

L'Église libre a fait plus. Après avoir mis à nu la plaie, elle y a appliqué le remède.

Mesurez ce que le nouveau régime apprendra aux troupeaux, d'après ce qu'il a appris aux pasteurs. Sans discussions, par la seule force d'une situation vraie et grâce aux bénédictions que Dieu accorde à la fidélité, ils ont perdu plus de préventions, accompli plus de progrès en dix-huit mois de pratique chrétienne, qu'en vingt années de débats théologiques. Les membres de l'Église libre ont également avancé ; à leur insu même, ils ont fait beaucoup de chemin ; leur esprit s'est éclairé, leur conscience s'est formée.

Le seul fait d'avoir choisi, d'avoir pris une détermination, accepté une responsabilité, affronté les jugements du monde, est un immense changement, une révolution radicale (dans le sens favorable du mot). En agissant de la sorte, ils ont tourné le dos au principe païen, pour adopter le principe chrétien ; ils sont entrés en lutte avec les traditions de la servitude, avec la mollesse et l'apathie maladive du caractère national ; ils ont mis le pied sur le terrain fécond de l'initiative et

de la spontanéité. Il était réservé à l'Église libre de faire un peuple libre.

Nous ne répèterons pas ce que nous avons dit plus haut. L'indépendance, qui s'introduit dans les formes du culte sans compromettre les intérêts du bon ordre, fait tomber l'un après l'autre les préjugés du matérialisme chrétien. Le christianisme n'est plus dans telle liturgie, puisqu'on la change quelquefois ; il n'est plus dans les Psaumes, puisqu'on chante parfois des cantiques ; il n'est plus dans les temples, puisqu'on se réunit dans des chambres ; il n'est plus dans le son des cloches, puisqu'on n'en a point ; il n'est plus dans la robe des ministres, puisqu'il y en a qui prêchent sans robe ; il n'est plus dans leur rabbat, puisqu'il y en a qui prêchent sans rabbat ; il n'est pas non plus dans l'absence de la robe et du rabbat, puisqu'il y en a qui portent l'un et l'autre ; le christianisme n'est plus dans les quatre communions, puisqu'on en augmente le nombre dans plusieurs Églises ; il n'est plus dans l'introduction en masse des catéchumènes, puisqu'ils sont admis isolément à diverses époques et à différents âges ; surtout, il n'est plus dans la présence des municipalités, dans les paiements du trésor, dans la sanction de l'État, puisque l'Église n'a rien à démêler avec le gouvernement ; et si le christianisme n'est plus dans ces choses, il faut bien qu'il soit ailleurs, qu'il soit plus haut. Si aucune forme ne le contient, il faut bien le chercher au fond, dans la doctrine même que le cœur accepte, dans la justification par la foi en Christ.

Oh ! quel progrès ! et qui dira ce que les membres de l'Église libre retirent aussi de l'exercice de leurs droits nouveaux. Pour la première fois de leur vie, ils

se sont sentis membres actifs et responsables de l'Église. La constitution, ils l'ont votée ; leurs anciens et pasteurs, ils les ont nommés ; leur culte, ils le règlent ; leurs intérêts, ils les administrent ; leurs pauvres, ils les secourent.

On a souvent dit qu'il était impossible de préparer les esclaves à la liberté dans le sein même de l'esclavage ; brisez leurs fers, et alors, avec les droits de l'homme libre, ils pourront en comprendre les devoirs. Il en a été ainsi des membres de l'Église libre ; c'est depuis leur affranchissement qu'ils s'instruisent. La liberté seule enseigne la liberté.

Les voilà appelés à s'occuper sans cesse des questions qu'ils abandonnaient naguère au gouvernement et au clergé [1] ; les voilà même appelés à l'exercice des fonctions les plus délicates ; tantôt diacres, tantôt députés au Synode, tantôt simples membres d'une assemblée générale. Ils auront peut-être à adresser à leurs frères les avertissements charitables qu'ordonne la Parole de Dieu ; ils auront certainement à contribuer tous, riches et pauvres, à l'entretien de leur culte. Et quel enseignement ne renferment pas déjà ces dons volontaires si contraires à leurs anciennes habitudes ! Apporter chaque dimanche une petite offrande au Seigneur, réserver un don plus considérable aux collectes spéciales, n'est-ce pas renoncer déjà aux sordides habitudes d'avarice ? n'est-ce pas s'attacher au service de Dieu par les sacrifices mêmes qu'on lui fait ? N'y a-t-il pas dans cette seule innovation une prédication plus puissante

1. C'est sous toutes réserves, et pour la commodité de la phrase, que nous avons employé ici et ailleurs deux mots sur lesquels on a bâti tant d'erreurs : le *clergé* et les *laïques*.

que les vieilles homélies sur la charité et la générosité chrétiennes ?

Ne dites pas que l'influence bienfaisante de l'Église libre se borne à ses membres. La nation entière a été rendue attentive à des problèmes moraux qu'elle ne soupçonnait pas jadis. Les adversaires les plus ardents de l'Église libre s'instruisent. L'irritation de la haine offre plus de chances de conversion que le calme plat de l'indifférence. La chaleur de la fièvre offre plus de chances de guérison que l'atonie de l'engourdissement. Les passions religieuses peuvent preparer le sol à la semence évangélique, comme le soc prépare le terrain qu'il soulève en le déchirant. Mais que semer sur une lande glacée? quelles vérités faire germer au sein d'un peuple endurci par la prospérité, endormi dans la sécurité des formes, bercé au bruit des cérémonies de l'Église et des enseignements orthodoxes ?

Tout le monde profite donc de l'Église libre, à commencer par ceux qui la combattent. D'ailleurs, avons-nous oublié la parabole du levain ? Il n'en faut qu'un peu pour soulever la pâte. Il ne faut qu'une poignée de vrais fidèles dans un pays, pour le remuer profondément.

Notre Dieu a-t-il sur le canton de Vaud ces desseins de miséricorde ? destine-t-il l'Église libre à jouer le rôle du levain ? Nous l'espérons, sans oublier qu'il ne nous appartient pas de sonder les voies du Très-Haut. Quand l'Éternel demande à Ezéchiel : « Fils d'homme, ces os pourraient-ils bien revivre ? » quelle est la réponse du prophète? « Seigneur, tu le sais. » Oui, Seigneur, tu le sais. Voilà notre réponse, la seule qui nous convienne. Tu le sais ; et nous, nous n'avons pas besoin de le savoir. Nous savons quelle est notre tâche de chaque jour.

et cela suffit. A nous d'accomplir le travail avec ton secours ; à toi de donner le succès ; à nous de semer et d'arroser; à toi de faire croître ; à nous d'obéir ; à toi de donner à notre obéissance toujours imparfaite les conséquences les plus conformes à ta sagesse. Mais, s'il te plaisait de mettre des nerfs sur ces os secs, d'y faire croître de la chair et d'y étendre de la peau ; s'il te plaisait de remettre l'esprit en eux, afin qu'ils revivent et qu'ils sachent que tu es l'Éternel; oh ! alors, nous n'aurions pas assez de voix pour te louer et te rendre grâces.

Nous avons entendu dire quelquefois que nos espérances ne pouvaient se réaliser, parce que l'Église libre n'était pas destinée à avoir une longue durée. Si elle résiste aux violences de l'Etat, elle ne résistera pas à ses séductions. — Quelques petites concessions ; moins que cela, quelques paroles, feront les frais de la réconciliation générale : on vous donnera des explications, s'il le faut ; on vous accordera ce que vous avez demandé le 12 novembre ; et alors vous rentrerez dans l'établissement officiel ; et l'éducation du peuple vaudois sera abandonnée ; et chaque pasteur reprendra la vieille routine, recommencera à prêcher devant les multitudes blasées ; et les seules leçons utiles, celles du christianisme en action, seront supprimées dans le canton ; et la religion territoriale reprendra son souverain empire ; et la foi personnelle ne sera plus représentée que par les petits troupeaux dissidents !

A l'ouïe de telles prédictions, notre cœur se serre d'abord ; puis nous éprouvons le besoin de protester bien haut, sachant que Dieu qui a commencé l'œuvre, l'achèvera et ne permettra pas le scandale de son abandon.

Scandale serait le mot, car il n'est pas possible dé-

sormais qu'un seul membre de l'Église libre entre consciencieusement dans l'Église officielle, sans que celle-ci ait subi une entière refonte. Il ne dépend pas de nous d'oublier ce que nous avons appris depuis le 12 novembre. Nous ne sommes pas maîtres de ne pas savoir ce que nous savons et de ne pas croire ce que nous croyons. Le point de vue du 12 novembre était bon le 12 novembre. Depuis, il a changé, et il a dû changer. Nous avons vécu à l'état d'Église libre, et nous avons découvert la profondeur des plaies que nous avions jusqu'alors bandées à la légère; nous avons reconnu la nécessité du remède que la bonté de Dieu nous avait envoyé malgré nous, et l'importance de principes qui ne se révèlent qu'à ceux qui les pratiquent. Nous avons eu des assemblées d'Église, des anciens, des diacres et des diaconesses [1], des synodes, une discipline, une église de professants, une constitution adoptée par tous les membres de cette Église; et nous avons compris ce que valent de tels droits, ce que signifient de tels votes, de tels engagements. Non, l'année la plus instructive de notre vie ne s'est pas passée sans nourrir et développer nos idées, sans rendre notre conscience plus exigeante. Ce qui nous aurait satisfaits il y a dix-huit mois, ne saurait nous satisfaire aujourd'hui.

Le jour où l'on échappe à la servitude, on ne sait pas encore les conditions vraies de la liberté. Les Romains ébranlent le Quirinal de leurs cris de reconnaissance et d'enthousiasme, parce que le pape leur a accordé une vingtaine de représentants choisis par lui-même! Laissez-les vivre une année seulement de la vie d'un

1. Diaconesses libres, vivant de la vie commune à tous.

peuple libre, et vous verrez comment ils accueilleront une mesure aussi dérisoire.

L'Église libre a duré trop longtemps déjà pour ne pas durer beaucoup plus encore. Le lendemain de la démission, les pouvoirs publics auraient rappelé presque tous les pasteurs dans l'Église officielle, en leur accordant les garanties réclamées : indépendance et divine origine du ministère, liberté religieuse, promesse de ne plus porter la politique dans les chaires. On se serait replacé sous le joug de la loi ecclésiastique de 1839, qui nie en termes formels la souveraineté de Christ, et confère à l'État le droit de décider en dernier ressort jusqu'aux questions de doctrine.

On aurait fait cela. Maintenant, personne ne le pourrait plus. Qu'une tactique gouvernementale, qu'une manœuvre politique accorde les garanties mentionnées plus haut, que le Grand Conseil leur donne une stabilité véritable et les convertisse en loi ; il n'en restera pas moins un abîme entre nous et l'Église officielle. L'Église officielle ayant rompu avec la saine doctrine et consenti à l'appel de pasteurs hétérodoxes, comment accepterions-nous la solidarité d'une telle infidélité? L'Église officielle étant gouvernée par la loi de 1839, comment aurions-nous l'impudeur de nous rallier volontairement à une loi qui repousse tous nos principes?

Nous avons beaucoup parlé de la souveraineté de Christ, et nous renierions cette souveraineté! Nous avons revendiqué les droits du troupeau, et nous les anéantirions! Nous avons déclaré monstrueuse l'organisation qui fait consister l'Église dans un clergé gouverné lui-même par l'État, et nous viendrions nous y ranger! Nous avons fait une déclaration solennelle de nos sentiments dans la constitution de l'Église libre, et

nous lui tournerions le dos ! Nous avons été témoins de la révolution salutaire commencée dans le canton de Vaud depuis quelque temps, et nous l'arrêterions de nos mains !

A cette vue, les chrétiens rougiraient, les incrédules mêmes seraient scandalisés. La rentrée ferait cent fois plus de mal que la sortie n'avait fait de bien. Rentrés ainsi, nous vaudrions moins que nous ne valions avant la démission ; car notre conscience ne serait pas tranquille, car nous porterions au sein de l'Église officielle un cœur partagé, mal à l'aise, une position entamée aux yeux du pouvoir, compromise aux yeux des paroisses, suspecte aux yeux du monde chrétien. Rentrés ainsi, nous n'aurions plus le droit de nous montrer difficiles. Que les promesses fussent tenues ou violées, nous n'aurions plus le droit de réclamer ; nous aurions définitivement rivé nos fers. Qui ne hausserait les épaules dès lors, en entendant parler d'une nouvelle crise vaudoise ? Ne saurait-on pas d'avance comment elles s'apaisent ? Ne saurait-on pas jusqu'à quel point sont sérieuses ici les fondations solennelles d'Églises libres ? On ne se laisserait plus prendre à nos grandes paroles.

Non, grâce à Dieu, l'éducation du peuple vaudois ne sera pas interrompue aussitôt que commencée. Personne, nous l'espérons, n'assumera la responsabilité d'arrêter cette magnifique expérience, de donner un démenti aux expérances des chrétiens, de rejeter le remède unique de la maladie nationale : le moyen inattendu de conversion qui nous a été remis.

— Mais peut-être, dira-t on, le jour viendra-t-il, où les principes essentiels de la constitution de l'Église libre seront introduits dans la loi ecclésiastique. Que fera l'Église libre, lorsqu'on lui donnera les mêmes garan-

ties de saine doctrine, les mêmes garanties de gouvernement synodal, les mêmes garanties d'adhésion personnelle et de discipline? Que fera-t-elle, lorsqu'on fondera sur les bases qu'elle a adoptées l'existence de l'Église officielle, lorsqu'on l'aura rendue aussi indépendante qu'elle-même du gouvernement civil?

Ce qu'elle fera! Nous l'ignorons. Mais, pour ce qui nous concerne, nous ne saurions trouver mauvais que l'Église libre abdiquât à ces conditions.

Seulement nous pensons qu'il se passera longtemps avant que l'État vaudois, conservateur ou radical, consente à opérer lui-même une révolution pareille.

Il est donc évident que l'Église libre est une création définitive. La considérer autrement, ce serait la frapper d'impuissance et de stérilité. On ne fait jamais bien ce qu'on fait en attendant mieux. Jamais une œuvre provisoire n'a reçu les soins convenables. La tribu nomade ne cultive pas, n'ensemence pas le sol; surtout elle n'y plante pas les arbres dont la croissance est aussi lente que leur durée est merveilleuse. Que lui importe? Le sol qu'elle foule aujourd'hui n'est pas celui où ses tentes se dresseront demain; et, le jour suivant, ses troupeaux paîtront d'autres herbages, ses cavales s'abreuveront à d'autres puits. La propriété seule prodigue son travail au présent, parce qu'elle compte sur l'avenir. Il n'y a pas de labeur énergique sans établissement fixe.

Nous avons un établissement fixe. Il l'est, car nous ne nous faisons pas l'illusion de croire au remaniement complet de la loi ecclésiastique. Il l'est, car nous connaissons à présent les causes, les vraies causes de la démission, et nous savons distinguer la maladie de ses symptômes, le principe païen de ses manifestations brutales, la tradition ancienne et non interrompue qui

consacre ici le despotisme spirituel, de la lecture d'une proclamation en chaire. Nous avons un établissement fixe, car Dieu a disposé nos cœurs à « écouter la verge et Celui qui l'a assignée », et nous ne quitterons pas la sainte école où il nous a mis, et nous ne nous refuserons pas aux bénédictions dont il nous a comblés.

Toujours, au début des grands mouvements religieux, on affecte de parler de provisoire et d'annoncer un prochain retour en arrière. Quand l'Église libre d'Écosse s'est fondée, il s'est trouvé beaucoup de gens habiles pour lui prédire une durée de quelques mois. Les pasteurs devaient se décourager, les fidèles devaient se fatiguer de fournir de l'argent, les difficultés opposées par les propriétaires du sol devaient empêcher la construction des temples, les concessions du gouvernement devaient faire cesser la disruption ; mais ces diverses prophéties ont reçu des démentis successifs ; et voici comment un des membres les plus zélés de l'Église libre écossaise, M. Guthrie, racontait l'autre jour la disparition graduelle des illusions que s'étaient faites ses adversaires :

« Quelqu'un disait à un de nos amis, à Glasgow : « D'abord j'avais l'espoir que votre détermination ne » tiendrait pas, et que votre Église n'aurait pas de » durée. Quand vous avez bâti des églises, mon espoir » a diminué. Quand vous avez bâti des écoles, il s'est » amoindri encore. Mais, à présent que ce misérable » Guthrie parcourt le pays en collectant pour bâtir des » presbytères, je n'ai plus d'espoir du tout. »

L'avis est bon ; sachons en profiter, et agir avec ce sentiment de durée, cette foi en l'avenir, qui seule enfante de grandes choses.

Nous avons, sous ce rapport, quelques progrès à faire.

Avant tout, il importe de se placer fermement sur le terrain des principes. On est que trop disposé à se contenter de l'à peu près. Or, en fait de vérité, les à peu près sont des erreurs. Il semble que ce ne soit rien que de choisir des heures de culte telles, que les membres de l'Église libre puissent suivre aussi, si bon leur semble, le culte officiel. Eh bien, il n'y a pas ici un accommodement, une complaisance, une preuve de largeur et de charité pour les faibles; il y a une infidélité, un piège tendu. Une Église libre qui agit de la sorte (et il y en a eu quelques-unes en commençant) se renie elle-même; elle conteste son propre droit; car, enfin, pourquoi existe-t-elle, si l'Église officielle est légitime? N'a-t-elle que la modeste prétention d'offrir aux fidèles des ressources supplémentaires d'édification? Alors qu'elle le dise! Sinon, qui lui a permis de se poser comme Église, à côté d'une Église avec laquelle les chrétiens ne sont pas tenus de rompre? Si la séparation n'a pas été un devoir, elle a été un péché; nous l'avons dit, et nous le répétons, afin de montrer le mal que peut faire une concession si peu dangereuse en apparence. Elle suffit pour maintenir la confusion la plus déplorable dans les idées, pour empêcher qu'on ne saisisse le principe de l'Église libre. On n'y adhère que par suite d'une sympathie vague; on y adhère de fait, sans pouvoir rendre compte de ses motifs; c'est-à-dire qu'on n'y adhère pas, et qu'on l'abandonnera à la première occasion. Les âmes ne se contentent pas à si bon marché; il leur faut mieux que de l'empirisme; il leur faut des doctrines.

N'hésitons pas à avertir les membres de l'Église libre qui mettent les pieds, ne fût-ce qu'une fois par an, dans le temple officiel; disons-leur le mal qu'ils font et au

monde, et à l'Église, et à eux-mêmes. Si la scission remontait au siècle dernier, on comprendrait à la rigueur que la curiosité pût nous engager quelquefois à aller entendre un sermon dans l'Église que nous avons répudiée; mais la scission date d'hier, la question est toute vive, et nous voudrions que nos visites à l'Église officielle fussent interprétées autrement que comme un aveu involontaire du tort que nous avons eu de l'abandonner! Nos adversaires les moins éclairés font ce raisonnement : Ou ils ont obéi à un principe absolu, et ils ont tort de venir parfois chez nous; ou ils n'ont pas obéi à un principe absolu, et ils ont eu tort de nous quitter.

Que des pauvres femmes tourmentées par l'intolérance de leurs maris, achètent, au moyen de semblables faiblesses, la permission de suivre le culte libre, nous le comprenons sans l'approuver; que des hommes, maîtres de leur conduite, recourent au même moyen de ménager les préjugés du monde, nous le déplorons profondément.

Au reste, les faits que nous venons de signaler sont rares; ils tendent à cesser entièrement. Puisse-t-il en être bientôt ainsi! Puissions-nous sentir tous les bénédictions attachées aux positions nettes, et l'importance, la grande importance du principe : « Faites le chemin droit à vos pieds! »

Certaines positions sont par elles-mêmes une tentation perpétuelle; telle est celle des pasteurs démissionnaires qui ont abandonné leurs anciennes paroisses et qui n'en ont pas fondé de nouvelles. Unis à l'Église libre par les sacrifices, par les sympathies, ils ne lui sont pas unis par l'action; or c'est là le plus fort des liens. Parmi les pasteurs qui ont fondé des Églises li-

bres, et qui sont ainsi résolument entrés dans le champ de travail, nous n'en connaissons pas un seul qui éprouve le moindre sentiment d'ennui, de découragement, qui méconnaisse le bien immense que le changement accompli doit produire, et qui tourne des yeux de regret vers l'Église officielle; mais les ministres qui ne ne sont pas encore associés à cette grande entreprise ne peuvent goûter les mêmes joies; faute d'avoir semé, ils ignorent les espérances de la moisson; faute d'être entrés au service de l'Église libre, ils doivent penser un peu trop à l'Église officielle: l'état provisoire où ils se trouvent ne saurait leur convenir; leur oisiveté leur pèse; leur zèle même leur est un piège, et leur conscience risque de les égarer, parce qu'elle les presse de chercher une œuvre: or ils n'ont pas vu jusqu'ici l'œuvre qui est devant eux, et se souviennent de celle qu'ils ont laissée derrière eux.

Ils connaissent le respect que nous leur portons; nos intentions à leur égard ne seront pas suspectes. Nous ne saurions oublier la part qu'ils ont prise au grand acte de la démission: et alors même que nous regretterions le parti qu'ils ont pris de battre en retraite trop vite, selon nous, devant les mauvaises dispositions de leurs anciens paroissiens ou devant certaines difficultés matérielles, nous n'en serions pas moins éloignés de blâmer et de soupçonner des hommes qui ont droit à notre vénération.

Cependant nous sentons qu'il y a lieu de leur offrir un conseil fraternel. « Une parole dite à propos, dit Salomon est semblable à une pomme d'or dans un plat d'argent. » Que Dieu nous donne de leur adresser ici une de ces paroles dites à propos, une de ces paroles dictées par l'affection, qui partent du cœur et qui

vont au cœur; une de ces paroles dont on ne se méfie pas et qui font du bien !

La prolongation du provisoire est pleine de péril pour les pasteurs démissionnaires. Tant qu'ils ne se sont pas enrôlés définitivement dans les rangs des ministres actifs de l'Église libre, ils ne peuvent pas ne pas regarder quelquefois en arrière. Or celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre pour le royaume des cieux. Le gouvernement se croit autorisé à les considérer comme accessibles à ses séductions. De là beaucoup de propositions, de promesses, d'espérances, qui leur sont plus ou moins directement présentées, qu'on colporte autour d'eux, afin d'entretenir leur indécision et de préparer leur retour. Sans doute on se trompe, quand on les suppose capables d'accepter des satisfactions dérisoires et de se replacer purement et simplement sous le joug des pleins pouvoirs, ou même de la loi de 1839. Sans doute on leur fait tort, quand on affecte de voir en eux des hommes qui n'ont pas compris la portée de leur démarche le 12 novembre, et qui ont encore moins compris ce qui s'est passé depuis; quand on leur attribue la pensée de se contenter aujourd'hui des garanties qui leur auraient paru suffisantes il y a dix-huit mois, avant le magnifique enseignement qu'ils ont reçu avec nous tous. On les outrage, quand on se donne les airs de croire qu'ils renieront la souveraineté de Christ après l'avoir proclamée, et qu'ils affligeront leurs frères par leur désertion après les avoir édifiés par leur courage.

Ce sont d'indignes calomnies. Mais est-il jamais prudent de se placer dans une situation telle que l'on soit exposé aux interprétations fâcheuses, aux insinua-

tions perfides, et, qui sait, aux demi-pensées d'inconstance et de faiblesse? On ne marche jamais mieux en avant que lorsqu'on n'a plus de moyens de retraite. Si Cortès n'avait pas brûlé sa flotte, il n'aurait jamais renversé avec une poignée d'Espagnols le puissant empire des Aztèques. La mer lui est fermée; il faut donc qu'il marche à Mexico. La fuite est impraticable; il n'a donc d'autre ressource que la victoire. Ses ennemis le savent, et ils en tremblent; ses compagnons le savent, et ils fixent, ainsi que lui, toutes les forces de leur âme sur le but de leur téméraire entreprise.

Il ne manque aux pasteurs dont nous parlons, que de brûler leurs vaisseaux. Tant qu'ils en conserveront un seul, on leur supposera l'envie secrète de s'en servir; et eux-mêmes, aux heures de la bataille, ils tourneront peut-être un regard vers ce lieu de refuge. Un intrépide soldat, un grand conquérant, saint Paul, leur a fait connaître le système suivi par lui dans sa bonne guerre contre le monde et contre le péché, contre l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans. « Pour moi, je ne me persuade pas d'avoir atteint le but; mais je sais une chose, c'est que, oubliant les choses qui sont derrière moi et m'avançant vers celles qui sont devant moi, je cours vers le but, savoir, au prix de la céleste vocation, qui est de Dieu en Jésus-Christ. »

Admirable précepte! Qu'il s'agisse de notre propre sanctification, qu'il s'agisse de convertir les âmes, qu'il s'agisse d'une œuvre quelconque, religieuse ou politique, on n'atteint le but qu'à la condition d'oublier les choses qu'on a laissées en arrière.

Ici, nous entrevoyons une objection. Tous les pasteurs démissionnaires ne sont pas maîtres d'entrer dans le

champ de travail de l'Église libre; il ne dépend pas d'eux de renoncer à une inaction qui leur est à charge, d'échapper à un provisoire dont ils sentent les inconvénients et les périls. Les Églises libres organisées sont peu nombreuses; elles ont déjà leurs pasteurs, et force est bien à ceux qui n'ont pas le bonheur d'en diriger une, de rester sans occupation et sans emploi. Sont-ils responsables d'une situation dont ils souffrent les premiers; et si elle provoque des jugements téméraires, si les uns accusent les pasteurs d'avoir donné leur démission afin de satisfaire leur paresse et leur goût de sociabilité excessive, si les autres leur imputent gratuitement des velléitée de désertion, qu'y peuvent-ils? Reste-t-il des postes à leur disposition? Devraient-ils quitter le pays?

Tel n'est pas, tel n'a jamais été notre avis. On nous rendra la justice de reconnaître que nous n'avons jamais engagé un seul ministre démissionnaire à se rendre en France: pourtant, la France manque de pasteurs, d'évangélistes; elle en a besoin pour l'œuvre intérieure, et pour les colonies et pour les missions.

Nous n'avons pas pressé les pasteurs démissionnaires de se rendre en France, parce qu'il nous a paru que leur œuvre spéciale était l'évangélisation du canton de Vaud, parce qu'il nous a paru qu'ils se devaient à leur patrie, parce que nous sentons qu'ils sont appelés à y faire un bien immense, parce que nous sommes sûrs enfin que la place n'y manque à aucun d'eux.

Bien des portes semblent leur être fermées: mais n'ont-ils pas avec eux Celui « qui ouvre et personne ne ferme? ne savent-ils pas que la plupart de nos difficultés et de nos craintes proviennent de notre manque de foi? Les disciples incrédules sont tristes;

car Jean est en prison, car Jésus commence son ministère au milieu des contradictions du monde et ne donne encore que peu de signes de son pouvoir divin ; et cependant que leur dit il ? « Levez vos yeux, et regardez les campagnes ; elles sont déjà blanches pour moissonner. » Le serviteur d'Élisée est épouvanté en se levant de grand matin, il a découvert les escadrons du roi de Syrie qui environnent les murailles de Dothan ; et cependant que lui dit le Prophète ? « Ne crains point, car ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux. » Puis Élisée pria, et il dit : « Je te prie, ô Éternel, ouvre ses yeux, afin qu'il voie ; » et l'Éternel ouvrit les yeux du serviteur, et il vit ; et voici, la montagne était pleine de chevaux et de chariots de feu autour d'Élisée.

Éternel, ouvre nos yeux ! ils sont retenus ; nous ne voyons pas ; en vain la moisson est blanchissante, en vain elle appelle la faucille, nous n'apercevons que les landes arides, incultes et sans épis ; en vain la montagne est pleine des chevaux et des chariots envoyés à notre secours, nous n'apercevons que les troupes menaçantes de Benhadad.

On dirait vraiment, à entendre certaines personnes, que l'Église libre a atteint son apogée en fondant une quarantaine de troupeaux ! Partout où elle n'a pas pris racine le premier jour, il n'y aurait rien à tenter désormais !

Comme si des faits sans nombre ne venaient pas condamner la promptitude des premiers découragements, et démontrer que pour fonder partout des Églises libres, il n'a manqué aux pasteurs démissionnaires que de persévérer partout ! Disons-le, ils s'étaient fait, en général, quelques illusions sur l'état religieux

du peuple vaudois et sur la disposition de leurs paroissiens à les suivre; plus leur confiance avait été entière. plus leur désappointement dût être complet; à tomber d'une telle hauteur, ils risquaient de se briser; ils n'avaient douté de rien: ils n'espérèrent plus rien; et, parce qu'on les repoussait au lieu de s'unir à leur noble démarche, ils déclarèrent que le mal était irrémédiable. que le peuple était inaccessible aux influences de l'Évangile; ils abandonnèrent en hâte leurs anciennes paroisses.

Depuis, il est arrivé que celles des paroisses qui ont été évangélisées, n'ont pas montré l'hostilité absolue et universelle dont on avait parlé. Un arrêt terrible avait été prononcé contre elles, après une instruction beaucoup trop sommaire. Aujourd'hui, elles en ont appelé; et, si nous devons juger de toutes par ce qui s'est passé dans quelques-unes, nous sommes autorisés à déclarer que toutes renferment les éléments de paroisses libres, et n'attendent que l'action courageuse et persévérante des ministres de Jésus-Christ!

L'évangélisation en grand du canton de Vaud sera l'œuvre de l'Église libre; sa constitution l'a formellement prévue, et nous espérons que son Synode y pourvoira sur-le-champ. C'est le seul moyen de donner à l'Église les dimensions qui lui conviennent, d'en faire autre chose qu'un accident, un phénomène exceptionnel qui n'intéresse pas l'ensemble du pays, qui ne recueille pas l'ensemble des fidèles, et que le Seigneur réserve à quelques localités privilégiées. C'est aussi le seul moyen d'employer les pasteurs encore inoccupés, le seul de leur offrir une occasion de s'associer définitivement à l'Église libre: or nous avons reconnu à quel point il importe de les arracher aux périls du provi-

soire et aux tentations de l'oisiveté. Il sera beau de les voir fonder, comme évangélistes, les Églises dont ils doivent ensuite devenir pasteurs. Où trouver de plus dignes ouvriers? Où trouver une tâche plus grande, plus évidemment voulue de Dieu ?

Dans la répartition des communes vaudoises entre nos évangélistes, il y aura sans doute une part attribuée aux jeunes ministres que l'Église libre a consacrés et à ceux qu'elle consacrera. L'appel des générations nouvelles a une signification qui n'échappe à personne. L'Église libre ne saurait manifester trop vite l'intention de se recruter ainsi, d'échapper aux préoccupations étroites du moment présent, et de mettre la main sur l'avenir.

A ce point de vue, nous recommandons instamment l'accomplissement des projets que la constitution mentionne. La création d'une faculté libre de théologie a rencontré sans doute quelques difficultés sérieuses. Les appels de l'étranger lui ont enlevé des hommes d'un grand mérite. La main de Dieu lui a enlevé M. Vinet ! Et cependant il faut qu'elle naisse ; dût son début être modeste, dussent ses étudiants avoir à lutter contre les obstacles légaux ou illégaux dont on sèmera leur chemin. Il est difficile de comprendre une Église qui renonce à dispenser l'enseignement théologique. Ce sera d'ailleurs une excellente école, que celle qui fournira aux futurs pasteurs les moyens d'apprendre à la fois la doctrine et la pratique du christianisme, qui leur exposera les vérités du salut, et qui les appellera sur-le-champ à souffrir pour elles.

Au moment même où nous écrivons ceci, nous apprenons qu'un second synode vient de décider la conservation (ou la création, si l'on veut) de la faculté

libre de théologie. Le Seigneur en soit béni! La création des collèges et des écoles libres n'est pas moins essentielle. Elle aura son tour.

Tout se tient; il ne nous est heureusement pas permis de rester à moitié chemin des œuvres chrétiennes qui nous sont confiées. Elles sont toujours plus vastes et plus fécondes que nous n'avions su le voir en commençant. Dans notre lâcheté, qui prend le nom de modestie, nous voudrions nous refuser aux conséquences légitimes de nos premiers actes; nous voudrions rester petits, oubliant que, si l'humilité nous convient. elle ne convient pas à l'Église de Dieu. Nous n'aurons jamais assez de modestie pour nous; nous n'aurons jamais assez d'ambition pour l'Église. La concevoir réduite. mutilée, incomplète et honteuse d'elle-même, c'est la méconnaître entièrement. L'apparence de l'Église peut être misérable, le Seigneur en décide; mais les prétentions de l'Église sont immenses. Elles ne sont légitimes qu'à la condition d'être immenses. L'Église n'est l'Église qu'autant qu'elle aspire à gouverner tout l'homme. Elle se nie en se limitant.

Nous aimons à nous abaisser aux dépens de Jésus-Christ. Notre Église est si faible! Notre croyance est si peu agressive! Nous affirmons avec tant de réserve! Nous nions avec tant de précautions oratoires! Nous travaillons et nous parvenons si bien à mettre en évidence le respect que nous inspire l'erreur et la défiance que nous inspire la vérité! Il semblerait qu'il y eût quelque vertu à douter de ce qu'on professe. à hésiter dans ce qu'on fait, à restreindre ce qu'on entreprend. Au nom du Seigneur, nous sommes prêts à démontrer que notre doctrine n'est pas exclusive, que notre Église n'est pas ambitieuse, qu'elle n'a ni passé ni avenir. et

qu'elle est éloignée des grands projets de conquêtes spirituelles. Nous désavouons en son nom les pensées orgueilleuses.

Erreur étrange ! La vérité est-elle encore la vérité, quand elle ne veut pas subjuguer toutes les âmes ? L'Église est-elle encore l'Église, quand elle ne peut pas s'étendre à tous les lieux et employer toutes ses ressources ? L'Église libre du canton de Vaud abdiquerait, en renonçant à évangéliser et à transformer en paroisse libre une seule commune du canton de Vaud. Elle abdiquerait, en renonçant à instruire elle-même ses pasteurs, à élever elle-même ses enfants.

On l'a dit très spirituellement ; le côté de la lorgnette qui rapetisse les objets n'est pas plus vrai que celui qui les grossit. Nous regardons volontiers notre Église par le côté qui rapetisse. C'est l'usage général des protestants (quand il s'agit de l'Église, s'entend ; car, en ce qui concerne leurs personnes ou leurs œuvres, ils ne sont pas exempts de charlatanisme, d'illusion et d'enflure). A l'égard de leur Église, ils ne se croient jamais assez humbles. En fait de vérité, en fait d'antiquité, en fait d'unité, ils se contentent de peu. Le contraste de leur langage avec celui des catholiques est un piége perpétuel tendu aux âmes.

Espérons que l'Église libre osera être saintement audacieuse, qu'elle mettra ses plans au niveau de son titre. Étendre son évangélisation au pays entier, employer les nombreux pasteurs qu'elle renferme, préparer les générations futures, s'entourer du cortège d'institutions que réclame l'idée même d'Église, s'agrandir dans le temps et dans l'espace, tel est le seul projet admissible. Moins vaste, il serait moins vrai. Nous devinons les difficultés que suscitera la haine des adversaires de l'Église

libre, surtout la faiblesse de ses membres ; mais nous croyons que Celui qui l'a soutenue ne l'abandonnera pas.

La main de Dieu a été visible dans l'acte de démission, dans les délibérations du Synode constituant, dans l'acceptation unanime de la constitution par les Églises. Elle apparaîtra aussi dans le développement de l'œuvre et dans l'affermissement progressif des hommes vénérables, auxquels il manque encore de prendre part au travail commun.

CHAPITRE VI

Un mot aux pasteurs officiels

Nous avons été francs avec les pasteurs démissionnaires. Le serons-nous moins avec les pasteurs officiels? Éviterons-nous de nous adresser directement à eux? Laisserons-nous dans l'ombre le côté important de la question, que l'examen sérieux de leur conduite peut seul éclairer?

Ce serait en effet le meilleur parti à prendre, si un tel examen ne devait avoir lieu qu'aux dépens de la charité. Le fruit le plus beau de l'Église libre sera, nous l'espérons, sa charité; elle saura montrer qu'elle aime véritablement ceux qui ne l'aiment pas; elle se rappellera que sans l'amour, elle n'est rien.

Nous la servirions d'une manière bien peu digne d'elle, en obéissant à un sentiment charnel qui n'est pas le sien, en manquant de cette charité « qui est patiente,

qui est douce, qui ne s'enorgueillit point, qui ne s'aigrit point, qui ne pense point à mal ».

Mais nous ne la servirions pas mieux, nous trahirions et sa cause et celle de la vérité « au sujet de laquelle la charité se réjouit », en reculant devant l'appréciation des actes qui méritent d'être blâmés. On peut discuter à fond les actes, et respecter les personnes. Nous ne sommes appelés ni à pénétrer dans les consciences, ni à juger les intentions.

Quant à nous, nous nous sentons d'autant plus disposés à distinguer entre les faits et les hommes, que nous croyons sincèrement les hommes supérieurs aux faits. Les pasteurs officiels valent mieux que leur conduite. Enlacés dans un réseau d'habitudes, de préjugés, d'illusions, ils ont été incapables de s'en dégager sur-le-champ. Leur moment viendra. Tous ceux qui appartiennent au Seigneur se lasseront de figurer dans le camp de ses ennemis. Nous les aimons, nous les estimons assez, pour leur donner dès à présent rendez-vous au sein de l'Église libre.

Nous allons donc examiner les actes, non les personnes; et qu'on ne nous attribue pas, contre les actes eux-mêmes, une irritation dont notre cœur est exempt. Les pasteurs officiels, en conservant leurs fonctions, ont admirablement secondé, sans le vouloir, la cause sainte à laquelle nous sommes dévoué. Une démission générale l'aurait gravement compromise; elle n'aurait eu d'autre résultat que d'entraîner les masses, que d'introduire ainsi dans l'Église libre les inconvénients principaux de l'ancienne Église nationale. A vrai dire, il n'y aurait pas eu d'Église libre; le peuple incrédule aurait suivi le clergé, parce qu'il faut encore une certaine énergie, une certaine indépendance d'esprit pour deve-

nir incrédule conséquent et pour renoncer aux apparences de la piété, après en avoir renié la force. La plupart des Vaudois auraient craint de rompre avec les apparences, et le gouvernement, placé en face d'une opposition formidable, aurait été forcé de céder la place. Nous n'aurions certainement pas eu l'Église libre qui nous est nécessaire, et nous aurions eu peut-être un changement politique qu'il ne nous appartient pas de poursuivre. Nous aurions eu, en outre, les illusions de la foi et du courage ; illusions funestes, qui, s'ajoutant à beaucoup d'autres, nous auraient empêché pendant longtemps de reconnaître la maladie du canton de Vaud et de chercher à la guérir.

Notre Dieu conduit merveilleusement toutes choses. Nous ne savons ni ce qu'il faut désirer, ni ce qu'il faut déplorer, et les dernières années ne seraient pas perdues, quand elles ne nous auraient appris qu'à nous défier de nos préférences et de nos craintes. Ce qui devait nous perdre, nous a sauvés ; ce qui devait nous sauver, nous aurait perdus. Les hommes ont cherché notre ruine ; mais ce qu'ils avaient pensé en mal, Dieu l'a pensé en bien. Il se trouvera un jour, que le gouvernement le plus hostile à l'Évangile est celui qui l'a servi le plus efficacement. Nous avons gémi en nous voyant abandonnés par une partie des pasteurs ; or la démission, en devenant générale, serait devenue stérile. Nous avons gémi en nous voyant abandonnés par la grande majorité de la nation, or c'était la condition du succès. Nous redoutons la persécution, or ce serait peut-être une source de grâces nouvelles ; elle nous donnerait peut-être la fermeté, l'unité, la vivacité de foi qui nous manquent ; elle ouvrirait peut-être bien des yeux et détruirait bien des préventions. Nous vou-

drions croître rapidement, conquérir dès demain la multitude ; or rien ne nous serait plus fatal. Nous sommes aveugles, notre volonté s'égare sans cesse : Seigneur, que ta volonté se fasse, et non la nôtre!

Les pasteurs officiels ne nous ayant pas nui, nous ne saurions apporter de malveillance dans notre débat avec eux. Aucune racine d'amertume, bourgeonnant en haut, ne nous trouble; aucune passion ne nous anime (nous le croyons du moins), que celle de la vérité qu'ils ont désertée. La vérité exige de nous un hommage sans réserve et sans réticence; elle l'exige, et dans l'intérêt des âmes qu'égarent chaque jour de tristes sophismes, et dans l'intérêt des pasteurs officiels eux-mêmes qui ont droit à nos avertissements.

Il y a une fausse charité comme il y a une fausse paix. La fausse charité est aussi commune que la véritable est rare; son langage trompeur retentit incessamment à nos oreilles. C'est elle qui prend la défense du catholicisme : — Pourquoi tant d'attaques? A quoi bon tant de controverses ? L'humanité, la douceur du disciple de Christ ne se manifestent-elles pas mieux dans l'affection fraternelle, dans les prières silencieuses, dans le respect de croyances si vénérables par leur antiquité et où tant de cœur simples trouvent leur nourriture? — C'est elle qui place l'Église officielle sous sa protection. A ses yeux, rien de changé dans le canton de Vaud; seulement, au lieu d'une Église, il y en a deux : — L'Église libre est l'Église excellente ! l'Eglise officielle a du bon aussi! Puisse-t-elle prêcher fidèlement l'Évangile ! puisse-t-elle être en bénédiction pour beaucoup d'âmes ! Laissons-lui sa tâche, et occupons-nous de la nôtre !

A l'ouïe d'un tel langage, on se sent d'abord comme

repris dans sa conscience ; on a honte de sa franchise ; on se reproche de n'avoir pas deviné les raffinements et les délicatesses de la charité. Puis le bon sens et la foi se révoltent ; elles reconnaissent là un des déguisements familiers à l'ennemi, qui exagère le christianisme pour mieux le combattre, qui ne ruine jamais mieux les enseignements inspirés qu'en les perfectionnant. On se rappelle involontairement les déclarations de Paul sur le culte des anges et sur l'abstention des viandes. « toutes choses établies suivant les commandements et les doctrines des hommes, et qui ont pourtant quelque apparence de sagesse, en dévotion volontaire et en humilité d'esprit, et en ce qu'elles n'épargnent nullement le corps ».

Les contemporains et les amis de Luther vantaient souvent autour de lui cette modération mensongère qui n'est qu'un des masques de la lâcheté ; ils lui conseillaient de céder, de transiger, de se taire ; ils lui citaient des textes de l'Écriture ; ils l'exhortaient à « procurer la paix » ! et ne parvenaient qu'à lui arracher l'exclamation célèbre : « Maudite éternellement la paix qui se fait aux dépens de la vérité » !

Luther avait raison. La vérité est-elle à nous, pour que nous puissions en disposer de la sorte ? Sacrifions à la paix ce qui nous appartient, nos intérêts, notre amour-propre, nos passions, nos rancunes. Il y a là beaucoup à faire pour la paix ; mais nous n'aimons pas à lui offrir de tels sacrifices. Des Apôtres aux Réformateurs et des Réformateurs jusqu'à nous, l'égoïsme persistant des chrétiens travaille à entretenir les divisions. C'est un honteux spectacle ; et ce qui est plus honteux encore, c'est l'amour hypocrite de la paix, qui propose incessamment de l'acheter en immolant ce qui l'assure

et en conservant ce qui la détruit. Quelle ironie de Satan ! Gardez le péché et renoncez à la vérité : vous aurez la paix !

Il faut que les pasteurs officiels entendent la vérité ; car, au lieu de s'en rapprocher, ils s'en éloignent chaque jour. Au premier moment, ils comprenaient en partie leurs torts ; ils rougissaient de leur conduite, ils cherchaient à s'excuser ; ils admiraient le dévouement de leurs collègues ; ils se déclaraient prêts à les imiter, si la situation de leur Église empirait encore, ou si l'on persécutait en son nom. Maintenant, ils sont fiers de leurs actes ; ils ont fait (ce qu'on fait toujours) la théorie de leur pratique ; ils ne se défendent plus, ils attaquent ; ils se posent en accusateurs ; ils se posent aussi en victimes ; loin de réclamer l'indulgence, ils réclament les éloges que méritent leur sagacité, leur courage et leurs sacrifices !

En présence d'un changement pareil, nous n'hésiterons pas. Nous répondrons à des provocations inattendues ; nous répondrons avec affection ; nous répondrons aussi avec droiture, nous rappelant le proverbe : « Celui qui répond avec droiture à quelqu'un, lui donne un baiser. »

C'est ainsi déjà que les pasteurs démissionnaires ont répondu à leurs anciens collègues, qui les engageaient (chose étrange !) à revenir en arrière, à se désavouer eux-mêmes, à renier la souveraineté de Christ. Voici quelques extraits de ces réponses adressées aux Classes de Morges, de Lausanne, de Payerne et d'Orbe :

A la Classe de Morges :

. . . . « Vous nous pressez de revenir, comme d'autres l'ont fait, sur la résolution que nous avons prise le 12 novembre 1845. . . . . . . Les motifs

qui nous ont forcés à donner notre démission ne subsistent-ils pas dans leur intégrité? . . . . . . Si nous n'avons pas pour nous la multitude. qu'importe le nombre dans une question de principes? Les Apôtres aussi étaient seuls. quand ils commencèrent leur œuvre. . . . . . . Non, chers frères. nous ne détruirons pas nous-mêmes l'effet moral produit par notre démission. Que l'on s'efforce de l'étouffer sous les clameurs populaire; il subsiste pourtant; il se fera mieux sentir de jour en jour. Quelle que soit notre faiblesse. nous aurons au moins contribué, pour notre part, à prouver au monde que le christianisme est autre chose que cet ensemble de formes et d'institutions humaines, dans lesquelles le monde travaille à l'emprisonner. Enfin, chers frères, nous croyons pouvoir nous décharger entièrement, devant Dieu et devant les hommes, de la responsabilité que vous prétendez faire peser sur nous, dans le cas où nos paroisses viendraient à être occupées par des étrangers qui ne présentent pas de garanties suffisantes . . . . . . C'est à vous de défendre, à vous de garder l'institution à laquelle vous avez consacré vos services; c'est à vous qu'il appartient de n'en ouvrir les portes qu'à de fidèles serviteurs de Jésus-Christ. »

A la Classe de Lausanne :

. . . . . . « Lorsque la plupart d'entre vous ont signé avec nous le mémoire des 221, lorsqu'ils ont déclaré dans cette pièce qu'*ils étaient prêts à tous les sacrifices*, n'était-ce donc là que des paroles qui n'engageaient à rien?. . . . . . Nous savons trop bien que, pour la plupart de nos concitoyens, l'Église ne subsiste que par le Grand Conseil. C'est là un préjugé funeste, que sans doute vous déplorez avec nous; mais quoi de

plus propre à enraciner pour jamais ce préjugé dans les esprits, que le retour à l'Église officielle de ceux qui n'ont donné leur démission que pour le combattre! Et, d'ailleurs, ce préjugé, si universellement répandu, n'atteste-t-il pas quelque vice fondamental d'organisation? Ne prouve-t-il pas qu'il y a urgence à modifier la constitution d'une Église qui, n'étant pas unie, comme on le prétend, à l'État, mais bien amalgamée, confondue avec lui, ne se laisse plus nettement distinguer des institutions humaines, et perd ainsi, avec son caractère sacré, la plus grande partie de son influence salutaire? . . . . Qu'ont produit tant d'efforts, tant de prédications fidèles dont nos temples ont retenti depuis quelques années? Une multitude de formalistes. . . . . Déjà, quoiqu'on soutienne le contraire, quelques-unes des doctrines fondamentales ont été entamées. . . . . . Est-il un seul des dogmes dont la volonté populaire ne puisse exiger un jour le sacrifice? Ah! vous voudriez en vain vous le dissimuler: aujourd'hui, plus que jamais, le peuple de l'État, qui croit être aussi le peuple de l'Eglise, entend d'être souverain dans l'Église comme dans l'État. . . . . Déjà il nous est donné de voir çà et là quelques fruits de ce ministère spontané que le Seigneur nous fait la grâce d'exercer. . . . . . Nous ne reculerions pas devant les plus durs sacrifices, si nous pouvions, sans trahir le devoir et la vérité, faire cesser les maux que vous signalez, maux dont, au reste, nous souffrons plus que vous; car le monde n'a guère pour vous que des louanges, tandis qu'il nous réserve le privilège de l'opprobre et même de la persécution....... Mais, après tout ce qui s'est passé, notre retour à l'Église officielle serait peut-être de tous les scandales le plus grand. »

A la Classe de Payerne:

« .... Rentrer dans l'Église officielle, en nous réservant de penser, sur les points dont il s'agit, tout autre chose que ce que déclarent les actes publics de l'État, nous répugne au plus haut point..... Oh! nos chers frères, si vous n'étiez vous-mêmes sous l'empire d'une préoccupation que nous avons peine à comprendre, vous ne sanctionneriez pas par votre présence des doctrines et des faits qui font à l'Église officielle de notre chère patrie une tache dont gémissent toutes les Églises chrétiennes qui en ont connaissance: ou du moins redoutant, comme vous le dites dans votre lettre, de voir les paroisses livrées à des hommes incapables ou indignes, vous refuseriez fidèlement votre concours à l'introduction dans votre Église de pasteurs qui pourraient devenir une source permanente d'erreurs..... »

Si nous ne transcrivons pas en entier les lettres auxquelles nous venons de faire quelques emprunts, c'est parce que nous pensons que le lecteur les a déjà parcourues dans le *Précis des faits relatifs à la démission*. Il est impossible d'unir plus de douceur à plus de franchise. Qui ne serait frappé aussi des progrès accomplis par les pasteurs démissionnaires, dans le court intervalle qui sépare le 12 novembre 1845 du 20 février 1846? Comme l'intelligence du rôle nouveau qui leur est confié se développe rapidement en eux! Leur abandon, la faiblesse de leurs troupeaux, les persécutions auxquelles ils sont en butte, tout se tourne en motifs d'actions de grâces. Le jour de la démission, ils n'avaient vu que quelques prétentions illégales du gouvernement; à présent, ils voient le siège même du mal, ils le voient dans la loi ecclésiastique.

On se demande comment des représentations si claires et si fraternelles n'ont pas porté sur-le-champ les fruits qu'on devait en attendre. Telle est l'influence des situations. Une situation vraie nous protège; une situation fausse nous défend aussi, mais contre la vérité. Autant les pasteurs démissionnaires avancent, depuis le 12 novembre, autant les pasteurs officiels semblent reculer. Raison de plus pour les presser d'avoir pitié d'eux-mêmes.

Ils avaient annoncé que leurs démissions n'étaient en quelque sorte qu'ajournées, et qu'ils ne supporteraient pas une aggravation du joug imposé à leur Église. Or le gouvernement a pris à tâche de leur arracher tout prétexte, de leur enlever toute illusion.

Ils avaient demandé des garanties; elles ont été péremptoirement refusées.

Ils avaient réclamé la liberté religieuse; elle a été foulée aux pieds.

Ils s'étaient cramponnés à cette idée, que la doctrine du moins ne recevrait aucune atteinte; on leur a donné des collègues chargés d'attaquer officiellement la doctrine.

Ils avaient maintenu en principe le droit et le devoir de prêcher l'Évangile en temps et hors de temps; on ne leur a pas permis de l'exercer en fait; on a même réduit leur culte à des proportions inférieures à celles que comportait l'ancien régime officiel, en supprimant, par exemple, la célébration du vendredi saint.

Ils avaient paru croire que des explications qui coûtent peu viendraient atténuer certains actes du gouvernement; on a pris soin d'aggraver le texte par les commentaires : on leur a infligé l'humiliation des éloges et de la popularité.

Ils avaient espéré que la lecture de la proclamation ne serait qu'un fait isolé et sans conséquences; ils ont vu les églises envahies par la politique : tantôt le chef du gouvernement y prend la parole après le pasteur, lors de la célébration de la fête civique ; tantôt les assemblées populaires s'y installent et y déblatèrent contre le *méthodisme*.

Ils se flattaient d'obtenir quelques marques extérieures de déférence, à défaut d'indépendance et de dignité réelles ; on n'a pas daigné leur supposer un droit quelconque, une importance quelconque; on les a pris au mot. Il y a des Classes; le gouvernement ne les consulte en rien. Il remanie le clergé officiel, déplace les pasteurs, augmente leur circonscription, augmente leur salaire, sans paraître se douter que cette église, qui a consenti à n'être qu'un instrument dans sa main, puisse aspirer à dire un mot, à formuler humblement un avis.

Nous nous trompons. On lui a demandé son avis une fois, et dans quelle circonstance ? Il s'agissait de célébrer, par une fête, la révolution radicale. On jugea convenable d'associer le clergé officiel à cette démonstration. Un synode, le premier depuis des siècles, est assemblé dans le but d'examiner la formule de prière qui devra être lue dans toutes les églises du canton. Que va faire le synode? L'occasion est belle. Montrera-t-il quelque indépendance ? Fera-t-il une observation ? Non. Il sait que cela ne lui est pas permis. Il n'ose pas même entrer dans l'examen sérieux de la pièce qui lui est communiquée, et où l'on rend grâces à Dieu de ce qui s'est passé au mois de février. Il ne discute pas ; il vote. Sa besogne est faite telle qu'on l'attendait de lui, telle que la prescrivait une position sans force et sans dignité.

Puis, vient le jour de la fête. Visitez alors certaines villes du canton ; voyez ces églises où l'on entre la pipe à la bouche ; écoutez ces tambours qui battent aux champs devant les tables de communion, ces chants patriotiques qui retentissent sous les voûtes ! Suivez ces pasteurs qu'on traîne comme en triomphe et qui, obéissant aux instructions de leurs maîtres, choisissent les psaumes et règlent leurs actes en conséquence ! Voilà le rôle auquel on est descendu, pas après pas, concession après concession, faiblesse après faiblesse. On triomphe, parce que de telles indignités sont réservées à quelques-uns seulement, parce que les villages les épargnent en général à leurs pasteurs, parce que plusieurs paroisses ont même fermé les yeux sur la suppression de la prière délibérée en synode. Le magnifique succès, en vérité ! Il n'est pas arrivé partout que le préfet ait succédé au ministre et ait parlé dans un sens absolument contraire. Il n'est pas arrivé partout que l'État ait constaté sa victoire aussi brutalement qu'il l'a fait dans quelques villes. Mais qu'importe ? L'outrage qui est fait à l'un, n'est-il pas fait à tous ? Suffira-t-il désormais de se dérober personnellement aux conséquences matérielles d'un principe, pour se laver les mains de l'avoir admis ? En est-on déjà venu jusque-là dans l'Église officielle, que chacun n'y représente que lui-même ? L'individualisme a-t-il déjà gagné tant de terrain chez les adversaires les plus ardents de l'individualisme ? Ont-ils déjà mis au nombre des maximes vieillies les déclarations de l'Écriture au sujet de l'Église : « Quand un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ? »

On a fait des récits que nous ne rapporterons pas ; peut-être sont-ils exagérés ; nous n'avons d'ailleurs au-

cun goût pour la petite guerre; il est plus digne et plus sûr de remonter jusqu'aux principes. que de descendre jusqu'aux anecdoctes. Toutefois, il reste constant que les pasteurs officiels ont été mal récompensés de leur complaisance. Il ne fait pas bon s'accommoder au mal; on n'apaise pas les ennemis de Christ en reculant devant eux: on les excite. L'Écriture ne nous dit pas de céder un peu au diable, de lui faire sa part, afin de vivre en paix avec lui; elle nous dit : « Résistez au diable, et il s'enfuira de vous. »

Où se serait arrêté l'avilissement de l'Église officielle, si l'Église libre ne lui avait servi de rempart, si l'on n'avait été forcé de ménager les uns de peur de fortifier les autres? Nous avons indiqué plus haut cette considération; elle est frappante. Nous n'y reviendrons pas.

Il sera plus utile d'examiner les motifs qui déterminent la conduite des pasteurs officiels; car enfin il y a parmi eux beaucoup d'hommes dignes de respect; il y a parmi eux des chrétiens; il est donc impossible que leur conduite s'explique uniquement par la faiblesse, par la légèreté, encore moins par l'égoïsme. Des raisons graves, ou qui semblent telles, ont dû agir sur leur conscience, et nous ne pouvons espérer de les amener à notre point de vue qu'en nous mettant d'abord au leur. Plaçons-nous sur leur terrain et discutons leurs arguments.

Le premier est très-simple: — On se récrie contre le régime auquel l'Église officielle vaudoise est soumise! On parle de servitude, d'abandon des droits de Christ, de principe païen! et cependant la terre est couverte d'Églises qui subissent un esclavage aussi complet, plus

complet peut-être. En France, le gouvernement confirme les pasteurs, nomme les professeurs de théologie, règle l'organisation de l'Église par une loi, et retranche en fait les synodes généraux qui représentaient son autonomie. En Prusse, le roi décide par ordonnances les questions religieuses. En Angleterre, la couronne est investie des mêmes droits sur l'Église anglicane, et le patronage exercé par le souverain ou par les propriétaires du sol, est autrement odieux, autrement contraire aux déclarations formelles de l'Écriture, aux principes élémentaires de la foi, aux exigences de la raison et aux simples convenances, que tout ce qu'on a tenté dans le canton de Vaud. En Suède, en Danemark, le prosélytisme est interdit, et, fût-il même autorisé comme il le sera bientôt, la législation entière établit une confusion inimaginable entre le citoyen et le croyant. Ces Eglises (et il serait aisé d'en grossir la liste, surtout en entrant dans les pays catholiques, où la domination de l'État sur l'Église dépasse ce que l'on a coutume d'en dire), ces Églises sont-elles abominables? Les condamnera-t-on aussi rudement qu'on a condamné l'Église officielle vaudoise, dont les méfaits sont moindres ? —

Non, ces Églises ne sont pas abominables ; non, elles ne seront pas condamnées aussi rudement que l'Église officielle vaudoise ; et voici pourquoi :

Autre chose est la prudence, même excessive, qui subit l'empire incontesté des vieilles traditions et recule devant l'initiative du mouvement ; autre chose est l'infidélité déclarée qui refuse de s'associer au mouvement quand il a lieu, et prend parti pour l'erreur quand les chrétiens lui ont déclaré la guerre. Grande est la différence entre une Église où les questions ne sont pas

encore posées, où la lutte n'est pas encore flagrante, et une Église où chacun est appelé à se prononcer, où l'on ne peut déserter les rangs des soldats de Christ sans se ranger parmi ses ennemis.

Il y a cinquante ans, la plupart des chrétiens habitant en Amérique et aux Antilles possédaient des esclaves, et, bien qu'ils commissent un péché en les possédant, chacun sent qu'ils pouvaient se faire illusion sur le devoir, sur la possibilité même de l'affranchissement. Mais qu'on se représente un chrétien possesseur d'esclaves à la Jamaïque, en 1830! Qu'on se représente aujourd'hui un missionnaire protestant arrivant à Saint-Martin ou à la Martinique, et achetant quelques noirs au marché! Aura-t-il le droit de dire : « Je ne fais que ce que d'excellents chrétiens ont fait avant moi, ce qu'on faisait du temps des Apôtres, ce qu'on a fait pendant le moyen âge, ce qu'on faisait naguère ici même, sans que les consciences les plus délicates en fussent troublées. Mes nègres, d'ailleurs, seront plus heureux chez moi que les domestiques et les ouvriers ne le sont en Europe; je les élèverai; je les convertirai... »? Quels cris de réprobation s'élèveraient de toutes parts! Comme l'indignation publique lui prouverait vite que la responsabilité de celui qui résiste aux progrès de l'Évangile est plus lourde que la responsabilité de celui qui ne les a pas devancés!

Il y a dix ans, l'Église d'Écosse subissait les hideux abus du patronage, et rien ne nous autorise à être sévères envers les hommes qui restaient néanmoins dans son sein, pensant qu'ils feraient plus de mal que de bien s'ils se séparaient de leurs frères, attendant que le Seigneur eût mûri les convictions des âmes sérieuses et donné le signal d'une résistance collective. Mais

lorsque le signal a été donné, lorsque le drapeau de l'Église libre flotte dans les airs, il n'y a plus de neutralité ni de temporisation légitimes. Ceux qui s'attachent à l'établissement officiel d'Écosse, combattent l'œuvre du Saint-Esprit; ils établissent de leurs propres mains, le sachant et le voulant, l'usurpation des patrons laïques; ils ne sont plus prudents ou faibles; ils sont ouvertement infidèles.

Que demain (et cela arrivera), la partie la plus vivante des Églises nationales, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et en Danemark, comprenne le devoir de secouer les chaînes de la suprématie royale : qu'elle réclame l'indépendance absolue du spirituel, le gouvernement de l'Église par l'Église; qu'elle entre en lutte et qu'elle souffre pour une si sainte cause; dès ce moment, un devoir nouveau, une responsabilité nouvelle apparaîtront clairement à quiconque aime le Sauveur, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et en Danemark.

Les églises protestantes de France sont indignement organisées. La loi de l'an x pouvait leur aller quand elles étaient mortes ou engourdies. Elles s'éveillent, et chacun prévoit l'heure prochaine où elles revendiqueront à leur tour les droits de Christ. Quelle sera alors la place des chrétiens? Chacun avoue qu'ils peuvent rester aujourd'hui dans les rangs de l'Église nationale; chacun sent qu'ils ne pourraient rester dans les rangs opposés à l'Église libre française.

Nos frères de l'Église officielle doivent à présent nous comprendre. Ils ne sont pas en France; ils ne sont pas en Suède; ils sont dans le canton de Vaud. Or, dans le canton de Vaud, la question est posée; dans le canton de Vaud, la lutte est engagée; dans le canton

de Vaud, il y a eu assez de bien et assez de mal, assez de foi et assez d'incrédulité, pour que la guerre qui doit éclater partout, ait été déclarée plus tôt qu'ailleurs. Donc, les pasteurs et les membres de l'Église officielle vaudoise ont été mis en demeure; donc, ils ont pris parti; donc, ils n'ont plus la faculté de s'abstenir: ils combattent la souveraineté du Seigneur, s'ils ne la défendent pas.

On nous accuse de donner à la forme une importance exagérée. — De quoi s'agit-il, en définitive? D'organisation, de droits extérieurs, presque de politique religieuse. Ne faut-il pas abandonner de telles questions à la conscience de chaque fidèle? L'essentiel n'est-il pas que nous croyions au même Sauveur? N'a-t-il pas réprimé l'intolérance des disciples irrités contre un homme qui faisait des miracles au nom de Jésus, sans le suivre avec eux? Ne leur a-t-il pas dit : « Ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous? »

Oui; et il a dit aussi : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » S'il n'y avait en effet que des formes, que des organisations en jeu, nous serions heureux de classer de tels débats parmi les intérêts secondaires. Qu'on suive Jésus autrement que nous, pourvu qu'on le suive! Nous connaissons beaucoup d'Églises dont la forme nous déplaît, et cependant, nous leur tendons la main de l'association fraternelle, car elles suivent Jésus, car elles le confessent comme le disciple qui faisait des miracles en son nom sans se mêler au groupe des Apôtres. Mais, quand il s'agit du Seigneur lui-même, quand sa qualité de chef suprême de l'Église est l'objet même de la lutte, quand le principe chrétien est directement aux prises avec le principe païen, alors,

ne parlons plus de forme. C'est le fond qui est contesté. L'Évangile est en cause. Et nous avons besoin de rappeler la déclaration que nous avons déjà citée : « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi ; » nous avons besoin de dire à nos frères de l'Église officielle : « Prenez garde qu'il ne se trouve que vous ayez fait la guerre à Dieu. »

Plusieurs d'entre eux sont pleins de foi, et nous en rendons grâce. Plusieurs annoncent purement l'Évangile, et nous appelons sur leur prédication les bénédictions d'en haut. Néanmoins, nous espérons peu d'une semblable prédication ; elle aura de la peine à faire autant de bien que la conduite des pasteurs officiels fait de mal. Or ce sont les plus zélés qui font le plus de mal. C'est du juste qu'il est dit que, « lorsqu'il bronche devant le méchant, il est comme une fontaine embourbée et une source gâtée ». Aussi n'existe-il pas de paroisses où la fondation des Églises libres nous paraisse plus nécessaire, que celles dirigées par des ministres vivants. Il faut qu'ils voient, il faut que chacun voie que nous n'attaquons pas les personnes, mais les choses, et que nous ne faisons pas de l'Église libre un moyen d'édification supplémentaire offert aux paroisses dont les pasteurs sont incapables ou hétérodoxes, mais une manifestation de principes qui doit aspirer à se produire partout, sous peine de n'être légitime nulle part.

Nous n'acceptons pas le moins du monde l'étrange dilemme : — Ou niez qu'il y ait des chrétiens dans l'Église officielle, ou avouez que l'Église officielle est fidèle et qu'on a eu tort de l'abandonner. — L'argument, qui était bon du temps de Bossuet. suffisait à écraser la réforme ; aujourd'hui, nous savons tous que les Églises

les plus abominables, celles qui ont combattu le plus ouvertement les doctrines évangéliques et versé le plus abondamment le sang des saints, ont renfermé et renferment des rachetés. Nous savons faire la distinction du *quoique* et du *parce que :* nous nous sentons le droit de reconnaître des frères au sein d'une Église que nous repoussons.

Ceci n'est point une concession. Notre largeur à l'égard des hommes n'implique aucune indifférence, aucune indulgence coupable envers les actes et les institutions. Ce n'est pas au moment où le protestantisme orthodoxe fait un effort général pour ressaisir son unité réelle à travers les formes diverses d'organisation, que nous viendrons proposer l'excommunication d'un seul chrétien. Nous serions heureux de rencontrer les chrétiens, membres de l'Église officielle, dans les sociétés d'évangélisation et de mission, dans l'alliance évangélique, dans les œuvres communes de charité ; nous leur tendrions la main, de même qu'aux chrétiens, membres des Églises dissidentes, quakers, darbystes ; nous le déclarons et le constatons très volontiers. Quant à l'Église officielle elle-même, nous ne lui tendons nullement la main ; car elle fait une œuvre d'iniquité et elle s'est enrôlée au service de l'ennemi.

Qu'on ne se rassure donc pas sur son compte à cause des chrétiens qu'elle renferme ; que ceux-ci ne se rassurent pas non plus. Leur position est souverainement périlleuse ; s'ils y persévèrent, malgré tous les avertissements et tous les appels, ils risquent de succomber aussi quant à la foi. Nous n'ignorons pas la part qu'il convient de faire à la lenteur de certaines natures, à la timidité de certains caractères, à l'influence de certains préjugés ; nous n'ignorons pas jus-

qu'où peut aller l'inconséquence de l'esprit humain, jusqu'à quel point la sincérité du cœur peut s'allier avec les écarts de l'intelligence et de la vie. Cependant ce sont là des cas exceptionnels que personne n'est autorisé à transformer en excuses ou en motifs de sécurité. Le temps est venu où il sera presque impossible aux pasteurs officiels de se faire illusion sur la gravité de leurs torts. Persister en dépit d'une telle conviction, ce serait tenter Dieu et braver Dieu. Nous espérons qu'ils ne le feront pas, et que, bientôt, la distinction entre l'Église officielle et ses membres aura perdu en fait, sinon en théorie, l'importance qu'elle a réellement aujourd'hui.

Parmi les idées fausses qui obscurcissent la vue des pasteurs officiels et expliquent en partie l'erreur des chrétiens qui figurent dans leurs rangs, il n'en est pas de plus fausse et de plus répandue que celle-ci :

— Nous sommes dévoués à l'Église nationale, et nous ne l'abandonnerons que lorsqu'il nous sera impossible d'y prêcher l'Évangile. Le pasteur qui peut prêcher l'Évangile, n'a rien de plus à réclamer ; il n'a pas plus le droit de quitter sa place, que le soldat le poste où il a été mis en faction. —

Quant à l'Église nationale, nous avons déjà prouvé qu'il n'y avait pas de moyen plus sûr de la perdre que d'agir comme on l'a fait. Nous n'y reviendrons pas, nous contentant de remarquer que, si les pasteurs officiels n'avaient été retenus que par leur attachement inviolable au système de l'union entre l'Église et l'Etat, ils n'auraient pas laissé perdre l'occasion qui leur était offerte de manifester la nature de leurs motifs, en s'associant aux sacrifices des démissionnaires, sans s'asso-

cier à la démission elle-même. Il eût été beau de les voir renoncer, en partie du moins, à leurs traitements, à leurs logements et aux autres avantages que l'État leur accorde. Nous l'avouerons, notre surprise a été extrême, lorsqu'il nous a été démontré qu'aucun n'avait songé à protester ainsi, par des privations personnelles, contre les usurpations coupables auxquelles ils ne voulaient pas opposer la fondation d'une Église libre. Il n'y a pas de loi qui les oblige à toucher leur traitement, ou qui leur défende de l'appliquer publiquement à telle ou telle œuvre chrétienne. Nous pensions qu'ils recourraient, autant que possible, à un moyen si simple et si frappant de montrer que leur conduite avait pour mobile unique une inflexible appréciation des relations de l'Église avec l'État.

Rien de semblable n'a été fait ou tenté ; or, comme nous n'imputons au clergé officiel aucune pensée d'avarice, il faut bien que nous attribuions sa conduite aux maximes relâchées qu'on propage depuis quelque temps et que résume parfaitement l'adage vulgaire : « Chacun pour soi. »

On ne saurait trop le répéter : ce sont les hommes qui parlent le plus de l'Église et qui attaquent le plus vivement les tendances individualistes, ce sont eux qui répandent, développent et appliquent le grand principe du mauvais individualisme, de l'individualisme égoïste et lâche : « Chacun pour soi. »

Ne leur parlez pas des outrages faits à l'Église. L'Église ! elle disparaît du moment qu'il faudrait la défendre en rompant avec l'État. Ne leur parlez pas des doctrines païennes que fait prévaloir un gouvernement issu de la volonté de la nation et par conséquent aussi de la volonté de l'Église. L'Église ! c'est la nation

nation. Ne leur dites pas qu'à moins de protester par des actes, ils seront solidairement responsables. La solidarité! est-ce qu'il y en a dans leur système, dans le système de la paroisse? Ne les tourmentez pas au sujet de certaines nominations de pasteurs, qui sanctionnent dans l'Église officielle une prédication hérétique. Ces nominations! les ont-ils faites? y ont-il pris une part directe? Si la commission ecclésiastique qui les représente y a donné les mains, qu'y peuvent-ils? s'en sont-ils occupés? ne sont-ils pas restés tranquillement dans leur presbytère? n'en ont-ils pas même fermé les portes et les fenêtres, afin de ne rien entendre et de ne rien voir? Respectez leur repos. Ils ne se mêlent de rien; ils n'adhèrent à rien; ils ne s'opposent à rien. Chacun pour soi.

Leur paroisse! Qu'on leur laisse leur paroisse! ils seront contents. Ils ont d'ailleurs forgé une belle formule et dont la tournure est tout à fait chrétienne: — Un pasteur doit rester à son poste, tant qu'on lui laisse sa chaire et la faculté de prêcher l'Évangile. —

Mais votre chaire, vous l'aurez; mais la faculté de prêcher l'Évangile, vous l'aurez en abandonnant vos fonctions officielles. Et, de plus, l'Église (qui a son prix) sera défendue. Et, de plus, votre sacrifice sera la meilleure des prédications.

— Non. Je veux *ma* chaire, *ma* paroisse, *mon* droit. Que m'importe l'Eglise? Que m'importent les principes, les abstractions, les intérêts généraux? Ce n'est pas avec des principes qu'on sauve les âmes. Or j'ai charge d'âmes. Voici des paroissiens qui m'aiment, qui ont confiance en moi, qui me retireraient leur confiance si je rompais avec l'État. Je n'ai rien de plus pressé, de plus sacré, que de leur annoncer l'Évangile;

et je leur annoncerai l'Évangile tant que cela ne sera pas absolument interdit. Que d'autres rencontrent leurs difficultés, je le regrette; moi, j'use de la liberté qui m'est laissée : « Chacun pour soi. »

On se croit très *spirituel* en parlant ainsi. Y a-t-il un détachement plus complet du monde et de ses intrigues? Que sont ees chrétiens politiques, ces champions du droit de l'Eglise, ces hommes remuants et militants, auprès de la sainte retraite, de l'action purement pastorale et de la neutralité sileneieuse du ministre consacré à son village, enfermé dans son village, qui ne sait rien, qui ne veut rien savoir au delà de son village ?

Eh bien, c'est avec une telle doetrine qu'on achève d'amollir les mœurs, déjà si molles, de notre génération. Tout y concourt, éducations plus douces, méthodes d'enseignement plus faeiles, paix constante, aisanee générale, absenee de convictions fortes, destruction graduelle des partis, effaeement des religions, suppression des originalités. Il ne manquait que la théorie qui, spiritualisant l'égoïsme, habille de termes magnifiques la nudité un peu révoltante du *Chacun pour soi*.

En politique, en religion, on s'insurge contre les théorieiens, les idéologues, qui parlent de droits, de principes, qui prétendent que les prineipes violés se vengent tôt ou tard, qui veulent qu'on regarde, non à son entourage immédiat, mais à la société entière; non au moment présent, mais à l'avenir.

Celui-ci eonserve des fonetions publiques sous un gouvernement détestable, parce que, à tout prendre, ses administrés y gagneront. Que ferait une démission de plus ou de moins? Elle passerait inaperçue, tandis que

l'influence d'un magistrat intègre peut être utile à sa localité. C'est ainsi que toutes les révolutions ont des chances d'établissement et de durée; c'est ainsi que la lâcheté des honnêtes gens fait les affaires des fripons; c'est ainsi que le vide ne s'opère jamais, autour des hommes que la moralité publique devrait le plus énergiquement repousser.

Un autre évite d'exprimer sa pensée vraie à la tribune; il continue à se prêter comme député aux démarches que réprouve sa conscience. — Je me conserve, dit-il, pour mes opinions. Dans l'intérêt même des principes, il faut éviter ce qui les priverait d'un défenseur (..... qui ne les défend jamais)! Que gagnerais-je, que gagneraient mes idées à mon remplacement? — Et c'est ainsi qu'on s'annule soi-même; que, pour mieux se conserver, on se transforme en momie; que, pour mieux parler demain, on ne parle pas aujourd'hui; que pour mieux abolir les abus, on y participe. C'est ainsi qu'on perd toute couleur, toute saveur, toute véritable influence, oubliant que ceux qui ne risquent rien, n'ont rien; qu'une démarche conséquente, un discours parti du cœur, un échec accepté par conviction font plus de bien à notre cause qu'une longue suite de transactions habiles, de réticences calculées, et qu'il vaut mieux, en un mot, se sacrifier, que se conserver à la vérité.

Un troisième, renferme en lui-même sa foi religieuse. Il craint de désavouer le culte idolâtre dans lequel il est né, ou de manifester les pures croyances qui ont éclairé son âme. Pourquoi? Parce que les personnes qui l'entourent en prendraient de l'ombrage, parce qu'il leur est plus utile en ne heurtant pas leurs préjugés. Et c'est ainsi que le mensonge se soutient; et c'est ainsi que

les plus grossières erreurs sont sanctionnées par l'adhésion apparente des hommes qui les rejettent au fond ; et c'est ainsi que ceux qui sont trop éclairés pour admettre les superstitions, deviennent les colonnes des superstitions.

En dehors du respect scrupuleux de la vérité et de l'observation puritaine des principes, il n'y a que lâchetés, que défections, qu'égoïsme, ou tout au moins qu'erreurs fatales. On trouve toujours auprès de soi un motif suffisant de reculer devant l'acte qui ne doit porter, peut-être, que des fruits lointains et tardifs. Faute de s'élever aux considérations générales, on introduit dans la direction de sa vie privée ou publique l'empirisme à courte vue, la politique d'expédients, l'administration au jour le jour, lesquels ne sont que trop à l'usage des gouvernements actuels. On est pressé de jouir, et on place son bien en viager. — Viennent les luttes en faveur de la liberté religieuse ; on demande l'autorisation de célébrer son culte, parce que cela est plus sûr et plus commode au moment même et dans le lieu où l'on se trouve. S'il y a des inconvénients pour d'autres, si l'autorisation accordée dans une commune se transforme en obstacle dans cent autres, si le fait s'oppose à l'établissement du droit, on s'en inquiète peu. Qu'est-ce que le droit? Une abstraction. — Viennent les luttes en faveur de l'indépendance de l'Église ; on se confine dans sa paroisse. Existe-t-il une Église ? Existe-t-il une solidarité des chrétiens ? Rêveries que tout cela. L'Église, c'est ma paroisse. L'indépendance, c'est celle du cœur. Je me sens indépendant ; je suis indépendant ; je prêche l'Évangile avec indépendance. Je dois conserver mes fonctions, car ma chaire me reste.

Votre chaire vous reste? dirons-nous aux pasteurs officiels ; on pourrait le contester.

Qu'est-ce que cette prédication enfermée dans les temples, et que vous n'osez en faire sortir, malgré vos propres déclarations, constatées par le vote unanime des classes en faveur des ministres accusés d'avoir tenu des assemblées de culte hors des lieux consacrés? Une telle prédication ne se dément-elle pas elle-même? Votre voix a-t-elle beaucoup de force pour presser l'accomplissement des devoirs chrétiens, quand votre conduite annonce l'abandon par le pasteur des devoirs de son ministère?

Nous l'avons dit, vos anciens collègues les pasteurs démissionnaires, n'eussent-ils pas un seul auditeur, ne pussent-ils pas ouvrir la bouche, prêcheraient la vérité par leur seule présence au sein des paroisses; leur présence prêche l'obéissance quand même aux commandements de Dieu, l'adoration de sa volonté, l'abandon à sa bonne Providence; elle prêche la souveraineté de Christ sur l'Église, la foi personnelle. Vous, eussiez-vous des églises pleines d'auditeurs, eussiez-vous le plus grand zèle à exposer fidèlement l'Évangile, vous prêcheriez l'erreur par votre seule présence. Votre présence prêche les accommodements avec la loi de Dieu, la défiance de sa protection, la nécessité des garanties humaines; elle prêche la subordination de l'Église à l'État et du Seigneur au monde; la religion territoriale, l'identité de la société civile et de la société ecclésiastique: elle prêche le paganisme.

En tout temps et dans toutes les grandes crises, il en a été ainsi. Tels ont quitté leurs chaires, qui ont annoncé l'Évangile avec puissance. Tels ont gardé leurs chaires, qui ont perdu le privilége de l'annoncer.

Supposons un cas extrême (malheureusement, c'est un fait historique). Henri VIII règne en Angleterre. Il

n'a qu'un dogme, celui que consacrent l'administration et la législation vaudoise : le dogme de la suprématie du pouvoir civil en matières religieuses. A ceux qui contestent ce dogme, catholiques ou protestants, il inflige de cruels supplices. A ceux qui acceptent ce dogme, il accorde une capricieuse liberté de prédication. Deux hommes, portant le nom de protestants et le titre de ministres de la Parole, traversent la ville de Londres. L'un est bâillonné; on le conduit au bûcher; il ne peut adresser une seule parole au peuple. L'autre est revêtu du vêtement sacerdotal, il fend une multitude pressée, monte en chaire, expose avec force la vraie doctrine du salut. Lequel a confessé le nom de Christ, lequel l'a renié? Lequel a fait briller la vérité, lequel l'a voilée? Lequel a fait du bien aux âmes, lequel les a perverties?

Nous ne comparons ni le temps ni les hommes, ni les actes, ni les résultats; nous citons l'exemple d'une grande infidélité, afin de faire comprendre la fausseté de cette maxime : « Il faut rester à son poste, tant qu'on peut y prêcher l'Évangile. » Nous tenons à établir que les positions sont souvent plus éloquentes que les paroles, et qu'acheter au prix de la souveraineté de Christ le droit de prêcher Christ, c'est conclure un triste marché.

Les ennemis avoués du christianisme lui nuisent moins que ses amis (si sincères soient-ils d'ailleurs), lorsque ces derniers ont le malheur de s'écrier : « Faisons du mal, afin qu'il en arrive du bien! » — Qui porta, sous Charles II, les coups les plus funestes au presbytérianisme écossais? Les épiscopaux? Non; mais les presbytériens qui acceptèrent des indulgences. Ceux-là consentirent à reconnaître l'autorité de l'État

sur l'Église, conservant leurs fonctions par amour pour leurs paroisses ; ceux-là divisèrent l'Église ; ceux-là rendirent possible la persécution ; ceux-là finirent par n'avoir plus un seul chrétien avec eux ; ceux-là, après avoir commencé par réserver la doctrine, ils finirent par sacrifier la doctrine elle-même ; ceux-là firent tous les pas, parce qu'ils avaient fait le premier ; ceux-là désertèrent le presbytérianisme, parce qu'ils avaient subi, sur un point, le despotisme royal et sacerdotal.

Nous avons meilleure espérance des pasteurs officiels, et nous demandons à Dieu de leur laisser entrevoir, dès le départ, le but auquel conduit la voie où ils sont entrés. Ne sentent-ils pas déjà qu'il n'est donné à personne de limiter les conséquences d'une faiblesse et de dire à l'avance : « J'irai jusque-là, pas plus loin. » Nos actes sont toujours plus féconds que nous ne les jugeons en les accomplissant. Ils sont meilleurs ou pires que nous ne les avons rêvés. Les pasteurs démissionnaires n'ont pas cru faire, le 12 novembre, tout ce qu'alors ils ont fait en réalité. Les pasteurs non démissionnaires n'ont pas cru s'engager, alors, à autant d'infidélités successives qu'en contenait réellement leur résolution. Et, puisque nous parlons de leur théorie favorite d'attachement à la paroisse, ne nous sera-t-il pas permis de rappeler que, le 12 novembre, la plupart d'entre eux avaient fait la promesse formelle de n'accepter aucun des postes qui pourraient devenir vacants par suite de la démission ?

Qu'est devenue leur promesse ? Plusieurs ont changé de cure. Tous ont prêté la main à l'appel des pasteurs étrangers destinés à occuper les postes vacants. Nous ne leur en ferons pas un reproche. Une fausse position

est plus forte que les plus forts. Il faut lui céder ou en sortir. Ils en sortiront. nous aimons à le penser, Mais, en attendant, n'est-il pas étrange que la négation complète du ministère soit l'œuvre des hommes qui paraissaient les plus disposés à adopter la notion quasi puséyste du clergé? Ils consentent à prendre la place encore chaude des pasteurs démissionnaires dans le presbytère ; et cependant, auprès du presbytère, le pasteur démissionnaire est présent. Il prêche ; il n'a renoncé qu'à l'argent du trésor. S'il a dépouillé le titre d'envoyé de l'État. il a conservé le titre d'envoyé de Christ. Le second titre serait-il inférieur au premier? Le second serait-il nul sans le premier? De qui êtes-vous les envoyés, dans les paroisses qui ont leur pasteur? Que faites-vous du ministère ?

Singulière logique des mauvais principes! Singulier despotisme d'une première faute. qui force les membres les plus prononcés du parti ecclésiastique à remplacer l'Église par l'individualisme paroissial. qui force les défenseurs les plus ardents du clergé à renier le saint ministère !

Encore, si les faiblesses se donnaient pour ce qu'elles sont ; si les pasteurs officiels étaient restés humbles comme au début! Mais non. On cède au monde avec des airs de martyr ; on se sacrifie à sa paroisse ; on conserve sa cure. son repos, sa popularité, la protection du pouvoir. avec des prétentions de haute spiritualité! On n'a pas fui ; on n'a pas déserté ; on est resté fidèle à son serment ; on tient ferme sur la brèche ; on se drape dans son dévouement et dans son courage ; on a l'attitude des gladiateurs mourants : *Cæsar, te morituri salutant!*

En vérité, cela nous rappelle les démonstrations

d'énergie que faisaient naguère en France ceux qui refusaient de défendre avec nous la liberté religieuse. Ils méprisaient notre attachement charnel aux droits extérieurs de l'Église ; ils étaient assez spirituels pour échapper aux fatigues et aux amertumes d'une lutte impopulaire ; ils étaient assez magnanimes pour accepter les félicitations du pouvoir et l'approbation des masses.

Ils étaient sincères ; les pasteurs officiels le sont également ; aussi, leur tenons-nous le langage qu'on doit aux hommes sincères : plein de respect pour leurs intentions, sans pitié pour leurs illusions et leurs erreurs.

De leurs illusions, la plus bizarre, la plus nécessaire cependant à des cœurs honnêtes, c'est celle qui leur représente la conservation des fonctions rétribuées par l'État comme la vraie forme, et presque comme la seule forme du courage chrétien. — Vous vous plaignez, s'écrient-ils, de la servitude de l'Église ! Le Seigneur nous a promis des cachots. Vous vous plaignez de la corruption des doctrines ! Le Seigneur n'a pas prédit le triomphe de la vérité sur la terre. De quoi vous étonnez-vous donc ? Pourquoi fuyez-vous ? Résignez-vous avec nous à la destinée normale de l'Église. Restez avec nous à votre poste !

La même préoccupation, fausse le témoignage de l'Écriture. Lorsque l'Écriture condamne « ceux qui se retirent », on n'admet pas que le passage puisse s'appliquer à ceux qui, se retirant de la vérité, conservent leurs fonctions officielles. On ne sait y voir que ceux qui se retirent de leurs fonctions officielles, fût-ce dans le but de s'attacher à la vérité !

L'histoire est faussée comme l'Écriture. On ne veut

trouver de victimes qu'au sein des clergés officiels ; et, tour de force inouï ! c'est parmi les évêques anglicans, complices et provocateurs de la persécution, qu'on va chercher, sous les Stuarts, des modèles de patience évangélique et d'oppression saintement supportée !

Il n'est pas surprenant, dès lors, que les infidélités les plus flagrantes aient pris, aux yeux prévenus du clergé officiel, des apparences de sacrifice et de dévouement.

L'abandon même de l'orthodoxie n'a pas tardé à devenir un de leurs devoirs douloureux, un de leurs actes méritoires. Plus il leur en a coûté, plus on est tenté de leur en tenir compte.

Ils avaient bien prévenu les pasteurs démissionnaires de la triste nécessité où ils allaient se trouver. On lit ce qui suit dans les adresses que les classes leur avaient envoyées en février 1846 : « Surtout vous craindrez, par la continuation de votre absence, de laisser l'Église de notre pays exposée à l'invasion de doctrines erronées, qui pourraient y être aisément introduites par des étrangers, dont l'admission serait forcée peut-être par la nécessité des circonstances, et tout particulièrement par votre refus. »

Impossible d'être plus clair. — Nous serons *forcés !* forcés de prêter notre concours à l'invasion des doctrines erronées, forcés de trahir Jésus-Christ, forcés d'introduire le loup dans la bergerie, forcés de perdre les âmes, forcés de violer tous les devoirs qu'imposent la profession de l'Évangile et l'exercice du pastorat ! — Nous concevons que des brigands disent : S'il n'avait pas crié au secours, je n'aurais pas été *forcé* de le tuer ! mais nous ne concevons pas que des hommes respec-

tables, consciencieux, s'abusent eux-mêmes au point de dire à leurs anciens collègues : — Si vous ne consentez pas à reprendre vos fonctions officielles, si vous laissez des vides dans l'Église de l'État, nous serons *forcés* de vous remplacer coûte que coûte. Nous préférerions des orthodoxes ; mais ils ne veulent pas de nous, et nous appelerons des hérétiques. Mieux vaut un pasteur hérétique, qu'une cure vide et un ministre libre à côté. D'ailleurs, la *nécessité des circonstances* est là. Nos maîtres ne sont pas endurants. Nous avons obéi et nous obéirons. —

On a peine à le croire. Il est cependant vrai que les faits ont répondu aux paroles. La conscience des pasteurs officiels ne s'est pas soulevée à l'idée d'un pareil péché ; ils ont gémi, ils ont accompli leur sacrifice, et, aujourd'hui encore, on les entend répéter, que, s'il y a des ministres hétérodoxes dans le canton de Vaud, il faut s'en prendre à l'obstination des démissionnaires. Puis chacun d'eux ajoute : — Quant à moi, je prêche la vérité ; il est d'autant plus nécessaire que je reste à mon poste, qu'il y a plus de mauvais pasteurs. —

On croirait voir les pasteurs démissionnaires contraignant la commission ecclésiastique d'ouvrir aux hérétiques les portes du canton de Vaud, et les pasteurs officiels se cramponnant à leurs chaires afin d'arrêter la contagion !

Qu'on nous pardonne d'avoir employé un moment le ton de l'ironie. Les prétentions ou les illusions extraordinaires du clergé officiel nous y ont entraîné ; nous en avons regret ; car il s'agit de choses graves, et nous devons les traiter avec gravité.

La rapidité de la chute de l'Église gouvernée par l'État dépasse toutes les prévisions ; elle est effrayante.

Ceux qui, dès le premier jour, avaient annoncé que l'abandon de la saine doctrine succéderait à l'abandon des droits de Christ, ne pensaient pas que leur prédiction dût être si promptement justifiée. On sentait que la question était dogmatique au fond; le classement des sympathies au dedans et au dehors, classement déterminé par la foi, ne permettait pas le doute à cet égard; mais on croyait que le clergé officiel, ou beaucoup de ses membres du moins, résisteraient longtemps à l'installation formelle de l'hérésie dans les chaires devenues vacantes. On s'attendait à de nombreux combats, à de vives protestations; on supposait même que ceux qui avait hésité à rompre avec l'État au sujet de l'indépendance de l'Église, n'hésiteraient plus, quand les doctrines vitales du salut seraient directement en cause.

Il n'en a rien été. Le changement le plus énorme que puisse subir une Église s'est accompli sciemment, publiquement, à la lumière du soleil, sous les yeux du monde attentif. Il s'est trouvé une Église qui, au sein même du réveil, a déchiré son titre d'honneur : la fidélité sans tache de son enseignement, appelant à elle des docteurs nouveaux, ennemis déclarés de sa foi!

Ce qu'il y a d'énorme ici, c'est l'*innovation*. Il existe, nous le savons, hélas! des Églises bigarrées; des Églises où l'élément hétérodoxe est bien plus considérable qu'il ne l'est dans l'établissement officiel du canton de Vaud. Mais la distinction que nous avons faite quand il s'agissait de l'indépendance, nous la reproduisons à présent qu'il s'agit du dogme. Qu'un chrétien reste dans une Église bigarrée; que, soutenu par la vue d'un progrès rapide et constant vers la vérité, il croie devoir accepter l'épreuve momentanée des prédications contradictoires; qu'il se contente de choisir ses pasteurs;

qu'il se résigne aux inconvénients de la transition, dans l'attente d'une solution excellente et prochaine, on le comprendra sans doute. Comprendra-t-on aussi bien qu'un chrétien s'égare au point de donner un consentement, fût-il tacite, à l'altération consciente d'une Église orthodoxe; qu'il prenne son parti d'une apostasie; et cela, quand aux avertissements de la conscience viennent se joindre ceux de la discussion?

Il est vrai que, si la discussion avertit, elle passionne et entraîne. N'oublions pas d'invoquer, au profit des autres, cette excuse dont nous avons nous-mêmes grand besoin.

On le voit : le grand tort des pasteurs officiels, c'est le choix qu'ils ont fait en novembre 1845. Depuis lors, leur position les domine. En vain essaieraient-ils de se débattre contre les conséquences d'une première faute : la logique inexorable des événements les emporte avec une effrayante rapidité. Pour avoir transigé avec le mal, ils ont perdu la force de lui résister. Pour avoir cédé aux exigences du principe païen, ils ont perdu le droit de le combattre. Ils avaient cru pouvoir limiter leurs complaisances et poser des bornes à leur infidélité. Ils avaient dit : — Nous voulons être esclaves aujourd'hui, mais nous serons libres demain; nous repoussons aujourd'hui l'appel que Dieu nous adresse, mais demain nous obéirons; nous sommes faibles aujourd'hui, mais nous serons courageux demain; nous marchons aujourd'hui dans le sens du monde, mais demain nous nous arrêterons! — Et voici, il se trouve que ce qui marche, ce qui avance, ce qui se précipite, ce n'est pas eux; c'est le courant où ils sont entrés. Lamentable spectacle, plus digne de compassion que de colère! Ces hommes

que les flots entraînent, sont-ils maîtres de modérer leur course? Ils luttent; ils cherchent à remonter le torrent. Ils désignent successivement tel et tel point de la rive, et déclarent qu'ils n'iront pas plus loin; les points désignés sont déjà derrière eux. Ils en indiquent d'autres, qui bientôt seront dépassés à leur tour; et toujours ainsi, jusqu'à ce qu'ils arrivent malgré eux à l'inévitable abîme. Malheureux! vous avez voulu l'abîme, quand vous avez choisi le torrent. Votre seule sûreté était de n'y pas entrer. Maintenant, votre seule chance de salut est d'en sortir. Ne vous roidissez pas contre les vagues, elles sont plus puissantes que vous. Ramez vers la rive; prenez terre, tandis qu'il en est encore temps; jetez votre barque contre le rivage, dussiez-vous rester meurtris du choc.

Les pasteurs officiels sont emportés malgré eux. Telle est la seule explication respectueuse et vraie de leur conduite dans toutes les questions, notamment dans celle de la liberté religieuse. Leurs efforts sont d'abord énergiques; puis le sentiment de leur impuissance les gagne, et, tristes sans doute, le cœur oppressé, ils se laissent aller à la dérive.

Il était impossible qu'ils ne vissent pas à quel point leur honneur, même mondain, était engagé dans un tel débat. L'intolérance du gouvernement semblait leur préparer un rôle admirable; ils allaient être appelés à se jeter entre l'Église libre et le peuple, entre leurs frères et leurs maîtres. Il y avait là de quoi relever une situation abaissée, de quoi répondre à beaucoup de reproches et reconquérir beaucoup d'estime. Nous aussi, nous nous étions fait des illusions à cet égard; et, comme nous avions supposé que le clergé officiel mettrait sa conscience et sa gloire à combattre l'altération de la

doctrine, comme nous avions supposé qu'il profiterait de sa convocation en Synode pour faire preuve de dignité, d'indépendance, pour démentir ceux qui l'accusaient d'avoir abdiqué; nous supposions également qu'il saurait saisir l'occasion magnifique que lui offraient les persécuteurs, et qu'il dirait : « On nous passera sur le corps avant d'arriver à un seul de nos frères ; nous sortirons nous-mêmes de l'Église de l'État, si l'État empêche qui que ce soit d'en sortir. »

Or voici ce qui s'est passé :

Le principe de la liberté religieuse paraissait d'abord si important, que personne n'hésitait à le réclamer en termes absolus. Un grand nombre de pasteurs restés dans l'établissement officiel ont signé la pétition des deux cent sept, où nous lisons : « Eh! Messieurs, comment oserions-nous regarder en face les dissidents, s'ils étaient persécutés au nom de l'Église dont nous sommes les ministres ? Comment pourrions-nous leur témoigner cette charité, cette fraternité chrétienne, dont l'Évangile nous fait un devoir, et que nous ressentons pour eux, s'il étaient traités, en vue de notre avantage, comme des criminels ? Et, d'un autre côté, comment pourrions-nous prendre sur nous de les combattre, quand nous les verrions poursuivis et frappés par les lois, quand nos attaques mêmes pourraient les exposer à des dangers personnels ?. . . . . . »

Vint la démission. Vinrent les premiers actes d'intolérance. Les pasteurs qui avaient cru devoir retirer leur démission, se sentirent tenus de défendre la liberté des collègues auxquels ils s'étaient réunis un moment, et dont ils avaient plus tard désavoué la démarche. Ils avaient le droit d'espérer que le gouvernement, auquel ils venaient de rendre un si grand service, tien-

drait compte de leur intervention. Ils lui écrivirent le 3 décembre 1845 : « Aurions-nous besoin de vous exprimer toute l'horreur que nous cause toute espèce de persécution, tout ce qui peut entraver, pour peu que ce soit, la liberté religieuse, qui est le droit de tout chrétien ? Nous vous supplions donc d'employer toutes les mesures les plus énergiques, pour qu'un tel droit soit maintenu à tous nos citoyens et à tous les habitants de notre canton. »

La réponse du Conseil d'État renfermait le refus le plus péremptoire : « Le Conseil d'État verrait avec plaisir que la liberté religieuse la plus entière pût fleurir dans le canton de Vaud, liberté qui devrait être accordée à toutes les opinions religieuses sans distinction, pour être juste ; mais la liberté religieuse n'est pas plus absolue que les autres libertés de l'homme. . . . . Le plus ou le moins de liberté religieuse dans un pays, dépend du genre ou du degré de civilisation, de l'état des esprits, de la nature des opinions religieuses en présence, de l'esprit plus ou moins tolérant ou intolérant de ceux mêmes qui prétendent à la liberté religieuse, de leur prudence, de leur charité, d'une foule d'autres circonstances. C'est ainsi que l'arrêté que le Conseil d'État a pris le 2 décembre, pour interdire momentanément à Lausanne la réunion à l'Oratoire et les autres assemblées religieuses en dehors de l'Église nationale et non autorisées par la loi, n'est point rendu en haine de la liberté religieuse. . . . . Mais les scènes dont l'Oratoire et les assemblées dont il s'agit ont été l'occasion, étaient d'une nature tellement alarmante, que le Conseil d'État a cru qu'il valait beaucoup mieux, dans l'intérêt de la religion, de l'ordre et de la liberté religieuse elle-même, interdire momenta-

nément des assemblées qui sont des causes d'irritation dans le pays. . . . . . Si les Oratoires et les autres assemblées sont momentanément interdits à Lausanne, nos temples demeureront toujours ouverts à tout le monde, et ceux pour qui le culte public ne suffit pas, auront le culte domestique ou de famille. »

Les honorables ministres auxquels on répondait de la sorte, ne pouvaient guère se déclarer satisfaits, accepter la suppression de la liberté *dans l'intérêt de la liberté elle-même*, reconnaître que la liberté est subordonnée à l'état des esprits, s'entendre dire enfin que, si l'on supprimait les réunions de l'Église libre, on lui offrait en échange *le culte de l'Église officielle* ou *le culte de famille* ! — Une seconde lettre fut signée par eux le 9 décembre ; et, cette fois, il fut permis de croire, on crut généralement que les actes allaient se placer à côté des paroles, que de nouvelles démissions seraient la conséquence inévitable d'un refus. Voici, en effet, le langage qui était tenu : « Si vous ne pensiez pas, Messieurs, pouvoir accorder les garanties qui vous sont instamment demandées par tous les pasteurs ; alors, cédant à l'impossibilité dans laquelle nous nous trouverions de continuer notre œuvre, nous vous prierions d'accepter notre retraite, que nous regarderions comme nécessaire et forcée. Jamais, vous le comprenez, Messieurs, jamais nous ne pourrions consentir à paraître donner les mains à la persécution de nos concitoyens et de nos frères, en faveur de notre ministère et d'une Église qui ne pourrait subsister qu'à ces conditions. »

Le gouvernement ne s'effraya pas de cette menace ; il connaissait mieux que ses correspondants l'étendue de l'engagement qu'ils avaient contracté et la difficulté

de redevenir forts après avoir été si faibles. Il ne crut pas à la retraite qu'on lui annonçait, et il eut raison ; il refusa les garanties ; il refusa la liberté ; il maintint tous ses actes, et les signataires de la lettre conservèrent leurs fonctions. Le Conseil d'État leur parlait ainsi : « ... Aux combats entre les citoyens, le Conseil d'Etat a préféré la suspension, jusqu'à nouvel ordre, d'assemblée religieuses dont, à la rigueur, nos temples et le culte domestique de famille pourraient tenir lieu, du moins pour tous ceux qui ne fréquentent pas ces assemblées dans des vues hostiles à l'Église nationale... C'est une grande consolation pour vous, Messieurs, d'avoir supporté, pour maintenir l'Église nationale, les jugement sévères de vos collègues et les reproches amers de ceux qui n'ont pas compris les motifs de votre démarche. Ces jugements mal fondés et ces reproches non mérités seront pour vous le plus beau témoignage devant Dieu, que nous devons avoir seul en vue. Qu'est-ce que notre divin Maître n'a pas souffert pour son Église ? »

Après une exhortation si évangélique, le Conseil d'État déniait résolument les garanties qu'on lui demandait ; il en appelait aux anciennes ordonnances, au régime bernois, *sous lequel l'Église avait vécu et prospéré pendant trois siècles;* il constatait le principe fondamental d'un tel régime, principe qui devait être maintenu et qu'il définissait naïvement : *la subordination de l'Eglise à l'État ; le gouvernement de l'Église par le pouvoir civil*, et, certain d'avoir calmé les scrupules de ses correspondants, il terminait en leur disant : « Votre retraite n'est point nécessaire... Nous considérerons votre silence comme un consentement à continuer vos fonctions... »

En effet, le silence a été complet, et les fonctions ont été continuées.

La leçon était trop bonne pour ne pas profiter. On n'a plus parlé de *retraite* depuis ce moment.

Des arrêtés semblables à celui de Lausanne ont été pris ailleurs. On a offert ailleurs aux membres de l'Église libre la ressource si satisfaisante d'aller au temple officiel ou de s'édifier en famille. Personne n'a élevé la voix !

Des violences ont eu lieu sur différents points du canton. On en a gémi ; on a même quelquefois chercher à les arrêter. Rien de plus énergique n'a été tenté !

Le Grand Conseil a voté une loi sur l'instruction publique, qui ordonne aux parents de confier aux pasteurs officiels l'instruction religieuse de leurs enfants, *à moins que le gouvernement ne les autorise à agir autrement ;* et on n'a pas réclamé la radiation d'un article (heureusement inexécutable à force d'être odieux) d'un article qui était destiné à ramener pieds et poings liés au presbytère, les catéchumènes qui s'en écarteraient !

La même loi a ressuscité les dispositions si souvent flétries du *Test ;* elle a imposé aux fonctionnaires publics l'obligation de suivre l'Église officielle ; et on a accepté les recrues amenées au temple en vertu du code ; et on a même consenti dans telle commune, à communiquer au régent la délibération municipale qui le privait de son emploi, à moins que *sa mère* ne renonçât à fréquenter l'Église libre !

Des pasteurs démissionnaires ont été condamnés, emprisonnés pour n'avoir pas assisté aux services militaires ; et l'on a courbé la tête sous cette nouvelle ma-

nifestation de la théorie qui fait des ministres les agents de l'État, consacrés par lui seul, et auxquels la consécration au service de Christ n'imprime aucun caractère qui survive à leurs fonctions officielles !

Nous voilà bien loin de la pétition des 207 et des lettres signées à Thierrens ; le courant a fait du chemin, et cependant les hommes qu'il entraîne essayent de temps en temps un effort, quand ils se sentent aller trop vite.

Quand le gouvernement s'avise d'expulser du pays un chrétien vénérable, blanchi au service du Seigneur, étranger aux querelles du moment : M. Cook, pasteur d'une petite congrégation wesleyenne ; plusieurs pasteurs officiels s'entremettent. Qu'obtiennent-ils ? *Un sursis !* Et, l'autre jour, à l'expiration du délai, une famille respectée et inoffensive s'éloignait du pays qu'elle avait paisiblement habité pendant longtemps, d'un pays naguère illustre par ses mœurs hospitalières et par le libéralisme de ses institutions.

Quand le gouvernement a présenté la *loi de tolérance* que nous avons analysée plus haut, une soixantaine de pasteurs officiels ont supplié les pouvoirs publics d'épargner au monde civilisé un tel scandale. Mais que valent les protestations, que valent les prières, si aucune résolution virile ne vient les appuyer ?

Il est possible que de telles résolutions aient été prises secrètement par plus d'une âme chrétienne. Il est possible que plus d'un ministre l'ait annoncée confidentiellement au Conseil d'État ; nous aimons à supposer la réalité meilleure que les apparences ; toutefois, nous sommes forcé de le dire, les apparences n'étaient que trop propres à confirmer les craintes de ceux qui

ont prévu la déchéance progressive de l'Église officielle. S'il y a eu des pétitions individuelles écrites avec force, s'il y a eu une pétition collective qui repoussait toute atteinte portée à la liberté, il y a eu aussi une pétition dont les nombreux signataires ne semblaient repousser que la pénalité rigoureuse du projet ! Il n'y en avait point enfin, qui laissât entrevoir la résolution de recourir aux actes et d'offrir à la liberté religieuse autre chose que des paroles !

Le docteur Ebrard, professeur de théologie, prononçant à Zurich un sermon dont la crise ecclésiastique du canton de Vaud formait évidemment le sujet, s'élevait avec raison contre l'erreur des chrétiens qui croient remplir leur devoir envers la vérité en lui donnant des phrases : « Contre des faits, s'écriait-il, on ne peut protester avec succès que par des faits ! »

Nous recommandons son avertissement aux pasteurs officiels du canton de Vaud et du canton de Berne. Dans l'un, on révoque, on poursuit, on condamne judiciairement les ministres assez osés pour crier aux armes à l'approche de l'ennemi qui vient, enseignes déployées, prendre possession de l'enseignement théologique. Dans l'autre, on tient une menace de législation persécutrice suspendue sur la tête des membres de l'Église libre.

Ce n'est pas en jetant des pétitions sous ses roues, qu'on arrêtera le char du despotisme spirituel. S'il paraît suspendre un moment sa marche, si le projet proposé et non retiré n'a pas encore été converti en loi, nous n'en saurions chercher la cause dans les supplications d'une partie du clergé officiel. Nous la trouvons plutôt dans la prévision des embarras sérieux qu'annonce clairement l'attitude de l'Église libre ; dans la

crainte que cause aujourd'hui aux plus résolus le scandale d'une persécution ouverte, générale et durable; dans les avertissements qui, sans doute, ont été donnés au gouvenement vaudois par d'autres gouvernements radicaux, effrayés de la rapidité compromettante de sa marche, de sa rupture trop significative avec les principes ou les préjugés du libéralisme.

Quoi qu'il en soit, et quelle que doive être la durée de l'ajournement que Dieu accorde à notre faiblesse, nous regrettons de ne pouvoir l'attribuer essentiellement aux démarches des pasteurs officiels. En comparant aux déclarations de 1845 les pâles requêtes de 1847, si peu unanimes, si dépourvues de sanction, si diverses d'énergie, nous leur avons fourni la mesure du chemin parcouru.

Réfléchissez, chers frères. Chrétiens sincères que renferme l'Église officielle, réfléchissez ! Notre langage vous paraîtra dur; et, pourtant, c'est celui de l'affection. D'autres vous flatteront : ceux-là détestent votre foi. « Les blessures que fait celui qui aime sont fidèles; mais les baisers de celui qui hait sont redoutables. »

CHAPITRE VII

Rapprochements historiques.

Nous avons étudié dans ses causes la révolution ecclésiastique du canton de Vaud. Sans nous arrêter aux accidents de cette importante crise, nous avons cherché à en définir l'essence, à en montrer la raison réelle et profonde. Nous avons moins insisté sur les faits que sur les principes : principes féconds, principes universels, et qui ne se laissent pas emprisonner dans les étroites frontières du canton de Vaud. A mesure que nous les examinions, que nous les sondions selon la mesure de nos forces, nous étions plus frappé de leur importance absolue et relative, de leur importance en tout temps et de leur importance spéciale à l'époque où nous vivons. Il nous reste à placer quelques récits auprès des raisonnements. De grands actes mentionnés chemin faisant, demandent à être rap-

portés avec détail. La logique et l'histoire se complètent et se fortifient l'une l'autre. On a dit, et à la rigueur on disait vrai, que les théories n'avaient pas besoin du contrôle de la pratique, qu'on avait trop souvent abusé des démonstrations expérimentales pour ébranler l'autorité supérieure de la conscience et de la raison. On s'est même écrié dans l'exaltation de la foi en la légitimité philosophique : Rien n'est méprisable comme un fait ! — Nous n'avons jamais vu, néanmoins, que les défenseurs hautains des droits de la déduction purement logique, ne daignassent pas se baisser de temps en temps, pour ramasser les arguments fournis par les annales de la vie sociale, politique et religieuse. Il y a en effet une véritable et naturelle puissance de conviction dans les souvenirs du passé. Les archives des peuples contiennent des mots écrits par Dieu même, et qu'il importe de savoir lire. Qui ne serait frappé, en voyant que, sous les régimes les plus divers, sous l'empire des civilisations les plus contraires, les mêmes maximes ont porté les mêmes fruits, qu'aucune infidélité n'est demeurée impunie, qu'aucun sacrifice n'est demeuré stérile ?

Le mouvement du canton de Vaud a ses aînés, nobles manifestations de la foi personnelle, luttes douloureuses et instructives avec le paganisme catholique et avec le paganisme protestant. Il a plu à Dieu d'employer ces éclatants sacrifices au maintien de sa véritable Église sur la terre et à l'édification perpétuelle de ses enfants. Les années, les siècles s'écoulent, et les démissionnaires Vaudois, Anglais, Écossais, nous enseignent encore. Nous allons nous placer au milieu d'eux, à leur école, ou plutôt à celle du Seigneur,

Afin de ne pas multiplier les rapprochements, nous

écarterons ceux qui ne reposent que sur des analogies extérieures ou sur des renoncements isolés.

Ainsi, nous n'aurons garde de citer les évêques anglicans de 1688. S'il est constant qu'ils refusèrent de lire une proclamation et qu'ils souffrirent un commencement de persécution, il est constant aussi qu'ils ne commencèrent à rejeter l'intervention du roi dans les affaires religieuses, que lorsqu'elle se tourna contre eux. Ils furent bien moins opprimés qu'ils n'avaient été oppresseurs; ils défendirent bien moins l'autonomie de l'Église qu'ils ne l'avaient compromise; ils revendiquèrent bien moins la souveraineté de Christ qu'ils n'en avaient trafiqué. Ils ne deviennent pas beaucoup plus dignes de sympathie, parce qu'ils attaquent dans sa faiblesse le gouvernement qu'ils avaient servi à genoux dans sa grandeur; parce qu'ils refusent à Jacques II les hommages serviles qu'ils avaient prodigués à Charles II; parce que, oubliant tout à coup leurs doctrines d'obéissance passive, ils s'associent à la rébellion triomphante de Guillaume.

Toutes les Églises asservies ont eu leurs démissionnaires. Celles d'Allemagne, entre autres, s'honorent à juste titre des protestations que plusieurs de leurs pasteurs ont opposées à la domination des princes. De tels dévouements n'ont pas été perdus; ils ont maintenu, aux yeux des croyants et du monde, une vérité trop longtemps oubliée; ils ont interrompu la prescription; ils ont préparé la transformation générale qui signalera le dix-neuvième siècle. Les principes, d'ailleurs, ne méritent-ils pas d'être défendus pour eux-mêmes? Faudra-t-il toujours établir le profit net qu'on a retiré de leur défense? Faudra-t-il toujours comparer ce qu'elle rapporte et ce qu'elle coûte? Appliquerons-nous le système

de Bentham à la religion, et désavouerons-nous, à la façon des utilitaires, les sacrifices dont nous n'apercevons pas clairement les résultats avantageux ?

Non, certes ! Et la retraite des pasteurs allemands qui, au temps de Spener, renonçaient à leurs fonctions plutôt que d'observer les ordonnances de l'électeur de Brandebourg, figure, indépendamment des conséquences immédiates, parmi les témoignages remarquables qui ont été rendus à la royauté spirituelle de Jésus-Christ.

Cependant le témoignage était inconscient. Il y avait là moins d'attachement à l'indépendance de l'Église, que de passion luthérienne contre le calvinisme protégé par le futur roi de Prusse. Ensuite, la démission dont il s'agit et les démissions semblables qu'on cite au sein des Églises allemandes, n'ont atteint que des proportions médiocres ; aucune n'a la taille d'un véritable événement ecclésiastique.

Il en est autrement de la démission du clergé vaudois au seizième siècle. Le principe chrétien y domine. Il n'y est pas obscurément entrevu ; il y est explicitement exprimé et soutenu ; ses champions sont des hommes illustres, des réformateurs ; ils sont suivis par de nombreux ministres, par les ministres les plus zélés et les plus éminents du canton de Vaud ; enfin, ils laissent dans l'histoire du temps une trace ineffaçable, et la tradition de 1559, encore vivante en 1845 chez les hommes pieux qui aiment à savoir ce que les chrétiens ont fait avant eux, a exercé une influence incontestable sur la naissance et l'affermissement de notre Église libre.

Ouvrons donc la brochure de M. Martin ; analysons

en peu de mots ce qu'elle raconte si complètement et si bien.

Parmi les citations de Viret qu'elle contient, nous en choisirons deux ou trois qui suffiront à établir le caractère du mouvement. Ce sont bien les empiètements de l'État sur le domaine du spirituel, que repousse le fougueux auteur des *Diables blancs*.

« ..... Le pis est encore en ce qu'ils veulent tenir sous leur patte ces pourres Ministres et prescheurs qu'ils ont comme des vallets, pour les faire trotter et passer sous leur bras, comme il leur plaira. Si les Ministres ne le veulent faire, et s'il s'en trouve quelquuns entre eux, qui entendent que c'est que leur office, et qui le veulent honorer comme ils doyvent, afin que Jésus-Christ et le ministère de son Église ne soyent mesprisez et deshonorez, on criera incontinent que tels Ministres sont ambitieux et rebelles, et qu'ils se veulent mettre au lieu du Magistrat. Brief, s'il y a Ministres qui facent leur devoir, à ce qu'il y ait telle discipline et réformation en l'Eglise, que l'Evangile la requiert, on leur dira incontinent : Pourquoi nous venez-vous icy troubler? Ne pouvez-vous vivre à repos et y laisser vivre les autres? Vous voulez oster le glaive au Magistrat, mais on vous frottera les aureilles. Nous le tenons par le manche ; mais, si vous le voulez avoir, vous le nous arracherez des mains par le tranchant. »

« ..... Il me semble que ceux-cy, desquels tu parles, commettent la mesme faute, de la quelle ils accusent le Pape, les évesques et les prestres et les moines. Car ils les accusent d'avoir usurpé à eux la puissance de tous les deux glaives, assavoir du glaive spirituel et temporel. Cela qu'eux font ne me semble guère estre différent, sinon en ce qu'au lieu qu'ils se plaignent que

le Pape et les autres gens d'église ont osté le glaive temporel aux Magistrats, eux par le semblable veulent oster le glaive spirituel à l'Eglise et aux Ministres d'icelle, veu qu'ils veulent qu'elle soit gouvernée à leur fantaisie..... »

« ..... Ils mettront et osteront les ministres comme bon leur semblera, sans ordre ecclésiastique, soit-ce à tort ou à droit : il en feront comme des vallets...... »

Voilà le motif de la lutte ; en voici les circonstances essentielles :

Le clergé vaudois réclamait la discipline. Il importe assez peu de savoir s'il l'entendait exactement comme nous l'entendons nous-mêmes. Le débat n'était pas sur ce terrain. Berne ne contestait nullement l'excommunication ; mais elle prétendait l'attribuer à l'État ! Les ministres soutenaient et l'incompétence de l'État et la compétence exclusive de l'Église. Ils demandaient aussi l'organisation de celle-ci sur le modèle de l'Église apostolique. Ils voulaient qu'on réglât l'imposition des mains, l'établissement des diacres, et qu'en un mot, le gouvernement de l'Église par l'Église fût institué.

De 1542 à 1559, ce ne sont que démarches infructueuses. Tantôt on envoie des députations à Berne ; tantôt on s'adresse au conseil des Soixante à Lausanne. Leurs Excellences sont inflexibles. Elles refusent de reconnaître, à un degré quelconque, la liberté de l'Église. Quand le Conseil de Lausanne accorde quelque concession, les Bernois la révoquent hardiment. Quand les Classes proposent de nommer Farel professeur de théologie, ils repoussent le défenseur de l'indépendance spirituelle. Ils châtient les tentatives d'affranchissement par la brusque suppression des colloques. Ils montrent la résolution inébranlable de conserver entier l'épisco-

pat du gouvernement civil et de demeurer seuls anciens de l'Église vaudoise.

Il était impossible que des chrétiens, la question une fois soulevée et posée en termes précis, se prêtassent à une usurpation aussi monstrueuse. Viret se lassa de solliciter le droit de l'Église. Il fit mieux, il l'exerça : c'est seulement ainsi que les droits fondamentaux se conquièrent. Il déclara qu'il renvoyait la Cène de huit jours, afin de mieux instruire les ignorants.

Berne ne recula pas. Elle révoqua les pasteurs Viret et Valier.

Alors, les événements se succédèrent dans le même ordre qu'en 1845.

La Classe de Lausanne, s'associant à la conduite des pasteurs que l'État punissait, refusa de leur donner des successeurs. Les membres de la Classe furent mis en prison et y passèrent deux jours.

Malgré la Classe, on donna des remplaçants à Viret et à Valier.

Aussitôt, les démissions commencèrent. Parmi les pasteurs qui se retirèrent à ce moment, nous distinguons Théodore de Bèze.

Le nombre des démissionnaires s'accroissait de jour en jour. Les uns, laissant à l'État le soin de les révoquer, se contentaient d'opposer aux ordres de Berne une résistance qui provoquait immanquablement des sentences de destitution et d'exil ; les autres renonçaient spontanément à leurs fonctions, et quittaient le pays, suivis de plusieurs laïques. Bientôt, on compta quarante et une cures vacantes; ce qui équivaut à cent vingt démissions pour le canton de Vaud tel que nous le connaissons, la population ayant triplé depuis la réforme.

Les ministres qui, ayant uni leurs efforts à ceux de

Viret, l'avaient ensuite abandonné, se sentaient fort malheureux dans leurs cures. L'histoire de Ruchat en parle ainsi : « Ils étaient inquiétés par les divers jugements qu'ils entendaient sur cette affaire et sur leur conduite, comme cela arrive toujours. *Quelques seigneurs leur faisaient espérer que la chose pourrait changer, et qu'il viendrait un temps meilleur.* D'autres leur représentaient l'exemple des autres ministres du pays, qui ne quittaient pas leurs postes, quoiqu'ils n'eussent pas plus d'autorité qu'eux. *Leurs peuples les exhortaient à rester, leur disant que, s'ils les abandonnaient, ils seraient coupables du mal qui en arriverait, ouvrant la porte aux loups et aux mercenaires.* D'autres, plus sensés à mon avis, les renvoyaient au jugement de leur conscience. »

Berne comprit qu'il était nécessaire de fournir un prétexte aux consciences bourrelées. Elle fit ce qu'un gouvernement ne refuse jamais en pareil cas ; elle promit quelques réformes ; elle donna des explications plausibles ; elle convoqua même un Synode. Bien plus, elle invita les ministres qui lui restaient fidèles à présenter un plan de discipline. Elle fit la part des scrupules sans conséquence, qui accompagnent ordinairement la faiblesse. Elles les calma par des mots, par des apparences. Quant au fond, rien ne fut changé. Le Synode ne se réunit pas ; les promesses furent violées, les réformes s'ajournèrent, et le plan de discipline fut oublié par tout le monde, y compris le triste clergé qui s'était satisfait en le préparant.

Quelques années après, l'œuvre d'asservissement était accomplie. Les pasteurs, habitués à la servitude, ne demandaient plus même à être rassurés au moyen d'illusions et de mensonges. La discipline fut ouvertement

exercée par l'État ; les consistoires devinrent des tribunaux correctionnels ; et l'Église vaudoise, définitivement privée de ses synodes, ne fut plus qu'une des administrations subordonnées que leurs Excellences entretenaient en pays sujet.

Les ressemblances entre 1559 et 1845 sont nombreuses. Par bonheur, il existe une différence aussi. et une différence essentielle. Le respect de la liberté religieuse s'impose tellement aujourd'hui aux hommes même les plus hostiles, que le gouvernement vaudois est forcé de tolérer plus ou moins comme pasteurs libres ceux qui cessent de remplir des fonctions officielles. Au seizième siècle, cette action indépendante n'était admise par personne. Les révocations, les démissions étaient des exils. On quittait son pays parce qu'on avait quitté son presbytère. Sous le joug de Berne, il n'y avait place pour aucun genre de liberté. Il en résulta que les chrétiens vaudois. qui prenaient parti en faveur des ministres démissionnaires ou révoqués, et qui auraient formé le noyau des nouvelles paroisses si la fondation d'une Église libre avait été possible, furent forcés, ou de quitter le canton, ou de faire violence à leurs sentiments et de demeurer unis à l'Église de l'État.

La grande démission de 1661, en Angleterre, eut un meilleur succès ; car les pasteurs ne s'exilèrent pas; beaucoup continuèrent à prêcher l'Évangile : de véritables congrégations se formèrent de toutes parts sous le feu de la persécution [1].

Voici comment deux mille ministres, les plus fidèles et les plus zélés, vrais représentants de la foi évangé-

1. V. *Baxter et l'Angleterre religieuse de son temps.*

lique, furent amenés à répudier leurs fonctions officielles, et sauvèrent le protestantisme, menacé par le gouvernement civil, qui s'était mis au service des épiscopaux quasi catholiques, ces puséystes du dix-septième siècle.

Depuis longtemps le principe païen trônait en Angleterre. L'acte de suprématie l'établissait formellement. Il attribuait à la couronne et au parlement le droit de décider souverainement en matière ecclésiastique et même en fait de dogmes. Il exprimait brutalement ce qu'on a tant de fois répété depuis ; ce que nous trouvons écrit en toutes lettres dans le code vaudois. La loi de 1839 est l'acte de suprématie du canton de Vaud.

Depuis longtemps aussi, l'acte d'uniformité frappait les fidèles serviteurs de Christ qui, sous le nom de puritains, étaient l'objet des attaques et des mépris d'une Église corrompue. Les puritains regardaient au Seigneur ; les épiscopaux regardaient au roi, et l'applaudissaient quand, portant jusqu'au dernier excès l'insolence de ses usurpations, il citait la Bible en plein parlement à l'appui de son autorité spirituelle, et prétendait régir l'Église en vertu de ce texte : « J'ai dit, vous êtes des Dieux. »

Il y avait deux clergés et deux réformes. Le clergé et la réforme de la cour, nés de la volonté dé Henri VIII, supprimés par la volonté de Marie la Sanglante, ressuscités par la volonté d'Élisabeth, modifiés par la volonté des Stuarts. Le clergé et la réforme du peuple, persécutés depuis des siècles par les prédécesseurs de Henri VIII, persécutés par Henri VIII, persécutés par Marie, persécutés par Élisabeth, persécutés par les Stuarts, et toujours soutenus par les sympathies natio-

nales : d'un côté les anglicains, de l'autre les puritains.

Combattre les puritains, tourner les puritains en ridicule, rendre les puritains odieux, telle était la tâche imposée aux épiscopaux, tel était le texte inépuisable des sermons prononcés devant le monarque. Jacques I[er] avait daigné entrer lui-même dans la controverse; il avait publié un livre intitulé : *Livre des divertissements* (Book of Sports) ; il y censurait ceux qui observaient le repos du dimanche et qui s'éloignaient des fêtes, des danses, des spectacles, des processions; le livre avait reçu force de loi; ordre avait été donné aux pasteurs de le lire en chaire !

Cependant la fraction la plus consciencieuse de l'Église officielle s'était graduellement dégoûtée du rôle ignoble qu'on lui imposait. En voyant reparaître les usages papistes, le surplis, le signe de la croix, la communion à genoux, les fêtes des saints; beaucoup s'étaient effrayés. Les rangs inférieurs du clergé anglican renfermaient un nombre croissant de puritains.

A mesure que la vie s'éveillait au sein de l'Église esclave, les protestations s'y multipliaient contre un tel asservissement. Déjà, sous Élisabeth, on avait eu grand'peine à trouver, dans la convocation du clergé, une majorité d'une voix pour appuyer l'acte de conformité. Plusieurs ministres avaient dès lors sacrifié leurs fonctions, plutôt que de consentir à des concessions qui semblaient indifférentes, mais qui engageaient l'avenir. Fox, le vénérable martyrologue, avait donné l'exemple, et beaucoup l'avaient imité. Un nouvel acte de démissions, plus considérable encore, avait eu lieu sous Charles I[er] au moment où Laud, cet archevêque protestant auquel le pape offrait un chapeau de cardinal,

s'engagea, par ordre du roi, dans la voie tortueuse et souterraine que suivent aujourd'hui encore les puséystes. Lorsqu'il commença à restaurer les choses sans les noms, à rétablir le papisme sans le pape dans l'Église d'Angleterre; lorsqu'il remplaça la table de communion par un autel; lorsqu'il introduisit le crucifix et les images; lorsqu'il fit du culte anglican une messe mal dite; une foule de pasteurs, refusant absolument de le suivre, rendirent au principe chrétien un hommage public et éclatant.

La foi personnelle eut alors de nouveaux martyrs, dans un pays où elle n'en avait jamais manqué, dans un pays où elle avait toujours été aussi courageusement proclamée par les victimes qu'effrontément niée par les bourreaux. Les sentiments véritables de la nation anglaise éclatent au pied du pilori; elle y entoure de ses plus vives sympathies les représentants du protestantisme et du principe chrétien; elle y désavoue hautement les suppôts de la suprématie royale et du retour hypocrite vers Rome; elle verse des larmes sur les souffrances atroces du docteur Leighton; elle admire la patience chrétienne de l'avocat Prynne, mutilé pour avoir écrit contre le théâtre et les mascarades; elle s'attendrit de respect, en voyant la femme du docteur Bastwick monter sur l'échafaud de son mari et baiser ses oreilles qui vont être coupées. La nation est puritaine; elle le montre en refusant de combattre les protestants de la Rochelle; elle le montre en renversant du même coup les tendances papistes, la suprématie royale et la royauté; elle établit à la fois la république et l'incompétence de l'État en matière de religion.

La république cependant meurt avec Cromwell. Charles II est appelé au trône; Charles II, tyran ignoble,

bien digne de figurer à côté de Henri VIII. Il a assisté au culte protestant en France ; il s'est fait délivrer des certificats par le pasteur de Charenton ; et déjà il s'est réconcilié avec Rome, il a obtenu d'elle l'autorisation de la renier afin de la mieux servir ! Couronné en Écosse sous le titre de premier roi covenantaire, il a juré haine à l'épiscopat et au papisme ; il a été jusqu'à injurier la mémoire de son malheureux père, jusqu'à flétrir la réputation de sa mère : son zèle presbytérien a dépassé celui des plus fougueux, et il est décidé à détruire le presbytérianisme, à rétablir l'épiscopat, à restaurer le papisme ! Il se fait remettre solennellement une Bible par le corps des pasteurs ; il promet d'y chercher la règle de sa conduite ; il prend des chapelains presbytériens ; il prête trois fois le serment de respecter la liberté des consciences, et il se prépare à écraser les non-conformistes ! Hypocrite, débauché, cruel, il a tout ce qui fait un Constantin ; il remplit toutes les conditions de son rôle. La théorie du gouvernement de l'Église par l'État ne pouvait trouver un plus digne représentant.

Le moment de la lutte décisive était venu. L'Église anglicane comptait assez de membres fidèles pour soutenir énergiquement la souveraineté de Christ. Le pouvoir royal était assez soutenu par la réaction politique, pour nier ouvertement cette souveraineté. Charles II allait reprendre l'œuvre de Henri VIII, d'Élisabeth et des premiers Stuarts, mais en présence d'un adversaire plus formidable. Le principe chrétien avait grandi dans les supplices ; il s'était fortifié aussi pendant l'interruption des supplices, que la république avait suspendus ; il était arrivé à une sorte de conscience de lui-même ; il était en état de relever le gant.

Charles II ne tarda pas à le lui jeter. Le 13 mai 1661, il fit voter par le parlement *l'acte d'uniformité.*

On donnait trois mois de réflexion aux pasteurs ; ils devaient manifester leurs intentions avant le 24 août, jour de saint Barthélemy.

Le roi, le parlement, ne doutaient pas que tous ou presque tous ne consentissent à reconnaître leur autorité et à se conformer aux règles ecclésiastiques qu'ils avaient établies. On disait beaucoup : « Les pasteurs tiennent à leurs places ; ils n'abandonneront pas leur gagne-pain. Quelques fanatiques nous quitteront peut-être ; mais les gens sages, les chrétiens modestes se soumettront. »

Quelle fut la surprise générale, quand, le 24 août, deux mille ministres, l'honneur et la force de l'Eglise anglicane, se retirèrent à la fois !

Après la surprise vint la calomnie. — Ils ont cédé à un sentiment d'opposition politique ! Ils ont déserté leur poste ! S'ils avaient aimé leurs paroisses, ils n'auraient pas renoncé à les servir ! Les empêchait-on d'exposer fidèlement la parole de Dieu ? Et qu'importent les questions théoriques, les prétentions du gouvernement, l'indépendance du spirituel ? Qu'importent certains usages, les croix, les tableaux, la hiérarchie ? Qu'importent certaines doctrines, la succession épiscopale, la régénération par le baptême, la tradition, les apocryphes ? Y a-t-il rien là qui ne puisse se concilier avec la prédication pure et orthodoxe du salut par le sang du Christ ? Lâches serviteurs de Jésus-Christ, qui se découragent au premier obstacle, qui violent leurs serments et livrent leurs cures aux ennemis ! —

L'histoire a répondu ; elle a montré ce que conte-

naient les concessions indifférentes : une Église royale d'abord, une Église romaine ensuite. Elle a montré ce que contenait la démission imprudente : une résistance chrétienne d'abord, une révolution protestante ensuite. 1688 est l'éclatant commentaire de 1661.

Au reste, le sacrifice des deux mille pasteurs ne tarda pas à porter ses fruits. Si les habiles affectaient de le déprécier, les simples le comprenaient. Les sentiments de la nation entière en éprouvèrent la fortifiante influence. C'est par leur influence que de tels actes veulent être jugés ; ils élèvent le niveau général ; ils forment le sens héroïque chez les chrétiens ; ils agissent même sur l'âme des incrédules ; ils condamnent les capitulations de conscience, les mélanges adultères de politique et de religion, l'introduction des marchands dans le temple. Tant qu'on ne les a pas appréciés comme prédication muette, entendue de tous et prolongée à travers les siècles, on en ignore le vrai sens. Les grands spectacles d'abnégation religieuse ou d'égoïsme ont une puissance incalculable de perfectionnement ou de dégradation ; et qui voudrait se rendre compte de l'esprit dominant chez un peuple, devrait s'informer avant tout des leçons qu'il a reçues. Le caractère anglais, abaissé, compromis par les dociles conversions des prélats et des grands seigneurs du seizième siècle, doit la teinte de puritanisme qui le distingue aux longues souffrances des non-conformistes. Sans les huguenots qui, pendant deux siècles, ont sacrifié biens, familles, fortune, patrie, vie même, pour le principe chrétien de la foi personnelle, le caractère français aurait complètement fléchi sous l'action délétère d'Henri IV, d'autant plus dangereux qu'il se vendait avec plus de grâce et qu'il armait son vice

de plus d'amabilité et de génie. Le politique Gascon eut le fatal bonheur de rendre populaire ce qu'il y a de plus honteux au monde, et de fausser pour longtemps dans tous les cœurs les notions élémentaires, non de foi seulement, mais de moralité. Que d'apostasies religieuses et politiques abritées derrière la sienne ! Que de consciences flétries et blessées à mort par ce seul mot : « Paris vaut bien une messe ! » Qui calculera les ravages d'un tel exemple ! — Ce n'est pas la religion protestante ou catholique ; c'est la conviction elle-même dans son essence ; c'est l'âme humaine dans son sanctuaire qui en est atteinte.

Les pasteurs non-conformistes faisaient donc beaucoup, par leur retraite seule, pour leur Église et pour leur pays. Cela ne leur suffit pas. S'ils avaient renoncé aux subsides de l'État, ils n'avaient pas renoncé aux charges que le Seigneur leur avait confiées. Ils continuèrent à prêcher l'Évangile ; ils présidèrent des réunions de culte ; des congrégations libres se formèrent autour d'eux.

Alors le gouvernement fit un pas de plus ; il défendit les assemblées religieuses ; il appliqua aux laïques l'édit de non-conformité ; il promulgua la loi du 30 juin 1663, qui infligeait aux membres des congrégations non officielles, des peines s'élevant jusqu'à la déportation en cas de récidive.

En présence de tant de rigueurs, les pasteurs démissionnaires furent un moment ébranlés. Une vingtaine, renonçant à la belle confession qu'ils avaient faite de la souveraineté de Jésus-Christ, rentrèrent dans les rangs du clergé salarié par l'État. Beaucoup, s'abstenant pendant quelque temps de tenir des réunions, se bornèrent au culte domestique. Plusieurs crurent devoir se montrer parfois au culte officiel.

Mais il y en eut aussi qui, à l'exemple des quakers, comprirent que la persévérance et la souffrance conduisaient seules à la conquête de la liberté religieuse. Ils continuèrent leurs assemblées. Ils furent poursuivis, emprisonnés, et ne cessèrent d'agir avec le courage de fidèles serviteurs de Jésus-Christ.

Il y avait des intervalles de relâche dont tous profitaient. Tantôt c'était la peste qui se chargeait de leur trouver de l'emploi. Chassant de Londres tous les pasteurs officiels, elle permettait aux ministres démissionnaires d'y venir prêcher librement au milieu des populations abandonnées et mourantes. Tantôt l'incendie leur rendait le même service ; la capitale était dévastée, et personne ne songeait à les poursuivre parmi les décombres. Tantôt enfin un changement de cabinet, une modification de la politique leur procurait un soulagement momentané.

Puis l'intolérance redoublait, et le principe païen regagnait le temps perdu. La loi de 1670 contre les conventicules fit beaucoup de victimes. On dispersa les réunions ; les fidèles furent traduits devant les tribunaux ; un grand nombre moururent en prison ; bien des familles furent épuisées par les amendes ; bien des familles furent exilées.

Et cependant l'œuvre s'affermissait de jour en jour. Les illusions de la tyrannie s'évanouissaient l'une après l'autre. Elle avait cru qu'il n'y aurait point de démissions, et il y en avait eu deux mille ; elle avait cru que les persécutions, les séductions combinées ramèneraient les démissionnaires, et vingt seulement avaient cédé ; elle avait cru que les lois d'intolérance, en dispersant les réunions, en punissant le prosélytisme, en levant des amendes monstrueuses, empêcheraient les

congrégations libres, et elles s'étaient multipliées sur la surface du pays, et les laïques qui risquaient leur liberté, et les pasteurs qui s'exposaient à payer 40 livres sterling par sermon, ne cessèrent pas un instant de combattre le bon combat.

Il n'entre pas dans notre plan de pousser plus loin ce récit. On connaît les alternatives de violence et de faiblesse, d'hypocrisie libérale et de franchise despotique, qui, remplissant la fin du règne de Charles II, amenèrent la chute de Jacques ?

Deux choses restent certaines, et nous tenions à les établir :

Les procédés du principe païen sont partout les mêmes.

L'Église d'Angleterre a dû son salut, après Dieu, à ceux qui l'ont quittée. Ceux-là seuls ont eu de la force contre ses ennemis, parce qu'ils ont abandonné le sol mouvant des compromis et des infidélités, pour se placer sur le terrain solide de l'obéissance à Christ et de la revendication de ses droits.

L'histoire de l'Église d'Écosse se montre encore plus significative sous ce double rapport [1].

Le règne des quatre Stuarts n'est qu'une longue entreprise de l'autorité royale et de son fidèle serviteur l'épiscopat, sur l'indépendance et la foi du presbytérianisme écossais. Le principe païen et le principe chrétien se sont livré peu de batailles aussi acharnées.

A peine le fils de Marie Stuart est-il devenu roi d'Angleterre, qu'il aspire à dominer l'Église de son pays

1. Voir, entre autres documents, l'*Histoire de l'Église d'Écosse, par Maccrie.*

natal. Les institutions que Jacques VI avait respectées. Jacques Ier les attaque ouvertement. Il s'attribue le droit de convoquer seul les assemblées générales, qui sont les synodes de l'Église écossaise.

Mais l'Église maintient son droit. Elle fait mieux; elle en use. L'assemblée générale d'Aberdeen se réunit sans convocation royale. Ses membres y viennent au nom du Seigneur, sans se dissimuler les dangers auxquels ils s'exposent; et, en effet, plusieurs sont emprisonnés, quatorze sont bannis.

N'importe. Une autre assemblée générale, celle de Perth, repousse avec la même énergie les prétentions de la couronne. En vain le représentant de Jacques, lord Scoon, défend aux pasteurs et aux anciens réunis de choisir un modérateur. La nomination se fait malgré ses menaces et ses blasphèmes, et l'assemblée entière tombe à genoux pour rendre grâces. En vain lord Scoon ordonne-t-il de fermer les portes de l'Église. Le Synode se réunit en plein air, dans le cimetière, environné d'une multitude en larmes.

Cependant le roi prend sa revanche. Quelques années après, la même ville de Perth voit un certain nombre de docteurs et de ministres, gagnés par lui. usurper dans son sein le titre d'assemblée générale. Il sort de là une organisation conforme aux ordres de la couronne : des évêques, la communion à genoux, la confirmation épiscopale des pasteurs ou curés. Surtout il sort de là l'autorité absolue du roi en matière spirituelle. C'eût été une abdication, si l'Église avait été réellement représentée à la convocation de Perth.

Elle ne l'était pas. Elle protestait, et contre les articles de Perth, et contre les pouvoirs ecclésiastiques conférés au gouvernement par un parlement servile, et

contre les envahissements rapides du prince et des évêques. Partout, les fidèles s'éloignaient avec horreur des temples souillés par la domination de l'État et par l'imitation des cérémonies romaines. Ils étaient déserts aux jours de fêtes institués par les articles de Perth. Le peuple entier refusait de s'agenouiller pour la communion.

La même opposition se manifeste, lorsque le successeur de Jacques veut poursuivre l'œuvre commencée, lorsque Laud introduit la liturgie anglicane et le *service-book*. Des tumultes populaires éclatent à Édimbourg, à Glasgow, en beaucoup d'autres lieux.

Vient la noble assemblée générale de Glasgow. Le commissaire royal, Hamilton, la dissout au nom du roi, *chef de l'Église*. L'assemblée proteste au nom de Jésus-Christ, *seul chef de l'Église*. Elle déclare nulles les prétendues assemblées générales tenues depuis l'avènement de Jacques Ier. Elle rejette les articles de Perth, le livre de service, les canons, les évêques. Elle excommunie la plupart des évêques eux-mêmes.

Des temps orageux succédèrent à cette manifestation. Charles était en lutte avec son parlement, en lutte avec la nation anglaise, en lutte avec l'Écosse presbytérienne. Nous sommes loin d'approuver les moyens employés pour triompher de son despotisme. Nous aimons mieux le beau témoignage du Synode de Glasgow et les souffrances du Synode d'Aberdeen, que la guerre défensive du parlement écossais et les campagnes de l'armée covenantaire, si célèbre par sa belle discipline et par sa devise : *Pour la couronne de Christ et le covenant.*

Laissons les prises d'armes du marquis de Montrose, les expéditions en Angleterre, la république ; arrivons

à la restauration de Charles II et abordons l'histoire des vingt années les plus douloureuses, les plus critiques qu'ait traversées l'Église d'Écosse. Charles II attaque les presbytériens écossais, comme les non-conformistes anglais. Seulement il est plus hardi, plus cruel en Écosse qu'en Angleterre. Nous allons trouver ici le pendant de la démission des deux mille pasteurs ; les analogies les plus frappantes vont surgir.

En 1661, le roi fait passer au parlement écossais l'*acte de suprématie* et l'*acte rescisoire*. Le premier consacrait son autorité sur l'Eglise. Le second annulait tout ce qui avait été fait par les représentants légitimes de l'Eglise, de 1638 à 1660.

Armé de ces deux actes, Charles abolit les assemblées générales et rétablit l'épiscopat. Le parlement, que les débauches habituelles de ses membres avaient fait appeler le *parlement ivre*, confirme toutes les censures royales. Il institue le patronage ; il prescrit l'ordination des nouveaux pasteurs par les évêques, qui eux-mêmes étaient allés chercher à Londres les trois ordres du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat ; il ordonne enfin à tous ces fonctionnaires de signer une déclaration contre le covenant.

Le moment décisif est venu ; une proclamation invite tous les ministres nommés depuis 1649 (époque de l'abolition du patronage) à se faire présenter par les patrons et à se faire installer par les évêques.

Si le clergé presbytérien avait cédé alors, s'il avait préféré les paroisses aux principes, c'en était fait de l'Eglise ; son indépendance, son honneur, sa vie, sa foi, s'engloutissaient dans le même abîme.

Chacun le sentait, et l'émotion était générale. Les évêques, les grands politiques, les courtisans de Charles

assuraient qu'il ne trouverait pas dix pasteurs décidés à abandonner leurs presbytères, à accepter la misère pour eux et pour leurs familles.

Il n'y en eut pas dix ; il y en eut quatre cents !

Presque tous les pasteurs de l'ouest, la plupart des pasteurs du midi préférèrent leur conscience à leur intérêt. L'effet moral fut immense. Ces chaires fermées, ces églises désertes, ces familles abandonnant les cures au milieu de l'hiver, le spectacle de ces sacrifices accomplis sans ostentation, cette proclamation solennelle de la souveraineté de Christ, cet appel aux sentiments les plus élevés de l'âme humaine furent universellement entendus. L'impression de ce jour fut profonde en Écosse. Elle y est restée.

« On n'a jamais vu, dit Wodrow, un dimanche comme le dernier où les ministres prêchèrent. » Le peuple se sépara en larmes. Les pasteurs traversèrent la foule de leurs paroissiens, qui se précipitaient sur leurs pas, afin de leur prodiguer les témoignages d'attachement et de respect ; plusieurs étaient saisis par les soldats et entraînés loin de leur ancienne demeure. Alors le village entier les accompagnait ; on les suivait très loin ; et, lorsqu'enfin on était forcé de leur dire adieu, on eût cru voir des enfants violemment arrachés à leur père, tant étaient vives les douleurs de la séparation !

Il faudrait copier ici les documents contemporains qui décrivent d'une manière bien touchante l'affliction des troupeaux, l'exil des pasteurs et les privations diverses qui accompagnaient un voyage improvisé, pendant une saison rigoureuse. Les hommes marchaient ; les femmes étaient à cheval ; les enfants étaient transportés dans des caisses ; il y avait beaucoup de

souffrances ; il y avait encore plus de joies, car le sacrifice chrétien a ses joies ineffables, et Dieu accomplit magnifiquement les promesses de sa parole : « En vérité, je vous dis qu'il n'y a personne qui ait laissé ou maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou champs, pour l'amour de moi et de l'Évangile, qui n'en reçoive maintenant en ce temps-ci cent fois autant, maisons, et frères, et sœurs, et mère, et enfants, et champs, avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle. »

Quand on voulut remplacer les pasteurs démissionnaires, l'embarras fut grand. Personne dans le sud ne consentait à assumer une part de la responsabilité en prenant une part des dépouilles ; on refusait de s'installer dans les places vides.

Il fallut donc s'adresser à un pays presque étranger alors à la véritable Écosse. Le nord, toujours affamé et peu zélé d'ailleurs pour la cause évangélique, fournit un certain nombre d'hommes ; encore ne donna-t-il que son rebut. On admit tout ce qui se présenta, orthodoxes ou hétérodoxes, instruits ou ignorants, jusqu'à des paysans qui n'avaient jamais ouvert un livre. « Depuis leur démission maudite, disait un laird du nord, nous ne trouvons plus de garçons pour garder nos vaches ; ils se font tous ministres. »

A Édimbourg, un seul pasteur avait conservé ses fonctions. Des districts entiers n'avaient plus de culte officiel. Quand on eut pourvu aux vacances, quand les patrons et les évêques eurent installé leurs curés, le peuple refusa d'aller les entendre. Le peuple s'associa à la démarche de ses conducteurs spirituels, parce que le peuple était animé en général d'un vif sentiment d'attachement à l'Évangile : il avait souffert pour sa foi,

et les moins sérieux subissaient eux-mêmes l'influence du sentiment presbytérien, brillant alors de l'éclat de la jeunesse et de l'ardeur de la lutte.

Bientôt, au reste, les vrais disciples allaient être appelés à se distinguer des incrédules. La persécution approchait à grand pas ; elle allait allumer sous le creuset, le feu qui sépare les scories du pur métal. Les gouvernements qui mettent la main sur l'Église, sont tenus d'y retenir de force quiconque essaie d'en sortir. Le premier pas entraîne le second. L'asservissement de l'Église officielle ne va pas sans la négation de l'Église libre.

En voyant les ministres démissionnaires continuer leurs fonctions et convoquer dans les maisons particulières les fidèles qu'ils ne pouvaient plus instruire dans les temples, le roi et les évêques comprirent qu'ils n'avaient rien fait, s'ils permettaient à l'Église de leur échapper ainsi. Leur despotisme devenait inutile, s'il n'était conséquent. La forme, le cadre, l'ombre de l'Église leur restait seule ; le corps suivait le clergé indépendant.

On fit donc voter au parlement un acte qui assimilait la prédication libre au crime de sédition. On fit plus : on frappa d'amendes exorbitantes les personnes qui n'assistaient pas au culte officiel de leur paroisse !

Des troupes sont envoyées dans l'ouest. Après le service, chaque curé lit la liste de ses paroissiens. Les absents sont notés, et des contributions énormes leur sont militairement imposées. S'ils ne paient pas, on établit chez eux des garnisaires, on vend leurs bestiaux, on arrache le pain à leurs enfants. Le pays était couvert de familles, naguère aisées, réduites à la mendicité.

Le principe du servage ecclésiastique était appliqué avec tant de rigueur, les habitants de chaque village étaient si complètement adjugés à leur pasteur officiel, ils lui appartenaient si bien en vertu de la loi, que l'option leur était interdite, même entre les ministres autorisés. Nul n'avait le droit de se dérober à la prédication paroissiale, et, d'aller chercher dans le voisinage une prédication plus édifiante. Les soldats placés aux portes des églises interrogeaient les assistants à la sortie ; ils faisaient payer l'amende à ceux qui n'étaient pas de la paroisse, et, quand on n'avait pas d'argent, ils enlevaient les habits, les plaids ; ils dépouillaient les récalcitrants.

Disons-le à l'honneur de l'Église écossaise et surtout à la gloire de son divin Chef, les mesures de spoliation pécuniaire furent loin de suffire. Chacun acceptait sa part de sacrifice. Les pasteurs démissionnaires avaient toujours un grand nombre d'auditeurs.

Le gouvernement essaya alors de détourner les subsides que la charité des fidèles leur assurait ; il fit une proclamation qui condamnait comme un crime toute souscription destinée à leur entretien. Les chrétiens n'en continuèrent pas moins à remplir le devoir que la première Épître à Timothée nous impose envers nos conducteurs spirituels.

L'impuissance de la persécution était démontrée. Le gouvernement en accrut la violence. La mission bottée de l'ouest extorqua 50,000 livres sterling en quelques semaines. On leva plusieurs millions sur les propriétaires fonciers ; on coupa les arbres des parc ; on pilla les habitations, et enfin, en désespoir de cause, on eut recours au bourreau.

Une cour de hauts commissaires, composée d'évê-

ques et de laïques, fut installée à Édimbourg. Des ministres furent emprisonnés et exilés ; des hommes, des femmes, des enfants furent battus, torturés, brûlés ; d'autres furent vendus comme esclaves et envoyés aux Barbades, où ils périrent lentement sous le fouet des commandeurs. Vingt-cinq ans après, la révolution de 1688 assurait la délivrance de ceux qui avaient survécu, et le roi Guillaume donnait l'ordre de rompre leurs chaînes.

A la vue de tant de cruautés, quelques presbytériens cédèrent à une tentation redoutable. Ils délivrèrent à main armée un homme que les soldats voulaient faire rôtir, parce qu'il ne pouvait payer l'amende ; il s'insurgèrent ; mais désapprouvés par l'immense majorité de leurs frères, ils ne tardèrent pas à succomber.

Les persécuteurs n'eurent garde de laisser perdre un si beau prétexte. Les supplices se multiplièrent. Les troupes reçurent carte blanche ; on leur livra complètement les populations protestantes. L'inflexible Dalziel qui les commandait. et dont la barbe n'avait pas été coupée depuis la mort de Charles Ier, faisait fusiller quiconque balançait à reconnaître l'épiscopat et la suprématie royale. On citait des fils mis à mort pour n'avoir pas dénoncé leur père ; on citait des femmes enfermées dans des cachots remplis de serpents. et d'autres auxquelles on avait attaché des bougies entre les doigts, jusqu'à ce que la main tombât consumée. Partout des visites domiciliaires ; partout des Bibles brûlées ; partout des amendes croissantes ; partout des violences inouïes : partout aussi, une inébranlable fidélité. Les prédications libres se maintenaient sur les montagnes, dans les gorges retirées ; les chrétiens ne cessaient de s'y rendre.

Ce fut alors que le roi, à bout d'expédients, eut recours à un procédé plus dangereux que la persécution ; il employa la séduction. Plusieurs, hélas ! s'y laissèrent prendre.

On inventa les *indulgences* ; on les offrit aux pasteurs démissionnaires ; on leur dit : — Reprenez vos fonctions ; nous ne vous demandons que de garder le silence sur l'épiscopat et sur les mesures qu'ordonne l'État à l'égard de l'Église ; nous n'exigeons de vous que la neutralité ; enfermez-vous dans vos paroisses ; prêchez-y l'Évangile ; restez étrangers à ce qui se passe ; votre obstination n'empêcherait pas l'établissement de l'autorité de l'État en matière spirituelle ; votre retour dans vos presbytères abandonnés procurera la paix à beaucoup d'âmes, fera cesser beaucoup de souffrances, et arrêtera l'introduction des pratiques romaines, en conservant à des pasteurs presbytériens les chaires que ne tarderaient pas à envahir les curés épiscopaux.

Ce langage perfide trompa plus d'un homme simple ; il fournit un prétexte aux hommes faibles, dont le courage avait été épuisé par huit années de persécutions.

La rentrée d'un certain nombre de pasteurs porta à l'Église un coup terrible. Les amendes et les tortures avaient été moins funestes. Dès lors, les presbytériens furent divisés. Le peuple vit moins clairement de quel côté était le drapeau de Jésus-Christ. L'oppression des chrétiens parut moins odieuse, puisque des chrétiens consentaient à en devenir les spectateurs impassibles, ou, pour mieux dire, les complices. La complaisance des ministres rentrés fit ressortir l'opiniâtreté des ministres démissionnaires. Bien des gens les blâmèrent de ne pas se prêter à un arrangement si favorable au maintien de la vérité. On les accusa de défendre des théories au lieu

de profiter des faits, et de sacrifier l'existence des fidèles, celle même de l'Église, au principe abstrait de la souveraineté de Christ. On cessa de voir en eux des martyrs ; on commença à y voir des rebelles.

Tel fut l'effet de la rentrée partielle. Elle compromit la cause évangélique ; elle favorisa les progrès de l'épiscopat qu'elle prétendait combattre. Les pasteurs à *indulgences* le consacraient en quelque sorte, en lui tendant la main. Ils sanctionnaient les attentats du pouvoir civil, en consentant à les ignorer. Ils livraient leurs frères, en s'en séparant. Toutefois, il y avait chez les Écossais du dix-septième siècle un développement si extraordinaire de piété, que le piège fut évité par le plus grand nombre. Les *curés du roi*, comme on les appelait, ne furent pas beaucoup plus populaires que les *curés des évêques*.

Encouragés par le demi-succès de leur première manœuvre conciliatrice, les ennemis du presbytérianisme essayèrent d'entraîner d'autres pasteurs démissionnaires par des offres d'accommodement. L'auteur du plan était un de ces hommes sincères et faibles dont les méchants aiment à se servir, et qui consentent trop souvent en effet à ruiner la bonne cause, en proposant les moyens termes et les concessions. Mais Dieu éclaira et fortifia ses enfants. Les ouvertures furent repoussées avec fermeté. Les pasteurs libres sentirent qu'il ne leur était pas permis de reprendre leurs fonctions officielles, tant que l'Église n'était pas dotée de ses institutions essentielles, tant que son indépendance complète n'était pas reconnue.

D'ailleurs, leurs efforts étaient visiblement bénis. Les progrès de l'Évangile étaient plus marqués chaque jour. Les églises des curés et celles des pasteurs à *in-*

dulgences étaient désertes. Les conventicules en plein air se multipliaient. La prédication, les chants religieux, retentissaient dans les vallées de l'Écosse. Un ordre admirable régnait dans les assemblées. Parfois la communion y était donnée à trois ou quatre mille personnes. Des tables de cent communiants étaient dressées en grand nombre, et le sentiment même des sacrifices, celui du péril, ajoutaient à l'impression des solennités chrétiennes.

Ainsi s'étaient passées les vingt premières années du règne de Charles II. Depuis vingt ans, les presbytériens souffraient pour leur foi ; à part un mouvement momentané et partiel, ils étaient restés paisibles ; à part la défection des pasteurs à *indulgences*, ils étaient demeurés unis ; ils étaient doux, simples, sans fanatisme, sans subtilités. La terre a rarement joui d'un si beau spectacle.

Hélas ! l'insurrection armée gâtera tout. Les violents commettront un crime. L'assassinat aujourd'hui, l'insurrection demain.

Jetons un voile sur cette chute d'une Église fidèle. L'erreur ne dura que quelque mois ; elle fut réparée par une longue patience au milieu des exécutions effroyables qui valurent à l'époque où nous sommes arrivés le nom lugubre de *temps du meurtre* (Killing time).

Charles II mourut sans avoir dompté le presbytérianisme. Un de ses derniers actes fut le rétablissement du serment du *Test*, imposé aux fonctionnaires publics, Ils étaient tenus de reconnaître la suprématie du roi au spirituel comme au temporel, et de condamner les réunions de culte non autorisées.

Ainsi Charles consacrait à la fin de son règne la

théorie païenne qui en avait signalé le début; il la léguait à Jacques II.

Mais la théorie païenne avait été vaincue par les nobles démissionnaires en 1662 et par leurs courageux adhérents. Si la révolution de 1688 trouva en Écosse une Église presbytérienne vivante, maîtresse du pays; si elle la consacra législativement, c'est qu'elle avait été conservée de fait par ceux qui l'avaient emmenée au désert, en prison, sur l'échafaud. Supposez que tous les pasteurs, que tous les fidèles eussent accepté le patronage et la confirmation épiscopale en 1662, les indulgences royales en 1669, et vous n'aurez plus qu'une Église épiscopale à l'avènement de Guillaume. Les longs sacrifices dont les pasteurs avaient donné l'exemple, assurant le maintien de l'Église écossaise, rendirent vains les efforts de ceux qui voulaient lui substituer une contre-épreuve de l'anglicanisme, en attendant mieux.

Les résultats valaient bien ce qu'ils avaient coûté. Le principe chrétien resta profondément empreint dans l'âme des Écossais; ils n'oublièrent jamais entièrement le grand dogme de l'indépendance du spirituel.

Aussi leur foi, spontanée et personnelle, sans esprit d'éparpillement et de dissidence, porta-t-elle des fruits excellents. Un des martyrs de la liberté religieuse, l'illustre auteur de *Robinson Crusoë*, qui expia sur le pilori l'indépendance de ses convictions, écrivait en 1717 : « Un aveugle qui passe d'Écosse en Angleterre, reconnaît qu'il a franchi la frontière, lorsqu'il entend les premiers blasphèmes. »

Et c'était au dix-huitième siècle que Daniel de Foë s'exprimait ainsi. Le siècle de l'incrédulité faisait sentir partout sa desséchante influence. L'Angleterre devenait

sceptique. La France se préparait au règne des philosophes. L'Écosse seule ne succomba pas. Il y eut du refroidissement sans doute; il n'y eut ni mort, ni apostasie.

L'enseignement de l'Église fut généralement fidèle; les écoles demeurèrent excellentes; les mœurs publiques firent exception au milieu du débordement de vices et de crimes qui affligeait l'Europe. En 1757, pendant la session judiciaire d'automne, il ne se trouva pas un seul crime capital dans l'Écosse entière.

Les dernières traces de l'intolérance religieuse s'étaient plus promptement effacées en Écosse que nulle part ailleurs. Dès que la défaite de Culloden eut fait cesser tout danger de restauration jacobite, on cessa d'exiger le serment d'adhésion à l'Église presbytérienne et au roi Guillaume, qu'on avait imposé d'abord aux fonctionnaires publics.

Enfin, les traditions de dévouement chrétien se conservèrent au fond des cœurs. Elles s'y sont retrouvées il y a quatre ans, quand le Seigneur a fait un nouvel appel au dévouement de ses serviteurs.

La démission de 1662, qui a maintenu l'Église presbytérienne, a préparé aussi l'Église libre.

Disons quelques mots de cette Église, en terminant.

Parmi les nombreux écrits relatifs à l'Église libre d'Écosse, nous nous attacherons aux plus récents et aux plus courts, à l'*Aperçu* de M. Meston, aux *Souvenirs d'Angleterre et d'Écosse*[1], à la collection du journal de l'Église libre, le *Witness*.

Dès l'époque de la réformation, les presbytériens écossais protestaient contre le patronage. Les proprié-

1. L'auteur de cet intéressant travail, M. L., a gardé l'anonyme.

taires du sol avaient longtemps désigné les desservants des chapelles fondées par leur famille. Leur privilège s'était longtemps transmis par vente ou par héritage. Ils prétendirent nommer les pasteurs comme ils avaient nommé les curés. Mais l'Église évangélique comprit sur-le-champ la portée d'un tel abus. Son assemblée générale protestait, en 1578 déjà, contre la négation des droits du troupeau, contre l'asservissement de la paroisse à un seul homme, et contre le honteux trafic auquel la présentation des ministres donnait lieu.

Les questions sont parfois bien lentes à mûrir. Voici un principe incontestable, aussi clair que la lumière du jour, posé au seizième siècle,et qui ne se réalise pleinement qu'au milieu du dix-neuvième ! Raison de plus pour nous armer de patience et pour ne jamais désespérer de la vérité.

Nous avons vu les efforts que firent les rois d'Angleterre, afin de réaliser le principe païen dans leurs domaines. Aspirant à gouverner l'Église, ils sentirent que tout ce qui établissait son autonomie leur était hostile. Ils prirent donc sur-le-champ le parti des patrons. Ils les soutinrent avant la révolution de 1688. Ils ne tardèrent pas à les soutenir, même après la révolution. Le pouvoir civil les soutient encore aujourd'hui.

A peine monté sur le trône anglais, Jacques rétablit le patronage et annule les décisions des assemblées générales. Plusieurs fois les représentants du presbytérianisme renouvellent leurs protestations. Plusieurs fois la couronne et le parlement renouvellent leurs décisions.

Le renversement des Stuarts ne pouvait qu'assurer pendant un certain temps à l'Église presbytérienne le respect des nouveaux souverains. En effet, un acte de Guillaume et Marie confirma les votes persévérants des

assemblées générales, et prononça l'abolition définitive du patronage.

Quand le traité d'union entre l'Angleterre et l'Écosse fut conclu, le parlement stipula formellement le maintien de cette abolition. La condition fut acceptée. Elle fut inscrite au nombre des garanties fondamentales de l'Église presbytérienne.

Toutefois, cinq ans s'étaient à peine écoulés, qu'on osait anéantir une garantie si importante. Le gouvernement de la reine Anne n'avait à ménager ni les susceptibilités du protestantisme triomphant, ni les exigences de l'Écosse marchandant son indépendance. Il reprit les vieilles traditions du despotisme spirituel. Le patronage avait l'avantage de constater l'asservissement partiel d'une Église qu'on ne trouvait déjà que trop affranchie. Le patronage fut institué de nouveau en 1712.

Les assemblées générales refusèrent constamment de reconnaître la légitimité d'une telle loi. Pendant soixante-dix ans elles en poursuivirent la révocation. Puis, la foi s'affaiblissant, les réclamations s'affaiblirent aussi. La revendication des droits extérieurs de l'Église est presque toujours en proportion exacte de sa vie intérieure.

L'audace de l'État s'accroissait. Il donna plusieurs fois l'ordre de lire des proclamations en chaire; et les assemblées générales se contentèrent encore de protester.

Disons-le cependant; il y avait des chrétiens en Écosse, et on s'en aperçut à leur conduite. Ils pensèrent qu'ils devaient autre chose à leur divin Maître que de vaines paroles. Ils se séparèrent de l'établissement officiel, et formèrent, en 1733, la première de ces

Églises indépendantes qui se sont honorablement maintenues jusqu'à notre époque, qui viennent de se fondre récemment en une seule Église, et qui ne tarderont pas sans doute à compléter leur œuvre glorieuse, en répudiant une distinction purement nominale, en se réunissant à l'Église libre, où leurs principes sont consacrés.

A part les Églises dont nous venons de parler, la décadence était générale. Les différents corps ecclésiastiques s'étaient endormis au bruit monotone de leurs propres protestations. Ils maintenaient bien en droit le *veto* des paroisses; ils n'abandonnaient pas formellement la règle posée par le livre de discipline, qui défend d'admettre un pasteur sans l'appel ou le consentement du troupeau; mais, en fait, le choix des patrons était décisif. On se donnait la vaine satisfaction de dire que l'Église pouvait refuser en considération de la doctrine, des mœurs, de l'incapacité ou de l'opposition des paroissiens; et puis, on ne refusait personne. Les ministres étaient orthodoxes ou hétérodoxes, moraux ou immoraux, capables ou incapables, au gré d'un propriétaire foncier, qui souvent était lui-même étranger à l'Église. Épiscopal, catholique, incrédule, il n'importait. La terre était à lui, les âmes lui appartenaient pareillement !

Le réveil du dix-neuvième siècle devait produire une réaction. La partie vivante de l'Église ne tarda pas à signaler les scandales du patronage. Dieu ayant ramené le cœur des pères dans les enfants, les enfants se préparèrent à imiter les actes des pères. On put prévoir que la souveraineté de Christ serait défendue contre les patrons comme elle l'avait été jadis contre Charles II.

Le docteur Chalmers donna le signal en 1833. Chalmers dont la perte a suivi de si près celle de Vinet! Il commençait alors l'œuvre glorieuse dont il lui a été permis de contempler l'accomplissement; il est entré dans la terre promise. Vinet, lui, n'a pu que la voir de loin; il est mort sur la montagne de Nébo.

Le début de Chalmers et de ses amis fut marqué par un échec; ils ne demandaient que la restauration du *veto* des paroisses; l'assemblée générale n'osa pas la voter!

Mais c'est un grand progrès qu'un premier échec. On ne se découragea pas; on revint à la charge, et l'assemblée générale de 1834 prit enfin une résolution qui excluait le pasteur présenté par le patron, quand la majorité de la congrégation lui était défavorable.

Le gant était jeté. Il fut relevé par un patron, lord Kinnoul. Le presbytère d'Auchterarder ayant refusé d'installer son candidat, rejeté par la paroisse, il intenta un procès au presbytère, et obtint gain de cause devant la cour des sessions.

Cette décision de la première autorité judiciaire d'Écosse ne tarda pas à être confirmée par le tribunal le plus élevé des trois royaumes : la chambre des lords elle-même déclara, en 1839, que le refus d'installer les pasteurs présentés par leurs patrons était illégal.

Une nouvelle affaire, restée célèbre parce qu'elle a amené l'explosion finale, l'affaire de Strathbogie, fut soulevée l'année suivante. Ici, le presbytère se range du côté du patron, et, appuyé par les cours civiles, se voit attaqué par les cours ecclésiastiques inférieure et supérieure. Un patron veut imposer M. Edwards à la paroisse de Marnoch. Le consistoire le repousse; mais le presbytère de Strathbogie, dont il relève, trahit ses

devoirs et obéit à l'influence du grand propriétaire. Il veut établir M. Edwards comme pasteur, malgré la résistance unanime du troupeau, où le candidat n'a obtenu *qu'une voix:* celle d'un aubergiste. Le consistoire en appelle à l'assemblée générale ; celle-ci lui donne raison, à une grande majorité.

L'assemblée générale ne s'en tint pas là. Il fallait faire un exemple et punir l'odieuse désertion du presbytère. Ses membres furent suspendus de leurs fonctions spirituelles.

Aussitôt, le magistrat civil défend de publier cette sentence dans les églises, les cimetières et les écoles. Encouragé par l'appui du gouvernement, le presbytère passe outre et va installer M. Edwards à Marnoch. Tous les habitants se rendent au temple, protestent contre l'installation, prennent leurs livres qu'ils laissaient ordinairement sur leurs bancs et partent pour ne plus revenir.

L'assemblée générale ne pouvait reculer; elle déposa les ministres réfractaires, et chargea la minorité du presbytère d'installer un autre candidat.

Ainsi la circonscription ecclésiastique de Strathbogie présenta un étrange spectacle. On y voyait deux presbytères, celui de l'Église et celui de l'État : on y installait à Marnoch deux pasteurs, celui de l'Église et celui des patrons; chaque paroisse avait deux ministres, celui de l'Église et celui des cours civiles!

Tous les dimanches, les pasteurs de l'Église recevaient, avant de monter en chaire, la défense officielle de prêcher ; et, dans un pays où la liberté religieuse est telle, qu'une réunion religieuse quelconque, troublée par la populace, a le droit de poursuivre judiciairement l'administration publique qui ne l'a pas protégée; dans un

pays où personne n'a d'autorisation à obtenir, de déclaration à faire pour prier avec ses coreligionnaires quels qu'ils soient, pour annoncer une doctrine quelle qu'elle puisse être; dans un pays où les prédications séditieuses et immorales sont seules interdites ; on essaya d'entraver le ministère des pasteurs délégués par l'Église nationale !

Les conflits se multipliaient entre la juridiction ecclésiastique et la juridiction civile. Les excommunications de la première étaient levées par la seconde ; les défenses de la seconde étaient bravées par la première.

Les ministres de la couronne, consultés, donnèrent raison aux patrons et aux tribunaux. Les presbytères, consultés, donnèrent raison à l'assemblée générale. Les adresses pleuvaient; les laïques se prononçaient hautement en faveur du principe de *non-intrusion*. L'assemblée générale, convoquée le 19 mai 1842, confirma ses décisions antérieures au milieu d'une émotion immense, au bruit d'applaudissements universels.

Le gouvernement crut qu'il triompherait de cette résistance en offrant d'augmenter les droits du clergé. Il ne s'agissait pas des droits du clergé, mais de ceux de l'Église. La proposition fut rejetée, l'Église adressa ses réclamations à la chambre des communes. La chambre refusa de les prendre en considération ; et sir Robert Peel, alors premier ministre, déclara *qu'une Église payée par l'État devait être gouvernée par l'État, même dans les choses spirituelles.*

Afin d'épuiser les voies conciliatrices, on jugea encore convenable d'avertir les ministres de la couronne, avant de se séparer de l'établissement officiel. Les pasteurs, dont les intérêts étaient de plus en plus directement compromis, puisque la perte de leur traitement

devait être le premier résultat de la séparation, se réunirent à Édimbourg. Ils émirent deux déclarations qui furent envoyées au gouvernement.

Tout fut inutile. Le gouvernement ne crut pas au sérieux des menaces, pas plus qu'il ne crut ensuite à la durée de l'Église libre. C'est la faute constante des indifférents de mesurer les croyants à leur propre mesure, de méconnaître la nature et la puissance des mobiles qui les font agir.

Enfin le grand jour arriva ; c'était le 18 mai 1843. L'Écosse entière était attentive ; de nombreux sacrifices allaient s'accomplir ; on allait entrer dans une voie nouvelle et inconnue ; mais on allait y entrer au nom du Seigneur et pour maintenir ses droits. Partout les chrétiens priaient. Le souvenir de ces heures solennelles ne s'effacera jamais.

Empruntons ici une page au récit de M. L. :

« Dès l'aube, une foule immense assiégea les portes de Saint-André, lieu des réunions annuelles. Le marquis de Bute, représentant de la couronne, se dirigea vers la *High church* avec la pompe accoutumée. Le docteur Welsh, modérateur, y prêcha sur le texte : « Que » chacun agisse selon qu'il en est persuadé dans sa » conscience. » A l'issue du service, le cortège se rendit à Saint-André, où l'attente était extrême ; l'assemblée s'ouvrit par la prière. Aussitôt après, le modérateur se lève, lit une protestation des ministres et anciens qui soutenaient le principe de l'indépendance des presbytères ; il la remet ensuite au clerc ; puis, quittant le fauteuil, il sort de la salle. Les docteurs Chalmers et Gordon, ex-modérateurs, tous les anciens et les ministres signataires de la protestation l'accompagnaient ; des applaudissements retentissent dans la tribune ; un vide

immense se fait dans la salle, la séparation est consommée; la nouvelle *Eglise libre d'Écosse* a commencé son existence.

« Le cortège fut accueilli sur son passage, par les acclamations de la multitude. Le modérateur ouvrait la procession; le lord-prévôt d'Édimbourg le suivait; quatre cents ministres et un grand nombre d'anciens marchaient à la file. Arrivés dans la salle qui leur était préparée, à Cannon-Mills, ils y trouvèrent trois mille personnes réunies. La nouvelle assemblée, après s'être mise sous la protection du Très-Haut, se constitua aussitôt, désigna d'une voix unanime le vénérable Chalmers pour la présidence, et entama le cours de ses délibérations [1]. »

Le nombre total des pasteurs qui quittèrent l'Église officielle est de 474. Deux cents environ, qui avaient soutenu jusqu'alors la cause de l'indépendance spirituelle, perdirent courage au moment décisif et abandonnèrent leurs frères. Ce fut l'incident le plus pénible de la crise. Il est presque inévitable. mais il est toujours douloureux de voir reculer, en présence de l'ennemi, quelques-uns de ceux avec lesquels on a commencé la campagne.

Le chiffre des pasteurs de l'Église libre s'est beaucoup accru depuis; sur les 823 paroisses qu'elle renferme, il y en avait encore 169 qui n'avaient pas de ministres, à la fin de 1846. Aujourd'hui, les lacunes doivent être comblées en partie; elles le seront bientôt complètement, à en juger par la prospérité et le zèle de la faculté libre de théologie.

L'Église officielle a perdu la moitié de ses membres.

1. *Souvenirs d'Angleterre et d'Écosse*, page 11 '.

Sur deux millions quatre cent mille habitants que compte l'Écosse, elle en contenait un million huit cent mille dans son sein, le reste appartenant aux Églises antérieurement séparées; les 1,800,000 âmes de l'Église officielle se sont partagées entre elle et l'Église libre; également, quant au chiffre; car, en ce qui concerne la vie, l'importance réelle. les institutions, les œuvres, les hommes éminents par le savoir et par la piété, il n'y a aucune comparaison possible.

L'Église libre est aujourd'hui, dans le sens légitime du mot, l'Église nationale d'Écosse. En effet, il y a peu de chrétiens sincères en Écosse qui ne s'y rattachent, et il y a peu de rationalistes ou de latitudinaires qui ne la repoussent. La plus grande et la meilleure partie de la jeunesse se range de son côté, lui apportant ainsi comme une promesse visible d'avenir; presque tous les étudiants en théologie sont avec elle; ils étaient cent soixante-huit à l'époque de la disruption; ils sont à présent deux cent trente. A l'exception de la seule mission d'Australie, où il y a eu partage, tous les missionnaires écossais se sont prononcés en faveur de l'Eglise libre. Sous les climats les plus divers, ils ont été unanimes dans leur opinion, parce qu'ils l'étaient dans leur foi. Ils se sont ralliés au drapeau où brillait la vieille devise covenantaire : *Pour la couronne de Christ.*

L'Église libre est en possession du territoire entier de l'Écosse. Elle n'a rien changé à la doctrine, rien à l'organisation presbytérienne. Elle est ce qu'était l'Église écossaise, ou, pour mieux dire, ce qu'elle aurait dû être, ce qu'elle aurait été sans l'envahissement du pouvoir civil. Son assemblée générale n'est pas moins solennelle, moins respectée, pour ne pas voir marcher

processionellement à sa tête un lord-commissaire de la couronne. Ses cours inférieures ne sont pas moins obéies, pour n'avoir aucun appui matériel à attendre du gouvernement et des magistrats. Avec ses huit cents consistoires, ses soixante-dix presbytères, ses dix-sept synodes et son assemblée générale, elle présente un aspect imposant. Quand on suit les détails de son existence journalière, on est frappé d'y voir le système volontaire complètement appliqué, sans altération quelconque de la déférence due aux pasteurs et anciens, ou de l'autorité exercée par les différents corps constitués. Le pouvoir disciplinaire n'a jamais été plus ferme, et l'unité n'a jamais été mieux maintenue.

Mais, avant de parvenir à la situation prospère où elle se trouve, l'Église libre a eu à traverser plus d'une épreuve. Ses ministres surtout ont beaucoup souffert. Plusieurs ont succombé aux privations du premier hiver.

Sorties à la fin de 1843 des presbytères, auxquels elles renonçaient afin de suivre le Seigneur, cinq cents familles se trouvèrent littéralement dénuées de ressources. La plupart n'avaient pas un lieu où reposer leur tête. On s'empressa de leur offrir des asiles. Cependant il y en eut, dans les parties les plus reculées de l'ouest et du nord, qui furent oubliées, durant les mois les plus rigoureux, par l'hospitalité des chrétiens. Le froid fit plus d'une victime. Telle cabane de Highlands vit mourir sur le même lit deux pasteurs démissionnaires : le père et le fils. Des femmes, des enfants contractèrent, dans les misères inaccoutumées de leur nouvelle existence, le germe de redoutables maladies. Des familles furent forcées de s'embarquer et de chercher un abri momentané parmi les orageuses Hébrides.

Deux ans après, les pasteurs démissionnaires étaient encore réduits au *tiers* de leur revenu antérieur. Si leur salaire actuel est moins insuffisant, il est loin de leur assurer une aisance égale à celle qu'ils ont sacrifiée. Mais ils n'ont jamais été aussi heureux ; aucun d'eux n'a eu une minute de regret ; aucun n'hésiterait, refaisant, s'il le fallait, la déclaration du 18 mai, à abandonner avec plus de connaissance de cause, avec plus de joie et d'empressement, les nombreux millions dont le clergé démissionnaire eut le courage de se dépouiller ce jour-là.

Les troupeaux acceptèrent leur part de tribulations. Qui ne connait l'histoire des refus de terrains? Les seigneurs, qui possédaient des districts entiers et qui voyaient de mauvais œil la naissance d'une Église indépendante des patrons, ne voulaient ni céder ni vendre l'emplacement nécessaire à la construction des temples. Il fallait se réunir sur les terres vagues, sur le rivage des fleuves et de la mer, sur les grandes routes, sur les landes éloignées des habitations. Le nombre des adhérents de l'Église libre ne permettant pas de les réunir dans les maisons, on était forcé de prêcher en plein air, et cela malgré le froid de l'hiver, d'un hiver d'Écosse! La gelée, la bise, la neige se faisaient si rudement sentir, que les assemblées ne duraient souvent qu'un quart d'heure. Pour aller chercher ce quart d'heure d'édification commune, la multitude des fidèles ne reculait pas devant plusieurs heures de marche.

Telles furent les épreuves de 1844 et même de 1845. Un comité spécial avait été nommé pour les refus d'emplacements. Après avoir épuisé toutes les démarches, forcé de renoncer aux constructions d'Églises dans

les districts de l'intérieur, il avait ouvert une souscription destinée à établir des *Églises flottantes* et à pourvoir ainsi aux besoins du littoral et des îles. Aujourd'hui beaucoup de propriétaires ont cédé ; d'autres seront expropriés en vertu d'une loi *ad hoc,* que la persévérance de l'Église libre vient d'arracher au parlement.

Déjà six ou sept cents temples ont été bâtis, ainsi qu'un nombre à peu près égal d'écoles. Des collèges, des écoles normales se sont élevés comme par enchantement; cela, au moyen des dons volontaires d'une population pauvre!

Nous l'avons dit, les grands seigneurs ne sont pas en général favorables à l'Église libre ; elle a moins de partisans dans les châteaux que parmi les bergers des Highlands et les pêcheurs des Orcades. Or les plus pauvres ont donné : les petites contributions font les gros revenus. Celui de l'Égise libre a presque atteint le chiffre annuel de dix millions. Les souscriptions recueillies en 1844, 1845 et 1846 ne sont guère inférieures à trente millions, distribués en quatre portions à peu près égales entre le traitement des pasteurs, la construction des temples et maisons de cure, l'entretien des missions et collèges, les écoles et besoins locaux.

L'Église libre, surchargée des frais de son premier établissement, a-t-elle momentanément restreint ses dépenses d'évangélisation? La grande œuvre de la fondation a-t-elle nui aux autres œuvres? Non; elles se sont toutes développées. Il faut lire dans un des journaux de l'Église libre, le *Missionary record*, l'énumération des branches diverses auxquelles s'appliquent les diverses listes de souscription. Il y a l'entretien des

pasteurs ; il y a la construction des temples, celle des presbytères, celle des écoles ; il y a le fonds pour soutenir les instituteurs, le fonds des missions étrangères, le fonds de la mission intérieure, le fonds des Églises coloniales, le fonds pour la conversion des juifs, le fonds des associations de dames pour l'éducation des femmes indiennes, le fonds des catéchistes employés auprès des ouvriers de chemins de fer ; il y a le département des académies et bibliothèques, qui exerce une surveillance assidue sur les étudiants ; il y a le département des rapports avec l'étranger ; il y a le département gaëlique qui s'occupe des Highlands et des îles, négligées depuis un siècle et demi à cause des difficultés de la langue, et où l'Église libre a trouvé grand nombre d'adultes non baptisés !

L'établissement du culte dans ces contrées lointaines, dans les Hébrides et dans toutes les îles situées au nord-ouest de l'Écosse, a présenté des difficultés immenses, devant lesquelles une Église moins énergique et moins soutenue par le Seigneur aurait reculé. Elle a un vaisseau, *le Breadalbane*, *schooner de l'Église libre*, dont le capitaine est un de ses membres les plus zélés. Ce vaisseau ne s'occupe qu'à transporter des pasteurs itinérant d'une île à l'autre, d'une congrégation à l'autre; il les dépose et revient les chercher. Au milieu des tempêtes d'une mer perfide, il a été constamment gardé. Ses voyages d'évangélisation ont déjà porté de beaux fruits, et rien ne peut rendre le sentiment de joie qui se répand dans une île, quand la grande nouvelle y passe de bouche en bouche : *Le Breadalbane* est en vue ! *Le Breadalbane* est arrivé !

L'Église libre ne s'est par contentée de procurer la nourriture spirituelle aux populations du nord; elle a

été la première aussi à leur porter la nourriture du corps dès que la terrible famine qui afflige l'Écosse et l'Irlande y a éclaté. L'Église la plus surchargée de dépenses s'est trouvée alors la plus riche. On ne s'appauvrit pas en faisant son devoir.

Nous ne raconterons pas les beaux résultats qui ont couronné le travail des missionnaires écossais ; le récit seul de leurs succès parmi les juifs de la Hongrie exigerait de longs détails. Heureuse de les voir marcher tous sous sa bannière, l'Église libre n'a pas conçu un instant l'idée de resserrer leur champ d'activité ; au contraire, elle l'a élargi. L'Église officielle pensait l'effrayer en s'emparant des bâtiments missionnaires dus à la piété des fidèles, en donnant aux messagers de l'Évangile l'ordre de les évacuer sur-le-champ. L'Église libre a remplacé maisons, églises, écoles ; elle construisait au dedans, elle a construit au dehors, et les diverses parties du monde voient maintenant, à côté des édifices usurpés par l'Église officielle, les édifices élevés par l'Église libre. Les premiers sont à peu près vides ; les seconds sont habités et vivants. Ici, de l'abandon et bientôt peut-être des ruines ; là, des agrandissements continus ; ici, la langueur ; là, le progrès : c'est l'image des deux Églises.

Celle dont nous venons d'indiquer le magnifique développement, est sujette au mal sans doute. Où le péché ne se mêle-t-il pas? Où les hypocrites ne parviennent'ils pas à pénétrer? Nous avons vu les bénédictions; nous verrons sans doute les chutes. Nos frères n'éviteront pas toutes les fautes, ils n'échapperont pas à tous les écueils. Proclamons-le d'avance, afin de n'en être ni trop surpris ni trop abattus ; mais proclamons aussi la beauté sans égale des grâces par lesquelles

Dieu a récompensé la démission de 1845. Ce triomphe du principe chrétien, ce sacrifice collectif offert aux convictions de l'âme et à la dignité de l'Église dans le siècle des intérêts matériels, ont arraché au monde lui-même un involontaire hommage.

Revenons à l'Eglise libre du canton de Vaud, — Est-ce descendre? Nous ne le pensons pas. S'il y a de la grandeur dans le succès éclatant d'une œuvre chrétienne, il y a de la grandeur aussi dans son impopularité. Les petits commencements de l'Église vaudoise, ses souffrances, l'hostilité générale qu'elle soulève, la lenteur de ses progrès, ne la diminuent pas aux yeux du Seigneur. Sa tâche n'est plus entravée, que parce qu'elle est plus nécessaire. Ses difficultés sont ses titres, Elle marche par la foi et non par la vue. Ayant peu d'adhérents, il faut qu'elle s'en fasse; elle s'en fera, Elle espère que Dieu lui dira comme à Paul : « Je t'ai donné ceux qui naviguent avec toi. »

Nous avons exposé les causes, non accidentelles mais profondes, de sa fondation. Nous en avons montré l'importance et la légitimité. Nous avons enfin esquissé les rapprochements historiques qui aident à comprendre sa mission.

C'est avoir répondu suffisamment à la première question : *Pourquoi et comment l'Église libre est-elle née?*

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

PREMIÈRE QUESTION

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2410-7.





